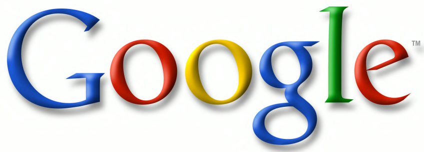
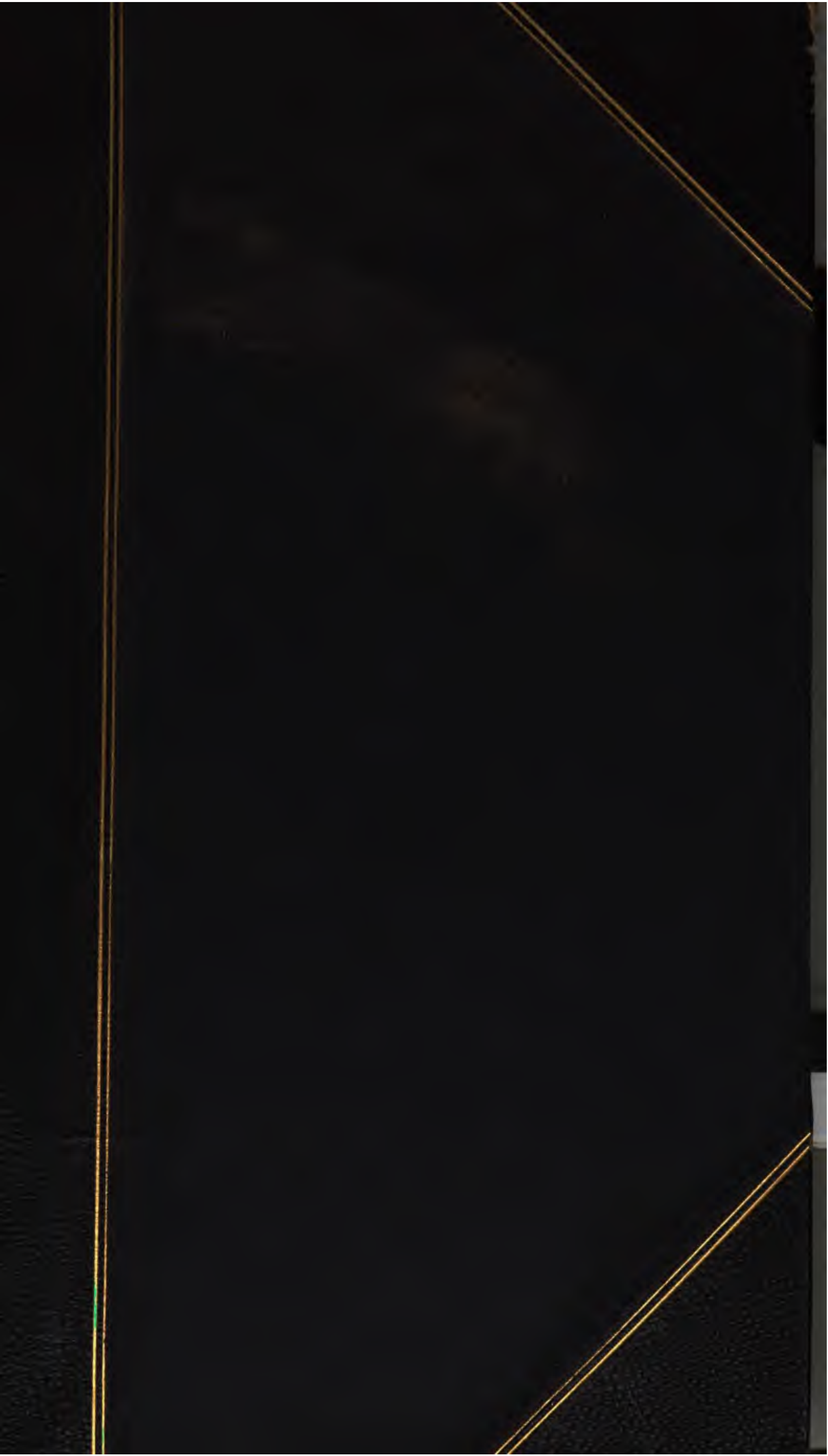
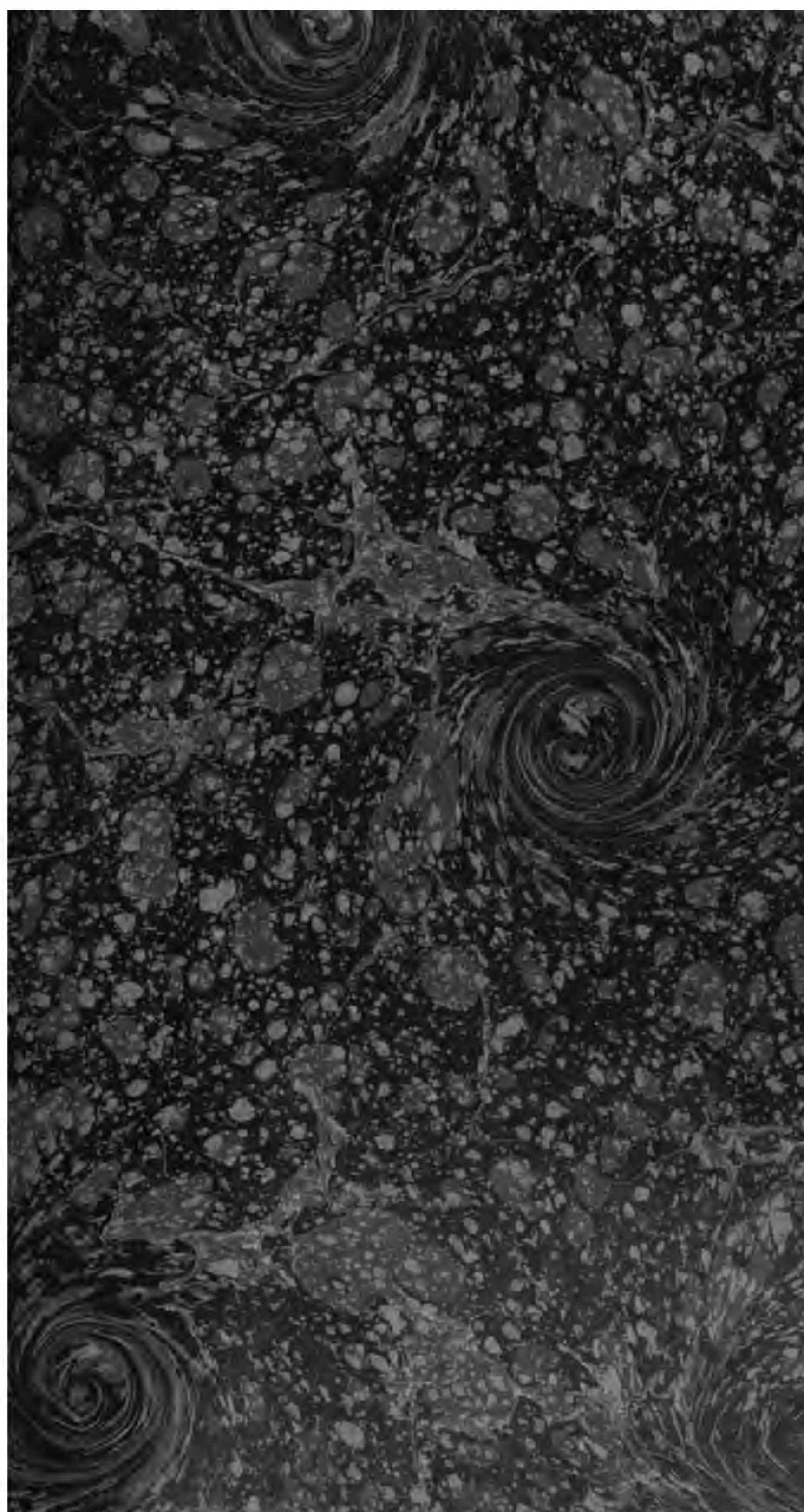





DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.



EMEK HABAKHA

LA VALLÉE DES PLEURS

LES CHRONIQUES JUIVES

I

עמק הבכא

LA

VALLÉE DES PLEURS

CHRONIQUE DES SOUFFRANCES D'ISRAEL

depuis sa dispersion jusqu'à nos jours

PAR

MAITRE JOSEPH HA-COHEN, MÉDECIN,
D'AVIGNON

1575

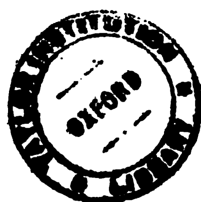
Publié pour la première fois en français
avec notes et textes historiques

PAR

JULIEN SÉE



PARIS
CHEZ LE TRADUCTEUR, 22, RUE BAUDIN
1881







OSEPH HA-COHEN, médecin et historien hébreu, naquit à Avignon le 20 décembre 1496. Son père, Yehochoua Ha-Cohen, était originaire de Guete ou Huete, en Espagne, et avait émigré en 1492, lors de la grande expulsion; sa mère, espagnole également, s'appelait Dolça Bonafous. Il était âgé de cinq ans, lorsque son père l'emmena d'Avignon pour aller s'établir sur le territoire génois, puis à Gênes même. Chassés de cette ville en 1516 par un édit du doge Octavien Frégose, ils se transportèrent à Novi, où, deux ans après, Joseph Ha-Cohen épousa Paloma, fille de Rabbi Abraham Ha-Cohen. Il perdit son père en 1520. La même année, sa femme lui donna un fils qui reçut le nom de son aïeul et que la mort devait lui ravir à l'âge de dix-sept ans. En 1538, il revint à Gênes et y exerça la médecine jusqu'en 1550, époque à laquelle un nouvel arrêt d'expulsion, provoqué par la jalousie de ses confrères chrétiens, l'obligea à changer encore une fois de résidence; il alla se fixer à Voltaggio, et y séjourna jusqu'en 1568. Cette année-là une troisième sentence de bannissement fut rendue contre les Juifs. Les habitants de Voltaggio, qui désiraient le conserver parmi eux, sollicitèrent pour lui la permission de demeurer, mais il ne voulut pas profiter d'une faveur exceptionnelle et transféra ses foyers à Costelleto, où la population lui fit un accueil empressé.

A travers toutes ces vicissitudes et nonobstant les travaux de sa profession, Joseph Ha-Cohen avait su trouver des loisirs non-seulement pour la culture théorique de son art (on a de lui une traduction hébraïque des *Secrets de la médecine*, de l'Espagnol Joseph Alguadès), mais encore pour des recherches et des études historiques, auxquelles nous devons sa *Chronique des Rois de France et des Rois de la maison ottomane*, et l'EMEK HA-BAKHA, c'est-à-dire LA VALLÉE DES PLEURS.

Le premier de ces ouvrages, publié à Venise en 1554 et réimprimé à Amsterdam en 1733, commence à la formation des états barbares après la chute de l'empire romain et relate spécialement

les guerres entre les rois de France et les sultans, les expéditions des uns et des autres dans la Terre-Sainte, enfin les calamités qui atteignirent les Israélites jusqu'en 1553. Louis Ferrand en a donné un aperçu en langue latine [1] et aurait même songé, suivant Renaudot, à en donner la traduction en français. Le compilateur anonyme des *Mémoires pour servir à l'histoire des Juifs* [2], et après lui Wolf [3], Immanuel Aboab [4], Manassé ben Israël [5], De Rossi [6], Basnage [7], parlent avec éloges et du livre et de l'auteur. Une traduction partielle, restée inédite, en a été faite en allemand par Rabe, le traducteur de la Michna; Wilken l'a utilisée dans son Histoire des Croisades, en l'augmentant de la partie relative à la deuxième croisade, laquelle a ensuite été transportée dans l'anglais par Keightley [8]. Mais il n'existe encore de traduction intégrale que celle qu'a publiée en anglais M. Bialloblotzky, sous les auspices de l'*Oriental Translation Fund,* de Londres, dans les années 1835 et 1836.

La Chronique des Rois de France ne rapporte qu'accessoirement, suivant leurs dates, les persécutions des Juifs dans les différentes contrées : la lecture de l'ouvrage portugais de Samuel Usque, *Consolation des tribulations d'Israël* [9], suggéra à Joseph Ha-Cohen l'idée de les réunir en un recueil spécial, exclusivement consacré aux souffrances du peuple juif, et de cette pensée naquit le livre dont on lira plus loin la traduction.

L'EMEK HA-BAKHA fut commencé à Voltaggio en 1558, cinq ans après l'apparition de la *Consolaçam*, et terminé une première fois le 6 Kislev 1563. Il s'en était répandu déjà des copies dans plusieurs villes d'Italie — car on ne connaissait précisément

1. *Conspectus seu synopsis libri hebraici qui inscribitur Annales regum Franciæ et domus Othomanicæ.* C'est une lettre adressée à l'abbé Bourzéis. Luteciæ, ex typographia Cramosiana. 1870. Petit in-8°, 10 pages. « Quum elegantissimi libri, cui titulus est *Annales Regum Franciæ et Regum Domus Othomanicæ,* aut nullam, aut nimis brevem a Christianis scriptoribus mentionem factam fuisse viderem : litterariæ reipublicæ ingratum haud futurum existimavi, si librum hunc è tenebris in quibus hactenus jacuit, educerem.

2. P. 411.

3. *Bibliotheca Hebræa,* p. 533. — Voir aussi p. 542, art. *R. Joseph Sacerdos.*

4. *Nomologia,* p. 305.

5. *Esperança de Israel,* p. 44.

6. *Dizionario storico degli autori ebrei...*

7. *Histoire des Juifs,* t. IX, p. 737.

8. *History of the Crusades.*

9. *Consolaçam as tribulaçoens de Ysraël.* Ferrare, 1553.

ce livre que dans quelques communautés de la Péninsule, et De Rossi lui-même, aussi bien que Wolf, en ignorait l'existence, — lorsque l'auteur le compléta par l'addition d'un supplément, qu'il acheva le 21 Tammouz 1575. Il était alors âgé de soixante-quinze ans; on présume qu'il est mort peu de temps après. Un savant anonyme, qui s'intitule le Correcteur et qui ne connaissait que le premier travail d'Ha-Cohen, l'annota d'observations sans importance et y ajouta un appendice relatant les événements arrivés aux Juifs de 1575 à 1605.

Le texte hébreu de LA VALLÉE DES PLEURS a été publié à Vienne, en 1852, par M. Letteris [1], aux frais de l'Académie impériale et royale des sciences, d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Vienne et une copie due au savant orientaliste S.-D. Luzzatto, de Padoue, qui l'avait préalablement collationnée sur deux autres manuscrits, appartenant au rabbin Ghirondi et à Giuseppe Almanzi. De ces trois copies deux contiennent l'œuvre première de notre historien avec les additions du Correcteur; l'autre, celle d'Almanzi, donne la seconde sans appendice.

En 1857, M. Wiener, professeur à Hanôvre, a fait sur l'édition Letteris une traduction allemande, qui a paru sous les auspices de l'*Institut pour l'avancement de la littérature israélite* [2].

Le travail qu'à mon tour je présente au public français a largement bénéficié de l'érudition de mes prédécesseurs. Aussi n'a-t-il aucune prétention littéraire, ni scientifique : il ne veut être qu'un acte de piété envers les ancêtres martyrs, comme la lecture n'en sera chez l'Israélite qu'une sorte de pélerinage mental sur leurs tombes. Et c'est pour la génération présente un grand bonheur, rare dans les fastes de la dispersion, de pouvoir le prendre ainsi, car pour les contemporains de Joseph Ha-Cohen,

1. עמק הבכא, ספר הקורות והתלאות אשר עברו על בית ישראל... Cum notis criticis edidit Dr M. Letteris, expensis Scientiarum Academiæ Cæsareæ Vindobonensis. — Vindobonæ, typis Viduæ J.-P. Sollinger, 1852.

2. EMEK HABACHA, von R. Joseph ha-Cohen, aus dem Hebræischen in's Deutsche übertragen, mit einem Vorworte, Noten und Registern versehen und mit hebræischen handschriftlichen Beilagen bereichert von Dr M. Wiener, Oberlehrer in Hannover. Leipzig, 1858.

pour nos aïeuls encore, il n'eût pas été souvenir seulement, mais consolation, hélas! trop nécessaire.

Je ne terminerai pas cette notice sans adresser mes plus profonds remerciements à deux amis, M. Isaac Bloch, grand-rabbin d'Oran, et l'éminent pasteur de la communauté de Colmar, M. Isidore Weil, qui ont bien voulu contrôler ma version. M. Weil a eu, en outre, l'extrême obligeance non seulement d'en revoir les épreuves, mais encore de m'éclaircir les passages de l'original dont l'interprétation relevait de la science talmudique. Qu'il veuille bien recevoir ici l'expression spéciale de ma reconnaissance.

Paris, février 1881.



J'inscrirais volontiers au fronton de ce livre la formule pie que l'Israélite prononce à l'entrée d'un cimetière, car c'est bien un cimetière que ce livre, et un cimetière de martyrs, que nul, ayant le cœur droit, ne parcourra sans émotion. Ici reposent nombreuses les générations du peuple d'Israël qui, durant de longs siècles, ont souffert toutes les humiliations, toutes les injures pour demeurer fidèles à leur croyance, qui se sont laissé dépouiller, bannir, égorger, qui ont subi les tortures du feu et de l'eau pour la sanctification de leur Dieu. Ici dorment dans l'éternelle paix des époux remplis de tendresse conjugale, des pères dévorés d'amour paternel, qui, dans la fureur d'un délire sacré, ont donné la mort à leurs femmes chéries, à leurs enfants bien-aimés, pour les soustraire à l'outrage et les sauver de l'apostasie. Et avec eux dorment les victimes saintes qui, d'un cœur héroïque, ont tendu la gorge et expiré en criant le cri d'Israël: Ecoute, Israël, l'Eternel notre Dieu, l'Eternel est un!

Ombres immortelles, je vous salue; que votre mémoire soit bénie! Non seulement votre peuple, mais tous les peuples de la terre vous doivent leur vénération reconnaissante, car tous ils ont part à l'héritage de vos âmes, au bien suprême pour lequel vous vous êtes dévoués. Par vous s'est conservée, pour l'unité à venir du genre humain, la notion de l'Unité divine; par vous s'est transmis, flambeau sans cesse près de s'éteindre sous le

souffle impétueux du fanatisme, le dépôt sacré des sciences. Vous avez été la Vie dans les siècles de mort, la Lumière dans les ténèbres de la barbarie; contre la Grâce aveugle vous avez attesté la Justice; vous êtes restés la Société, quand il n'y avait plus de société, l'Humanité quand l'humanité mourait!

C'est une douloureuse histoire que celle de la nation juive depuis le jour où, après un siècle de luttes, écrasée, captive, chassée de ses foyers, elle commence à travers le monde cette odyssée funèbre et sanglante qui, pour les trois quarts de ses fils, dure encore. Histoire de deuil et d'oppression, de souffrances sans nombre et d'une amertume sans bornes, histoire de désolation et de désespoir, où se révèle, par le plus cruel enseignement, à quelles profondeurs d'humiliation et d'abaissement l'antagonisme religieux et le fanatisme, ligués avec le préjugé imbécile et la concurrence des intérêts, peuvent faire descendre une race privilégiée entre toutes sous le rapport des dons de l'esprit et du corps. Histoire cruelle, où s'aperçoivent, à travers le sang et les immondices législatives qui les enveloppent, les préceptes affreux de l'art d'avilir; histoire enfin où se fait la navrante expérience de tout ce que l'homme peut endurer d'infortunes pour rester fidèle à ses ancêtres et à lui-même. « Rassemblez toute la masse des « misères que le despotisme, laïque et ecclésias- « tique, avec ses bourreaux, a infligées aux individus « et aux nations; mesurez, si vous le pouvez, les « fleuves de larmes que des humains aient versés « jamais sur une existence brisée, sur un bonheur « foulé aux pieds, sur des espérances trompées; « représentez-vous tous les tourments qu'une ima-

« gination en délire a peints dans des milliers de « légendes de saints pour donner le frisson aux « âmes croyantes; vous n'aurez pas encore mesuré « toute l'immensité des souffrances que le peuple-« martyr a supportées pendant des siècles. Comme « si toutes les puissances de la terre s'étaient con-« jurées pour extirper cette race du milieu des « hommes et la changer en une horde abrutie, elles « se sont acharnées sur les Juifs... Et aux blessures, « aux coups de poing, aux coups de pied, aux « bûchers, elles ont encore ajouté le mépris. Ceux-« là mêmes qui condamnaient Israël à l'ignominie « et à la mort et le traînaient dans la boue des « rues, reconnaissaient sa haute origine, glori-« fiaient son passé, plaçaient ses prophètes et ses « hommes de Dieu à côté de leurs saints, chan-« taient ses cantiques dans leurs temples, puisaient « dans sa doctrine le rafraîchissement du cœur et la « consolation; mais toutes ces gloires, ils se les « appropriaient, comme si elles avaient été de « toute antiquité leur bien. Ils arrachèrent la cou-« ronne de la tête du peuple juif, la placèrent sur « leur propre front et héritèrent d'un vivant[1]. »

Mais s'il n'est pas d'histoire plus désolante par ses côtés extérieurs que celle des Juifs depuis leur dispersion, s'il n'en est pas qui présente, dans un plus vaste cadre et sous des formes plus variées, les conséquences meurtrières de l'arbitraire dogmatique, les aberrations du sens religieux, les vengeances du fanatisme, l'association du suprême et du mesquin, de la religion et de l'intérêt matériel, s'il n'en est pas qui montre avec une plus saisissante évidence tout ce qu'a de factice un préjugé

[1] Græetz, *Geschichte der Juden,* VII.

universel et tout ce qu'il y a de maux dans un tel préjugé, s'il n'en est pas enfin de plus tristement fertile en leçons amères, il n'en est pas non plus qui renferme des consolations plus élevées et des enseignements plus profonds, qui soit de signification plus haute, qui soit plus fortifiante, car elle prouve l'impuissance finale de l'oppression contre la vérité; elle affirme que l'âme est irréductible quand elle a pour appui la conscience du vrai, elle atteste qu'un peuple qui a foi en lui-même et qu'anime le sentiment de sa mission peut essuyer tous les assauts, supporter toutes les afflictions, endurer tous les supplices, et de tant d'épreuves sortir victorieux, après mille morts être encore vivant. Israël a perdu son indépendance, son sanctuaire national, son territoire; son existence, pendant dix-huit siècles, a été une suite d'infortunes sans pareilles, un martyre ininterrompu; il a été livré à toutes les haines et à toutes les violences, à toutes les convoitises et à toutes les spoliations; ses oppresseurs ont changé, ses bourreaux se sont lassés, mais l'oppression est restée et d'autres bourreaux sont arrivés; son nom est devenu un terme de mépris et sa personne un objet d'outrages. Mais autour de lui, tous ont passé, l'Egypte, l'Assyrie, la Babylonie, les Grecs, les Macédoniens; Rome à son tour est tombée; des races, des empires se sont succédé, des religions nouvelles se sont levées, qui déjà inclinent vers leur couchant; la face du monde s'est transformée, et transformée encore, et de nouveau se transforme. Seul Israël est resté debout, immuable, inébranlable, éternel, comme la cime alpestre qui voit à ses pieds se suivre les saisons; Israël un, un comme son Dieu, comme la nature, comme la sphère terrestre; un comme l'océan, qui est

de tous les continents et de toutes les îles et n'en est pas moins l'océan; un dans sa loi, dans son être, dans sa physionomie, sous le ciel glacial du septentrion comme sous les feux de l'équateur; un enfin dans ses membres épars, dont l'impérissable unité annonce l'unité future du genre humain!

I

La puissance romaine l'a emporté, la nationalité juive est anéantie, le peuple vaincu est dispersé dans le monde entier, en Europe, en Afrique, en Asie, depuis la Chine et les Indes jusqu'à l'extrémité de l'Espagne. Que deviendront ces débris d'une race que le calcul du vainqueur émiette sur la vaste étendue de l'empire? Point de doute, ils se fondront dans d'autres peuples et au bout d'un certain temps auront disparu. Tel a été le sort de toutes les nations subjuguées, il n'est pas à prévoir que ce ne soit pas également celui des Juifs.

Phénomène extraordinaire: pour la première fois cette expérience, vérifiée si souvent, se trouve démentie. Eparpillés, les Juifs n'en demeurent pas moins Juifs, Juifs au milieu de Romains naguère encore Grecs, Syriens, Gaulois; Juifs en tout pays, sous tous les cieux, quelle que soit leur condition sociale. C'est qu'au désastre de la nationalité la Communauté a survécu; c'est elle qui rattache entre eux les bannis de Judée, qui, à travers les siècles, au sein des races les plus diverses, les conservera distincts. Morcelée en apparence à l'infini, elle ne cesse pas un instant, jusqu'à l'aube des temps mo-

dernes, de conserver un centre qui maintient son unité. Cette capitale spirituelle, héritière tacitement reconnue de Jérusalem, réside dans les hautes écoles où se cultive la Doctrine et se déplace avec elles, à mesure que la persécution les chasse d'une contrée: elle se transporte ainsi de Judée en Babylonie, de Babylonie dans le nord de l'Afrique, en Espagne et en France, de France en Allemagne, en Pologne; elle assure au judaïsme tous les avantages d'une papauté sans les maux de la papauté; elle est un foyer de vie et de mouvement pour les groupes les plus éloignés; c'est elle qui prononce la décision régulatrice, lorsqu'il y a dissidence entre les académies secondaires, entre les rabbins.

L'académie juive (*Yechiba* ou *Vaad*) est la réunion des docteurs (*Rabbanim*) adonnés à l'étude de la loi; c'est elle qui conserve, interprête et développe la tradition. Le diplôme de Rabbi se confère par trois hommes compétents; la qualité de Rabbi implique celle de juge. Un tribunal de trois juges statue en matière civile ou correctionnelle, de vingt-trois juges dans les affaires capitales. L'étude de la loi est d'obligation religieuse; rendre la justice est un acte méritoire (*Miçva*). De clergé point, ni d'ordres monastiques: chaque père est prêtre en sa maison. La dignité de Rabbi est la plus haute, sinon la seule réelle, du judaïsme. Accessible à tous par l'étude (l'enseignement, comme la justice, étant gratuit), elle suscite chez le peuple juif cette activité intellectuelle qui le sauvera de la barbarie du moyen-âge et l'associera de la façon la plus intime à tous les progrès de l'humanité renouvelée.

La conservation du culte et la dispensation de la

justice ainsi garanties, le besoin moral et le besoin social satisfaits, Israël exilé peut d'un cœur et d'une foi fermes entrer dans l'avenir, essuyer haines, mépris, violences, comme les intempéries d'un monde passager, auquel il est assuré de survivre. On l'accuse de ne songer qu'au lucre; il pense, étudie. Longtemps avant que s'élève la première cathédrale de pierre, il édifie en son Talmud cette cathédrale du Livre dont parle un grand poète et qui verra les ruines de toutes les autres. Dans cette basilique de l'esprit, infatigablement continuée par des générations de docteurs, le peuple sans patrie aura tout à la fois sa cité, son temple, son école, et un refuge impénétrable, d'où son âme ressortira toujours vaillante et forte contre l'oppression. Commencée pendant la première période de la dispersion, cette œuvre extraordinaire s'achève presque au moment précis où le Christianisme, parvenu à l'empire, tourne contre ses adversaires la puissance souveraine et met fin à la sécurité dont les Juifs ont joui jusqu'alors sous l'égide de la loi civile.

De bonne heure aux prises avec les hérésies les plus diverses, la propagande chrétienne s'irrite de rencontrer dans les Juifs un obstacle encore plus considérable. L'exemple des Juifs, leurs arguments, sont une intarissable source d'hétérodoxie dans le monde chrétien; leur vie de famille inspire le respect, leur fortune les rend influents. L'imagination se retrace le dialogue entre le païen raisonneur et le missionnaire qui veut sa conversion: « Tu prétends, Chrétien, que le Juif est à jamais maudit, parce que ses ancêtres ont tué le fils de Dieu? Mais en admettant que Dieu ait eu un fils, les Juifs le nient, comment se fait-il que ces grands coupables, ces

damnés, soient bien portants, robustes, heureux dans leurs familles et dans leurs affaires?... Vaincus par nos légions, dis-tu, chassés de leur pays? Oui, sans doute, ils l'ont été, mais d'autres peuples ne l'ont-ils pas été avant et depuis, et pourtant tu ne dis pas qu'ils aient, eux aussi, crucifié de fils de Dieu. » Que répondre à de telles objections, sinon d'empêcher les Juifs de prospérer, de les refouler aux derniers rangs? L'abaissement, l'abjection des Juifs devient ainsi la condition du progrès de l'Eglise et de son prestige; il lui faut de toute nécessité les exclure de la vie publique, les séparer du reste des hommes; alors seulement leur action pourra cesser d'être pernicieuse pour le dogme chrétien.

Mais la tâche n'était point aisée, le droit esprit de la loi romaine qui proclamait égaux tous les citoyens, y répugnait; aussi n'est-ce que par degrés qu'on parvint à l'exécuter. Ce fut l'œuvre des conciles, des empereurs et de la papauté.

Le concile d'Elvire interdit aux chrétiens, sous peine d'excommunication, d'entretenir aucun rapport d'amitié avec les Juifs, de contracter mariage avec eux, de faire bénir par les Juifs les cultures de la terre.

Les conciles de Vannes, d'Agde, d'Epaone leur défendent d'admettre un Israélite à leur table et de recevoir de lui des marques de politesse.

L'empereur Constantin édicte des peines rigoureuses contre les Juifs qui se livreront au prosélytisme.

Théodose, à la sollicitation d'Ambroise, exclut

les Juifs de toutes les charges publiques, prohibe la construction de toute nouvelle synagogue.

Constantin II punit de mort le mariage d'un Juif avec une chrétienne.

Le troisième concile de Tolède prescrit de baptiser les enfants nés de mariages entre Juifs et chrétiens, défend aux Juifs de posséder des esclaves.

Virgile, évêque d'Arles, Théodore, évêque de Marseille, font exécuter avec rigueur les lois conciliaires. Avite, évêque de Clermont, chasse de son diocèse les Juifs qui refusent de se convertir.

Justinien déclare les Juifs inhabiles à tout emploi civil, défend de recevoir leur témoignage en justice, les prive du droit de tester et de faire des donations, leur défend la lecture du Talmud et celle de la Bible en hébreu.

Le code visigoth, où se trouve déjà toute la rigueur de l'inquisition future et qui est dicté par le clergé, interdit aux Juifs de célébrer leurs mariages, leur sabbat, leur pâque, de pratiquer la circoncision, sous peine d'être lapidés ou brûlés vifs, leur enjoint de manger des mets apprêtés avec de la chair de porc, déclare nuls les mariages entre Juifs et chrétiens, commande de baptiser et d'élever dans des cloîtres les enfants nés de ces mariages. Il commet le clergé à l'exécution de ces lois outrageantes, défend aux chrétiens de prendre un Juif sous leur protection.

Le dix-septième concile de Tolède ordonne de dépouiller les Juifs de leurs biens, de les réduire en esclavage, de leur enlever leurs enfants pour les instruire dans la religion chrétienne, de les distribuer eux-mêmes aux chrétiens, qui auront le droit de disposer de leurs personnes. Il commande

que chaque prince, à son avènement, jure de faire observer ces prescriptions.

Sous l'influence des conciles, la législation franque devient à son tour hostile aux Juifs. Clothaire II renouvelle les exclusions portées contre eux. La loi des Ripuaires défend d'informer contre le meurtrier d'un Juif.

Un édit de Dagobert II bannit tous les non-catholiques.

Un concile d'Orléans défend aux Juifs de se montrer pendant les quatre jours qui précèdent le dimanche de Pâques.

L'évêque de Béziers, chaque année au dimanche des Rameaux, invite le peuple à s'armer de pierres contre les Juifs et bénit la multitude qui court assaillir les maisons israélites.

L'évêque de Sens, au IX[e] siècle, chasse les Juifs de son diocèse; celui de Toulouse les fait, trois fois l'an, souffleter en place publique, sous prétexte de trahison.

Les capitulaires de Charlemagne dénient aux Juifs le droit de demander justice de leurs offenses, leur défendent de prendre à titre de location ou d'emphytéose les biens des chrétiens et de leur céder les leurs au même titre, les assujettit à faire bénir leurs mariages par l'Eglise.

Louis, fils de Charlemagne, se montre humain envers les Juifs: Agobard, archevêque de Lyon, s'indigne de la clémence de l'empereur et de la protection qu'il leur accorde.

A l'instigation du pape Etienne IV, Charles-le-Simple dépouille les Juifs de toutes les terres qu'ils possèdent dans le comté de Narbonne, pour les donner aux églises de Saint-Just et de Saint-Quentin.

Le concile de Coyanza en Espagne défend aux chrétiens de vivre sous le même toît que des Juifs, inflige au contrevenant sept jours de pénitence et, en cas d'insoumission, une année d'excommunication ou cent coups de bâton, selon que c'est un homme de qualité ou un manant.

Plusieurs évêques, au XI[e] siècle, persécutent les Juifs; celui de Limoges ordonne que les habitants juifs se convertiront ou seront chassés de la ville: quatre seulement de ces pauvres gens cèdent; le reste s'enfuit ou se donne la mort.

Ces inhibitions multipliées, dont l'incessant retour atteste peu d'aversion native des races chrétienne pour les Israélites, étaient nécessairement aussi limitées dans leur action que dans leur durée à un âge de l'histoire où les relations sociales ne franchissaient guère les bornes de la seigneurie. Isolées entre elles, intermittentes, elles n'avaient point cette continuité d'impulsion que donne la main d'une autorité souveraine: obéies en telles régions, elles ne l'étaient point en d'autres; ce qu'elles prohibaient ici, restait là permis ou toléré. En un mot, il leur manquait l'unité. Il cessa d'en être ainsi, pour le malheur des Juifs, après le grand événement du moyen-âge, l'alliance de la papauté avec la maison d'Héristall. L'avénement du siége pontifical à une domination temporelle, en assurant la primauté de l'évêque de Rome, assura du même coup l'universalité de la loi canonique dans la chrétienté. Les canons embrassaient la législation conciliaire contre les Juifs, l'empereur, en recevant la couronne des mains du pontife, prêta serment de les faire exécuter. Toutes les dispositions édictées depuis le quatrième siècle pour

chasser les Juifs de la société furent dès lors appliquées avec énergie, la loi canonique devint l'unique règle de la condition des Juifs et le monde fut partagé en Juifs et en chrétiens. D'un côté l'Eglise, altière, dominatrice; de l'autre, humiliée, la Synagogue.

Pour achever l'isolement des Israélites et fortifier la prévention naissante contre eux, le zèle des prédicateurs ne se borna point à les maudire comme bourreaux du Sauveur, ennemis jurés du Christianisme; il recourut à des mobiles moins élevés et d'autant plus propres à saisir le sentiment populaire. C'est un point essentiel à noter, que pas une des calomnies qui servirent de prétexte aux persécutions ne sortait du sol national; toutes invariablement dérivaient de la tradition canonique mise en œuvre contre les adhérents de la Synagogue et c'est à elle que se rattachent toutes ces histoires, dont le moyen-âge est rempli, d'hosties outragées et d'où le sang jaillit; d'enfants crucifiés pour la célébration de la pâque juive. Car s'il est de foi pour le croyant que le prêtre fait Dieu en appelant Dieu dans l'hostie, ne l'est-il pas également que le Juif, qui a tué Dieu, s'efforce de le tuer encore, trame avec persévérance de renouveler sur le Sauveur, présent dans l'hostie, sur le fidèle, sur le pauvre enfant chrétien, le supplice du fils de Dieu? Journellement les dieux locaux, les saints, manifestent par des miracles leur déplaisir de l'opiniâtreté des Juifs; d'autres prodiges révèlent que, non contents de railler la foi chrétienne, dans leurs discours, les pervers l'offensent encore par leurs actes: c'est ainsi qu'à Rome un orage éclate, parce que les Juifs crucifient

dans leur synagogue une image du Christ. Les églises et les couvents sortent de terre, pèlerinages institués pour la commémoration de ces faits. Des récits terrifiants, propagés par toutes les chroniques, répétés dans les veillées, au coin de l'âtre, versent dans les cœurs pleins d'une foi primitive l'horreur de ces hommes d'une autre race, alliés avec le Tentateur pour la perdition des âmes chrétiennes et que celui-ci récompense de leur malice en leur enseignant les sciences noires, sorcellerie, nécromancie, connaissance des herbes magiques, philtres pour abuser les sens, car Juif, médecin, sorcier, aux yeux de l'homme du moyen-âge, c'est tout un : c'est au sorcier, non au médecin, que s'adresse le malade chrétien. Le pèlerin que la nuit retient dans la demeure chrétienne, raconte d'une voix concentrée, au milieu d'un auditoire frémissant, comment le Juif damné dérobe, garrotte et martyrise le tendre garçonnet dont il recueille le sang pour en imprégner ses azymes, pendant que les père et mère, se lamentant et en pleurs, vont de tous côtés cherchant leur pauvre petit. Et la pitié, devenant fureur, allume au cœur de tous une haine brûlante contre ces mécréants, et qui, dans ces âmes obscures, se confond et se fortifie avec la piété. Avec la piété seulement? Non, avec le patriotisme aussi, du moins avec cet amour du lieu natal qui est le premier fond du patriotisme: on accuse les Juifs de trahison au profit des Sarrasins d'Espagne, des Normands, des Mongols, des Mahumétiches de la Terre-Sainte, en un mot de tous les adversaires, où qu'ils soient, de la chrétienté; ce sont eux qui ont livré Tolède, Toulouse, Barcelone, et toutes les autres villes, aux sectateurs de Mahomet; les princes qui se confient à leurs

soins, les Juifs médecins leur donnent la mort; les Juifs suscitent les épidémies en empoisonnant les fontaines et les rivières. Tout ce qui peut contribuer à nourrir l'animadversion contre eux est mis en œuvre, tantôt par l'impétueuse colère d'une foi aveugle, tantôt par le calcul d'une froide méditation; ici par la convoitise brutale du bien d'autrui, là par le grief intéressé du débiteur contre le créancier. La christianisation intérieure des peuples germaniques a pour véhicule principal la haine du Juif[1]. Il ne suffit pas que le Juif trouve l'enfer après la mort, il faut qu'il l'ait déjà de son vivant, et qu'exemple du sort des maudits, il témoigne par sa misérable destinée que ni dans ce monde ni dans l'autre il n'est de salut hors de l'Eglise. Bientôt plus n'est besoin d'aviver le feu; l'incendie gagne, se propage; d'une extrémité à l'autre toute la chrétienté flamboie d'une même haine pour les fils de la Synagogue, meurtriers encore impunis du Rédempteur. Vienne maintenant quelque forte commotion, vienne la croisade, et les Juifs seront foudroyés. Le fanatisme populaire se répandra comme une lave, dévorant tout sur son passage; princes, évêques ni papes ne le pourront contenir. Pour que la haine du Juif désormais s'éteigne, il faudra que le moyen-âge lui-même périsse, que la Justice, et non plus la Grâce, règle les rapports des hommes. Ce sera l'œuvre de la Révolution.

[1] S. Cassel, *Juden* (*Geschichte*), dans l'Encyclopédie Ersch et Gruber, t. 27.

II

Les Juifs, au moment où la chrétienté s'ébranle aux appels de Pierre-l'Ermite, sont arrivés à un degré de civilisation qui contraste avec l'universelle ignorance du temps et les grandit singulièrement au milieu des masses naines d'esprit qui les entourent. Partout règne une nuit noire, seuls ils respirent dans la clarté. Leur âme, depuis des siècles, se nourrit d'une doctrine vivifiée par une piété ardente et que l'étude incessamment développe. Après les docteurs les plus profonds, les plus savants, les plus humains, les Hillel, les Chammaï, les Iosé, les Yehouda, les Elazar ben Chamoua, surnommé le meilleur des sages, après les chefs les plus énergiques et les martyrs les plus glorieux, les Yohanan ben Zaccaï, les Yehouda ha-Nassi, ils ont eu et ont encore de remarquables philosophes dans les Simon ben Lakich, les Saadia, les Samuel ben Hofni; des linguistes de valeur dans les Yehouda ben Coréich, les Menahem ben Sarouc, les Ibn Ganah; des talmudistes incomparables dans les Alfassi, les Samuel et les Joseph ha-Lévi, les Guerchom de Mayence, les Rachi de Troyes; des poètes aussi sublimes que puissants penseurs dans les Ibn Gabirol, les Yehouda ben Samuel ha-Lévi; des voyageurs et des géographes dans les Petakhia, les Eldad (tout à l'heure ils auront Benjamin de Tudèle); leurs astronomes fixent le calcul du calendrier, leurs médecins fondent les écoles de Montpellier et de Salerne; leurs érudits transportent aux Arabes, qui le transmettront aux chrétiens, le riche héritage de la littérature

grecque, traduisent pour eux Ptolémée, Aristote, l'Ancien Testament, la Michna. Pendant qu'ailleurs une foi dénuée de critique s'enchaîne au pied de la lettre et accepte pour vérité la plus grossière thaumaturgie, l'exégèse juive depuis longtemps soumet au jugement de la raison la Bible et le Talmud et supprime force miracles. A l'encontre de l'Eglise, la Synagogue proclame que le salut est possible aussi hors de la Synagogue, que les justes de toutes les nations ont part à la vie future: un livre juif, au Xe siècle, commande sous peine de damnation la bienveillance et l'équité envers les dissidents. Alors que l'ignorance chez le clergé chrétien est telle que la plupart des curés ne savent pas même lire, que de savoir lire est si rare qu'un condamné obtient sa grâce en prouvant qu'il n'est pas illettré — c'est le privilège de clergie; — les Juifs ont des prédicateurs éloquents, dont le peuple chrétien publie qu'ils prêchent mieux que les curés. Dans toutes les communautés circule un intense courant de vie spirituelle, qu'alimentent les écoles d'Italie, d'Espagne et du midi de la France; au fond de tous cœurs règnent une foi forte, un enthousiasme contenu et silencieux. Entre le clerc ignare et débauché, le baron sauvage et le serf inculte, le Juif seul est homme par l'esprit, seul meut sa pensée dans un horizon vaste, seul encore puise dans une antiquité glorieuse le sentiment de grands devoirs moraux et d'une haute mission dans l'humanité. Il croit, sait, compare, et chaque coup-d'œil autour de lui rend sa croyance plus ferme, son dévouement pour elle plus profond.

C'est dans cette situation morale et intellectuelle que le peuple israélite reçoit le choc de la croisade.

Les premières troupes de croisés, conduites par Pierre-l'Ermite, Gautier-sans-avoir et le moine allemand Gottesschalk, passent sans faire de mal particulier aux Israélites; elles pillent également Juifs et Chrétiens. Mais les hordes suivantes, formées de l'écume des populations occidentales, marquent leurs étapes par les plus atroces barbaries. Cette multitude impétueuse, qui de France et de Flandre se répand dans les campagnes rhénanes, se pousse derrière une oie et une chèvre, qu'elle croit inspirées de Dieu pour lui montrer le chemin de Jérusalem. D'avance munie d'absolutions, elle se livre sans frein à tous les excès, prend, vole, sans scrupule de conscience. Sa sauvage ferveur s'enflamme à la pensée, que lui a jetée un moine, de commencer par les Juifs l'œuvre sainte de la croisade. La race infortunée de Jacob s'apprête à essuyer l'ouragan: hommes, femmes, enfants se réunissent dans les synagogues et se mettent en prières. La communauté de Spire est la première assaillie: dix de ses membres paient de leur vie leur attachement à la foi paternelle; c'est une femme qui leur a donné l'exemple du courage en s'égorgeant elle-même, pour ne pas changer, dit-elle, ce qui fait son honneur contre chose de peu. Les Israélites de Worms, de Mayence, de Trèves, ceux de Cologne, réfugiés dans les villages d'alentour, ceux de Meurs, de Kempen, préfèrent aussi la mort à l'abjuration; partout ils s'immolent les uns les autres, en prononçant d'une voix forte le symbole de la foi juive, *Chemâ Israël!* Des mères égorgent de leurs propres mains leurs enfants, des fiancés leurs fiancées; un vieillard prend son fils unique, le sacrifie en prononçant une bénédiction, et celui-ci, en rendant l'âme, répond: Amen! Les vagues furieuses et mugissantes

du fanatisme se brisent contre le roc de la fermeté juive. La violence de la tourmente peut en détacher çà et là des fragments, quelques victimes affolées peuvent subir un instant le baptême, mais la première minute de calme a raison de fugitives défaillances.

La relation de ces massacres a été tracée par un témoin oculaire, Eliézer ben Nathan Ha-Lévy, de Cologne. Elle était terminée à peine que de nouvelles persécutions fondaient sur les malheureux descendants d'Abraham, non plus dans une partie seulement de l'Europe, mais simultanément en France, en Allemagne, en Afrique et en Espagne, comme si Chrétiens et Mahométans se fussent concertés pour l'entier anéantissement d'Israël. Pour la seconde fois la prédication d'une croisade déchaîne les passions de la multitude; Pierre de Cluny, en France, le moine Rodolphe en Allemagne vont prêchant contre les Juifs, et de nouvelles victimes s'ajoutent à la liste déjà si longue des martyrs. Et pendant que l'armée chrétienne signale son passage en répandant le sang des Israélites d'Allemagne et de Bohême, l'invasion almohade contraint ceux de l'Afrique septentrionale et d'une partie de l'Espagne à choisir entre l'Islam et la mort. Israël se voit ainsi persécuté au même moment dans la plus grande partie du monde alors connu : dans les pays chrétiens, parce qu'il ne veut pas croire au Fils de Dieu; sous la domination musulmane, parce qu'il refuse de reconnaître Mahomet comme prophète.

Les Juifs de France avaient été jusqu'alors presque épargnés; ils ne devaient plus l'être longtemps.

Etablis dans toute l'étendue des Gaules depuis la conquête romaine, ils s'y étaient multipliés et prospéraient. Commerçants, leurs magasins étaient remplis de marchandises et leurs coffres d'argent monnayé; cultivateurs et vignerons, leurs granges et leurs celliers regorgeaient. Au sein de leurs communautés autonomes, à Paris, à Troyes, à Sens, à Chinon, à Orléans, florissaient des académies rivales de celles d'Espagne et du midi de la France et dont les travaux servirent plus tard de modèle à l'exégèse chrétienne, inaugurée par Nicolas de Lyre. Ecoles et communautés, fortune et science, tout cela fut frappé du même coup. Le roi de France Philippe-Auguste, qui n'était roi, dans le fait, que de l'Ile-de-France, se voyait pauvre au milieu de grands vassaux riches et puissants. Pour faire de sa suzeraineté nominale une souveraineté réelle, il lui fallait de l'argent: il résolut de prendre celui des Juifs. Un samedi, sur toute l'étendue de ses domaines, il fit arrêter les Israélites assemblés ce jour-là dans les synagogues et ne les relâcha que moyennant une rançon de quinze mille marcs d'argent; peu après il annula leurs créances, en s'en faisant payer le cinquième par les débiteurs, enfin leur signifia d'avoir à vider le pays avant la Saint-Jean 1181, avec défense d'aliéner autre chose de leurs biens que les objets mobiliers. Leurs maisons, jardins, champs et vignes, il s'en emparait, et leurs synagogues devaient être converties en églises. Les malheureux Juifs de France s'arrachèrent donc au sol bien-aimé sur lequel avaient vécu leurs pères bien avant qu'il portât des chrétiens, et, le deuil dans l'âme, prirent le chemin de l'exil. Le même monarque qui les avait dépouillés et proscrits leur permit de revenir, mais c'en était fait de leur

repos. Destitués du droit de propriété et de la possession d'eux-mêmes, ils ne furent plus pour leurs maîtres qu'une éponge qu'on exprime quand elle est suffisamment gonflée. Considérés et traités comme serfs, serfs produisant rentes, ils devinrent un objet de trafic, vendus, achetés, revendus, plus ou moins chèrement, selon qu'ils rapportaient plus ou moins au comte ou au baron. L'obligation où ils furent d'assouvir sans relâche l'avidité de leurs maîtres détourna leur intelligence de la culture morale, et ils perdirent l'hégémonie spirituelle de leur peuple. Rappelés, chassés encore, une troisième fois rappelés, spoliés toujours, ils ne furent plus que comme un membre mort au tronc du judaïsme, jusqu'au moment où, bannis sans retour, ils se dispersèrent aux quatre vents.

Semblable fut la destinée des Israélites de la Grande-Bretagne. Les catastrophes que les deux premières croisades avaient déchaînées sur les communautés juives d'Allemagne et de France, la troisième les attira sur celles d'Angleterre : le couronnement du roi Richard en fut le prélude. Parmi les députations venues pour faire hommage au souverain, s'en trouvait une composée des hommes les plus considérés de la Synagogue britannique ; l'archevêque de Kenterbury s'offensa de sa présence, obtint du roi qu'on la fît sortir du palais, et la domesticité qui la reconduisit la maltraita : ce que voyant, la foule se mit à la poursuivre aussi, à coups de poing, à coups de pierres, à coups de bâton. Bientôt, le désordre gagnant, la populace et les croisés, dans toutes les parties de Londres, firent irruption dans les maisons juives et les synagogues, et y mirent le feu. Nombre d'in-

fortunés périrent alors dans les flammes ou sous les coups de leurs agresseurs, d'autres s'ôtèrent eux-mêmes la vie. Les massacres se propagèrent dans toute la contrée; Lynn, Norwich, Stanford, York, Saint-Edmond virent se renouveler les scènes de Londres. Le drame sanglant dont celles-ci avaient été le prologue se continua pendant tout un siècle et ne se termina que par l'entière expulsion des Juifs d'Angleterre.

Les Juifs d'Allemagne, du nord de la France et d'Angleterre avaient donc successivement éprouvé les effets de la haine séculairement prêchée contre leur race; ceux du midi de la France et de l'Espagne en essuyèrent à leur tour la meurtrière action. Une foule de pauvres et de bergers, de pastoureaux, comme on les appelait, s'attroupèrent, disant qu'ils voulaient aller outre-mer conquérir la Terre-Sainte, et descendirent vers le Midi, égorgeant partout les Juifs, que les gens du roi tâchaient en vain de défendre. Cent dix communautés furent massacrées, nombre d'autres se donnèrent elles-mêmes la mort; cinq cents infortunés, réfugiés au château de Verdun sur la Garonne, se firent immoler par le plus robuste d'entre eux, pour ne pas tomber vivants aux mains de ces barbares. A peine les pastoureaux dissipés, une autre calamité éclate. Les lépreux, en Guienne, se prétendant mal nourris, ont proféré des menaces de vengeance: soudain le bruit court qu'ils ont empoisonné les sources et les rivières, et que ce sont les Juifs qui leur ont fourni le poison. Les Juifs? et pourquoi? Pour aider aux Maures de Grenade à venger leurs défaites. Aussitôt la foule se précipite sur les Israélites, on les torture, on les brûle. A Chinon, cent

soixante hommes et femmes sont jetés pêle-mêle dans une vaste fosse remplie de feu. Ici encore l'héroïsme juif ne se dément pas: beaucoup d'eux et d'elles, chantant, et comme à des noces, sautent dans la fournaise; mainte veuve y fait jeter son enfant avant elle, de peur qu'on ne l'enlève pour le baptiser. A Paris on ne brûle que les *coupables*. Les autres sont bannis à toujours; quelques-uns, plus riches, réservés jusqu'à ce qu'on connaisse leurs créances, pour les affecter au fisc royal avec le reste de leurs biens[1].

Quelques années s'écoulent. Deux gentilshommes, surnommés Armleder (de lanières de cuir qu'ils portent aux bras), se mettent à la tête de bandes furieuses de paysans, qui se qualifient de frappeurs de Juifs (*Judenschläger*) — il y avait eu déjà les rôtisseurs de Juifs (*Judenbräter*) — et parcourent l'Allemagne en tuant, au nom de Dieu, tous les Juifs qu'ils rencontrent. « A Ensisheim et à Rouffach, ils en égorgent 1500. Beaucoup de ces malheureux ayant cherché un refuge à Colmar, les Armleder viennent sommer la ville de les leur rendre, et, sur son refus, mettent le siège devant la place et dévastent son territoire.

La frénésie populaire contre les Juifs atteint son paroxysme en 1348. Les massacres ont eu lieu jusque-là dans une contrée, puis dans l'autre; dans cette terrible année, le carnage est universel. Une effroyable mortalité, la peste noire, avait éclaté en Europe et se propageait de pays en pays, entassant les morts par toute la chrétienté. Quatorze

[1] Michelet, *Histoire de France*, t. III, p. 213.

mille victimes à Bâle, seize mille à Strasbourg, seize mille à Erfurt; les seuls franciscains d'Allemagne perdent cent quatre-vingt mille des leurs. En Provence, en Languedoc, elle emporte les deux tiers des habitants; en plusieurs endroits, il ne reste qu'un dixième de la population. « Comme il n'y avait alors ni famine, ni manque de vivres, mais au contraire grande abondance, on dit que cette peste venait d'une infection de l'air et des eaux, on accusa de nouveau les Juifs, le monde se souleva cruellement contre eux, surtout en Allemagne. On tua, on massacra, on brûla des milliers de Juifs, sans distinction...[1] » A Strasbourg, on en brûla vifs deux mille à la fois sur un immense bûcher, et les belles filles israélites, arrachées aux flammes par les jeunes bourgeois, se rejetèrent dans le feu[2]. A Berne, le Magistrat lui-même donna le signal du très-chrétien massacre. Mayence brûla douze mille Juifs, Erfurt six mille, Lübeck neuf mille. Nombre d'autres villes, Soleure, Zofingue, Stuttgart, Augsbourg, Landsberg, Burren, Memmingen, Lindau, Bâle, suivirent cet exemple; le massacre se répandit comme une flamme, en France, en Espagne, en Savoie, en Suisse. Les communautés furent l'une après l'autre anéanties; celles d'Essling, de Spire, de Krems, se brûlèrent elles-mêmes, celle de Vienne s'immola dans la synagogue. Le carnage fut tel dans toute l'Europe, que dans beaucoup de régions où les Juifs avaient été nombreux, il n'y en eut plus un seul; la moitié de la population israélite périt de mort violente. C'est de cette époque funèbre que datent, dans les banlieues allemandes et alsaciennes,

[1] Continuateur de Guillaume de Nangis.
[2] Ewerbeck, *L'Allemagne et les Allemands*, p. 235.

ces noms de Trou-aux-Juifs et de Colline-aux-Juifs (*Judenloch*, *Judenbühl*), qui désignent encore aujourd'hui les emplacements où eut lieu le supplice des enfants d'Israël. Et comme si le délire local n'eût point suffi pour l'extermination des Juifs, la démence religieuse vint y joindre ses fureurs. L'opinion se répandit que la peste venait des péchés des prêtres, et le peuple, du fond de la Hollande jusqu'aux Alpes, s'ébranla. « Des populations entières partirent, allèrent sans savoir où, comme poussées par le vent de la colère divine. Elles portaient des croix rouges; demi-nues sur les places, elles se fouettaient avec des fouets armés de pointes de fer; elles maudissaient les prêtres pour leur effrayante corruption, en avaient égorgé déjà plusieurs et l'on craignait un carnage universel du clergé, lorsque le coup fut détourné sur les Juifs. Il fallait du sang, on donna le leur[1]. » Les tueries recommencèrent.

Les effroyables calamités qui se succédaient pour les Isralites depuis les massacres de la première croisade, avaient anéanti leur influence morale sur le monde chrétien. Cela ne suffit point à la politique implacable qui les poursuivait. Non contente de les avoir frappés dans tous les modes de la vie sociale, elle voulut les atteindre encore dans leur vie spirituelle, comprimer l'essor de leur intelligence pour rendre leur ruine irréparable. A travers tant de persécutions, la pensée juive avait jusqu'alors conservé un asile où elle pouvait oublier un instant les accablements de la vie extérieure et retremper ses forces épuisées. Ce refuge, c'était l'étude du Talmud. Haï, conspué, maltraité, l'Israélite, en

[1] Michelet, *loc. cit.*, t. III, p. 283.

présence du livre vénéré, se retrouvait homme libre; sitôt le seuil de l'école franchi (école et synagogue sont un), le serf au dos ployé se relevait et le penseur apparaissait. Apprendre était pour lui de toutes les affaires la plus importante; approfondir la Doctrine n'était pas que le devoir, mais l'honneur même, presque la raison d'être de l'Israélite. Le Talmud au sein de l'école, c'était l'arche sainte au fond du temple. Avec lui le Juif se sentait invincible, et réellement il l'était. Un apostat, Nicolas Donin, de la Rochelle, dénonça le Talmud au pape Grégoire IX comme rempli d'outrages envers la religion chrétienne. Aussitôt celui-ci d'écrire aux prélats de France, d'Angleterre, de Castille, d'Aragon, de Léon, de Navarre et de Portugal: ordre de ramasser tous les exemplaires du Talmud et de les livrer aux dominicains et aux minorites; ordre aux rois de prêter au clergé l'appui du bras séculier. Bientôt vingt-quatre voiturées de talmuds, amenées de tous les points de la France, sont livrées aux flammes sur une place publique de Paris.

Mais un livre brûlé se remplace, un auteur tient lieu d'un autre auteur: une nouvelle bulle est rendue, qui punit de la confiscation des biens la seule lecture d'écrits talmudiques.

Une dernière position demeurait aux Juifs dans la société chrétienne: eux seuls pratiquaient la médecine; (tout prince, tout grand, tout pape même avait son médecin juif;) les Tybbon, depuis trois générations, professaient à Montpellier; Isaac Chemtob, à Marseille, initiait les chrétiens aux productions de l'école arabe. Un décret du concile de Béziers exclut les Juifs du droit d'exercer la méde-

cine. Le concile de Bâle alla plus loin encore: il défendit de les d'admettre à aucun grade universitaire.

Les Juifs ainsi forclos de la science et de la société, on s'efforce de les mettre encore hors de l'humanité: on leur interdit même de faire le bien en soulageant leurs semblables non israélites; le médecin juif qui administre un remède à un malade chrétien sera passible de la perte de tous ses biens. Il n'est pas seulement défendu au chrétien de manger et boire avec un Juif, d'observer envers lui les égards de la politesse, de lui rendre les plus légers services; il l'est encore de lui porter secours en danger de mort; il est interdit à la sage-femme chrétienne de prêter son ministère à l'accouchée juive, même mourante; à la nourrice chrétienne de donner le sein au nouveau-né juif. Le règlement des sages-femmes, à Ratisbonne, sanctionne de peines corporelles cette défense inhumaine.

Pour assurer l'exécution de toutes ces mesures, pour que le Juif soit toujours reconnu, Innocent III et, après lui, plusieurs conciles et plusieurs papes imposent aux Juifs de porter sur leurs vêtements une rouelle de drap jaune ou rouge, de se coiffer de chapeaux jaunes, pointus. Leurs femmes mêmes sont assujetties à la marque. Une ordonnance morave veut que jusqu'au gibet, le pendu juif ait sur la tête le chapeau juif, pour le distinguer du pendu chrétien. Le signe attire sur l'infortuné qu'il trahit les injures, les coups, les outrages; son effet moral est plus funeste encore, car c'est de ce moment que, tombant dans sa propre estime, l'Israélite perd peu à peu le goût du beau, le courage, la joie; le chant expire

sur ses lèvres (comment chanter avec le signe de honte sur la poitrine!) dans son cœur, s'éteint la poésie; sa langue, privée du commerce de la classe instruite, s'immobilise et se corrompt. A la piété réfléchie succède la dévotion machinale. Le but de toute vie, c'est désormais d'amasser de l'or, beaucoup d'or, pour satisfaire aux taxes multipliées qu'invente le fisc impérial, royal, princier, noble, bourgeois, racheter à tout instant les jours menacés de l'épouse, de l'enfant, des parents infirmes, et obtenir la grâce chèrement payée d'un fugitif répit. Plus les spoliateurs tirent profit de l'oppression, plus ils deviennent insatiables, de sorte qu'obligé de payer aux princes, aux barons, aux villes, le Juif d'autant plus durement pèse sur le débiteur et, par un aveugle retour, est d'autant plus haï, d'autant plus furieusement égorgé. Son existence n'est plus qu'une suite d'ouragans entrecoupée de courtes accalmies; chaque tourmente nouvelle le rejette plus loin de la vie commune, l'enfonce davantage dans la cruelle nécessité de l'usure. De massacre en massacre et de chute en chute, il arrive ainsi au bout de ce XVe siècle, dont la fin, pleine de promesses pour le monde chrétien, se marque pour lui par l'expulsion d'Espagne et de Portugal, la plus grande catastrophe qui ait frappé le peuple israélite depuis la ruine de Jérusalem.

Sauvés de l'oppression visigothe par l'invasion arabe, les Juifs espagnols s'étaient élevés à un très-haut degré de culture intellectuelle et morale, auquel répondait une situation matérielle des plus prospères. Leurs savants occupaient les cimes de la science, leurs hommes d'Etat gouvernaient les

royaumes, administraient les finances publiques. Mais à mesure que l'Islam, affaibli, reculait ses frontières devant le Catholicisme victorieux, s'évanouissait la tolérance créée à leur profit par la lutte séculaire du Croissant et de la Croix sur le sol hispanique. Le XIII[e] siècle, qui assure le triomphe prochain et définitif du christianisme, prépare leur martyre. Les lois visigothes, restaurées par Alphonse X, ce même roi de Castille qui fait rédiger par l'Israélite Don Zag ibn Saïd les célèbres tables alphonsines, utilisées par l'astronomie jusqu'aux découvertes modernes, qui emploie des Juifs à composer ou à traduire en castillan des ouvrages astronomiques ou autres, sont graduellement appliquées, sous l'incessant effort d'un clergé impatient de conquérir en Espagne aussi l'empire dont il jouit partout ailleurs. Ces lois défendent aux Juifs de bâtir de nouvelles synagogues, de se mêler aux chrétiens, les astreignent à porter la marque, leur défendent de manger, de se baigner avec les chrétiens, de se montrer en public le vendredi saint. Ce roi qui a un médecin juif, défend aux chrétiens de prendre aucun remède apprêté de la main d'un Juif. Les conciles de Zamora, de Madrid, de Valladolid, rappellent avec insistance les prescriptions du droit canonique contre les Juifs, prohibent toutes relations avec eux, défendent l'admission de Juifs à aucune fonction publique, ni à l'office de médecin. Dès le commencement du XIV[e] siècle, des torrents de sang juif coulent dans les rues d'Estella, de Funes et de Saint-Adrien, en Navarre, aux excitations d'un moine, Fray Pedro Olligoyen; dix mille Juifs périssent en 1329 sous les coups du fer[1]. La jalousie

[1] Amador de los Rios, *Etudes sur les Juifs d'Espagne,* chap. IV.

des villes contre la noblesse et la royauté vient ajouter encore à la funeste efficacité de l'action ecclésiastique. Les Juifs portent volontiers des noms chrétiens; les Cortès de Toro, en 1371, exigent du roi qu'il le leur interdise. Les prédications fanatiques d'Hernandez Martinez, archidiacre d'Ecija, en 1391, déchaînent la fureur populaire contre la communauté israélite de Séville: plus de quatre mille Juifs sur sept mille, hommes et femmes, enfants et vieillards, sont assassinés, le reste subit le baptême. Un an après, les juiveries de Burgos, de Valence, de Cordoue et de Tolède sont à leur tour attaquées. La multitude pille, saccage les maisons et les boutiques et met à mort tous ceux qui opposent la moindre résistance. Presque au même moment où les malheureux Juifs de Castille sont ainsi persécutés, les villes de la couronne d'Aragon assistent aux mêmes scènes. Barcelone baigne dans le sang des Juifs; la boucherie dure trois jours et se propage rapidement par tout le royaume: Tudela, Pampelune, Cortes, Bugnel, Ablitas, Pontellas, Huete, Logrogno, Carrion, Ecija, Ocagna, Lerida, Gerone, Majorque, etc., égorgent leurs habitants israélites. Chaque ville fut ce jour-là une Troie, dit un auteur peu suspect de partialité [1]. A Ascalona, pas un Juif ne reste en vie. Les juiveries de presque toute l'Espagne sont détruites. Le 2 janvier 1412, une ordonnance de la reine Catherine, approuvée par les conciles de Tortose et de Zamora, restreint encore davantage le cercle où le peuple juif se voit déjà enserré: elle dispose que tous les Juifs vivront séparés des chrétiens,

1. Amador de los Rios, *ibid.*
2. Lozano, *Reyes nuevos de Toledo.*

dans un lieu séparé de la ville; elle leur défend de vendre aux chrétiens ni viandes, ni comestibles d'aucune sorte, de tenir des boutiques ou des tentes; elle leur ferme toute fonction publique, leur interdit le port des armes, les oblige à se couvrir de grands manteaux d'étoffe grossière, descendant jusqu'aux pieds, leur défend de prendre le titre de Don, de changer de demeure, de se couper la barbe et les cheveux, de se faire charpentiers, vétérinaires, tailleurs, tondeurs de drap, cordonniers, fabricants de bas, peaussiers, bouchers, d'exercer le commerce du miel, de l'huile, du riz et d'autres marchandises. La chrétienne assez hardie pour entrer, de jour ou de nuit, dans l'enceinte juive, sera punie d'une amende de cent maravédis, de la confiscation de ses vêtements ou de cent coups de fouet, suivis de l'expulsion.

La fureur épidémique des flagellants qui avait sévi dans toutes les contrées de l'Europe occidentale se continuait alors en Espagne, sous l'impulsion d'un moine dominicain, Vincent Ferrier, dont la brûlante parole saisissait la multitude et, à son gré, la lançait ou la ramenait. Lors des émeutes de 1391, les rues de Valence se remplissaient du sang des Juifs, les boutiques étaient en flammes, les maisons dévastées et les infortunés Israélites, pourchassés, traqués, n'avaient d'issue que la mort ou le baptême; Vincent leur était alors apparu, leur présentant la croix, et avait ainsi ajouté quinze mille âmes désespérées au troupeau de l'Eglise romaine. Ces cruelles victoires du prosélytisme se renouvelèrent dans un grand nombre de villes.

1. Los Rios, *ibid.*

Deux cent mille Israélites feignirent de changer de religion pour sauver leur vie et celle de leurs familles.

Bientôt les tristes succès du dominicain lui suscitèrent des émules dans un apostat qui avait troqué son nom juif de Josué Lorki pour celui de Jérome de Sainte-Foi, et dans l'antipape Benoît XIII, excommunié par un concile et que l'Espagne seule reconnaissait encore. Des controverses publiques, instituées par l'inquisiteur Raymond de Penjaforte, s'étaient tenues depuis cent cinquante ans, en différentes occasions, entre des moines et des rabbins, et toujours elles avaient été suivies de persécutions: Josué, que le sarcasme de ses anciens coreligionnaires stigmatisait du surnom de Megadef, formé, à la mode hébraïque, des initiales de son nom (Maestre Geronimo De santa-Fé) et qui signifie blasphémateur, établit des discussions semblables à Tortose, et Benoît s'empressa d'y mander les plus célèbres rabbins d'Aragon. Le premier voulait assouvir sa haine de renégat contre son ancienne croyance; le second spéculait sur la conversion des Juifs pour la restauration de son prestige. Jérome prétendait prouver, Talmud en main, que la venue du Messie avait eu lieu, thèse qui avait déjà été celle du congrès de Barcelone, en 1263, et que le défenseur de la foi juive, Moïse ben Nahman, avait alors repoussée avec autant de force que de dignité. « Un des caractères de l'ère messianique, avait-il répondu au roi Jayme, est que les guerres auront cessé, que le sang ne coulera plus; or c'est le contraire qui se voit, et il t'en coûterait, ô roi, et à tes chevaliers, de renoncer au métier des armes. »

Les champions d'Israël à Tortose n'étaient pas moins instruits que leur illustre devancier, mais leur peuple avait trop souffert depuis pour qu'ils pussent avoir encore son imposante fermeté. Dès le premier jour leur frayeur fut grande, quand on prit leurs noms pour les inscrire au procès-verbal. Benoît les rassura. « C'était l'usage, dit-il. » Le colloque s'ouvrit le lendemain. Plus profond encore que la veille fut le saisissement des rabbins à la vue de l'assemblée. Devant eux, sur un trône élevé, le pape siégeait, dans la splendeur de ses ornements pontificaux; autour de lui, couverts d'or, les cardinaux et les prélats, et, dans le reste de la salle aux tentures éclatantes, un millier de personnes des plus hautes familles d'Aragon. Devant ce déploiement de la puissance chrétienne sûre de vaincre, leur courage s'évanouit. Quoi de plus tragique, en effet, et de plus poignant que la situation de ces hommes, tenaillés jusqu'au plus profond de l'âme par la certitude que d'une parole imprudente échappée de leurs lèvres dépendait non seulement leur propre vie, mais encore celle de leurs familles, de leurs communautés, de tous leurs coreligionnaires, et qui, sous les étreintes de l'angoisse, n'en devaient pas moins conserver tout leur empire sur eux-mêmes, suivre d'un esprit alerte les bonds savamment désordonnés d'une argumentation perfide? Dans leurs oreilles bruissaient la voix du fanatique Frère Vincent et, à travers les clameurs de sa horde flagellante, les supplications de leurs frères, les cris de leurs femmes et de leurs enfants: leurs yeux, quand ils se portaient sur l'assistance, ne voyaient que ricanements, ne rencontraient que regards chargés de haine, et il leur fallait demeurer

froids, fermes, réfléchis, comprimer les trépidations de leur cœur, recevoir l'injure avec modération et de leurs réponses peser chaque mot. Auprès d'une telle torture, le sort des chrétiens dans l'arène peut sembler digne d'envie. Donnons ici le nom de ces héros: ce furent R. Serahia ha-Lévi, Don Vidal Benveniste et R. Matatia ha-Yiçhari, de Saragosse;

Don Samuel ha-Lévi et R. Moché ben Moussa, de Calatayud;

Don Todros Alconstantini, de Huesca;

Don Joseph ben Ardut et Don Méir Alcoya, d'Alcaniz;

Don Astruc ha-Lévi, de Daroca;

R. Joseph Albo, de Monréal;

Don Joseph ha-Lévi et R. Yomtob Carcosa, de Monzon;

Abou Ganda, de Montalban;

Don Joseph Albalag et le savant Bongoa, de Viljazet;

Enfin R. Todros ben Iakhia, de Gérone.

Un d'eux a écrit plus tard la relation de la controverse. « Notre cœur, dit-il, se fondit et devint comme de l'eau; néanmoins, nous prononçâmes la formule de salutation: « Loué soit Celui qui a prêté de sa majesté aux hommes! » Là-dessus, le pape se mit à nous parler en ces termes: « Sachez, Juifs instruits, que je ne suis venu ni ne vous ai mandés pour faire décider laquelle des deux religions est la vraie; je crois fermement que ma doctrine et ma religion sont les véritables, que la vôtre l'a sans doute été, mais qu'elle a été abolie. Vous n'êtes ici que parce que Jérôme s'est fait fort de démontrer par le Talmud même de vos rabbins que le Messie est déja venu; ne parlez donc en ma

présence que sur ce point-là » Et, se tournant vers Jérôme : « Commence, ils répondront. » Là-dessus maître Jérome : « Or donc, discutons, dit le Seigneur, mais, si vous vous y refusez et que vous soyez récalcitrants, le glaive vous dévorera[1] » Don Vidal se mit alors à discourir en latin, et le pape prit grand plaisir à la prudence de son langage; dans le cours de sa harangue, il se plaignit de Jérôme, n'étant pas convenable, dit-il, à qui voulait discuter, de débuter sur un ton aussi haineux : Jérôme n'avait rien prouvé encore, et pourtant s'érigeait déjà en juge. Le pape répondit : « Vous avez raison, mais ne vous étonnez pas de l'inconvenance : il a été des vôtres. »

Le colloque dura dix-huit mois, du 15 février 1413 au 12 novembre 1414, et remplit soixante-huit séances; il échoua complètement. Ruses, caresses, menaces, tout fut impuissant à vaincre la constance des représentants juifs. Des milliers de malheureux, convertis par Vincent Ferrier, furent amenés et durent faire profession de foi devant eux : les seize délégués tinrent bon, et la conversion générale espérée de Benoît n'eut pas lieu[2]. Aussi la conférence fut-elle suivie d'une bulle des plus rigoureuses. Défense était renouvelée aux Juifs non seulement de lire le Talmud, non seulement d'être médecins, chirurgiens, apothicaires, etc., mais encore de se livrer même à l'étude de la médecine, d'apprendre science, art, ni métier dans les écoles chrétiennes; défense itérative aux Juives d'être

[1] Isaïe, I, 18 et 20.
[2] Grætz, *Geschichte der Juden*, VII; Salomon Aben Verga, *Chevet Yehouda*, § 40.

accoucheuses et d'employer des nourrices chrétiennes; injonction à tous, sans exception, de porter la marque. Le but de Benoît XIII était de plonger les Juifs dans la barbarie, en les chassant du domaine de la science, à laquelle ils devaient leur ascendant. Mais sa haine alla plus loin: il leur interdit encore de commercer et de faire aucun contrat avec les chrétiens. En d'autres termes, il les condamnait à mourir de faim. Benoît XIII avait été flétri comme schismatique par le concile œcuménique de Pise; le concile de Bâle et les papes Paul IV et Paul V n'en approuvèrent pas moins ses décrets, et le dernier ordonna de les appliquer avec la plus grande rigueur dans tout le monde chrétien.

La situation des Juifs était si misérable, qu'elle ne semblait pouvoir le devenir davantage; mais ils étaient loin d'avoir vidé la coupe de leurs épreuves. En 1468, pendant la semaine sainte, le bruit se répandit dans la ville de Sépulvéda qu'ils avaient crucifié un enfant chrétien. Aussitôt l'évêque Arias d'Avila fit saisir, à Ségovie, seize Israélites « des plus coupables », c'est-à-dire des plus riches, et les fit mettre à mort, les uns par le feu, les autres par la corde. De leur côté, peu satisfaits de cet acte de rigueur, les habitants de Sépulvéda, se ruèrent sur la population juive et en égorgèrent la plus grande partie. Ceux de ces infortunés qui coururent à d'autres villes trouvèrent dans toutes le même sort. Dans toutes recommencèrent les excès qui, un siècle auparavant, avaient inondé de sang les cités d'Espagne [1].

[1] Los Rios, *loc. cit.*

Jusqu'alors on n'avait abhorré dans le Juif que l'incrédule, déjà on haïssait en lui le descendant de Juda; jusqu'alors on avait prodigué les honneurs et les récompenses à ceux qui abjuraient le judaïsme; à présent on ne leur dressait plus que des embûches[1]. Les convertis ou nouveaux-chrétiens, très-nombreux depuis les massacres de 1391 et les prédications du moine Vincent Ferrier, avaient accru leur influence et leurs fortunes par leurs alliances avec les premières familles de la grandesse. On les appelait *conversos* ou *marranes*, selon qu'ils conservaient leur place à la juiverie ou se répandaient parmi les chrétiens. Catholiques extérieurement, ils étaient restés, au fond du cœur, attachés à la loi de Moïse, continuaient d'en pratiquer secrètement les règles et, selon l'expression irritée d'un contemporain[2], n'avaient aucune estime pour la vie monacale. Les Juifs demeurés fidèles leur étaient indulgents et se bornaient à dire de leurs anciens frères que « la crainte de la mort les avait assaillis. » Abrités sous les dehors du christianisme, les convertis jouissaient donc impunément de cette opulence tellement enviée aux Israélites et qui, de tout temps, avait été l'un des plus actifs mobiles de la persécution. Ce contraste ne pouvait durer: en 1474, la plupart des villes de l'Andalousie, et bientôt après, de la Castille se soulevèrent contre les descendants d'Israël, baptisés ou non. Le sang des nouveaux-chrétiens coula partout à torrents.

La réunion de l'Aragon et de la Castille, qui ouvre l'ère de la grandeur espagnole, est pour les

[1] Los Rios, *loc. cit.*
[2] Bernaldez, *Reyes catolicos.*

Juifs de la péninsule l'avant-courière de la tragédie suprême, l'inquisition et l'expulsion. Le 1[er] novembre 1478, une bulle du pape Sixte IV autorise Ferdinand et Isabelle à établir dans le royaume de Castille des inquisiteurs ecclésiastiques pour juger les hérétiques, apostats et leurs fauteurs, les condamner et confisquer leurs biens. Le 17 septembre 1480, le tribunal est institué en premier lieu à Séville. Beaucoup de nouveaux-chrétiens se hâtent de fuir. Mais le tribunal, à peine formé, déclare que les émigrés seront, par leur seule absence, convaincus d'hérésie, somme les grands de livrer les fugitifs et de séquestrer leurs biens, sous peine d'excommunication, de la confiscation de leurs domaines et de la perte de leurs emplois. La noblesse terrifiée se hâte d'obéir : les prisons se trouvèrent soudain trop étroites. Le 6 janvier, quatre jours après l'installation du tribunal, six marranes, torturés, sont condamnés à mort et brûlés. Ce premier autodafé est célébré par une procession solennelle. Les prêtres en costumes somptueux et couverts d'or, les grands vêtus de noir avec leurs bannières, mènent au bûcher les malheureuses victimes couvertes du *san benito*. Dix-sept autres subissent le même sort quelques jours après. En moins de six mois, deux cent quatre-vingt-dix-huit nouveaux-chrétiens ont subi la peine du feu et soixante-dix-neuf se sont vus condamnés à la prison perpétuelle. Tout cela rien qu'à Séville. Pendant le même laps de temps, plus de deux mille marranes, tous riches, montent sur le bûcher dans les autres parties de l'Espagne, où ont été créés des tribunaux subalternes. Beaucoup sont exécutés en effigie. Dix-sept mille subissent diverses peines canoniques.

Un édit du 2 janvier 1481, l'*édit de grâce*, promettait l'absolution moyennant quelques pénitences à tous les apostats qui se livreraient volontairement. Ces pénitences consistaient notamment à indiquer les noms et la demeure de toutes les personnes tombées, à leur connaissance, dans l'apostasie. Une nouvelle ordonnance de l'inquisiteur général Torquemada donne la liste des cas où la délation est obligatoire et spécifie les actes et les paroles qu'il faut considérer comme preuves de judaïsme. Sont réputés preuves le fait d'avoir des espérances messianiques, de tenir Moïse comme aussi efficace que Jésus pour le salut de l'âme, le fait d'observer le sabbat ou un jour de fête juif, « ce qui sera suffisamment prouvé, si le converti porte ce jour-là une chemise et des vêtements plus propres qu'à l'ordinaire, s'il met du linge blanc sur sa table, s'il s'abstient de faire du feu dans sa maison depuis le soir précédent. » Est encore déclaré apostat le père qui met les mains sur la tête de son enfant, etc.

Un code en vingt-huit articles, également de Torquemada, les Instructions, détermine la procédure à suivre contre les suspects et les pénalités à leur infliger. Il est interdit de communiquer à l'accusé la copie entière des déclarations des témoins; on peut lui laisser ignorer les circonstances qui pourraient lui faire connaître ses accusateurs. Si un hérétique demande l'absolution, on peut la lui accorder, en lui imposant pour pénitence la peine de la prison perpétuelle. Mais si les inquisiteurs *pensent* que sa confession soit simulée, ils doivent la lui refuser et le relaxer à la justice ordinaire pour subir la peine du feu. Le roi partage avec le Saint-Office les dépouilles des victimes.

A côté de l'inquisition un conseil royal, la Suprême, veille aux intérêts du fisc et s'occupe de faire rendre le plus possible aux confiscations. La tombe même n'est pas un asile pour ceux qu'elle renferme : s'il est prouvé par les papiers ou la conduite d'un homme mort qu'il a été hérétique, se serait-il écoulé trente ou quarante ans après sa mort, il doit être jugé et condamné, son cadavre exhumé pour être placé dans un lieu profane, et la totalité de tous ses biens confisquée au détriment des héritiers naturels.

Tout accusé qui refuse de se déclarer coupable, reçoit la question. Les bourreaux, vêtus d'une longue robe de treillis noir, et la tête couverte d'un capuchon de même étoffe, percé aux endroits des yeux, du nez, et de la bouche, le saisissent et le dépouillent nu jusqu'à la chemise. Il y a trois manières d'appliquer la question : la corde, l'eau et le feu.

Dans le premier cas, on lie derrière le dos les mains du patient, par le moyen d'une corde passée dans une poulie attachée à la voûte ; on l'enlève aussi haut que possible, et après l'avoir laissé quelque temps ainsi suspendu, on lâche la corde, afin que le malheureux torturé tombe tout à coup jusqu'à un demi-pied du sol. Cette terrible secousse disloque toutes les jointures, et la corde qui serre les poignets, entre dans les chairs.

La seconde question se donne au moyen de l'eau. Les bourreaux étendent la victime sur un chevalet de bois, de telle sorte que les pieds se trouvent plus haut que la tête. Ils introduisent

alors au fond de sa gorge un linge fin, mouillé, dont une partie lui couvre les narines; puis lui versent de l'eau dans la bouche et dans le nez. L'eau filtre avec lenteur et le patient ne trouvant aucun intervalle pour respirer, il arrive souvent que la question finie, on retire du fond de la gorge le linge tout imbibé du sang de vaisseaux rompus.

Si ce second tourment n'a pas obtenu d'aveu, les inquisiteurs attachent les mains et les jambes du patient de manière à ce qu'il ne puisse changer de position, lui frottent les pieds avec de l'huile, et les lui tiennent devant un feu ardent, jusqu'à ce que la chair soit tellement crevassée, que les nerfs et les os paraissent de toutes parts [1].

Voilà comme ces hommes de Dieu travaillaient à la gloire de leur religion.

La chute de Grenade, le dernier boulevard du Croissant en Espagne, fut le signal de l'expulsion des Juifs. Un décret royal, daté de l'Alhambra, leur enjoignit, le 31 mars 1492, d'avoir à quitter l'Espagne dans les quatre mois, avec défense d'emporter ni or, ni argent, ni numéraire, ni aucunes des nombreuses marchandises dont les lois prohibaient l'exportation. Peine de mort et confiscation étaient édictées non seulement contre les contrevenants, mais encore contre tous chrétiens qui, le terme passé, cacheraient des Juifs dans leurs demeures.

[1] Llorente et Léonard Gallois, *Histoire critique de l'Inquisition d'Espagne.*

Le désespoir des infortunés fut sans bornes. Malgré tant de persécutions et de massacres, ils étaient attachés au sol espagnol par les fibres les plus profondes de leur cœur; leurs traditions, leurs souvenirs de famille, la communauté de langue, leur littérature, tout les unissait à cette terre dont ils partageaient les destinées depuis tant de siècles; et maintenant ils s'en voyaient chassés, chassés à bref délai, avec leurs femmes, leurs enfants, leurs vieux parents infirmes, chassés avant de savoir où porter leurs pas et sans certitude du lendemain que celle de rencontrer partout une haine égale et des maux encore plus cruels. Même en recevant le baptême, ils ne pouvaient espérer le salut: l'inquisition était là, dont l'œil soupçonneux épiait les convertis, et ils n'eussent échappé à l'exil que pour monter sur le bûcher. Ils supplièrent, versèrent des pleurs, offrirent des sommes considérables pour obtenir le retrait de l'ordre fatal; rien ne fléchit les maîtres de l'Espagne. Pour achever de leur ôter l'espoir, un édit de Torquemada suspendit des peines sévères sur quiconque, les quatre mois expirés, leur fournirait même des aliments. On en vit alors donner leur maison contre un âne, leur vigne contre un peu de toile ou de drap; riches et pauvres s'apprêtèrent au départ, firent un dernier pèlerinage sur les tombes de leurs ancêtres. « A Ségovie, rapporte l'historien Colmenares, ils passèrent trois jours et trois nuits dans le cimetière de leurs pères, arrosant leurs cendres de leurs pleurs, attendrissant par leurs gémissements tous ceux qui pouvaient les entendre [1]. »

Ils partirent le 2 août. C'était le 9 Ab, l'anni-

[1] *Los Rios*, p. 180.

versaire néfaste de la destruction des deux temples de Jérusalem et de l'égorgement dernier de la nationalité juive à Béthar. Au nombre de plusieurs centaines de mille, ils s'embarquèrent sur différents ports, se répandirent en Portugal, se dirigèrent vers la France, l'Allemagne, le nord; beaucoup passèrent en Afrique, en Grèce, en Italie, en Asie. Toutes les tortures que le fanatisme, l'avarice, la férocité, et la force aveugle des éléments peuvent déchaîner sur leurs faibles victimes, ils les endurèrent. « Il n'y a rien de comparable à cet événement, des Albigeois aux dragonnades, s'écrie Michelet. Les protestants fuyant la France, furent reçus avec compassion en Angleterre, en Hollande, en Prusse et partout. Mais les Juifs, fuyant l'Espagne en 1492, trouvèrent des malheurs aussi grands que ceux qu'ils fuyaient. Sur les côtes barbaresques, on les vendait, on les éventrait pour chercher l'or dans leurs entrailles. Plusieurs échappèrent dans l'Atlas, où ils furent dévorés par des lions; d'autres ballottés ainsi d'Europe en Afrique, d'Afrique en Europe, trouvèrent dans le Portugal pis que les lions du désert[1]. » Six cents familles d'Espagne avaient obtenu du roi Jean II la permission de demeurer dans le royaume, à condition de payer deux écus d'or pour chacun de leurs membres et d'en sortir au bout de six ans. Les réfugiés furent plus nombreux. Alors, tous ceux qui excédaient le chiffre stipulé, Jean leur prit leurs enfants et les envoya dans des îles désertes qu'on venait de découvrir. Il y eut des scènes affreuses. Une mère de sept enfants se roulait à ses pieds pour qu'on lui laissât au moins le dernier,

[1] *Réforme*, p. 29.

il ne voulut rien entendre, et elle se jeta de désespoir avec le pauvre petit dans les flots.

Manoël, qui succéda au roi Jean, fut d'abord moins féroce envers les Juifs, mais bientôt, épris d'Isabelle de Castille, fille de Ferdinand et d'Isabelle, il les persécuta à son tour pour obtenir la main de cette princesse, leur ordonna de quitter le pays ou de se faire baptiser dans le délai de trois mois, sous peine de l'esclavage, enfin commanda de leur enlever leurs fils et leurs filles âgés de moins de quatorze ans, pour les distribuer dans le pays et les faire instruire dans la religion chrétienne. « Ce qui advint alors ne fut pas seulement affreux pour les Juifs, mais encore glaça les chrétiens de stupeur et d'effroi. C'était pitié de voir arracher les petits enfants du giron de leurs mères, traîner les pères qui les tenaient embrassés et, à grands coups de bâton, les contraindre à lâcher prise; les cris horribles résonnaient de tous les côtés, et l'air était rempli des pleurs et des sanglots des femmes; il y en eut qui, ne pouvant souffrir cette cruauté, jetèrent leurs enfants dans des puits profonds; d'autres, transportés de fureur et de rage, les tuèrent de leurs propres mains[1]. »

Le but de Manoël était de ne pas laisser partir les Juifs; sa politique le lui défendait. Après leur avoir assigné trois ports pour s'embarquer, il déclara ne plus leur en accorder qu'un, celui de Lisbonne. Quiconque voulait émigrer devait donc se rendre dans cette ville et non ailleurs, et il pour-

[1] Damiao de Goes et Osorio, *De rebus Emanuelis*, d'après S. Cassel et I. Bédarride.

voirait à leur logement. Vingt mille malheureux environ s'y réunirent, mais par suite de ce changement, le délai fixé pour leur départ était écoulé et tous étaient dévolus aux galères du roi. Il finit par leur rendre leurs enfants et leur promit, s'ils voulaient devenir chrétiens, de ne faire faire pendant vingt ans aucune recherche sur leur religion, en sorte que beaucoup, brisés par tant d'émotions, cédèrent et feignirent de se convertir. Mais dès 1506, ils virent se renouveler à Lisbonne les atrocités de 1392; la populace, fanatisée par deux moines dominicains, se rua sur eux, en égorgea plusieurs milliers, déshonora leurs femmes et leurs filles et pilla leurs maisons. En 1531 une bulle de Clément VII introduisit l'Inquisition en Portugal; alors ils s'enfuirent, à travers mille maux, en Italie, en Turquie, en Hollande, et le nombre des émigrés fut tel que le nom de Juifs portugais est demeuré à tous les descendants des communautés de la péninsule pyrénéenne[1].

III

La dispersion des Juifs d'Espagne et de Portugal en Europe fut, pour ainsi dire, l'invasion d'une civilisation nouvelle[1]: elle eut des conséquences vengeresses. En 1492, personne dans l'Europe chrétienne, ne sait l'hébreu; moins de trente ans après, la connaissance de cette langue

[1] S. Cassel, Encyclop. Ersch et Gruber, Art. *Juden* (*Geschichte*) p. 233.

[1] Michelet, *Réforme*.

a suscité la querelle fameuse de Reuchlin et des dominicains de Cologne, qui soulève contre l'ordre bourreau tout ce que la chrétienté compte d'esprits éclairés et prépare l'opinion à la Réforme; la Bible a été dix-sept fois traduite en haut-allemand et en bas-allemand[1]; la grande scission annoncée de loin par les Albigeois, les Lollards, les Hussites, s'est accomplie; l'ordre brûleur a vu quatre des siens brûlés à Berne pour crime de faux miracle et d'hérésie. Ce redouté pontife romain, à la porte duquel un empereur a dû jadis faire pénitence, nu-pieds dans la neige et dépouillé de tous les insignes de la royauté, un simple moine l'a défié, et à sa voix l'unité religieuse de l'Occident s'est brisée, la moitié de l'Europe s'est séparée de l'Eglise. Quel spectacle, et quelle consolation, pour les pauvres proscrits, saignants de tant de blessures, et pour ces mélancoliques Juifs d'Allemagne qui, non moins persécutés que leurs frères d'Espagne et de Portugal, ne se souvenaient point comme eux d'un temps où ils eussent été heureux. Aussi: *Voyez, les jours viennent!* il est au fond de tous les cœurs et sur toutes les lèvres, ce cri d'espoir de Joseph Ha-Cohen[2]. Hélas! non, ils ne devaient pas arriver encore, les jours de la délivrance d'Israël; l'heure de la justice n'avait pas encore sonné pour les enfants de Jacob, et de longues années d'épreuves leur restaient à traverser avant que s'élevât la première voix pour leur réhabilitation. Humain d'abord aux Israélites, envers lesquels il ne faut pas, dit-il, appliquer la loi du pape, mais celle de l'amour chrétien, le réformateur saxon,

[1] Ewerbeck, *loc. cit.*
[2] P. 102.

aigri par les dissensions survenues dans son parti et les conséquences pratiques que de plus hardis novateurs veulent tirer de la liberté religieuse, s'en prend aux Juifs de son désarroi, saisit la plume et trace contre eux un libelle dont la véhémence laisse derrière elle celle des plus furieux antagonistes du peuple israélite[1]. « En « cendres, les synagogues et les maisons des Juifs, « et ceux-ci, qu'on les parque dans les écuries ! Que « de leurs biens on forme un trésor pour l'entretien « des convertis ; que les Juifs et les Juives robustes, « on les astreigne aux plus durs labeurs ; qu'on leur « prenne leurs livres de prière, le Talmud, la Bible, « et qu'il leur soit défendu, sous peine de mort, « même de prononcer le nom de Dieu. » Tels sont les conseils donnés à ses adhérents par l'initiateur d'une doctrine qui, plus encore que le catholicisme, s'alimente aux sources profondes de la religion israélite. « Pas de faiblesse, pas de pitié pour les « Juifs! Que les princes, sans forme de procès, « les chassent; que les pasteurs inculquent à leurs « ouailles la haine du Juif. J'aurais pouvoir sur les « Juifs, que je réunirais les plus instruits et les meil- « leurs d'entre eux et les menacerais de leur couper « la langue au fond du gosier, pour leur prouver « que la doctrine chrétienne n'enseigne pas un Dieu « seulement, mais trois Dieux ! »

Les Juifs ont donc en Luther un ennemi plus acharné que les Pfefferkorn, les Hoogstraten, les Eck, et la réforme, loin d'apporter un adoucissement à leur misérable condition, ne semble leur avoir apprêté que des calamités nouvelles. Des

1. *Von den Juden und ihren Lügen*, Wittenberg, 1543.

villes qui leur donnent place depuis des siècles, Ratisbonne, Augsbourg, Nuremberg, les chassent de leur sein; un édit impérial les bannit d'Autriche et de Bohême, en même temps que la réaction catholique, menée par l'emporté pape Caraffa, s'abat sur eux en Italie avec toutes les colères de l'inquisition. La persécution, un moment suspendue, reprend plus violente, et les annales du martyre se continuent; seulement, au lieu d'attaques subites et d'égorgements en masse, ce ne sont plus que des expulsions légales, invariablement accompagnées de la spoliation, et dont le profit s'est calculé d'avance comme la succession prisée et reprisée d'un collatéral haï et bien portant. Pendant près de deux siècles encore, les Juifs traînent leur triste existence à travers les avanies, les violences, les extorsions de toute sorte, en butte ici à l'étroite et pédante intolérance qui s'étaie de textes bibliques, là aux impérieux commandements d'une autorité dédaigneuse de raisons ou aux scrupules dévots que calme l'éloquence des deniers; privés de part et d'autre de tout droit civique, exclus de la pratique des métiers et néanmoins contraints de subvenir aux taxes multipliées qui les frappent au nom de l'empereur, au nom des dix-huit cents Etats de l'empire, au nom des seigneurs, au nom des villes; assujettis au péage comme le bétail, payant pour aller et venir, payant pour vendre et pour acheter, payant pour avoir le droit de prier en commun, payant pour se marier, payant pour l'enfant qui naît, payant même pour le mort qu'ils portent au cimetière. Tout abus, tout déni de justice envers eux paraît permis, nulle iniquité commise à leur détriment ne choque, tellement est devenue instinc-

tive, sous la lente action des âges, la prévention nourrie contre eux. Instinctif aussi devient leur attachement à toutes les traditions, à toutes les coutumes paternelles : le petit garçon juif, que les enfants chrétiens — chose fréquente encore il y a trente ans — saisissent à l'écart et, les poings levés, somment de confesser Jésus-Christ, plutôt que d'obéir se laissera rouer de coups.

Mais, dans le cours du XVIIIe siècle, un grand mouvement s'opère. En Angleterre, en Hollande, en France, en Allemagne, d'illustres penseurs ont scruté les problèmes que se pose l'esprit humain et montré que nos erreurs viennent toutes de préjugés, c'est-à-dire d'opinions conçues avant l'étude de la nature : on ne savait que raisonner ou imaginer, on s'est mis enfin à observer. Observer les Juifs, les connaître, c'est les estimer; le grand observateur du siècle, Montesquieu, prend le premier leur défense. Pendant qu'il rapproche d'une main hardie les mœurs, les croyances et les lois des peuples et du contraste de leurs principes fait jaillir la notion du Vrai et du Juste; pendant que d'Alembert, Diderot, Duclos, Mably, Condillac, Marmontel, Helvétius sapent avec persévérance les antiques préjugés, que Voltaire bat en brèche tous les abus et déshonore le fanatisme, Kant, en Allemagne, proclame la souveraineté de la raison morale, Klopstock prophétise le triomphe du droit de la raison sur le droit de l'épée, Lessing écrit *Nathan le Sage*, Herder demande l'affranchissement des Israélites. La tolérance réclamée par Locke pour les sectes chrétiennes et les philosophes, le philosophe de Kœnigsberg la revendique pour tous, ébranle jusque dans sa base la vieille orthodoxie en

déclarant que la religion véritable ne consiste pas à savoir ce que Dieu a fait pour notre salut, mais dans ce que nous-mêmes faisons pour nous en rendre dignes — en d'autres termes, dans les œuvres avec la foi, et non dans la foi seule, la pure doctrine juive. L'homme, affirme la philosophie, a droit, par cela seul qu'il est homme; les hommes naissent libres et égaux en droits; les droits de l'homme sont antérieurs et supérieurs à toute constitution.

Et le Juif est homme. Déjà la loi s'amende. En 1767, le meurtrier d'un Israélite, en Alsace, est roué vif; un ordre royal, en 1784, affranchit les Juifs des odieux péages qui les avilissent; en 1785, le baptême des petits enfants juifs est prohibé. Sous l'inspiration de Mendelssohn, Christian-Wilhelm de Dohm a publié son magistral ouvrage sur l'émancipation des Juifs[1] et Mirabeau a repris sa thèse dans la pleine lumière de Paris : « Nos « droits civils, écrit le futur tribun, ne dépendent « pas plus de nos opinions religieuses que de « nos systèmes sur les sciences naturelles ou « la géométrie ; déclarer un citoyen quelconque « indigne de la confiance publique, à moins qu'il « ne professe ou n'abjure telle ou telle opinion « religieuse, c'est le priver injustement des avan- « tages auxquels il a un droit naturel... Voulez- « vous que les Juifs deviennent des hommes meil- « leurs, des citoyens utiles ? Bannissez de la société « toute distinction blessante pour eux, ouvrez-leur « toutes les voies de subsistance et d'acquisitions ;

1. *Ueber die bürgerliche Gleichstellung der Juden*. 1781 (Traduit en français par Bernoulli, en 1782, sous le titre : *De la Réforme politique des Juifs*.)

« mettez les écoles juives sur le pied des écoles « chrétiennes dans tout ce qui ne tient pas à la « religion ; qu'en un mot, ils soient mis et main- « tenus en possession de tous les droits de « citoyens [1]. » Au même moment où retentissent les paroles de Dohm, Joseph II publie son Edit de tolérance. Un monde nouveau fermente, une société nouvelle s'élabore sur la base des principes d'égalité et de liberté. Bientôt ce que la philosophie a écrit sous forme de raisonnements et de préceptes, une assemblée mémorable le traduit dans les formules impératives de la loi : tous les enfants, désormais, seront égaux devant le père, tous les citoyens devant la patrie. Les Juifs seront citoyens. Le 23 août 1789, sur la motion de l'abbé Grégoire et de Clermont-Tonnerre, est proclamé le grand principe de la liberté de conscience; cinq mois plus tard, les Juifs espagnols, portugais et avignonnais sont admis aux droits de citoyens actifs, et, après eux, les Juifs de Paris. Enfin, le 28 septembre 1791, l'émancipation des Israélites est entière : l'Assemblée, sur la proposition de Duport, a décrété solennellement que tout homme, de quelque couleur et de quelque religion qu'il soit, sera admissible en France à tous les droits que donne la Constitution, s'il en remplit les conditions. Un député, Rewbell, a voulu combattre la motion : Regnault, de Saint-Jean-d'Angely, lui a coupé la parole, en demandant qu'on rappelle à l'ordre tous ceux qui parleront contre cette proposition, car c'est la Constitution même qu'ils combattent.

1. *Sur la Réforme politique des Juifs*. 1788.

VINGT-HUIT SEPTEMBRE DIX SEPT CENT QUATRE-VINGT-ONZE, date à jamais sacrée, Serfs, Juifs, nègres, esclaves, opprimés de toutes les races et de toutes les nations, gravez-la dans le fond de vos cœurs et enseignez-la à vos enfants, car c'est ce jour-là que vous naquîtes au Droit et que se leva pour vous le soleil de la Justice. Cette glèbe sur laquelle sans espoir tu peinais, Serf voué à l'éternelle servitude, ce sol qui jadis t'avait rejeté, Juif, et hier encore te souffrait à peine; cette terre qui, dans les âges passés, te saisissait, Homme, et de toi faisait sa chose, c'est aujourd'hui la terre de la Liberté, la terre de l'Egalité humaine; l'esclave qui touche la terre de France a cessé d'être esclave.

Est-ce à dire que l'oppression des Juifs ait cessé, parce qu'une nation sur le globe s'est montrée juste envers eux et, à l'égal de ses autres enfants, les a élevés au rang d'hommes et de citoyens? Loin de là, malheureusement! L'humaine faiblesse ne marche pas d'un pied si prompt dans les voies de la lumière. Pour que l'émancipation s'étende et ensuite devienne partout réelle, il faut d'abord que des sphères abstraites de la loi elle descende dans les consciences, que le sentiment de sa justice ait eu raison des révoltes du fanatisme et de la résistance des intérêts. Grande et difficile tâche, et que le temps seul peut accomplir. Valence, en 1826, verra donc encore brûler un Juif, aux chants des moines et d'une multitude dévote[1], et à Rome, en 1843, un décret de l'inquisiteur général renouvellera aux Israélites d'Ancône et de Sinigaglia la défense de

[1] Vaulabelle, *Histoire des Deux Restaurations*, t. IV, p. 453.

recevoir des nourrices catholiques et d'entretenir des relations amicales avec les fidèles[1]. A la même époque, subsisteront pour le Juif d'Allemagne toutes les restrictions du moyen âge: l'artisan juif qui voudra s'établir dans tel pays, devra préalablement, comme jadis, obtenir des lettres de protection (*Schutzbrief*), lesquelles délimiteront rigoureusement le droit accordé, et ce droit, acheté au poids de l'or, ne se transmettra qu'à un seul des fils de l'impétrant. Les Juifs protégés continueront à payer collectivement, chaque année, un impôt considérable pour droit de domicile et, individuellement, une contribution particulière et ils n'en concourront pas moins à toutes les charges communales, sans compter celles de leurs communautés[2]. En Prusse, une vieille ordonnance leur renouvellera, en 1836, l'interdiction de porter des prénoms chrétiens; le nombre de leurs mariages restera limité, certains quartiers et différentes professions leur demeureront fermés; le 23 juillet 1847, un décret royal statuera encore qu'aucun Juif ne sera admissible à un emploi conférant autorité, ni à aucune chaire de l'enseignement public.

[1] *Ephémérides israélites*, p. 82.

[2] Jost, *Neuere Geschichte der Israeliten von 1815 bis 1845*. Berlin, 1846. « Les bouchers juifs sont tenus de livrer les langues du bétail qu'ils ont abattu... A Lemgo, le nombre des Juifs est fixé à trois familles, qui ne peuvent tenir boutique ouverte, ni boucherie, ni vendre de denrées coloniales. A Horn on ne leur permet ni l'acquisition du sol, ni le commerce proprement dit; on ne leur laisse que le courtage. De même à Blomberg et à Lage. Detmold leur interdit certaines rues. Posséder une pharmacie leur est défendu partout. L'admission du témoignage d'un Juif est soumise à mille difficultés. Les Juifs sont exclus de toute participation aux élections. En 1843, un progrès immense s'accomplit: on leur permet le commerce en gros de l'huile et de l'eau-de-vie. Un an après, déclaration de l'autorité portant que le commerce en gros ne s'entend que de la vente aux marchands. »

Dans l'empire d'Autriche fleuriront jusqu'au milieu de notre siècle le péage corporel (*Leibzoll*), le droit de tolérance, la taxe des Juifs, le droit de consommation (qui hausse d'un tiers, pour l'Israélite de Bohême, le prix de la viande, et le double pour celui de Galicie), etc. A Rome, le 5 décembre 1850, un Israélite, M. Tagliacozzo, membre du consistoire, sera encore emprisonné pour avoir accueilli chez lui une pauvre chrétienne quinquagénaire et l'avoir employée, par charité, à ravauder le linge[1].

Les ouragans de 1848 pourront marquer l'avènement d'une ère nouvelle pour les Israélites d'Autriche et de Prusse, mais ils resteront sans influence sur le sort des Juifs de Russie, de nos jours encore soumis à un régime d'oppression consuétudinaire, plus rapproché de la barbarie marocaine et persane que de la civilisation d'un peuple moderne. Parqués dans certaines provinces de l'empire, exclus de divers métiers et du droit d'acquérir le sol, trois millions d'Israélites russes végètent dans une noire misère, sous l'incessante menace de l'arbitraire des gouverneurs et des sévices du bas peuple. Maint autre pays qui, en théorie, a reçu les Juifs à l'égalité civique, ne leur

[1] Un fait analogue s'est produit l'année dernière dans un village de l'intérieur du Maroc : un vieillard israélite, appelé Jacob Dahan, ayant eu la charité de recueillir pendant la famine de 1879 une mauresque indigente, qui lui faisait en retour le service de sa maison, fut, pour ce motif, arrêté par ordre du caïd local, attaché sur le sol au moyen de deux clous et bâtonné jusqu'à ce qu'il eût rendu le dernier soupir. Ses coreligionnaires durent payer 400 fr. pour obtenir la permission de l'inhumer. « Un Juif, avait crié le caïd à sa victime, un Juif qui prend une musulmane à son service, mérite d'être brûlé. » (*Bulletin de l'Alliance israélite universelle*, juillet 1880, p. 168.)

accorde point, tant s'en faut, cette égalité de fait, qui seule atteste l'unisson des mœurs avec les principes d'une constitution libérale. En ce moment même n'assistons-nous pas à des prédications et à des excès dignes des plus sombres jours du moyen-âge ?

Mais le principe de l'égalité humaine a été proclamé; tôt ou tard il s'inscrira dans les codes les plus rebelles au progrès. Comme un feu sur la montagne, il brille, éclairant au loin les consciences, et les peuples vers lui se sentent attirés comme vers le soleil les plantes. Tous, s'ils veulent vivre, sont aujourd'hui tenus de se régir selon la Justice, et la Justice, c'est l'égalité des droits pour tous les enfants d'un même pays. Par ce qu'il est départi de justice aux Juifs sous le ciel d'une nation, se mesure le rang de cette nation sur les degrés de la Justice. Et comme ce sont les lois justes qui fondent le bonheur public, la liberté ou l'oppression des Juifs se trouve marquer le niveau de la prospérité des nations. C'est aux époques les plus calamiteuses que les Juifs ont été le plus persécutés; c'est aux âges plus heureux qu'ils ont vécu tranquilles. Leur affranchissement en France est venu avec celui de toute la nation : il viendra pareillement chez les autres peuples. L'universelle liberté des Juifs est ainsi liée à celle de l'humanité elle-même. Si c'est la fatalité de leur destin, c'est aussi leur grandeur.

JULIEN SÉE.





EMEK HABAKHA

LA VALLÉE DES PLEURS

CHRONIQUE DES SOUFFRANCES D'ISRAEL

DEPUIS SA DISPERSION.

PAR MAITRE JOSEPH HA-COHEN,

MÉDECIN, D'AVIGNON.

1575.



AROLES de Joseph ben Yehochoua, ben Méir, ben Yehouda, ben Yehochoua, ben Yehouda, ben David, ben Moché, de la race des Cohanim, émigré de Guete, en Espagne: Attendu que les récits des maux qui ont passé sur nous depuis que Juda a été exilé de son pays jusqu'à ce jour sont épars dans les livres, j'ai résolu de les réunir en un petit recueil où sera contenu tout ce que j'ai trouvé dans les livres des auteurs hébreux et chrétiens qui ont écrit avant moi, et cet ouvrage je l'ai appelé LA VALLÉE DES PLEURS, car il est

Isaïe 42, 45. bien selon ce titre : quiconque le lira sera haletant, ses paupières ruisselleront de larmes et, les mains posées sur ses reins, il dira : Jusques à quand encore, ô mon Dieu ? C'est le Seigneur que j'implore, afin que les jours de notre deuil finissent, qu'il nous envoie le Messie de notre salut et nous veuille délivrer bientôt par la grâce de sa miséricorde. Amen, amen !





APRÈS que Jérusalem eut perdu toute splendeur, Titus, l'empereur des Romains, laissa les débris d'Israël à Béthar, à Iabné, à Oucha et dans les dépendances de ces villes. Rabbi Yohanan ben Zaccaï fut leur chef et leur prince durant sa vie. Dans ces jours de malheur, les Romains firent mourir Rabbi Siméon ben Gamaliel et Rabbi Ismaël ben Elicha le grand-prêtre, et il ne vint nulle aide aux Israélites dans ce jour de la colère de Dieu. Titus voulut aussi mettre à mort Rabbi Gamaliel, fils de Rabbi Siméon, mais Rabbi Yohanan ben Zaccaï intercéda pour lui et Titus se laissa fléchir. Le reste des Israélites sauvés demeura dans ces villes pendant beaucoup d'années, s'y multiplia et devint très-nombreux. Après un règne de deux ans, Titus mourut et Domitien lui succéda sur le trône impérial. Alors Koziba se leva à Béthar et dit : Je suis le Messie, fils de David, il se révolta contre l'empereur Domitien, lui tua le général qu'il avait dans le pays de Juda, et Domitien fut sans force contre lui, car il était encore un jeune garçon. Koziba régna ainsi dans Béthar la cinquante-deuxième année de la destruction du temple ; à sa mort, son fils Rufus lui succéda, et à la mort de Rufus régna le fils de celui-ci, Romulus. Foule d'Israélites vinrent de tous les lieux où ils vivaient dispersés se joindre à Koziba et à ses fils. Après avoir rassemblé des hommes de guerre, fantassins et cavaliers, il se révolta contre l'empereur. Leur réputation se répandit dans tout le pays, ils combattirent contre les peuples qui les entouraient et remportèrent de grandes victoires en Egypte. Et Koziba, son fils et

son petit-fils régnèrent sur Béthar et les alentours jusqu'au temps d'Adrien Ier, et les peuples leur obéirent.



Lorsque Domitien eut régné quinze ans, des conspirateurs se liguèrent contre lui, l'assassinèrent et jetèrent son cadavre aux chiens. Après lui régna Nerva, qui mourut au bout d'un an, et Trajan lui succéda sur le trône. En ces temps il y avait beaucoup de Juifs dans le pays de Cyrène, qui est dans l'Afrique orientale. Ceux-ci s'enorgueillirent extrêmement et firent passer au fil de l'épée les Romains et les Grecs qui se trouvaient là. Les Juifs d'Egypte se soulevèrent de même à cette époque, ainsi que ceux de l'île de Chypre, se révoltèrent contre les Romains et les exterminèrent. Le nombre des morts fut de deux cent mille. C'est pourquoi l'empereur ordonna que tout Juif qui se trouverait à Chypre fût mis à mort, et celui-là même que les flots pourraient jeter sur le rivage devait perdre la vie. Trajan envoya une grande armée en Cyrénaïque, laquelle extermina tous les Juifs du pays, sans en épargner une seule âme. Le nombre des morts dans ce carnage fut de quatre cent mille. Après Trajan, Adrien Ier monta sur le trône.



Romulus, fils de Koziba, se félicitait dans son cœur en se disant : Je suis l'oint du Seigneur. Mais comme beaucoup se soumettaient à lui, la colère d'Adrien s'alluma contre eux et il se mit en marche avec une armée nombreuse et puissante, assiégea la ville de Béthar pendant trois ans et la prit d'assaut, le neuvième jour du cinquième mois de la soixante-treizième année après que Juda eut été exilé de son pays. Beaucoup de

sang y fut répandu, la vieillesse ne fut point épargnée
et la mère fut écrasée sur les enfants dans ce jour de *Osée* 10, 14.
la colère divine: les chevaux marchèrent dans les
rues, ayant du sang des morts jusqu'au ventre en ce
temps d'épouvante. Lorsque le sang descendit vers la
mer, il entraîna les grandes pierres qui se trouvaient
près de Jéricho, les fleuves furent changés en sang *Josué* 4, 5 sqq.
et leur odeur monta vers le ciel. Le nombre des
victimes fut de quarante-cinq mille. Les Romains
tuèrent aussi Romulus, le fils de Kosiba, avec les
guerriers tombés en ce jour de désolation. Les survivants, Adrien les emmena captifs en Espagne, et ce sont là les exilés de Jérusalem qui sont en Espagne encore de nos jours.



A cette époque funeste, les Romains firent écorcher Rabbi Akiba avec des étrilles de fer et brûler vif Rabbi Hanina ben Teradyon tenant en main un rouleau de la loi ; ils firent aussi mourir Rabbi Yechebab le scribe et Rabbi Huçpit le commentateur. Sur l'ordre de l'empereur romain, il fut publié que la ville où l'on créerait des docteurs de la Loi par la cérémonie de l'imposition des mains serait détruite, tout consacré tué et tout consacrant étranglé. Alors Rabbi Yehouda ben Baba s'en alla et s'établit entre Oucha la grande ville et Chéfar-Am. Là, pendant qu'il consacrait Rabbi Méir, Rabbi Yehouda, Rabbi Iosé, Rabbi Siméon et Rabbi Elazar ben Chamoua, les ennemis l'assaillirent tout-à-coup, le percèrent de leurs épées et de leurs lances, et il mourut. Ce fut alors que le Seigneur accomplit la promesse qu'il avait faite par Daniel, son serviteur, en disant: Et les sages du peuple en convertiront beaucoup et ils tomberont par le glaive et par

la flamme, par la prison et par le pillage pendant un
Dan. 11, 33. certain temps. Lorsque cet Adrien méchant eut régné dix-neuf ans, il mourut, et Bubanus régna après lui quelque temps; celui-ci à son tour étant mort, Adrien II lui succéda et les peuples lui obéirent.

Il donna l'ordre de relever les ruines de Jérusalem, et les Juifs s'empressèrent de le faire, bien que le Seigneur ne l'eût point commandé; il changea le nom de la ville en celui de Capitolina et défendit qu'on l'appelât encore Jérusalem. Les Juifs se réjouirent extrêmement, mais cela déplut aux yeux de l'Eternel. Beaucoup d'étrangers demeuraient dans Jérusalem, chacun y servait ses dieux, et ils élevèrent des autels à Baal. Et comme les Juifs ne purent, eux aussi, servir leur Dieu selon leur volonté, ils en conçurent une grande irritation, se soulevèrent, chassèrent les armées romaines du pays de Juda et en firent un grand carnage. Alors Adrien II envoya Jules Sévère, son général, qui leur livra bataille, les Juifs furent battus par leurs ennemis et nombre d'entre eux tombèrent dans cette guerre. Les troupes de Sévère dévastèrent tous les champs fertiles, détruisirent cinquante forteresses grandes et belles, avec beaucoup de châteaux-forts, et brûlèrent neuf cent quatre-vingt-cinq villes, dont la fumée monta vers le ciel en ce temps de désolation. Il périt dans cette guerre cinquante mille combattants, sans compter ceux qui succombèrent à la famine et aux maladies que le Seigneur avait lancées contre eux. Les Juifs survivants furent chassés de Jérusalem et se dispersèrent dans le pays de leurs ennemis, où ils sont restés jusqu'à ce jour. Adrien II régna vingt-un ans et mourut. Rends-lui, Seigneur, selon sa méchanceté! Cependant Dieu se souvint de l'alliance qu'il a faite avec

nos pères en disant: Et même lorsqu'ils seront dans le pays de leurs ennemis, je ne les rejetterai point; *Lévit.* 26, 44.
et le Seigneur se repentit du mal dans son inépuisable *II Sam.* 24, 16.
bonté. Adrien II eut pour successeur Antonin le Pieux. Rabbénou ha-Kadoch trouva grâce aux yeux de ce prince, qui le combla d'honneurs, et Israël demeura paisible durant toute la vie de notre maître le Saint, Rabbi Yehouda le prince, fils de Rabbi Siméon ben Gamaliel. A la mort d'Antonin le Pieux régna Antonin, devant lequel Rabbénou ha-Kadoch fut aussi en faveur et qui l'éleva constamment. Après Antonin, Commode devint empereur, et lui aussi aima beaucoup Rabbénou ha-Kadoch. Rabbénou ha-Kadoch rédigea la Michna l'an 3949, c'est-à-dire cent vingt années après l'exil de Juda. Plus tard Rabbi Yohanan rédigea le Talmud de Jérusalem, environ deux siècles après l'exil de Juda.

N l'année 4134, le roi de Perse, étant de- An 374.
venu l'ennemi des Juifs, fit jeter en prison Amemar Mar, fils de Ienouca, Rabbi Mecharchia et Mar Houna, prince de l'exil, et les fit mettre à mort. Il porta aussi la main sur les jeunes gens d'Israël pendant le dixième mois et les rendit infidèles au Seigneur, le Dieu d'Israël.

Quelque temps après, le Seigneur éleva à une haute fortune Rab Achi, qui commença d'écrire le Talmud en corps d'ouvrage aux yeux de tous les Israélites, mais il tomba malade avant de l'avoir achevé et mourut en l'année 4187. L'œuvre sainte fut terminée après An 417.
sa mort au temps de Rabba bar Joseph, en l'année 427, tous les Israélites l'ont toujours acceptée

jusqu'à ce jour et son souvenir ne s'effacera point chez leurs enfants.

An 473. Rabba Tosphaa mourut en l'année 4233. A cette époque les rois de Perse procédèrent avec un redoublement de fureur contre les Juifs établis parmi eux, car ils avaient l'intention de les convertir et ils décrétèrent en effet leur conversion, de sorte qu'Israël devint extrêmement malheureux en ce temps-là.

HÉRACLIUS régnait à Constantinople comme empereur en l'année 613, c'est-à-dire en 4373. Sisebut, de la tribu des Goths, régnait dans l'Espagne en l'année 616, qui est l'an 4376 de la création. Il enjoignit rigoureusement aux Juifs des villes de son royaume de se convertir à son Dieu et devint ainsi une pierre d'achoppement pour les enfants d'Israël, qui furent comme des chevreuils tremblants, car il voulait les convertir et plusieurs d'entre eux faillirent alors.

C'est sous son règne que Mohammed aborda en Espagne. Isidore le Saint chercha à le faire prisonnier, mais les Juifs convertis par force l'en prévinrent et Mohammed s'enfuit devant Isidore. Un grand nombre de convertis étant alors revenus à leur foi, on se leva contre eux, mais le Seigneur inspira au cœur du roi de ne plus en vouloir à leur vie et il se borna à les chasser de son pays.

Après un règne de huit ans, il mourut, car on l'avait empoisonné, et son fils régna après lui pendant sept mois. Celui-ci étant mort à son tour, son fils Sontila s'assit sur le trône royal, rappela les Juifs qui avaient été bannis et beaucoup revinrent alors à leur Dieu.

L'empereur Héraclius faisait depuis longtemps la guerre à Cosroès, roi des Perses; enfin il le tua et revint dans son pays. La vingt-unième année de son règne, c'est-à-dire en 4393, Héraclius, s'étant rendu An 633.
très-instruit dans la science des planètes, vit par le secours de cette science l'empire romain tomber à son heure aux mains des circoncis. Le méchant dit alors dans son cœur: Ce n'est assurément qu'aux Juifs que Dieu veut réserver cette gloire, car ils sont circoncis. Sa colère s'alluma donc contre eux et il ordonna dans toutes les villes de son empire de tuer tous les Juifs qui refuseraient de changer leur foi et de se détourner de leur Dieu. Il envoya aussi des messagers à Dagobert, roi de France, pour qu'il agît avec la même rigueur. Celui-ci prêta l'oreille à ces conseils et beaucoup, en France, changèrent alors leur foi, beaucoup furent passés au fil de l'épée. Il ne savait pas, Héraclius, le pervers que l'événement annoncé par les astres se rapportait aux Arabes, qui sont comme nous circoncis. A cette époque Omar ben Kataf parut et conquit la Syrie, le pays des Philistins, Damas, l'Egypte, la terre d'Israël tout entière et Jérusalem ; il demanda où était le temple dans lequel s'invoquait le nom de Dieu, fit venir de l'argent et de l'or en quantité pour le relever de ses ruines et le rétablir dans sa magnificence, il s'y prosterna et pria Dieu. Omar ben Kataf fit aussi la guerre à Iezdegird, roi de Perse, lui prit tout son royaume et emmena ses femmes, ses fils et ses filles en captivité. Omar ben Kataf donna une des filles d'Iezdegird à Rab Bostenaï, prince de l'exil; celle-ci quitta son peuple et ses dieux et devint la femme du rabbi, qui l'aima beaucoup.



En Allemagne et en Italie il éclata également des persécutions et des calamités nombreuses en l'année
An 645. 4405; Israël devint extrêmement malheureux et but jusqu'à la lie le calice de la colère divine.

N l'année 4450, c'est-à-dire en 690, il s'éleva une guerre acharnée entre les Arabes et les Perses. Les Perses furent battus et asservis. Nombre de Juifs s'enfuirent alors de Perse comme devant la poursuite de l'épée; ils errèrent de peuple en peuple et de royaume en royaume et arrivèrent en Russie, en Allemagne et en Suisse, où ils trouvèrent beaucoup de Juifs, et même jusqu'à Hall, où repose Mar Soutra et où ils fondèrent des écoles pour s'attacher à la loi de Dieu. Rabbi Benjamin bar Sérah était leur chef. Voici les noms des hommes qui ont gouverné Israël après lui jusqu'à ce jour cruel où, pour éprouver les vaillants, les astres, sortant de leurs orbites, se
Juges 5, 20. battirent: Rabbi Amithaï, Rabbi Salomon le Babylonien, qui mourut en Espagne et y fut inhumé, Rabbi David de Münzbourg, Rabbi Ephraïm de Bonn, Rabbi Menahem et Rabbi Chabtaï.

ODRIGUE, de la race des Goths, régnait en Espagne en l'an 711. Il envoya Don Julien, son serviteur, en Afrique et, en son absence, fit violence à sa fille et la déshonora. Enflammé de colère contre son maître, Don Julien assembla une nombreuse armée d'Arabes, envahit l'Espagne et la conquit par la force de sa main en l'année 718, c'est-à-dire en 4478.

Le roi Rodrigue mourut sans laisser d'héritiers de sa

race. Les Arabes assiégeaient alors Tolède depuis longtemps. Le dimanche avant la Pâque chrétienne, pendant que les citadins étaient allés se promener aux champs, les Arabes, qui s'étaient mis en embuscade, accoururent avec rapidité vers la ville, la surprirent, s'en emparèrent et firent passer beaucoup de monde au fil de l'épée; le reste de la population et les Juifs qui se trouvaient là furent emmenés en captivité par les vainqueurs. Ceux-ci, laissant ensuite la ville sous bonne garde, allèrent attaquer les habitants qui étaient dans la campagne, en tuèrent un grand nombre, firent le reste prisonniers et se livrèrent au pillage. Les hommes à cheval et les chefs de la ville furent les seuls qui échappèrent au désastre. Craignant la colère du roi, ils dirent: les Juifs ont été parmi ceux qui ont tramé notre perte et qui nous ont livrés aux Arabes; le roi entra dans une violente irritation contre les Juifs de son royaume, les habitants se soulevèrent et rugirent contre eux semblablement aux ours et aux loups du soir comme pour les dévorer vifs; mais le Seigneur eut pitié d'eux et leur fit trouver grâce aux yeux du roi, qui ne permit pas qu'on leur fît du mal et qui dit: Pourquoi mettre à mort ces hommes qui sont aujourd'hui parmi nous et quel crime ont-ils commis?



Après la prise de Tolède, une caravane d'Arabes vint du désert, entra pendant la nuit, comme des brigands, à Medinath-al-Nabi, où est enseveli Mohammed, y déroba les vêtements sacrés et la pierre fameuse qui se trouvaient autour du cercueil de Mohammed, et s'en retourna d'où elle était venue. Les gardiens dirent alors: Sur qui rejetterons-nous

notre honte? Ils accusèrent, eux aussi, les Juifs et dirent: Voilà ceux qui ont commis ce méfait. Juste à cette époque un Juif pauvre, indigent, nommé Abraham della Cappa, était sorti de Tolède, accompagné d'autres Juifs, pour aller s'établir où ils trouveraient à le faire. On accusa les Juifs de les avoir envoyés dépouiller le cercueil pillé, et ce bruit s'étant propagé dans le pays des Arabes, ceux-ci se levèrent contre les Juifs, en égorgèrent un grand nombre et détruisirent quarante synagogues, dont la première fut celle de Tolède. Ce fut un temps d'affliction et d'angoisse pour tous les Juifs qui demeuraient alors en Berbérie et dans le Levant, les rois arabes s'enflammèrent de fureur contre eux et voulurent les convertir de vive force. Les Israélites, saisis d'une grande frayeur, crièrent vers l'Eternel; Dieu eut pitié d'eux et ne les livra pas à une ruine complète dans ce temps d'épouvante.



En l'année 4570, c'est l'an 810, les Chrétiens et les Maures se firent la guerre, des hommes de haute stature furent abattus, et ce fut un temps d'affliction pour Jacob que ce temps-là. Une foule d'Israélites s'enfuirent des pays d'Allemagne en Espagne et en Angleterre, fuyant devant l'épée, et nombre de communautés qui avaient tardé à fuir sanctifièrent par leur mort le Saint d'Israël, car elles avaient refusé de se convertir; il ne resta pas dans l'Allemagne un seul Juif qui se fût échappé, et la mère fut écrasée sur les enfants dans ce jour de la
Osée 10, 14. colère divine. Cependant Dieu eut pitié des fugitifs qui avaient survécu et il envoya là l'empereur Charlemagne, roi de France, auquel les peuples obéirent. Charlemagne amena de Rome Rabbi Calonymos, de Lucques, et celui-ci reconduisit en Allemagne les Juifs

survivants, rassembla les dispersés de Juda, et Charlemagne contracta une alliance avec eux. Alors ils établirent en Allemagne des écoles de la loi de Dieu, comme auparavant, et ce Rabbi Calonymos fut leur chef; souviens-t'en, mon Dieu, en leur faveur. En Italie aussi les Juifs furent abreuvés d'amertume; mais Charlemagne vint à leur aide; souviens-t'en, mon Dieu, en sa faveur et soutiens leur cause.

A GRENADE en Espagne vivait un Juif nommé Joseph Halévi, fils de Rabbi Samuel ha-Naghid en l'année 4824, c'est-à-dire en 1064. Cet homme illustre fut le bienfaiteur des Israélites d'Espagne, du Maroc, de l'Afrique et de l'Egypte. Joseph marchait dans les voies de son père et ne lui était en rien inférieur; seulement il n'était point humble comme lui, car il n'avait point souffert dans sa jeunesse, et son cœur s'enorgueillit jusqu'à sa perte. Les grands de la ville lui portèrent envie et ne purent plus lui parler amicalement; ils se levèrent contre lui le sabbat neuvième jour du dixième mois et le tuèrent, lui, toute la communauté et tous les Juifs qui étaient venus de pays éloignés pour voir son enseignement et sa magnificence; tous ils les firent passer au fil de l'épée dans ce jour de désolation. Leur deuil se répandit dans tous les pays où parvint cette nouvelle funeste. Vois, ô mon Dieu, et considère, et soutiens leur cause.

Rabbi Alfassi vint en Espagne et s'établit à Cordoue en l'année 4848, c'est-à-dire en 1088.

OUS le règne de Philippe, fils d'Henri, roi de France, Pierre l'Ermite alla à Jérusalem, vit les souffrances des chrétiens qui demeuraient là, et à son retour les raconta à ses frères l'an 4856, qui est l'année 1096. Les rois chrétiens s'offrirent alors d'aller conquérir la Judée et Jérusalem, il s'assembla de tous les pays un peuple innombrable d'hommes et de femmes qui voulurent y aller avec eux, et cette année impétueuse devint une époque de désolation pour les Israélites des pays chrétiens dans tous les lieux où ils étaient épars ; ils eurent, en ce temps-là, du dégoût de la vie, de nombreuses et effroyables afflictions les atteignirent, car ils virent se lever contre eux cette populace d'Allemagne et de France qui s'assemblait pour la croisade, multitude au visage dur, qui n'épargna pas le vieillard ni n'eut pitié de l'enfant. Elle disait : Vengeons notre sauveur sur les Juifs, exterminons-les d'entre les peuples et que le souvenir du nom d'Israël soit effacé à jamais, à moins qu'ils n'adoptent un autre dieu et ne deviennent chrétiens comme nous ; après seulement nous nous en irons. Quand les Juifs d'Allemagne entendirent cette nouvelle terrible, leur cœur se fondit et devint comme
Josué 7, 5. de l'eau, le tremblement les saisit et une douleur comme celle d'une femme pendant l'enfantement ; ils levèrent les yeux vers le ciel, fixèrent des jeûnes et crièrent vers l'Eternel dans leur détresse, mais l'Eternel s'était enveloppé de nuages, que nulle prière ne traversa. Les ennemis se levèrent contre la communauté de Spire le jour de sabbat, huitième du mois
3 mai. de Yar, et en firent passer dix personnes au fil de l'épée, parce qu'elles ne voulaient pas se détourner du Seigneur. Et là vivait une femme pieuse, qui préféra la

mort à la vie, prit un couteau et s'égorgea elle-même, refusant elle aussi de changer ce qui faisait son honneur contre chose de peu. Elle fut la première parmi les immolants et les immolés, et elle dit : Ma part est Dieu, c'est pourquoi j'espère en lui. Les autres furent sauvés par l'évêque, qui eut pitié d'eux et les délivra de la main de l'ennemi. Eliézer ben Natan ha-Lévi fit alors une complainte sur eux.



Le 23 du même mois, les croisés se levèrent comme des loups du soir contre la communauté sainte de Worms, dont beaucoup de membres se refugièrent dans la maison de l'évêque, de crainte que le malheur ne les atteignît. Les assaillants se précipitèrent dans les maisons, firent passer au fil de l'épée tous ceux qui s'y trouvaient, sans épargner homme ni femme ; ils renversèrent les maisons, abattirent les tours, mirent la main au butin, et il n'y eut point de protection contre leurs mains dans ce jour de la colère divine. Les rouleaux de la loi, ils les jetèrent à terre, les mirent en pièces et les foulèrent aux pieds, ils firent retentir leur voix dans la maison de Dieu comme en un jour de fête, dévorèrent Israël à pleine bouche et n'en laissèrent que des grappes, qu'ils détournèrent du Seigneur, le Dieu d'Israël, mais qui, leur rage une fois passée, revinrent au Seigneur, le Dieu de leurs pères. Quant aux victimes, elles avaient sanctifié le Saint d'Israël à la face du soleil et préféré la mort à la vie pour ne pas devenir infidèles à Dieu. Beaucoup s'immolèrent eux-mêmes ou immolèrent celui-ci son frère ou son ami, celui-là sa femme bien-aimée, ses fils et ses filles ; de tendres mères égorgèrent d'un cœur et d'une âme fermes leurs petits enfants, et ils récitaient l'Ecoute

Israël, en rendant l'âme sur le sein de leurs mères.



Sept jours après, le 1er du mois de Sivan, ils traitèrent ceux qui s'étaient réfugiés au palais de l'évêque comme ils avaient traité les premiers ; ils les accablèrent d'outrages et en tuèrent beaucoup. Mais ceux-ci également firent comme leurs frères, ils se donnèrent la mort les uns aux autres, la mère fut
Osée 10, 14. écrasée sur les enfants dans ce jour de la colère divine, et il n'en échappa que très-peu en ce jour d'épouvante. Le nombre des victimes du carnage dans ces deux jours de malheur fut de huit cents. Parmi elles se trouvait un jeune homme, du nom de Simha ha-Cohen, que les chrétiens avaient entraîné dans leur maison de prières pour le convertir de force ; mais lui, tirant un couteau, tua un conseiller de la ville, parent de l'évêque, et alors ils le percèrent aussi de leurs épées, et il mourut. Je me frappe la poitrine et je pleure sur eux, et je pousse des gémissements comme
Michée 1, 8. le chacal et des cris comme le chat-huant. Sur eux également Eliézer composa une élégie.



Lorsque la communauté sainte de Mayence apprit cette nouvelle funeste, tous se refugièrent au palais de l'évêque, qu'ils croyaient être un asile, pour sauver leur vie du tombeau. Mais les ennemis se levèrent contre eux le 3 du mois de Sivan et les passèrent au fil de l'épée. La vieillesse même ne fut point épargnée en ce jour de terreur. Au moment où les ennemis se ruèrent sur eux, ils crièrent d'une voix forte : Ecoute Israël, étendirent les mains vers ceux qui étaient les délices de leurs yeux et immolèrent leurs femmes et leurs petits enfants. Et les femmes aussi se dévouèrent

à la mort dans ce jour d'épouvante. Quelques vieillards s'enveloppèrent de leurs manteaux de prière en récitant l'oraison: le Dieu fort, parfaite est son œuvre. Pour ces victimes enseignez aux filles d'Israël des complaintes et que les femmes s'apprennent l'une à l'autre des élégies; voici, les gens de guerre poussent des cris au dehors, les messagers de paix pleurent avec amertume sur cette communauté sainte, contre laquelle les exterminateurs s'étaient avancés avec des haches, semblablement aux bûcherons. Et voilà pourquoi je me frappe la poitrine et je pousse des cris, et je cours de côté et d'autre, dépouillé et nu, à cause de treize cents âmes devenues proie et butin en ce jour d'épouvante. Après tout cela te contiendras-tu encore, ô mon Dieu? Soixante pauvres créatures s'étaient cachées dans la trésorerie et l'évêque les avait envoyées dans les villages pour les sauver; mais les ennemis les poursuivirent et les passèrent au fil de l'épée. Dans tous les endroits où elles s'étaient réfugiées, la pierre cria hors de la muraille après elles pour les tuer et les exterminer, car permission avait été donnée au destructeur pour la ruine dans ces jours de calamité. Deux hommes s'étaient échappés, qu'on avait baptisés de force; l'un s'appelait Ouri et l'autre Isaac ben David; celui-ci était le chef de la communauté et ses deux filles étaient avec lui. Ils retournèrent au Dieu de leur pères: Isaac immola ses filles la veille de la fête des Semaines et ayant allumé un feu dans sa maison, les offrit en holocauste au Seigneur; puis il alla avec son ami Ouri à la synagogue devant le tabernacle, ils y moururent devant Dieu lorsque la flamme s'éleva, et leurs âmes montèrent au ciel. Mon cœur, mon cœur se remue pour ces morts, et pour ceux qui sont morts par le

Jérém. 9, 19.

Jérém. 9, 9.

Habac. 2, 11.

Ester 9, 24.

feu mon âme ne veut point être consolée. Protége, Seigneur, protége leurs âmes, juge leur cause, venge le sang répandu de tes serviteurs, ainsi qu'il est dit: Et quand je les innocenterais des autres péchés, je ne les innocenterai pas de leur
Joël 5, 13. sang versé, et l'Eternel habitera dans Sion.



Cette nouvelle terrible parvint à la communauté de Cologne le cinquième jour du mois de Sivan, et les Juifs se cachèrent dans les maisons de leurs amis. Mais le lendemain, voici un grand bruit et un tremblement, une angoisse comme celle d'une femme qui enfante: les ennemis se levèrent, détruisirent les maisons, abattirent les remparts, firent beaucoup de butin, et il n'y eut point de salut devant leurs mains. La multitude fit irruption dans les synagogues, en arracha les rouleaux de la loi, s'en fit un jouet et les foula aux pieds dans les rues en ce jour de fête du Seigneur, ce jour où fut donnée la Thora, maintenant déchirée par des orgueilleux et foulée, profanée et brûlée par ceux qui commettent l'iniquité. Le Seigneur ne châtiera-t-il pas ces injures? Ah! Seigneur Cébaoth, Juge juste, puissé-je voir ta vengeance, car c'est à toi que j'ai confié ma cause!

Ensuite ils saisirent le savant Rabbi Isaac, qui n'avait pas voulu fuir, et le traînèrent à l'église, où il cracha sur leurs idoles, les insulta et les outragea, et ils le tuèrent. Ils égorgèrent aussi une femme à ce moment. Le dixième jour du mois, quand leur rage fut passée, l'évêque envoya dans les villages ceux qui s'étaient cachés dans les maisons de leurs amis et les répartit dans sept localités, afin de les sauver. Ils y de-

meurèrent jusqu'au quatrième mois, jeûnèrent chaque jour, firent des vœux et implorèrent le Seigneur.



Le lendemain de la seconde néoménie, les ennemis se rendirent au village de Neuss et il y alla aussi avec eux une multitude de toute sorte de gens; ils se le- *Exode* 12, 38.
vèrent contre Samuel ben Acher le Juif, le tuèrent avec ses deux fils et les foulèrent aux pieds comme la boue des rues ; ses deux fils ils les pendirent devant la porte de sa maison et les outragèrent pour se rire du peuple du Dieu vivant. Et maintenant, Dieu vengeur, que leurs péchés ne s'effacent pas devant toi;
au temps de ta colère agis contre eux. *Jérém.* 18, 23.



Le jour suivant les ennemis se levèrent contre les faibles Juifs de la ville de Wevelinghoven et se précipitèrent comme pour les dévorer vifs. Là se trouvaient Rabbi Lévi, fils de Rabbi Samuel, avec sa fille et sa vieille épouse Rachel, et Rabbi Salomon ha-Cohen et tout le reste des Juifs qu'il avait amenés là pour les sauver. Et lorsque le malheur vint sur eux, ils se dévouèrent, eux aussi, pour leur croyance et le Saint d'Israël fut sanctifié en eux: ils s'immolèrent les uns les autres, afin que les chrétiens ne pussent les outrager, dans les fossés qui entouraient la ville; ils tombèrent là, enfants et femmes, fiancés et fiancées, vieillards et vieilles femmes tous ensemble; ils s'offrirent à Dieu en sacrifices pacifiques et leurs âmes pures montèrent au ciel. Parmi ceux qui s'étaient rendus là se trouvait un vieillard d'un âge avancé, nommé Rabbénou Samuel ben Iéhiel; c'était un homme simple et droit, craignant Dieu et se détournant du mal. Il avait un fils
unique, jeune homme élancé comme un cèdre. Celui- *Cant.* 5, 15.

ci s'enfuit avec son père au milieu de l'eau dans ce moment d'épouvante; l'adolescent tendit sa gorge nue, le vieillard prit un couteau, prononça la prière de l'immolateur et l'immola; le jeune garçon répondit: Amen, et tous les assistants répondirent: Ecoute, Israël! Regardez et voyez, vous tous qui traversez le chemin, s'il est au monde une douleur comme leur douleur, une force et une énergie comme celles qui les ont conduits à agir ainsi; ou bien s'est-il entendu chose pareille depuis le jour où Dieu a créé l'homme sur la terre? Malheur aux yeux qui ont vu ce spectacle!

Là encore était un jeune homme craignant Dieu, le serviteur de la synagogue, nommé Menahem. Le vieillard lui dit: Prends mon couteau et tue-moi sur mon fils. Là-dessus le jeune homme s'affermit, alla à lui et le tua, et ensuite il mourut là lui aussi. Il y en eut encore beaucoup ainsi qui préférèrent la mort à la vie et sanctifièrent le Dieu d'Israël à la face du soleil, en refusant de changer leur croyance et de se détourner de leur Dieu. Il y en eut qui furent noyés dans les eaux et qui tombèrent dans les profondeurs comme une pierre, et il ne subsista que deux ou trois glands à la cime du
Isaïe 17, 6. chêne dans ce temps de désolation.



Le troisième jour de ce terrible mois, ils passèrent au fil de l'épée les Juifs d'Aldenahr, dont il ne resta qu'un petit nombre, qui se dévouèrent alors également. Ils prirent le rabbin Isaac ha-Lévi, l'abreuvèrent d'amertume, le battirent et le blessèrent, et l'aspergèrent selon leur coutume pendant qu'il était sans connaissance, car il était alors très-près de la mort. Au bout de trois jours, lorsqu'il fut revenu à lui, il alla vers le Rhin, se jeta dans le fleuve et mourut.

A lui s'applique cette parole: Je le ramènerai des profondeurs de la mer. Psaum. 68, 23.

Le quatrième jour du mois, veille de sabbat, ils s'ameutèrent pour la seconde fois contre la vigne du Seigneur à Aldenahr pour les tourmenter et pour humilier leurs âmes jusqu'à ce qu'ils fussent amenés à servir leurs images et à se détourner de Dieu. En apprenant cette nouvelle funeste, les Juifs se rassemblèrent tous avant qu'ils vinssent, au nombre d'environ trois cents personnes, et crièrent dans l'amertume: Hélas! Les chefs de la communauté s'offrirent alors de les égorger tous. Voici les noms de ces hommes: Rabbi Guerchom, Mar Yehouda et Mar Joseph son frère, tous deux fils d'Abraham, Rabbi Pierre et Rabbi Yehouda, et Rabbi Samuel ha-Lévi. Et ces hommes se levèrent, saisirent leurs couteaux, fermèrent la porte et les égorgèrent comme un seul homme dans ce jour d'épouvante. Puis Rabbi Pierre égorgea ces quatre-là, monta sur la tour, s'en précipita et mourut devant le Seigneur. Il ne resta de toute la communauté sainte que deux jeunes hommes et deux jeunes garçons qui avaient également été frappés à la gorge, mais qui néanmoins vécurent.



Ce soir là, les Juifs de Sinzig burent aussi la coupe de tremblement. Quelques-uns d'entre eux prononçaient justement la bénédiction sur le vin, lorsque la mort monta vers eux. Ils se sacrifièrent, eux aussi, comme avaient fait leurs frères, et le Dieu d'Israël fut sanctifié en eux. Rabbi Isaac de France creusa une fosse dans le sol et prononçant la bénédiction du sacrifice, se trancha le cou et mourut, et toute la communauté répondit: Ecoute, Israël! Et il n'y en eut point,

en ce jour de la colère divine, qui échappèrent, sauf un petit nombre qui furent trouvés roulant dans le sang parmi les cadavres.



Le septième jour du quatrième mois, les ennemis qui faisaient partie de l'armée se levèrent contre le peuple malheureux et opprimé de Meurs et assiégèrent la ville de tous côtés. Lorsque les habitants levèrent les yeux et regardèrent, voilà qu'ils virent une foule d'hommes innombrable comme le sable de la mer. Et ces gens réclamaient les Juifs pour les traiter selon leur bon plaisir, comme ils l'avaient fait dans toutes les villes qu'ils avaient traversées jusqu'alors. Le chef de la ville sortit et dit aux chefs de l'armée : Quel profit aurons-nous à tuer nos frères ces Juifs qui demeurent paisiblement au milieu de nous et à nous couvrir de leur sang ? C'est pourquoi restez dehors ; je vais parler à leurs oreilles et ce qu'ils m'auront répondu, je vous le ferai connaître ; peut-être ces hommes viendront-ils à nous pour changer leur croyance et devenir comme nous, et de cette façon nous serons innocents de leur sang. Ces paroles leur ayant plu, il rentra dans la ville, convoqua tous les Juifs et proclama à leurs oreilles toutes ces paroles, savoir : Vous savez comme j'ai agi envers vous depuis ma jeunesse jusqu'à ce jour et comme je vous ai protégés, suivant ma promesse, contre la main de l'injuste et de l'oppresseur, de telle sorte que pas un chien n'a remué la langue contre homme
Exode 11, 7. d'entre vous et qu'il ne vous a été pris même un cordon de soulier, vous m'en êtes témoins jusqu'à ce jour. Et maintenant, vos yeux le voient, les enfants sont arrivés jusqu'à l'orifice, mais il n'y a point de force
Isaïe 37, 3. pour enfanter ; c'est aujourd'hui un jour d'affliction

et de détresse, un jour de désolation et d'effroi, un jour de colère et de châtiment, et moi je ne puis tenir tête à l'orgueil des tisons et des fumées de cette colère flamboyante, car ils pourraient venir et me tuer avec femme et enfants. Choisissez donc, ou de consentir à vous faire chrétiens comme nous ou d'être livrés à eux, et ils en useront avec vous comme ils en ont usé avec vos frères dans toutes les contrées qu'ils ont traversées; choisissez vous-mêmes, afin que je sois innocent de l'iniquité. Ils répondirent tous comme un seul homme: Il est meilleur pour nous de mourir dans la crainte de Dieu que de commettre cette action aujourd'hui et de pécher contre Dieu. Et maintenant, seigneur, nous voilà dans ta main, fais comme il te semblera bon, car le malheur est prêt sur nos têtes, c'est à cause de nous seulement que cette grande calamité vous atteint. Le chef de la ville, voyant qu'il ne pouvait rien sur eux, usa de ruse et en envoya beaucoup hors de la ville sous la garde ses serviteurs. Ceux-ci sortirent et revinrent après avoir trempé leurs épées dans le sang de bêtes fauves. Ils les montrèrent aux Juifs et dirent: Voyez ce qu'il a été fait de vos frères; ainsi vous sera-t-il fait à vous, si vous ne consentez pas à devenir chrétiens comme nous aujourd'hui. Les Juifs répondirent tous comme un seul homme et dirent: Nous n'avons point part à votre religion ni héritage à votre Dieu, faites comme il vous semblera bon, car l'Eternel, notre Dieu, l'Eternel est un; c'est à lui que nous voulons rester attachés, c'est lui que nous voulons servir, et par son nom que nous voulons jurer à jamais; nous ne voulons pas dévier, ni à droite ni à gauche, de la loi que nous a donnée Moïse, le serviteur de Dieu. Alors le chef de la ville fit revenir les Juifs

qu'il avait envoyés dehors et les fit mettre en prison l'un d'un côté et l'autre de l'autre, de crainte qu'ils ne portassent la main sur eux-mêmes, comme ils l'avaient fait dans d'autres villes. Il y avait là deux femmes, dont l'une s'appelait Gentille et l'autre Rébecca; la première se mit à genoux et enfanta un fils, car ses
I Sam. 4, 19. douleurs l'avaient surprise; elles n'avaient auprès d'elles qu'une jeune fille d'une très-grande beauté. Lorsqu'elles virent les ennemis s'approcher, elles prirent l'enfant, l'enveloppèrent de vêtements, car leurs entrailles s'étaient émues de tendresse pour lui, et elles le jetèrent du haut de la tour où elles étaient enfermées, sur le sol. Lorsque les ennemis virent ce qu'elles avaient fait, ils se levèrent le lendemain, les saisirent, les traînèrent furieux sur la hauteur voisine et agirent envers elles selon leur méchanceté, sans que personne les en empêchât. Beaucoup de Juifs périrent par l'épée, beaucoup reconnurent et adorèrent l'image et se détournèrent du Seigneur.

Parmi eux était un Juif appelé Chémaria; le trésorier de l'évêque lui dit: Chémaria, Chémaria, ne crains rien, reste avec moi et je te sauverai de leurs mains. Cet homme consentit à demeurer et lui donna l'argent qu'il avait sur lui. Là dessus le trésorier l'emmena lui, sa femme et ses trois enfants, et les laissa dans la forêt jusqu'au neuvième jour du mois d'Ab, qui est le cinquième mois. Là ce Bélial le pressa jusqu'à ce qu'il envoyât chez ses fils à Spire pour y faire prendre de l'argent et de l'or. Et lorsque ceux-ci lui eurent envoyé de l'argent qui se trouvait chez eux, le pervers s'en empara et courut les livrer à l'ennemi. Les habitants du village se réjouirent alors, car ils connaissaient Chémaria, lui permirent de

n'abjurer sa foi que le lendemain, et de la sorte les infortunés ne mangèrent rien d'impur ce jour-là, car ils avaient dit avec ruse: Aujourd'hui nous voulons encore agir d'après notre loi, mais demain nous ne serons qu'un peuple. Ils se retirèrent ensuite dans leur chambre, car ils étaient épuisés de douleur et de fatigue, et y passèrent la nuit, après avoir fermé la porte. Aux premières lueurs de l'aube, le mari, dont le sommeil avait fui les paupières, se leva avant qu'on pût distinguer un homme d'un autre homme, prit un couteau, égorgea ses fils et sa femme, et ensuite, rassemblant ses forces, se trancha aussi le cou; mais il ne put couper assez profondément, car le vertige l'avait saisi, et il s'évanouit sans mourir. Lorsqu'il fit jour, les ennemis allèrent le trouver, et voyant tout ce qu'il avait fait, furent saisis d'horreur et lui dirent: Pourquoi as-tu commis ce forfait exécrable? Ce sang retombera sur ta tête et nous en sommes innocents; le mal est prêt à fondre sur toi. D'une façon cependant tu peux obtenir le pardon de ton crime: deviens comme nous et tu seras changé, tu seras un autre homme, et ta vie sera sauvée; sinon nous te traiterons plus cruellement que tu n'as traité ceux-là, tu seras enterré vif avec eux. Il leur répondit: Loin de moi cette action; faites comme il vous semblera bon, mais contre le Seigneur je ne me rebellerai point! Alors ils creusèrent une fosse, il y alla à pied avec eux et il y fut enterré. On mit sa femme à sa droite et ses fils à sa gauche, on répandit de la terre sur lui et on lui cria comme auparavant: Tourne-toi vers notre religion et tu resteras en vie, tu ne mourras pas. Mais il n'écouta point leur voix. Deux et trois fois l'on ôta la terre répandue sur lui dans l'espoir

Juges 13, 7.

qu'il se laisserait persuader, mais il ne voulut pas les entendre et ils l'en recouvrirent entièrement. On ouït sa voix tout le reste du jour, mais ils se raillèrent de lui.
Isaïe 64, 11. Après tout cela te contiendras-tu encore, ô mon Dieu!



Dans le village de Kerpen également les croisés traitèrent les Juifs selon leur bon plaisir, ils les outragèrent et les détournèrent du Seigneur. Et les Juifs de
Isaïe 51, 17. Gueldres aussi burent jusqu'à la lie le calice de la colère de Dieu; ils furent livrés au pillage et à la dévastation, et il n'y en eut pas un, dans ce jour de la colère divine, qui put se sauver et survivre. Ceux que j'ai
Lament. 2, 22; 1, 16. emmaillotés et élevés, mon ennemi les a exterminés; c'est sur eux que je pleure et que mon œil fond en larmes. Filles d'Israël, pleurez aussi sur eux; ne vous vêtez point de vêtements de soie, ne mettez point de cramoisi sur vos vêtements, car à cause de nos
I Sam. 4, 21. péchés la gloire a disparu d'Israël; ils l'ont cerné et ils l'ont poursuivi, ils l'ont expulsé de son lieu de
Juges 20, 45. repos et l'ont grappillé par les chemins. Israël devint extrêmement malheureux. Et les mêmes dévastations et les mêmes abominations que les croisés avaient commises dans ces communautés, ils les commirent à Trèves, à Metz, à Ratisbonne et à Prague, où tous les Juifs, tant qu'ils étaient, sanctifièrent le Saint d'Israël et refusèrent de se détourner du Seigneur. Toutes ces calamités arrivèrent depuis le mois d'Yar jusqu'au moi d'Ab, qui est le cinquième mois. Dans ces jours ils se sanctifièrent pour s'élever à Dieu, et ils furent comme les ouvriers, auxiliaires persévérants du Roi des rois dans son œuvre, donnant leur vie pour lui et répandant leur sang comme de l'eau. Il les en récompensera selon leurs

actions et selon les œuvres de leurs mains, et leurs âmes seront enveloppées dans le faisceau des vivants, I. *Sam.* 25, 59.
dans le temple du Dieu des armées. Puissent leurs mérites et leur piété nous affermir à jamais! Amen, amen! En Italie aussi les Juifs eurent du dégoût de la vie cette année-là.

(Parole de Joseph ha-Cohen: Ces calamités, qui ont eu lieu sous le règne de Philippe, roi de France, je les ai transcrites de la relation que Rabbi Eliézer en a tracée à cette époque, ainsi que du Livre des Chroniques des rois d'Allemagne.)

Là-dessus ces croisés pillards se rendirent en Orient, où il fondit sur eux des maux, des afflictions et des angoisses nombreuses et funestes, et il n'en survécut qu'un petit nombre, ainsi qu'il est relaté dans la Chronique des rois de France et des sultans ottomans.

L'an 4589, qui est l'année 1099, les croisés prirent Jérusalem le 11 juillet, qui est le cinquième mois, et en massacrèrent les habitants. Près de dix mille personnes s'étaient réfugiées dans le parvis du temple, mais ils les passèrent de même au fil de l'épée et pas une ne s'échappa dans ce jour de la colère divine. C'est alors que le Seigneur accomplit la promesse qu'il avait faite par la bouche de Moïse son serviteur, savoir: Et vos ennemis qui l'habitent en seront saisis d'horreur. Les *Lévit.* 26, 32.
chrétiens demeurèrent là quatre-vingt-huit ans, puis ils tombèrent à leur tour au pouvoir de ceux qui en voulaient à leur vie, aux mains des rois de Perse et d'Egypte, et ils moururent par centaines et par milliers de la peste, par l'épée et de la famine pendant la guerre.

U temps de l'empereur Henri, dix hommes pervers accusèrent un Juif de France en disant: Il a fait cuire une hostie avec de l'huile et de l'eau dans un chaudron, nous avons regardé et voici que nous avons vu un enfant qui surnageait. Comme ils voulaient le tuer, il s'échappa de leurs mains, mais ils se levèrent comme pour le dévorer vif, et les juges le firent saisir et torturer, sans qu'il fît aucun aveu. Mais lorsqu'ils torturèrent sa femme et ses enfants, ceux-ci reconnurent ce dont il n'avait pas eu la pensée, et ils le brûlèrent ayant le Talmud dans la main. Et ses fils et sa femme, ils les éloignèrent du Seigneur le Dieu d'Israël. Le bruit de cet événement s'étant répandu, tous les habitants du pays se levèrent contre les Juifs dans les villes éloignées de la cour du roi, en passèrent un grand nombre au fil de l'épée et mirent la main au butin.



En Normandie également on voulut les exterminer. L'on s'entendit dans ce but avec un sorcier et le maître-bourreau, et le sorcier dit: Tenez-vous là et vous allez voir ce que je vais leur faire aujourd'hui. D'accord avec le bourreau, il enfouit un cœur de porc en prononçant ses sortilèges. Nombre de pourceaux se rassemblèrent alors et se battirent entre eux jusquà ce que tous fussent tombés morts et qu'il n'en restât pas un. Comme la foule s'étonnait, disant: Qu'est-ce et pourquoi cette chose arrive-t-elle aujourd'hui? le bourreau raconta, en présence du chef de la ville, que les Juifs lui avaient demandé le cœur d'un des hommes qu'il aurait mis à trépas sur jugement, qu'il leur avait donné le cœur d'un pourceau et que les Juifs l'avaient

enterré. Qui sait, dit-il, s'ils n'ont pas usé là de leurs maléfices pour nous faire mourir ? Consultez-vous et examinez cette chose avec attention. Des hommes pervers portèrent témoignage en disant : Nous avons vu les Juifs enfouir quelque chose, nous ne savons ce que c'était, mais certainement c'est pour nous faire mourir qu'ils ont voulu des cœurs d'homme. Alors ces gens se jetèrent sur eux comme des loups du soir, en tuèrent beaucoup et mirent la main au butin.



Dans la Navarre, en Espagne, les chrétiens voulurent aussi exterminer les Juifs et comme ils en égorgeaient beaucoup, à mesure qu'ils les rencontraient, les Juifs se retirèrent dans leurs maisons avant le coucher du soleil, car ils craignaient pour leur vie. Un d'eux, forgeron de son métier, s'était rendu coupable d'une faute, mais cette faute n'était point punissable de mort. Les juges le condamnèrent néanmoins, et son père en conçut tant d'affliction qu'il tomba malade et perdit la raison. Tout cela ne calma point leur fureur : ils assaillirent les Juifs à l'improviste, les massacrèrent et il n'en échappa qu'un petit nombre. Le roi ayant appris le fait, tous les habitants du pays lui dirent avec ruse : Le Juif déguise sa raison depuis longtemps pour venger son fils, il a aussi préparé des chausse-trapes, des épines et des ronces pour les jeter dans les rues de la ville, épier nos pas et nous brûler pendant la nuit ; s'il n'était pas resté une issue, nous aurions tous péri dans les flammes ; voilà pourquoi nous les avons passés au fil de l'épée, aussi vrai qu'il fait jour. Le roi, sur ces paroles, leur pardonna leur crime. Les juges également furent du nombre de ceux qui affligèrent les Juifs dans ce temps-là. Vois,

ô Eternel, et considère; rémunère selon sa méchanceté celui qui fait le mal et sauve-nous pour la gloire de ton nom!

N l'année 4902, c'est-à-dire en 1142, les écoles en Israël cessèrent d'exister et la Thora fut délaissée, depuis la catastrophe où avait péri le pieux Rabbi Joseph ha-Lévi en Espagne. Après sa mort, l'Ismaélite Ben Themourah se leva dans les pays arabes comme adversaire des Juifs et ordonna sévèrement dans toutes les villes de son royaume de les détourner de Dieu. Les Juifs quittèrent alors leurs résidences; ce qui était destiné à la mort échut à la mort; ce qui appartenait à l'épée fut dévolu à l'épée, à la famine et à la captivité ce qui était à la captivité et à la famine. Beaucoup sortirent aussi de la communion d'Israël, à cause de l'épée de Ben Themourah, car il leur avait défendu de continuer à suivre la loi de Moïse, le serviteur de Dieu, en disant: Allons, exterminons-les d'entre les peuples et que le nom d'Israël soit oublié! Il ne leur laissa plus de nom dans aucune des villes de son royaume, ni dans aucune des provinces qu'il avait conquises, depuis l'extrémité de la terre jusqu'à Al-Mahadia, et Israël devint extrêmement malheureux. La puissance du roi Alphonse, fils de Raymond, pesait alors lourdement sur les Maures d'Espagne. Quand sa domination fut bien affermie, il leur prit Calatrava, ville située à la bifurcation du chemin qui va du pays des Maures dans le sien. Les rebelles du pays des Sarrazins avaient passé en Espagne en franchissant le détroit, ils n'avaient rien laissé d'Israël depuis Tanger jusqu'à Al-Mahadia et ils voulurent

faire de même dans toutes les villes des Maures d'Espagne. Mais lorsque les Juifs apprirent que les rebelles venaient pour les détourner du Seigneur, le Dieu d'Israël, ils s'enfuirent pour sauver leur vie et peu s'en fallut que les pères ne se retournassent point après leurs enfants, tant ils avaient perdu courage. Beaucoup se livrèrent aux chrétiens et se vendirent à eux, afin qu'ils les fissent fuir du pays des Maures; beaucoup se sauvèrent nu-pieds, leurs enfants demandèrent du pain, mais personne ne fut là pour leur en donner; ils crièrent et leurs plaintes montèrent jusqu'à Dieu, qui inspira au cœur du roi Alphonse de préposer à Calatrava, sur toute la part du roi, Rabbi Yehouda ha-Nassi, fils de Rabbi Joseph ben Ezra. Sa réputation était grande par tout le pays; ses ancêtres étaient des grands de Grenade, héritiers du pouvoir et de la domination des habitants de Jérusalem emmenés là en captivité. Une fois préposé à Calatrava et au refuge de l'émigration, il délivra ceux qui étaient liés dans les chaînes et grâce à lui, les captifs et les exilés purent passer du pays des Maures sur le territoire espagnol; il affranchit les opprimés: ceux qui souffraient la faim et la soif trouvèrent des portions à sa table, il leur donna du pain pour se nourrir et des vêtements pour s'habiller, il pourvut de chevaux et de mulets tous ceux qui tombaient de fatigue, jusqu'à ce qu'ils parvinssent à Tolède, jadis appelée Tolitula, traités avec honneur, bonté et miséricorde à cause de la vénération et du respect qu'il inspirait, car sa réputation était grande parmi les chrétiens qui les escortaient. Il n'estimait l'argent en aucune manière, n'amassait pas l'or dans ses fonctions royales, mais exécutait la loi du Seigneur et ses arrêts en faveur

Jérém. 47, 39.

d'Israël; il partageait son pain avec les pauvres et emmenait dans sa màison les malheureux sans asile, car c'est pour la conservation de leur vie que Dieu l'avait envoyé au-devant de ces exilés, et il leur servit de guide.

L'EMPEREUR Conrad et Louis, roi de France, étant convenus d'aller à Jérusalem avec une puissante armée, attachèrent la croix comme signe sur leurs vêtements et s'apprêtèrent à partir au mois de mai (c'est le deuxième mois) de l'année 4906, qui est l'année 1146.

Cette année aussi fut pour la famille de Jacob une époque d'affliction et d'angoisse, de pillage et de dévastation, de tremblement des genoux et de souffrance
Nahum. 2, 2. dans tous les reins, et où tous les visages pâlirent de terreur, car le moine Rodolphe était venu en Allemagne pour la parcourir et marquer de la croix ceux qui se réunissaient pour aller à Jérusalem. Il débita des faussetés contre les Juifs, le reste de ce qui avait été sauvé et avait survécu aux troubles antérieurs, et il disait en lui-même: C'est l'heure d'agir et de parler
Jérém. 51, 5. contre le peuple non veuf, de l'anéantir, de le tuer et de l'exterminer. Il allait marchant et criant au nom de son Dieu pour qu'on se rendît à Jérusalem, et dans tous les lieux qu'il traversait, il ameutait le peuple en disant: Vengeons notre Dieu de ses ennemis qui sont devant nous, et ensuite partons.

Quand les Juifs l'entendirent, leur cœur se fondit, le tremblement les saisit, une douleur comme celle d'une femme qui enfante, et ils n'eurent plus le courage devant la colère de l'oppresseur, qui se disposait à les anéantir. Ils implorèrent l'Eternel et dirent: Ah! Sei-

gneur, voici qu'il ne s'est pas encore écoulé autant d'années que pour un jubilé depuis que nous avons répandu notre sang comme de l'eau pour la sanctification de ton nom, le grand, le puissant, le majestueux, au jour du grand carnage! Nous rejetteras-tu à jamais, *Isaïe* 30, 25.
Seigneur? Et que feras-tu pour ton nom glorieux? Nous susciteras-tu de nouvelles afflictions? Alors le Seigneur écouta leurs gémissements; il se souvint de son alliance, se tourna de leur côté et eut pitié d'eux, selon l'immensité de sa miséricorde. Il envoya vers ces vauriens Saint Bernard de Clairvaux en France, qui les appela, lui aussi, selon leur coutume et leur dit: Allons et montons vers Sion, au tombeau de notre sauveur, mais gardez-vous de parler aux Juifs ni en bien ni en mal, car les toucher, c'est toucher à la prunelle de l'œil de Jésus, car ils sont ses os et sa chair, et Rodolphe, son disciple, n'a pas parlé justement, car c'est d'eux qu'il est dit dans les Psaumes: Ne les tue *Psaum.* 59, 12.
pas, de crainte que mon peuple ne les oublie.

Et ils écoutèrent sa voix, car il était considéré parmi eux, revinrent de leur colère et cessèrent de faire du mal aux Juifs, comme ils en avaient eu le dessein. Et cet homme-là ne prit des Juifs aucune rançon, et c'est d'un cœur sincère qu'il avait dit du bien d'Israël. C'est pourquoi je dis: Je te rends grâces, ô Eternel, car si tu as été en colère contre moi, ton courroux s'est détourné et tu m'as consolé en laissant de nous un reste sur la terre et en conservant la vie à beaucoup en ce jour-là. Car si la miséricorde de Dieu n'avait pas envoyé ce prêtre, il n'en serait pas resté un seul qui se fût échappé. Loué soit Celui qui délivre et qui sauve! Amen, amen! Dans les autres lieux les Juifs livrèrent leur or et leur argent rien que pour sauver leurs vies du

tombeau, ne refusèrent rien de tout ce qu'on leur demanda, et le Seigneur les sauva.



Mais il advint dans le mois d'Eloul que comme le moine Rodolphe, que Dieu puisse poursuivre et abattre, arrivait à Cologne, Rabbi Siméon sortait de la ville pour regagner sa ville de Trèves, où était sa demeure. Des hommes pervers d'entre les croisés le rencontrèrent et le pressèrent de se souiller de l'eau du baptême. Mais comme il ne les écoutait pas, un chrétien au visage dur vint, qui n'épargna point le vieillard, lui coupa la tête et l'enfonça sur le faîte d'un toit, et son cadavre resta gisant comme le fumier sur les champs, sans que personne le recueillît. Les Juifs, à cette nouvelle, furent dans l'affliction, saisis d'une grande frayeur, et dirent : Ils sont arrivés, les jours des représailles, la colère est sortie devant l'Eternel, le fléau a commencé, nos jours sont accomplis, car notre fin est venue et nous pouvons dire : c'en est fait de nous. Et le peuple pleura extrêmement. Les chefs de la communauté se rendirent auprès du gouverneur de la ville, parlèrent à ses oreilles, et on leur rendit la tête du juste et son cadavre; ils l'enterrèrent

Jérém. 22, 18. parmi leurs sépulcres et ils le pleurèrent en disant : Hélas! Seigneur!



En ce temps-là aussi, les croisés saisirent Minna la Juive, comme elle sortait de Spire, et lui coupèrent les oreilles et les pouces des mains. Elle fléchit le dos pour supporter cette épreuve et sanctifier son Créateur. Juda déchut considérablement en ces jours d'infortune.



Les Israélites tournèrent les yeux, et voici que toute ıne armée de ceux qui s'étaient attachés à Baal s'avanait derrière eux. Effrayés et dans une grande déresse, ils portèrent leurs regards vers les montagnes t vers les castels et prièrent chacun celui qu'il conaissait et qui possédait un château-fort et une citaelle sur les cîmes, de le laisser demeurer dans le eux des rochers et dans les fentes de la pierre, pour y cacher jusqu'à ce que la tempête fût passée. Ils uittèrent leurs maisons après la fête des Tentes en année 4907, c'est-à-dire en 1146, et se rendirent dans s châteaux et dans les forteresses, où ils s'arrêtèrent ısqu'après le passage des gens de guerre, puis ils entrèrent dans leurs demeures. Alors les Juifs de ologne donnèrent à l'évêque tout ce qu'il demanda, t celui-ci leur livra en échange le château de Wolkenourg, qui était très-fortifié, et en fit sortir la garnison, e manière qu'il n'y eût pas d'étrangers parmi eux; ıais ils avaient donné en gage à l'évêque leurs maions et toutes leurs richesses. Quand ceci fut connu, n cessa de les persécuter, et ceux des Juifs également ui s'étaient retirés dans les châteaux on n'en dit plus a moindre chose à partir de ce jour-là ni plus tard. oué soit le Seigneur éternellement! Amen, amen!

Eliézer ha-Lévi a écrit sur ce qui précède durant on séjour dans le château parmi ceux qui s'y étaient etirés et qui étaient ses proches du côté maternel. Il ıvait alors treize ans. Et tous les Juifs aussi qui se rouvaient dans les différentes provinces du roi de rance se sauvèrent, chacun selon sa voie, dans la naison de son ami ou bien dans les châteaux et lans les tours, y demeurèrent jusqu'après l'orage, et Dieu les sauva.

En ces jours-là, pendant que les Juifs se tenaient au repos dans le château de Wolkenbourg, un homme israélite chargé d'ans habitait au bas de la montagne. Il avait deux fils, appelés l'un Abraham et l'autre Samuel. Ces enfants, s'étant laissé entraîner par leur jeunesse à gravir la montagne pour voir ceux qui étaient en haut, un brigand les rencontra, leur ôta la vie et continua son chemin. Deux jeunes gens descendaient alors la montagne; les voyant étendus morts, ils déchirèrent leurs vêtements, allèrent jusqu'en bas et avertirent le père, qui sanglota et pleura ses fils longtemps. Des recherches ayant ensuite eu lieu, le meurtrier fut découvert, et lorsqu'on eut fait des présents à l'évêque, il eut les yeux crevés et mourut trois jours après. Puissent ainsi périr tous tes ennemis, Seigneur!



A Mayence, deux Juifs étaient sortis de la ville au temps de la vendange; l'un s'appelait Isaac et l'autre Yehouda. Un chrétien au visage dur se leva contre eux et les tua, puis, à son opprobre, s'en alla et ne revint plus, et alors le fisc s'empara de tout ce qu'il possédait.



A Mayence également il y avait un homme très-valeureux, nommé Samuel ben Isaac. Il cheminait hors de la ville, lorsque les ennemis l'assaillirent entre Mayence et Worms et le tuèrent. Mais lui aussi s'était animé de courage et avant de mourir, avait tué tro de ses agresseurs.



Trois hommes juifs demeurant au village Bacharach s'étaient réfugiés dans le château avec le

mmes et leurs enfants. Lorsqu'après un long jour, ils en redescendirent, le cinquième jour du oisième mois, les croisés se levèrent contre eux 6 mai 1147. les pressant avec instance, leur dirent: Venez avec ›us et ne formons qu'un peuple. Mais les Juifs ne ; écoutèrent point et ne se détournèrent pas de leur .eu. Voici les noms de ces hommes: Eliakim Nidri :n Moché, Abraham ben Samuel et Calonymos ben ordekhaï. Calonymos ayant craché sur leur idole, le tuèrent; les deux autres, qui s'étaient cachés us les lits, furent percés de coups. C'est ainsi qu'ils oururent et ils furent enterrés à Mayence. Que le :igneur voie et juge!



Dans ces jours de malheur aucun roi ne fit droit à ›raël, car l'empereur Conrad était aussi parmi les ·oisés et allait également à Jérusalem. Beaucoup 'autres Juifs furent détournés du Seigneur le Dieu 'Israël à l'aide de la violence, mais plus tard ils reinrent au Saint d'Israël et comme auparavant ils serirent le Seigneur. Une Juive, du nom de Gutalda, it saisie à Augsbourg, et comme elle se refusait à ıanger sa foi, elle iut noyée dans le fleuve pour la ınctification de son Créateur. Souviens-t'en, ô mon ›ieu, en sa faveur et défends sa cause.



Dans ces jours-là tous les Juifs d'Allemagne s'enıirent de côté et d'autre, sur les rochers et dans les hâteaux, pour sauver leurs vies; seule la communauté le Würzbourg ne résolut point de fuir et resta dans es demeures. Le vingt-quatrième jour du douzième nois de l'année 4907, on l'accusa faussement pour 24 févr. 1147. ıvoir un prétexte de se jeter sur elle et de l'attaquer.

Nous avons, dirent ses ennemis, trouvé un chrétien dans le fleuve, c'est vous qui l'avez tué et jeté à l'eau, mais il est devenu saint pour nous et voyez, il fait des miracles. Et ces égarés se levèrent, et la populace avec eux, et ils massacrèrent les Juifs, sans en laisser une grappe. C'est là que fut tué sur son livre Rabbi Isaac, et avec lui vingt-une autres personnes. A ses côtés se trouvait un écolier: ils lui firent aussi des blessures et il en mourut un an après. Et sa sœur ils la traînèrent à leur église, et elle ayant craché sur leur idole, ils la frappèrent et la blessèrent à coups de pierre et à coups de poing tellement qu'elle s'évanouit et qu'il n'y eut plus qu'un pas entre elle et la mort. Après l'avoir ainsi frappée et blessée, ils l'aspergèrent d'eau [baptismale] et l'étendirent sur un marbre, mais elle ne se réveilla point de son sommeil, ne remua ni main ni pied et rusa ainsi jusqu'à la nuit, afin qu'ils la crussent morte sous leurs coups. Au milieu des ténèbres une chrétienne vint, qui la porta dans sa maison, car ses entrailles s'étaient enflammées de pitié pour elle, et on la cacha pour la sauver et la ramener à son frère. Les autres Juifs se célèrent dans les maisons de leurs amis et, le lendemain, se réfugièrent au château de Tolbiac, où ils demeurèrent jusqu'après l'orage, et le Seigneur les sauva. Le jour suivant, l'évêque ordonna de rassembler les corps de tous ceux qui avaient péri dans le carnage, on plaça sur des
Ezéch. 24, 4. chariots tous les meilleurs morceaux, la cuisse et l'épaule, et les pouces des mains, et tout ce qui fut trouvé d'eux, et on les enterra dans son jardin. Et ensuite Rabbi Réhakya et sa femme achetèrent ce jardin, qui sert encore aujourd'hui de lieu de sépulture aux Israélites.

A Ham aussi, près de cent cinquante personnes furent passées au fil de l'épée. A Sully pareillement beaucoup furent mis à mort, parce qu'ils avaient refusé de se détourner de leur Dieu. Lorsqu'à Carentan également le destructeur se leva soudain contre eux, ils se rassemblèrent dans une cour où se trouvaient deux adolescents, les fils d'un seul homme; ceux-ci, doués d'une force puissante, les défendirent et frappèrent sur leurs ennemis, qui ne purent leur faire le moindre mal et dont les cris s'entendirent au loin. Mais pendant qu'ils se battaient, les ennemis pénétrèrent par derrière au milieu de la cour et les tuèrent, sans en laisser un seul.



Ils passèrent aussi au fil de l'épée le grand et illustre Rabbi Pierre et Rabbi Jacob de Rameru, au moment où ils se rendaient à l'inhumation d'un chef de la communauté. Vois, Seigneur, et juge! Le septième jour du troisième mois, les croisés se rassemblèrent *8 mai.* à Rameru en France, pénétrèrent dans la maison de Rabbi Jacob, lui ravirent tout ce qu'il possédait, et les rouleaux de la loi de notre Seigneur ils les déchirèrent en pièces devant lui. Puis ils le saisirent et le traînèrent dans les champs, lui parlèrent avec rudesse et, formant le dessein de le tuer, le frappèrent sur la tête en disant: N'est-il pas vrai? tu es un homme considéré en Israël, c'est pourquoi nous voulons venger aujourd'hui sur toi la mort de notre Seigneur; comme vous lui avez fait, qu'il te soit fait à toi et que votre action retombe sur ta tête. Peu s'en fallut que son âme n'allât se reposer dans le silence de la tombe; mais le Seigneur voulut qu'il passât juste- *Psaum. 94, 17.* ment dans la campagne un prince considérable qui, le

rabbi l'ayant reconnu et appelé à son secours, le prit sur son cheval pour le délivrer de leurs mains et ensuite exhorta les croisés en ces termes : Laissez-le moi, je vais parler à son cœur, peut-être se laissera-t-il gagner; sinon, je vous le rendrai demain. Ils écoutèrent sa voix et il le sauva par la miséricorde de Dieu. Loué soit son nom à jamais! Amen, amen!



Dans les autres villes de France, il ne s'entendit à la vérité rien de pareil; cependant le peuple du Seigneur déchut aux portes, car sur l'ordre du roi Louis, il fut publié dans toutes les villes du royaume que tout homme dont le cœur l'engagerait à se rendre avec lui à Jérusalem, serait délié de toutes ses dettes envers les Juifs. Israël devint extrêmement malheureux en ce temps-là.

Mais le Seigneur secourut le reste de son peuple en Angleterre par la main du roi Henri, car le cœur des rois est dans la main de Dieu, et il ne leur fut pas même pris un cordon de soulier. Le nom du Seigneur soit béni! Amen amen! Et les Juifs qu'on avait détournés de leur foi, le Seigneur inspira de la pitié pour eux à un prêtre, qui les conduisit en France, et non pas pour de l'argent ou pour quelque autre salaire. Ils demeurèrent là jusqu'à ce que la fureur des croisés contre eux se fût calmée, ensuite ils revinrent à leur Dieu. Souviens-t'en, Seigneur, en sa faveur.



Tous les croisés s'en étant allés, beaucoup périrent sur terre et sur mer, de la peste ou de soif, dans la nudité et dans le besoin de toutes choses, et ils ne revirent plus leurs demeures. Mais les Juifs d'Alle-
Psaum. 107, 30. magne revinrent tous au port de leur désir, purent

s'établir dans leurs villes comme autrefois, le quinze du cinquième mois de l'an 4907, et ils y habitent encore aujourd'hui. *14 juil. 1147.* Le reste de l'histoire de cette guerre est relaté dans ma Chronique des rois de France et des sultans ottomans.

RABBI Abraham ben Méir Aben Ezra écrivit son commentaire sur les douze petits prophètes dans l'île de Rhodes en Grèce et termina cette œuvre le premier jour du dixième mois de l'année 4917. *16 déc. 1156.*

Rabbi Abraham ben David ha-Lévi écrivit son Sefer ha-Kabbalah en 4921.

IL y avait en Perse, dans la ville d'Amadia, située sur le mont Haphtôn, un Juif nommé David el Roï, en l'année 4923, qui est l'année 1163. Dans Amadia se trouvaient alors un millier de pères de famille hébreux, dont la langue était le syriaque et qui étaient tenus de payer au roi pour chacun de leurs enfants mâles, à partir de l'âge de quinze ans, un impôt annuel d'une pièce d'or. Ce David avait étudié sous Rabbi Hasdaï et sous Rabbi Jacob à Bagdad (qui est Babylone), et avait acquis d'importantes connaissances dans les six traités talmudiques, dans les sciences et dans la magie. Etant ainsi devenu très-orgueilleux, il fit réunir un grand nombre des Juifs établis au mont Haphtôn pour s'en aller combattre contre Jérusalem et il leur dit : Je suis le Messie. Beaucoup crurent en lui et dirent : Oui, il est notre Messie, se

rebellèrent contre le roi de Perse et passèrent nombre de ses gens au fil de l'épée. Le roi, voyant qu'il ne pouvait le vaincre, se mit à lui parler avec douçeur et David alla vers lui sans crainte. Il s'entretint avec lui de ses visions, mais David lui ayant dit : Je suis l'Oint du Seigneur, honore-moi donc aujourd'hui, il entra en colère contre lui et le fit jeter en prison dans la ville de Daghestan, située sur le fleuve Gozan, et le pied de David fut alors chargé de fers. Mais au bout de trois jours, pendant que le roi conférait avec ses princes et ses serviteurs au sujet des Juifs soulevés contre lui, voici que David entra, car il avait, à l'aide de sa science, rompu les portes d'airain. Ceux-là furent saisis d'un grand trouble, et le roi lui dit : Qui t'a amené ici ? David lui répondit : C'est par le secours de mon savoir que je suis venu, car je ne redoute maintenant ni toi ni tes serviteurs. Et lorsque le roi dit à ses officiers de le saisir, ils demandèrent : Mais où est-il ? David leur parlait sans qu'ils le vissent et leur stupeur fut très-grande. David se rendit ensuite au palais et parla encore au roi dans ces termes : Tu ne pourras me vaincre et de tes propres yeux tu me verras suivre mon chemin. Et le quittant, il ôta son turban de la tête, l'étendit sur le fleuve Gozan, marcha dessus et passa le fleuve, pendant que le roi et les princes le regardaient avec un grand effroi. Sur l'ordre du roi beaucoup d'hommes se mirent à sa poursuite dans des nacelles, mais il ne purent l'atteindre. Ce même jour, il parcourut, en se servant du Tétragramme, un chemin de dix journées de marche, il raconta à ses frères d'Amadia tout ce qui lui était arrivé, et ils furent saisis d'étonnement. Là-dessus le roi envoya auprès du commandeur des croyants, le calife de

Bagdad, et lui fit dire: Parle donc au prince de l'exil et aux chefs de l'assemblée des Israélites, afin qu'ils ramènent David de ses voies perverses, sinon je les ferai mettre à mort. Ce fut alors une époque de détresse pour Jacob, les Juifs de Perse tombèrent dans une grande frayeur, le tremblement les saisit, et une douleur comme celle d'une femme qui accouche, et ils écrivirent à David en ces mots: Loin de toi d'agir ainsi, car ils ne sont pas encore venus, les jours de la délivrance nous n'avons pas vu nos signes et ce n'est pas par la force que peut vaincre l'homme. *Psaum.* 74, 9.
Ils envoyèrent vers lui Zaccaï, le prince de l'exil, et *I, Sam.* 2, 9.
Rabbi Joseph Barhan avec cette lettre, mais David n'écouta pas leur voix et ce fut alors un temps d'affliction et d'angoisse. Ils se mortifièrent par le jeûne et implorèrent Dieu, qui exauça leur prière: il suscita un prince turc, nommé Zaïn Aldin, qui justement apportait son tribut au roi. Ce prince convia le beau-père de David el Roï, qui demeurait dans ses états, et lui dit: Je te donnerai dix mille pièces d'or, si tu fais mourir David ou que tu me le livres. Et cet homme voyant combien les Juifs de Perse étaient en danger, frappa David au cœur pendant la nuit, dans son sommeil. Les Juifs de Perse revinrent alors des ténèbres à la lumière et rendirent grâces au Seigneur. Le roi se réjouit beaucoup, se réconcilia avec les partisans de David et leur pardonna leur faute; de leur côté ils lui donnèrent cent talents d'or, car ils étaient nombreux et riches, et la colère du roi s'apaisa. C'est sur cet homme qu'a écrit Rabbi Moïse ben Maïmoun, de bienheureuse mémoire, dans sa Lettre sur la Conversion; peut-être cependant ne connaissait-il pas les faits comme ils se sont passés.

PAROLE de Joseph ha-Cohen: Malheur à moi, ma mère, de ce que tu m'as enfanté, car le mal a paru du côté de la France et
Jérém. 6, 1. une grande calamité s'est montrée à Blois; dans sa récolte de fruits et sur sa moisson s'est jeté le dévastateur.

Ce fut en l'année 4931, c'est-à-dire en 1171. Un homme était allé un soir mener son cheval à l'abreuvoir. Y ayant rencontré un gentil, qui était également allé là, le Juif eut peur, trembla et il s'échappa de son sein le bout d'un cuir qu'il portait sous ses vêtements. Le cheval du chrétien le vit dans l'obscurité, s'effraya également, recula et ne voulut plus entrer à l'eau. L'incirconcis, soupçonneux, se hâta de retourner chez son maître et lui raconta ce qui suit: J'ai vu un Juif jeter à l'eau un petit garçon assassiné par les Juifs et j'ai craint qu'il ne me tuât de même; le cheval aussi a eu peur du bouillonnement de l'eau et je viens t'informer de ces faits. Or il vivait à Blois une Juive, femme vertueuse, du nom de Pulcellina, et le gentil savait que son maître la haïssait d'hier et d'avant-hier. Au matin, il monta à cheval et se rendit chez le gouverneur de la ville, homme pervers, lui raconta cet événement, et celui-ci, entrant dans une violente colère, fit saisir tous les Juifs, au nombre d'environ quarante, et les jeta en prison. Pulcellina cependant parlait à leurs cœurs et les exhortait, car elle avait confiance dans le gouverneur qui l'aimait pour sa vertu, mais elle ne put rien obtenir de lui, parce que sa femme le séduisait par ses manières agréables et portait des accusations contre les Juifs, de sorte que Pulcellina ne trouva point grâce aux yeux du gouverneur et qu'il

conçut même une grande haine contre elle. Il enjoignit à ses gardes de ne pas permettre à Pulcellina de pénétrer chez lui pour lui parler, car elle était la seule qui n'eût pas été jetée en prison, et il chercha à châtier les Juifs, mais sans pouvoir y parvenir, attendu qu'il ne se trouva pas de témoins pour ce crime. Enfin il vint un moine, qui lui dit: Je veux te donner un conseil, mon seigneur, sur ce que tu as à faire pour mettre le procès à la lumière, seulement n'accepte point leur rachat. Fais venir le serviteur qui a vu la chose, fais-le monter dans un réservoir plein de l'eau qui sert aux moines pour leurs aspersions; si ses dires sont sincères, il surnagera, sinon il tombera au fond. Ce conseil plut au seigneur du pays, qui le suivit. Ils envoyèrent chercher le domestique, le firent flotter sur l'eau qui le maintint à la surface, innocentèrent le coupable, déclarèrent coupables les innocents, et toute la ville fut alors dans l'agitation. Le gouverneur fit demander aux Juifs quelle somme ils consentiraient à payer pour le rachat de leurs vies. Ils se consultèrent et offrirent de lui donner cent livres et leurs créances, qui s'élevaient à environ cent quatre-vingts livres. Mais pendant qu'ils délibéraient, le moine se tenait à leur droite pour les accuser, disait au gouverneur de Zach. 3, 1.
ne pas considérer leur présent et le fit changer d'avis, de sorte qu'il n'écouta pas leur voix. Sur l'ordre du tyran, on devait les enfermer dans une maison de bois, entourée entièrement de bois et de branchages; puis, après les avoir fait sortir de prison, on leur dit: Sauvez votre vie et devenez comme nous, et vous vivrez et ne mourrez point! Les Juifs ne consentirent pas à abjurer leur Dieu; alors on les fouetta et on les tortura pour voir si l'on ne parviendrait pas à les détacher du Seigneur,

le Dieu d'Israël, mais les Juifs refusèrent et se dirent les uns aux autres : Sois ferme et soyons courageux pour notre Dieu, car c'est nous qui sommes son peuple et le troupeau de son pâturage; ce qui est agréable aux yeux de Dieu soit fait, car il n'y a pas d'autre Dieu. Sur l'ordre du tyran, les bourreaux saisirent Rabbi Iéhiel, fils de Rabbi David, et Rabbi Iekouthiel, fils de Rabbi Yehouda, l'un et l'autre de race sacerdotale et disciples de notre maître Samuel, ainsi que Rabbi Yehouda, fils de Rabbi Ahron, les garrottèrent avec des cordes et allumèrent le bois. Lors donc que le feu eut atteint les cordes autour de leurs mains, ils les rompirent, sortirent tous trois et dirent aux valets du tyran : Voyez, le feu n'a pas de puissance sur nous, comment ne sortirions-nous pas ? Ceux-là répondirent : Par notre vie, vous ne sortirez pas ! Et se ruant sur eux, ils les rejetèrent pour la seconde fois dans la fournaise ; mais eux en sortirent de nouveau et saisirent un chrétien qu'ils entraînèrent avec eux dans le brasier, car ils étaient d'une force puissante. Les chrétiens néanmoins le secoururent et le leur arrachèrent des mains, les percèrent de leurs épées et les jetèrent au milieu des flammes. Mais ni les rabbis ni le reste des Juifs qui étaient avec eux, au nombre de trente-un, ne furent consumés : ils rendirent seulement l'âme et moururent devant le Seigneur. Quand les chrétiens virent ce phénomène, ils se regardèrent l'un l'autre avec étonnement et dirent : En vérité, c'étaient des saints, car ils ont été sanctifiés; c'est le doigt de Dieu.

Rabbi David ha-Cohen, qui demeurait dans une des villes de l'oppresseur, fut témoin de tout cela. Il intercéda pour eux, mais en vain, car telle était la volonté

de Dieu et ses desseins sont impénétrables à nos yeux. Le reste des Juifs du pays donna au tyran mille livres et sauva de ses mains les saints recueils de la loi. Cette calamité arriva sous le règne du roi Louis-le-Jeune, le mercredi vingtième jour du troisième mois. 27 mai 1171.
On informa de ces événements Rabbi Jacob, de la ville d'Orléans, proche de ces martyrs, et on lui écrivit plus tard que lorsque la flamme monta, ils avaient élevé leurs voix à l'unisson et entonné un chant, et que les chrétiens avaient dit : Nous entendons votre cantique et nous ne le comprenons pas, mais nous n'en avons jamais entendu de semblable. Et l'on sut en effet que c'était l'hymne : « Il est de notre devoir de louer le Maître de toute chose, » qu'avaient entendue les chrétiens dans cette heure d'épouvante. Filles d'Israël, pleurez ces âmes pures, qui furent chéries et gracieuses pendant leur vie comme dans leur mort ; cessez de vous vêtir de soie, ne vous habillez plus de cramoisi, car la gloire a disparu d'Israël, et que vos frères, toute la maison d'Israël, répandent des larmes sur l'embrasement qu'ont allumé les ennemis du Seigneur !

Quelques jours après, les Juifs vinrent, inhumèrent les dépouilles des martyrs et versèrent des pleurs abondants, car leur affliction était grande. Les Juifs de France et des îles de la mer établirent ce jour funeste pour un jour de deuil et de jeûne, dont la mémoire ne doit pas s'effacer parmi leurs descendants, selon le commandement du gaon notre maître Jacob, fils de Rabbi Méir, qui a écrit : Puisse ce jeûne être réputé plus grand que le jeûne du septième mois, car c'est un jour d'expiation ! Et les Juifs reçurent à jamais ce qu'ils avaient commencé de faire.

ETTE annnée-là, Rabbi Benjamin le libéral et Rabbi Abraham le scribe vinrent à Cologne. Pendant qu'ils se trouvaient sur la grande place de la ville, un changeur excita contre eux une femme de la population, qui dit alors : Voyez, ces Hébreux nous ont apporté de fausse monnaie pour nous tromper et ils m'ont donné cette pièce fausse. Mais elle mentait, car le changeur la lui avait remise, pour qu'elle répandît aussitôt cette fausseté. Sur-le-champ des milliers de gens misérables se rassemblèrent contre eux, les attachèrent et les tourmentèrent et mirent leurs pieds dans les chaînes. Les enfants de Jacob, avertis, allèrent trouver les chefs de la ville et leur promirent des présents, mais ceux-ci ne voulurent rien entendre et ces hommes en furent extrêmement affligés ; ils se rendirent chez l'évêque, mais celui-ci leur parla avec rudesse, les traîna de délai en délai et ne leur parla pas avec sincérité. Le troisième jour, les deux rabbis furent amenés devant la cour et là : Donnez-nous, dirent-ils, un interprète. Mais on ne voulut pas écouter leur voix, et il fut prononcé qu'ils auraient les mains tranchées. Déjà la population de la ville entourait la cour pour voir ce spectacle. A cette nouvelle, les Juifs déchirèrent leurs vêtements, coururent à la synagogue, jeûnèrent, se frappèrent la poitrine et pleurèrent, petits et grands ; ils sortirent de l'arche les rouleaux de la loi, firent des vœux et les acquittèrent ; ils répandirent des torrents de larmes et implorèrent le Seigneur. Alors l'Eternel écouta leur plainte, il suggéra aux juges d'accepter un présent et de ne pas verser le sang innocent, et la communauté, avec les Juifs des environs, donna cent quatre-vingts écus pour

la délivrance de ses frères, qui eux-mêmes en payèrent trente. Chantez les louanges de Dieu, car il fait des choses magnifiques, attendu qu'il est notoire dans le pays que quiconque, homme ou femme, a comparu devant la cour de Cologne, aussitôt qu'il est condamné par les juges, est mis à mort sans autre procédure et qu'or ni pierres précieuses ne peuvent le sauver. Pour ces deux hommes on avait déjà sonné la trompette, le signal était déjà parti de l'église et l'on avait tiré les cordes de la cloche, même les ennemis avaient déjà cerné Rabbi Benjamin et le poursuivaient, ils avaient conduit dehors Rabbi Abraham et l'avaient expulsé de son lieu de repos, et pourtant le Seigneur les sauva. *Juges 20, 43.*
Semblable chose n'était pas encore arrivée depuis qu'Israël est une nation. Loué soit l'Eternel qui ne les a pas donnés en proie aux dents de leurs ennemis! Amen, amen! Redevenus libres, ils bénirent le peuple et rendirent grâces à Dieu, et tout le peuple répondit: Amen! Souviens-toi de ces faits, ô mon Dieu, en faveur des hommes de la communauté de Cologne et soutiens leur cause. Ephraïm ben Jacob a écrit la relation de ces événements dans ce temps-là et je me suis appliqué à transcrire ses paroles.

❦

En l'an 4940, qui est l'année 1180, plusieurs Juifs de Cologne en Allemagne voyageaient en bateau et quelques-uns d'entre eux descendirent à terre. Arrivés près de la ville de Boppard, ils virent s'avancer derrière eux un autre bateau, dont l'équipage trouva une jeune fille chrétienne gisante au bord du Rhin, sans qu'il pût savoir qui l'avait tuée. Alors ces gens crièrent après les Juifs: Pourquoi avez-vous assassiné cette jeune fille? les poursuivirent de ces cris jusqu'à la ville, les

frappèrent et les jetèrent vivants dans les flots. Et ceux-là aussi qui étaient dans la barque, ils les précipitèrent vivants dans le fleuve, après les avoir vainement pressés de changer de croyance. Les Israélites sanctifièrent le Saint d'Israël et ne voulurent point abandonner leur Dieu. L'empereur Frédéric Barberousse imposa ensuite aux communautés une amende de cinq cents florins d'or, l'évêque infligea aux Juifs de son pays une contribution de quatre mille deux cents florins, et si le Seigneur ne nous avait assistés, nous aurions presque essuyé le sort de Sodome, car les souffrances devenaient de plus en plus grandes. L'une des victimes, Rabbi Yehouda, fut traînée par les pieds, par eau et par terre, de territoire en territoire et de ville en ville ; à Cologne aussi on le traîna d'une porte de la ville à l'autre ; peu s'en fallut que les Juifs ne fussent alors dévorés vifs, et ils l'eussent certainement été sans le secours de l'Eternel, qui donna leurs fortunes à la place de leurs vies. Loué soit son nom à jamais ! Amen, amen !



En l'année 4942, c'est-à-dire en 1182, Saladin vint à Jérusalem et s'en empara. Le second jour du mois
13 oct. de Bul, qui est le huitième mois, une grande agitation se produisit en Allemagne et l'on résolut d'aller lui arracher de nouveau la ville sainte. En même temps l'on se leva contre le peuple du Seigneur pour se hâter de l'engloutir vivant, mais le Seigneur lui fit trouver pitié aux yeux de l'empereur Frédéric Barberousse, lequel défendit aux prêtres de rien dire contre les Juifs ; ceux-ci lui firent des présents, et le Seigneur les sauva. Les autres détails de cette guerre sont rapportés

dans le livre de la Chronique des rois de France et des sultans ottomans.



Sous le règne de l'empereur Frédéric, trois enfants chrétiens, à Vienne en Allemagne, jouaient sur la glace, lorsque la glace se rompit sous eux et ils tombèrent dans l'eau sans que personne le sût. Là-dessus on accusa les Juifs, comme d'habitude, et des témoins déclarèrent, savoir : Nous les avons vus, ces garçons, entrer dans les maisons des Juifs, et ceux-ci ont commis le crime. Et ils ajoutèrent : C'est d'ailleurs leur manière de sacrifier à Dieu ; il y a quelque temps déjà, une vieille femme leur a donné une hostie qu'ils ont profanée. Et ils les rendirent ainsi odieux aux yeux du peuple. Informé de ces faits, l'empereur fit emprisonner tous les Juifs de son empire, et ce fut alors une époque d'angoisse pour Jacob. On en brûla près de trois cents, bien qu'il n'y eût point d'iniquité à leurs mains ; les autres échappèrent à leur perte, car Dieu avait eu pitié d'eux. Peu de temps après, le fleuve ayant repris son courant, l'on trouva les enfants sous la glace ; alors les juges rougirent de honte et leur confusion fut grande.

DANS Paris et aux alentours, les Juifs s'étaient multipliés considérablement et avaient acquis une grande puissance par leurs biens et leurs richesses. Ils avaient des serviteurs et des servantes qui n'étaient pas de leur religion et qu'ils choisissaient où il leur plaisait. Les Français en conçurent une extrême jalousie et portèrent des accusations contre eux en disant : Vous prenez en gage les vases d'argent

et les calices des églises et vous y faites boire du vin à vos fils et à vos filles pour les profaner. Et les haïssant de plus en plus, ils leur imputèrent encore d'autres méfaits en disant: Chaque année vous crucifiez un chrétien dans des cavernes. Ils leur rendirent ainsi la vie amère et en brûlèrent quatre-vingts.



Le roi Philippe ouït ces faits lorsqu'il était encore enfant, du vivant de son père Louis, et il en garda le souvenir. En l'année 4946, c'est-à-dire en 1186, il fit saisir les Juifs dans toutes les provinces de son royaume, leur ravit leur argent et leur or et les chassa de son pays. Beaucoup abjurèrent alors leur foi et recouvrèrent par là leurs fortunes et leurs biens, se mêlèrent aux chrétiens et vécurent comme eux. Les synagogues Philippe en fit des églises pour son Dieu, et avec ce qu'il avait pris, il éleva de nombreux édifices, le palais de l'Hôtel-de-ville, le mur de la forêt de Vincennes près de Paris et les Champeaux, où se tient le marché de Paris. Les Juifs de France étaient alors deux fois plus nombreux que ceux qui sortirent d'Egypte: ils émigrèrent par sept chemins de ce pays devenu cruel pour eux, et Israël devint extrêmement malheureux. C'est au sujet de cet exil que l'auteur de la Pierre d'épreuve s'exprime ainsi: « J'ai « ouï dire aux monts: cachez-moi, et aux collines: « tombez sur nous; j'ai fléchi en apprenant le mal- « heur qui a frappé mon peuple et j'ai été saisi « d'effroi en voyant l'anéantissement de ma race; mon « âme a perdu courage devant la souffrance d'Israël « lorsqu'il y a dix-sept ans, le courroux du souverain « s'est élevé contre nous pour chasser mon peuple à la
Amos 6, 7. « tête des exilés. Sur le troupeau des saints, il a tendu

« le cordeau de la dévastation, il les a détruits dans sa « fureur et, d'une main violente, il les a chassés de son « pays. » *Isaïe* 34, 11.

APRÈS la mort d'Henri, roi d'Angleterre, son fils Richard lui succéda en l'année 4950, c'est-à-dire en 1190. A cette occasion, un grand nombre de personnes vinrent de France et des îles de la mer, et parmi elles se trouvaient aussi des Juifs, chefs de communautés, venus pour faire un présent au roi. Les habitants du pays murmurèrent contre eux et dirent : Il n'est pas juste que les Juifs assistent à un couronnement qu'accomplissent des prêtres chrétiens. Et ils les poussèrent et les maltraitèrent extrêmement. Le roi ne savait rien de tout cela. Le bruit cependant ayant couru par la ville que le roi avait ordonné d'exterminer les Juifs, on se leva soudain contre eux ; en un clin d'œil leurs maisons et leurs enclos furent détruits et environ trente d'entre eux passés au fil de l'épée dans cette heure d'épouvante. Il y en eut qui égorgèrent leurs enfants et s'égorgèrent ensuite eux-mêmes pour ne pas devenir infidèles au Seigneur. Rabbi Jacob d'Orléans périt dans ce jour de désolation. Et de tout cela le roi ne savait rien, et quand il entendit le fracas de la multitude et demanda : Que se passe-t-il aujourd'hui ? le portier lui répondit : Rien, ce ne sont que des jeunes gens d'humeur joyeuse qui se divertissent entre eux. Mais lorsqu'ensuite il fut informé de ce grand crime, il fit traîner ce portier à la queue d'un cheval par les places et par les rues, jusqu'à ce qu'il eût rendu le dernier soupir.

Pendant la même année, un chrétien se leva contre un Juif dans la ville de Bray en France et le tua, car il le haïssait depuis longtemps. Sur la plainte que les proches de la victime en firent à la comtesse de la ville, le meurtrier fut arrêté, jeté en prison et, le jour de la fête de Pourim, conduit au supplice et pendu. A cette nouvelle la colère du roi Philippe s'alluma : il fit atteler son char, emmena ses gens et vint à Bray, où, sur son ordre, quatre-vingts Juifs furent brûlés sans qu'il leur surgît un sauveur en ce jour de la colère divine. C'étaient tous des hommes riches et sages, instruits et connus, qui n'avaient pas voulu embrasser une nouvelle croyance et se détourner de leur Dieu. Dans ce jour terrible, Rabbi Iomtob s'anima de courage et en égorgea beaucoup d'entre eux, afin qu'ils n'eussent point à abjurer leur foi dans ce jour d'épouvante. Les autres furent brûlés. Seuls les garçons âgés de moins de treize ans furent épargnés et eurent la
Jérém. 29, 1. vie sauve.



En l'année 4951, c'est-à-dire en 1191, les croisés se levèrent contre le peuple du Seigneur dans la ville d'York en Angleterre, au jour du Grand sabbat. Saisis de terreur, les Juifs se réfugièrent dans leur synagogue et Rabbi Iomtob le rabbin, demeurant ferme, égorgea près de soixante personnes. D'autres hommes encore se sacrifièrent pour leur croyance dans cette journée terrible. Parmi eux s'en trouvait un qui fit immoler son fils unique, dont la plante du pied n'avait pas encore essayé de se
Deutér. 28, 56. poser sur le sol. D'autres furent brûlés et le Saint d'Israël fut sanctifié en eux. Le nombre des morts dans ce carnage fut de cent cinquante personnes, hommes, femmes et enfants. Ceux que j'ai emmaillotés et élevés,

mon ennemi les a anéantis! Les chrétiens démolirent les maisons et renversèrent les tours, ravirent beaucoup de richesses et de précieux rouleaux de la loi, qu'ils emportèrent à Cologne, où ils les vendirent aux Juifs. Nos ennemis agirent de même dans les autres localités. Lament. 2, 22.

Dans une autre ville, où il ne se trouvait qu'environ vingt Juifs, ils se levèrent soudain contre eux et les massacrèrent, parce que ceux-ci avaient refusé de se détourner de leur Dieu. Vois, Seigneur, et considère, et soutiens leur cause.


N l'année 4956, c'est-à-dire en 1196, il vivait en Autriche un homme du nom de Salomon. Cet homme craignait Dieu, pratiquait en tout temps la charité et fuyait le mal. Le duc l'avait établi sur ses biens et sur tout ce qu'il possédait; il avait des serviteurs et des servantes, tant juifs que chrétiens, et une domesticité nombreuse. Les chrétiens se proposaient d'aller à Jérusalem cette année-là et ils se réunirent par milliers et par myriades, au point qu'on put à peine les compter. Parmi les partants se trouvait un des domestiques de Salomon. Cet homme lui ayant volé vingt-quatre pièces d'or, la colère de Salomon s'alluma et il le fit mettre en prison. Justement c'était un jour de fête des chrétiens. La femme du valet courut à l'église et jeta de hautes clameurs à cause de son mari que le Juif avait fait emprisonner: les croisés se levèrent alors dans Vienne, pénétrèrent dans la maison de Salomon et le tuèrent avec environ quinze autres personnes. Quand le duc l'apprit, il en fut très-irrité

et sur son ordre, deux des instigateurs de la foule, qui avaient commis ce forfait, furent saisis et mis de vie à trépas. Il ne fit rien au reste du peuple, car ces gens étaient des croisés, et pour ce motif il ne tourna pas sa pensée contre eux.



En l'année 4957, c'est-à-dire en 1197, le septième
28 janv. jour du mois d'Adar, un homme privé de sa raison se jeta sur une jeune fille chrétienne dans la ville de Neuss et l'égorgea en pleine rue, à la face du soleil, car il agissait dans sa folie. Là-dessus les gens du pays se levèrent et le mirent à mort, massacrèrent le reste des Juifs et se livrèrent au pillage. Ils les traînèrent hors de la ville et les attachèrent sur la roue pour outrager le peuple du Dieu vivant. Le sabbat, onzième jour
1er févr. du mois, ils saisirent aussi la mère et son frère, enterrèrent celle-là toute vive, parce qu'elle n'avait pas voulu abjurer sa foi, et celui-ci le mirent sur la roue. Une autre Juive et ses trois filles furent violemment détournées du Seigneur, le Dieu d'Israël; le reste des Juifs l'évêque les condamna à une amende de cent cinquante pièces d'or. Les Juifs établis aux alentours furent de même frappés de contributions par l'évêque et par les gouverneurs et on leur extorqua des sommes considérables. Au bout de quelque temps, les Juifs obtinrent par des présents la permission d'enlever de la roue les corps des suppliciés, les transportèrent par bateau en aval de la ville et les inhumèrent auprès des martyrs qui avaient été enterrés là en 4856. La Juive qu'ils avaient convertie de force revint encore à son peuple et à son Dieu avant les jours de Pourim, et le Seigneur la sauva. Voici les noms de ceux qui périrent dans le carnage: Rabbi Isaac Hasan

ben Ghedalya, Rabbi Samuel ben Nathan et son fils Nathan, Rabbi Isaac ben Simon, Rabbi Samuel bar Natronaï et Barouh ben Joseph. Que l'Eternel leur rende selon leurs mérites et qu'il soutienne leur cause! Tous ces faits sont rapportés dans l'ouvrage que Rabbi Ephraïm bar Jacob a écrit à cette époque et où il est dit: « Béni soit le Seigneur, Dieu d'Israël, « qui a délivré mon âme de tous les dangers, car moi « aussi Ephraïm je demeurais à Neuss; seulement j'étais « allé à Cologne trois jours avant la catastrophe et par « là ma vie fut sauvée. Mais ils pénétrèrent dans ma « maison, me ravirent mon bien et ma fortune, et « tout ce qui leur plaisait. Puisse mon Créateur m'en « dédommager! »


N l'année 4952, c'est-à-dire en 1202, nombre de chrétiens se vouèrent à partir pour Jérusalem: alors encore les Juifs burent la coupe de vertige et c'est d'eux que parle en ces termes le livre La Pierre d'épreuve: « Il y a deux ans, le mal- « heur a été dans le pays, les méchants ont fleuri et Psaum. 92, 8.
« se sont dressés contre nous pour notre extermination, « ils se sont partagé au sort la semence sainte et, dans « leur colère, ils ont tué vieillards et enfants, jeunes « hommes et jeunes vierges, les nourrissons avec les « hommes sur le retour. Et il mourut une multitude « d'Israélites en ce jour où les méchants consommèrent « notre perte. Cela arriva par la volonté de l'Eternel, « car nous avions abandonné sa loi et l'Eternel n'avait « pas voulu nous pardonner. Le tremblement fut dans « tous les reins, lorsque nous entendîmes alors parler « de ceux qu'on traînait à la mort et qu'on étendait

« pour les tuer. Pour sanctifier le Saint de Jacob et
« pour proclamer sa gloire, ils se laissèrent traiter, en
« ce jour de grand carnage, comme le bétail qu'on
« égorge, ils n'eurent peur ni ne tremblèrent pendant
« ce grand massacre, en ce jour de nuages et d'obscu-
Job 3, 6. « rité: qu'il ne soit point uni aux autres jours de l'année!
« Ce jour-là une partie de mon peuple changea aussi
« de religion et se choisit des dieux nouveaux, parce
« qu'elle ne pouvait se contenir en voyant mener ses
« fils à la mort ; leur cœur se partagea, et ils con-
« clurent une nouvelle alliance qui, d'abord imposée
« par contrainte, finit par être observée de plein gré.
« Et à ce malheur s'en ajouta un autre : le prince
« écouta favorablement les calomnies dont on char-
« geait la communauté d'Israël. Nos ennemis, qui
« étaient nombreux, accusaient les Juifs en lui disant :
« Nous avons trouvé de l'eau empoisonnée, le pays
« est malsain, et tout cela est arrivé par le crime de
« Jacob, qui a conspiré notre mort. Comme ils lui
« parlaient ainsi chaque jour et que la calomnie deve-
« nait de plus en plus forte, le peuple y ajouta foi et
« il fut publié un ordre royal de rechercher la vérité
« d'après les apparences, puisqu'on ne pouvait davan-
« tage. Le peuple nous engloutit alors vivants, tandis
« que le roi et son trône étaient innocents. Qui pour-
« rait entendre le récit des angoisses d'Israël et de la
« barbarie avec laquelle les oppresseurs le torturèrent
« pour lui arracher l'aveu d'une chose dont il
« n'avait jamais eu la pensée, sans que son âme pré-
« fère le dernier supplice ? Qui a livré Jacob au pillage,
« à des souffrances cruelles et à des violences comme
« il n'en a jamais existé sur toute la terre et chez
« aucun peuple ? Dieu a trouvé l'iniquité d'Israël et il

« a répandu sa colère contre lui, et le feu du Sei-
« gneur a consumé Jacob. Les saints du Très-Haut s'en
« allèrent dans une flamme de feu chacun avec sa
« famille ; comme un époux qui sort de sa chambre
« nuptiale, ils sortirent de la maison des tortures pour
« sanctifier leur Père qui est aux cieux. Dieu vengeur,
« apparais ! Venge le sang de tes serviteurs, qui a été
« versé quoiqu'ils n'eussent pas commis d'injustice ! »

« Ces deux persécutions eurent lieu dans le cours
« d'une seule année, dans la même où s'était produite
« la première ; douze mois ne s'étaient pas écoulés,
« que déjà la seconde se précipitait sur Israël. Et il
« en vint encore une troisième ; la loi de Dieu, cette loi
« parfaite, fut profanée et livrée aux flammes. Outre le
« poids de l'exil, la haine des peuples pèse lourdement
« sur nous ; je suis las de supporter leur haine, et leur
« envie m'oppresse cruellement. Des gentils viennent
« piller mon bien dans ma propre demeure ; dix hommes
« aux langues étrangères parlent un idiôme que je
« ne connais pas, saisissent le Juif par le pan de sa
« tunique pour l'en dépouiller, et si celui-ci a la har-
« diesse de repousser l'outrage par l'épée, un d'eux
« fond sur lui et le prend à la nuque, à moins que Dieu
« ne le préserve. C'est pourquoi, Saint d'Israël, toi qui
« est haut et sublime, considère et vois nos douleurs,
« car c'est pour toi que nous sommes égorgés tous les
« jours et traités comme le bétail qu'on immole ; sou-
« tiens notre cause pour l'amour de ton nom, grand
« et redoutable ! Pourquoi les nations diraient-elles :
« Où donc est-il, leur Dieu ? Et nous rendrons grâces *Psaum. 79, 10.*
« à ton nom glorieux. Sélah ! »

A cette époque le Seigneur suscita notre maître Moïse ben Maïmoun. Cet homme illustre alla en Egypte et devint médecin du sultan égyptien, qui le combla d'honneurs. Il fut plus instruit que tous ses contemporains et composa des ouvrages sur la loi, mais il mania aussi la faucille dans les sciences profanes et sa réputation se répandit par toute la terre. La traduction du livre Le Guide des Egarés, de Rabbi Moïse ben Maïmoun, que fit Rabbi Samuel aben Tibbon, fut terminée en l'année 4965, c'est-à-dire en 1205. Rabbi Moïse la vit pendant son séjour en Egypte et s'en réjouit vivement dans son cœur : il écrivit à Rabbi Samuel dans les termes les plus affables, lui donna des éloges dans sa lettre et lui fit connaître tout ce qui lui était arrivé, en l'informant qu'il était alors médecin du sultan d'Egypte.

EN l'année 5000, c'est-à-dire en 1240, il y eut une grande guerre dans le royaume de Naples, et le roi leva tout l'argent qu'il possédait avec celui qui se trouvait aux mains des hauts dignitaires de l'Etat. Les Juifs de toutes les villes de son royaume l'ayant également assisté de tout leur cœur et de toutes leurs forces, le roi devint le plus fort et chassa les ennemis de la contrée. A son tour alors il honora les Juifs et les éleva, mais leur cœur s'étant enflé d'orgueil, la colère du Seigneur éclata sur Israël. Le roi mourut. Avant d'expirer, il avait fait cette recommandation à son fils : Rends aux Juifs leur argent et exerce envers eux, je te prie, la bonté, comme ils l'ont fait pour moi jusqu'à pré-

sent. Un jour donc, le nouveau roi dit à ses conseillers et à ses princes: Quels honneurs et quelles magnificences pourrais-je décerner aux Juifs pour tout le bien qu'ils ont fait à mon père? Ceux-là répondirent: Tout l'or d'Ophir ne saurait payer leurs services; une seule chose le pourrait, c'est que tu sauvasses leurs âmes de la perdition en leur persuadant de changer de religion, afin qu'ils deviennent comme nous et que nous ne fassions qu'un peuple. Ces paroles plurent au roi. Il convoqua les chefs de la communauté et on leur annonça la grâce qu'il avait résolu de leur faire. Alors les Juifs s'affligèrent extrêmement, le tremblement les saisit et ils dirent: Nous n'attendons de toi nulle autre grâce, notre seigneur le roi, que de ne plus nous parler ni en bien ni en mal de cette affaire. Le roi répondit: J'ai déclaré que je vous récompenserais de la fidélité que vous avez témoignée à mon père dans une grave circonstance et il n'y a pas à revenir là-dessus. Lorsqu'ils virent quelle était sa pensée, ils dirent: Laisse-nous du temps et nous verrons quelle réponse nous pourrons te faire, notre seigneur le roi. Mais il répliqua: Prenez à cœur d'accepter de moi cette grâce et quoi que vous puissiez ensuite me demander, je vous l'accorderai. Alors ils dirent avec ruse: Nous ferons ce que vous désirez, si tous les grands du royaume veulent s'allier à nous. Car ils pensaient dans leurs cœurs: le roi ne fera pas cette chose et nous serons quittes de peine. Mais le roi répondit: Qu'il soit fait selon vos paroles. Et lorsqu'ensuite ils manifestèrent d'autres sentiments, il se courrouça contre eux et ils tombèrent dans une grande affliction. Sur l'ordre du roi, il fut alors publié dans toutes les villes du royaume que dans le même temps,

après la promulgation de l'édit royal, qu'un cierge mettrait à brûler, les Juifs changeraient de religion ou seraient passés au fil de l'épée. Il en résulta que beaucoup, à cette époque funeste, furent éloignés de Dieu ils s'allièrent avec tous les grands du royaume, selon l'ordre du roi, et leur grande synagogue devint l'église de [Sainte-]Catherine. Et ceux qui refusèrent d'abandonner l'Eternel, le Dieu de nos pères, furent mis à mort. Considérez et voyez s'il y eut jamais chose pareille!

LES Juifs, en l'année 5001, c'est-à-dire en 1241 s'étaient multipliés en Angleterre: à Londres seul il s'en trouvait près de deux mille avec leurs familles, sans compter ceux qui demeuraient dans les autres villes du royaume. Un jour un prédicateur d'entre les moines s'enamoura d'une jeune fille juive et s'efforça longtemps de la persuader, sans qu'elle prêtât l'oreille à sa voix; il se cacha même sous le costume juif pour s'entretenir avec elle tous les jours. La jeune fille était pauvre et n'avait plus de père, et la mère, voyant que le prédicateur était riche et bon, lui donna sa fille en mariage, à condition toutefois qu'ils allassent demeurer dans un autre pays car ils craignaient pour leur vie. Cependant l'affaire s'étant ébruitée, les moines devinrent la fable et l'objet des railleries, on les accabla de moqueries et ils endurèrent leur honte. Ils s'entendirent alors avec un prédicateur de la parenté de la reine, rapportèrent au roi de prétendus mauvais propos des Juifs, dont les gens de la plèbe disaient également du mal tout le jour et qui devinrent ainsi l'objet d'une haine violente. Ils les

accusèrent encore en disant: Les Juifs rognent les monnaies du roi et mangent l'argent qu'ils recueillent de la sorte. Ils apportèrent des pièces qu'eux-mêmes avaient rognées chez eux et dirent: Ce sont les Juifs qui ont commis ce méfait. Beaucoup d'autres vinrent encore, qui crièrent aussi et calomnièrent les Juifs. Les juges jugèrent alors selon l'ordre du roi et les Juifs furent chassés sans pouvoir emporter parcelle de tous leurs biens: ils durent laisser là leurs fortunes pour le rachat de leurs vies. Là-dessus les moines parurent et dirent: Ils ont converti à la religion juive jusqu'à un prêtre dans notre pays, ils ne sauraient expier ce crime qu'en changeant de croyance ou en mourant par le glaive. Le roi répondit: Comme vous avez dit, ainsi soit-il fait encore aujourd'hui. Et alors on leur arracha leurs enfants et on les envoya dans le Northumberland, qui est sur les côtes de l'île; là on les instruisit, on les détourna du Seigneur, le Dieu d'Israël, et on les y fit rester au pouvoir des gens du pays, de peur qu'ils ne se souvinssent des usages des Juifs et de leurs parents. Beaucoup de leurs pères et de leurs mères moururent de chagrin et les autres furent chassés de la contrée. Encore de nos jours, il se trouve là des synagogues transformées en églises et un grand nombre d'habitants n'ont pas cessé de porter des noms juifs.



Cependant le roi étant mort, un nouveau roi monta sur le trône d'Angleterre et celui-ci rappela tous les Juifs qui avaient été chassés du pays. Mais eux, s'étant rassemblés dans tous les lieux où ils vivaient dispersés, déclarèrent: Nous ne retournerons à aucun prix demeurer en Angleterre, si ce n'est pour revoir nos en-

fants qu'on y a fait abjurer et pour exhorter leurs cœurs, afin de les ramener à leur Dieu. Puis, quittant chacun sa résidence, ils revinrent là-bas, la population du pays les reçut avec joie et de bon cœur et ils se réjouirent fort.



Mais au bout de quelque temps, il naquit une peste en Angleterre et beaucoup de personnes en mouraient chaque jour. A ce fléau s'ajouta la famine, qui brisa
Psaum. 105, 16. tout bâton du pain, et la guerre vint à son tour s'appesantir sur les habitants, contre qui les Ecossais s'étaient armés, parce qu'ils s'étaient levés contre le peuple du Seigneur Cébaoth, le Dieu d'Israël. Le roi et les grands se réunirent alors : Pourquoi donc et comment, demanda-t-il, ces afflictions se sont-elles conjurées et nous ont-elles assaillis ? Les grands répondirent : C'est par le crime des Juifs que cette chose est arrivée. — Mais que faut-il faire pour détourner de nous le courroux de Dieu ? — Rien que les faire changer de religion et devenir comme nous, et s'ils ne le veulent pas, les y contraindre. Sur l'ordre du roi, il fut alors publié qu'aucun Juif ne quittât l'Angleterre et que celui qui l'oserait fût mis à mort. Puis il les fit appeler et leur dit : Choisissez un autre Dieu et devenez comme nous, et nous vous accorderons tout ce que vous nous demanderez. Mais ils refusèrent de l'écouter, et alors on les baptisa de force. Cependant les peines et les malheurs des Anglais ayant redoublé, la peste, la guerre et la famine ayant décimé le pays, le roi conféra de nouveau avec ses conseillers et beaucoup d'entre eux dirent : C'est des résolutions prises contre les Juifs que vient le mal, que notre seigneur le roi les laisse revenir à leur ancienne croyance et que ceux-

là seulement demeurent chrétiens qui le voudront de leur plein gré, car un converti volontaire est préférable à tous ceux qui l'ont été par contrainte. Cette opinion plaisait presque à leurs yeux, lorsqu'un homme se leva contre les Juifs en adversaire dans ce moment funeste et dit: Ne croyez donc pas que si les Juifs peuvent revenir à leur loi, ils choisissent jamais de devenir chrétiens comme nous, car leur loi est enfoncée comme des clous dans leurs cœurs, et vous en avez la preuve en les voyant refuser tant qu'ils le peuvent de changer de croyance et de devenir comme nous en quittant leur Dieu. Si donc ils reviennent à leur religion, le péché aussi revient, qui a amené cette calamité. On me dit: c'est à cause des résolutions prises contre eux que les souffrances et les malheurs ont redoublé et se sont entrelacés comme une corde autour de notre cou, et l'on me demande: que faire? Rien que d'extirper du pays la cause des malheurs et notre péché disparaîtra. Ce conseil plut au roi et il le suivit. Il fit dresser deux tentes au bord de la mer; dans l'une fut placée la loi de Moïse et dans l'autre la croix; on y éleva aussi une estrade sur laquelle le roi prit place. Puis on fit venir tous les convertis et le roi leur dit d'un air avenant et affable: Vous savez bien que c'était pour alléger nos peines que je vous avais détournés de votre Dieu par la violence, mais je vois qu'elles ont redoublé, que nos maux se sont entrelacés comme une corde à notre col, à cause de la décision prise contre vous; maintenant donc je vous laisse libres comme auparavant, choisissez ce que vous voulez faire. Sachez que dans la tente qui est au bord de la mer se trouve la loi de Moïse, et dans l'autre la loi nouvelle; que chacun de

vous choisisse ce qui est bon et préférable à ses yeux, car il doit s'y conformer pour toujours. Tous coururent alors vers la loi de Moïse, eux, leurs femmes et leurs enfants, mais ils ne purent pénétrer dans la tente qu'un à un, car on avait usé de ruse. Et il arriva qu'à mesure qu'il en était entré un à l'intérieur, il était égorgé et son corps jeté à la mer, sans qu'aucun sût rien de ses frères. Il en tomba ainsi des nôtres un grand nombre, qui servirent de pâture aux poissons de la mer et aux oiseaux du ciel dans ce jour d'épouvante.

DES hommes misérables se rassemblèrent en Flandre et calomnièrent les Juifs en disant : Ils ont volé une hostie, ils l'ont mise en pièces, et il en est sorti du sang. Ce sang, ajoutèrent-ils, crie vengeance contre eux. Et ils se levèrent contre les Juifs comme des ours et des loups du soir, en passèrent un grand nombre au fil de l'épée et en pervertirent beaucoup d'autres en leur disant : Choisissez-vous un autre Dieu et devenez comme nous, et vous vivrez. Beaucoup furent alors poussés à l'abjuration. Tout ce pays est encore aujourd'hui rempli de la semence d'Israël : ce sont les descendants de ceux qui ont embrassé de nouvelles lois.

EN l'année 5023, c'est-à-dire en 1263, il y avait dans la ville de Schweinfurt en Allemagne deux chefs de la cité qui se haïssaient extrêmement. Un jour le fils de l'un fut assassiné par ses ennemis sans qu'on pût apprendre qui l'avait tué, et la haine en devint plus grande entre eux. Les proches de

la victime enlevèrent alors, par l'entremise d'une vieille femme, une petite fille du parti opposé, âgée de sept ans, la tuèrent et l'enterrèrent hors de la ville. Et quand ceux de sa famille l'eurent cherchée sans la retrouver, ils accusèrent les Juifs selon l'habitude, car ils marchaient dans les ténèbres, et déjà il se levaient pour les dévorer vifs, quand le gouverneur de la ville envoya vers eux et fit parler à leurs cœurs. Sur ses exhortations ils abandonnèrent les mauvais desseins qu'ils avaient formés contre les Juifs et leur colère s'apaisa. Quelque temps après, la chose se sut de la bouche même de cette vieille femme, mais malgré cela, les habitants de la ville n'ôtèrent point de leur visage le voile de l'aveuglement.



Dans les livres d'Allemagne, en langue latine, il est écrit :

En l'année 1272, on rapporta au pape qu'un Juif était tombé un jour de sabbat dans une fosse de latrines et que malgré ses supplications, les autres Juifs n'avaient pas voulu l'en retirer avant la nuit. Son cœur en fut glacé, car il croyait ces gens, et il ordonna dans toutes les villes de sa domination que quiconque observerait encore le sabbat, serait tenu d'observer aussi le dimanche selon toutes ses lois et prescriptions, et que quiconque y contreviendrait de propos délibéré serait mis à mort. Les Juifs eurent à cette époque du dégoût de la vie.



Sébastien Münster rapporte les faits suivants :

En l'année 5047, c'est-à-dire en 1287, les Juifs de Berne en Allemagne furent accusés d'avoir tué un enfant et beaucoup d'entre eux furent attachés sur la roue, les autres chassés du pays. Les Juifs ayant porté

leurs plaintes devant l'empereur Rodolphe, celui-ci marcha sur Berne avec une armée de trente mille hommes et lui livra deux batailles; mais n'ayant pu l'emporter, il se retira et ses gens rentrèrent chacun dans ses foyers.



On lit dans le même ouvrage :

L'empereur ayant retiré la ville de Nœrdlingen des mains de l'évêque, qui avait voulu le tuer, avait permis aux Juifs de s'y établir, et comme ils y avaient acquis beaucoup de crédit, les habitants leur portèrent envie et ne purent plus leur parler en paix. En l'année 5050, c'est-à-dire en 1290, ils les assaillirent subitement et en égorgèrent un grand nombre, sans épargner homme ni femme. Mais Rodolphe, le roi des Romains, vengea les Juifs; de leur côté, les nobles et les chefs firent restituer les vêtements et les vases qu'on avait pillés et qui avaient été donnés en gage aux Juifs, et Nœrdlingen déchut considérablement.



Même livre :

Le roi Adolphe s'étant emparé de Rouffach, la livra aux flammes en l'année 5058, c'est-à-dire en 1298. Un an après, au mois de janvier, les habitants se levèrent contre les Juifs et les brûlèrent hors la ville, sans qu'il leur vînt un sauveur en ce jour de la colère divine. Et vingt-neuf ans après, ils passèrent au fil de l'épée le petit nombre de ceux qui avaient survécu. Vois, Seigneur, et considère, et soutiens leur cause. Et encore neuf années plus tard, la terre ne donna pas ses produits, les arbres des champs ne portèrent pas leurs fruits, et le pays fut désolé par la famine. On

inscrivit ce fait dans les chroniques comme souvenir, afin qu'on le raconte aux générations futures.

L'AN 5066, c'est-à-dire en 1306, Philippe, fils de Philippe, fils de Louis, fils de Louis, fils de Philippe-Auguste, roi de France, fit publier dans toutes les villes de son royaume, savoir: Que tout Juif sorte de mes Etats, sans emporter miette de tout ce qu'il possède, ou bien qu'il choisisse un autre Dieu et que nous ne fassions qu'un peuple. A cette nouvelle, les Juifs furent saisis d'une grande frayeur, mais ils ne considérèrent pas leurs biens et leurs fortunes et sortirent de France, seuls de leurs personnes, au mois d'Ab, qui est le cinquième mois. Il n'en resta en France qu'un très-petit nombre, dont l'Eternel n'avait pas touché le cœur: ainsi les habitants de Toulouse, dont fort peu seulement s'en allèrent préférant Dieu et demeurant fidèles au Seigneur. Il demeura parmi les chrétiens beaucoup de familles de la race d'Israël, et c'est pourquoi un grand nombre d'entre elles embrassent aujourd'hui de nouvelles croyances. Neuf ans plus tard, Philippe alla à la chasse, poursuivit un cerf sur les rochers et tomba, cheval et cavalier, du haut de l'escarpement dans la mer, où tous deux périrent. Son fils Louis lui succéda. Celui-ci invita les Juifs à revenir près de lui et ils séjournèrent de nouveau sept années en France. Puis il les bannit encore une fois pour obtenir la faveur de ses peuples, qui étaient méchants et pervers; mais alors ils s'en allèrent avec tous leurs biens et toutes leurs richesses. Louis mourut et son fils Jean monta sur le trône, mais celui-ci, encore enfant, étant

mort au bout de vingt jours, Charles régna à sa place. Sous ce prince, on fit encore revenir les Juifs en France et ils y habitèrent paisiblement le reste de leur vie. Mais lorsqu'après leur mort, Charles de Valois fut devenu roi, beaucoup se levèrent contre les Juifs, en égorgèrent un grand nombre et mirent la main au butin. Les survivants ils les expulsèrent du pays, et depuis lors jusqu'à nos jours, les Juifs ne sont plus retournés en France.

IL y avait en Espagne, en l'année 5080, c'est-à-dire en 1320, un garçon âgé de dix-sept ans, qui raconta ce qui suit: Une colombe est venue à moi sur le soir, s'est posée sur mon épaule et sur ma tête; le saint esprit, entrant en moi, m'a inspiré de la prendre et alors j'ai vu une jeune vierge, de belle figure, qui m'a dit: Vois, je t'ai établi berger de ce pays; vas et combats contre les Maures et que cette apparition que tu as vue de tes yeux te soit un signe aujourd'hui. Et il poursuivit son récit en ajoutant: J'ai trouvé cet événement écrit sur mon bras, tel qu'il a eu lieu. Un autre garçon se leva et dit: J'ai trouvé l'image de la croix sur mon épaule. Mais en vérité il avait seulement rêvé la chose. A la nouvelle de ces faits, les grands du pays portèrent leur attention sur lui et sur ses songes et lui témoignèrent une grande vénération. Une populace nombreuse se joignit également à lui, en s'écriant: Allons combattre contre Grenade! Sur ces entrefaites, un Juif s'étant raillé de l'enfant, la foule se mit à haïr les Israélites, les traita en ennemis et forma le dessein de les tuer. Les partisans du garçon étaient environ trente mille: ils se

jetèrent soudain sur les Juifs de Tudela en Navarre et les passèrent au fil de l'épée, sans que nul vînt à leur aide en ce jour de la colère divine. Beaucoup des agresseurs se détachèrent ensuite pour aller à Martel exterminer les Juifs établis dans cette ville, mais le commandant de Toulouse, averti, se hâta d'y envoyer des troupes, qui s'emparèrent d'un grand nombre de pastoureaux et les ramenaient, chargés de fers, sur dix chariots, lorsque les moines, l'ayant appris, se levèrent pendant la nuit et délivrèrent les prisonniers, lesquels s'en furent leur chemin et s'échappèrent des mains de leurs vainqueurs. Les moines dirent alors : C'est le doigt de Dieu ! Et la multitude s'écria : Voyez donc les miracles que Dieu a faits ! Sur quoi, donnant cours à sa colère contre les Juifs, elle en égorgea près de deux cents en un clin d'œil. Il n'y eut pas jusqu'au gouverneur de la ville, qui était venu à leur secours, qui ne fût sur le point de périr à ce moment-là. Alors un grand nombre de Juifs se rassemblèrent au Château-Narbonnais, fuyant devant la colère du persécuteur, et y restèrent. Puis ayant ouï dire qu'on avait emmené les pastoureaux captifs sur des chariots, ils redescendirent dans la ville, et le commandant de Toulouse envoya un de ses parents avec eux pour les mener promptement en lieu sûr à Carcassonne, qui était une forteresse ; mais ce traître les vendit aux campagnards, et ceux-ci se jetèrent sur eux comme des loups du soir et les passèrent au fil de l'épée, sans épargner homme ni femme et sans avoir égard à la vieillesse, dans ce jour de la colère divine. Leurs cadavres furent comme le fumier sur les champs et servirent de pâture aux bêtes fauves et aux oiseaux de proie. Dieu le voie et juge !

Lorsque la nouvelle s'en répandit dans le pays de Bordeaux et dans les possessions de l'Angleterre, à Castel-Sarrazin et dans l'Agenois, on projeta d'exterminer tous les Juifs qui se trouvaient dans ces régions et dans les provinces de Toulouse, de Bigorre, de Condom et dans nombre d'autres villes. Cent dix communautés furent égorgées par les pastoureaux. Beaucoup préférèrent s'entretuer avant d'être assaillies par l'ennemi. Ainsi firent les Juifs cachés à Castel-Sarrazin: ils tirèrent au sort entre eux pour voir lequel donnerait la mort à ses frères, et alors ils moururent tous; les deux derniers se précipitèrent du haut de la tour sur le sol et tous deux moururent aussi. A Toulouse, un grand nombre de Juifs furent massacrés, les autres éloignés par violence du Seigneur, le Dieu d'Israël: un seul échappa, sauvé par un notable de la ville, qui l'aimait. En Gascogne il ne survécut de tous les Juifs qui s'y trouvaient que vingt hommes; tout le reste fut massacré. A Lérida, soixante-dix Juifs donnèrent leurs fortunes au gouverneur de la ville pour qu'ils les conduisît en lieu sûr dans le royaume d'Aragon, mais lorqu'ils furent dans les champs, il les passa au fil de l'épée. Rends-lui, Dieu juste, selon sa méchanceté! Les Juifs d'Aragon furent alors en grande frayeur et si la miséricorde de Dieu, qui est inépuisable, ne leur avait fait trouver grâce aux yeux de l'évêque du roi, peu s'en serait fallu que leurs pieds n'eussent trébuché. Ces pastoureaux scélérats se partagèrent en quatre bandes, dont l'une se dirigea sur Valence, l'autre sur Barcelone, la troisième sur Jaca et la quatrième sur Montserrat, et quand l'homme qui avait la croix sur l'épaule arriva à Jaca, ils égorgèrent quatre cent dix Juifs, le 17 du mois de

amouz. Dix seulement échappèrent, qui s'étaient éfugiés dans la citadelle. Les pastoureaux s'étant alors emis en marche, au nombre d'environ quinze cents, s Juifs de Barbastro et des autres villes eurent une rande frayeur, le tremblement les saisit et une douur comme celle d'une femme dans l'enfantement, et s levèrent les yeux au ciel. Cependant Dieu leur fit ouver grâce auprès des gouverneurs des villes, qui urent pitié d'eux, et la mauvaise odeur de ces pastoueaux pervers monta jusqu'aux cieux. Le roi d'Araon envoya son fils pour les exterminer et celui-ci en assa près de deux mille au fil de l'épée; les autres rirent la fuite. Le roi de France également les chassa e son pays et, sur son ordre, il fut proclamé de par e roi, savoir, que celui qui serait pris fût mis à mort t que quiconque rencontrerait un pastoureau le pouait tuer sans être puni comme meurtrier. Le pape éfendit pareillement à ses évêques de laisser la vie aux astoureaux qui se trouveraient sur leurs territoires.



Lorsque les ennemis passèrent en Navarre, les Juifs e Pampelune, saisis d'effroi et tremblants, sortirent e la ville pour gagner Monréal, qui est à trois milles e Pampelune, et se mirent en marche; mais dans le rajet, les gens de leur escorte les livrèrent aux pastoueaux, qui en égorgèrent un grand nombre et poursuivirent les autres dans leur fuite. Quand ceux-ci outefois furent parvenus à proximité de la ville, Dieu affermit leurs cœurs: ils luttèrent contre les pastoureaux et en tuèrent cent soixante dix. L'homme qui avait porté la croix périt également: frappé d'une flèche par un archer du gouverneur de la ville qui était avec les Juifs, il tomba et mourut, et les pastoureaux, voyant

leur chef mort, tournèrent le dos et s'enfuirent. Leur force étant ainsi brisée, trois cents environ d'entre eux marchèrent néanmoins encore sur Tudela, mais s'apercevant que la retraite des Juifs était très-fortifiée, ils firent volte-face et s'en furent leur chemin. Et les Juifs qui avaient de la fortune, voyant que Dieu les avait sauvés, le glorifièrent et pourvurent pendant trois années à tous les besoins des pauvres qui étaient parmi eux. Ainsi fut effacé le nom des pastoureaux
Exode 17, 14 de dessous le ciel de l'Eternel.

EN l'année 5081, c'est-à-dire en 1321, Sancha, sœur du pape, voulut exterminer les Juifs et ne le pouvant, pria son frère de les expulser de ses états. Celui-ci accueillit sa demande et ce fut alors pour Israël un temps de détresse. Dieu leur fit cependant trouver compassion dans le cœur de Frédéric, roi de Naples, qui tint bon contre tous les ennemis levés contre eux. Les Juifs donnèrent vingt mille pièces d'or à cette femme; dès lors elle se tut et l'ordre d'expulsion ne fut point exécuté.



La même année, sous le règne de Philippe, roi de France, les malades furent très-nombreux en France et beaucoup ayant succombé, les médecins déclarèrent les uns que cette maladie était la peste, les autres que c'était un empoisonnement, car l'Eternel avait confondu leur langage. Alors on accusa les Juifs et les lépreux d'avoir jeté du poison dans les puits, et toute la population le crut. Philippe arriva comme on brûlait les lépreux sur le territoire de Narbonne. Il fit publier en France qu'on devait traiter de même les Juifs et

les lépreux qui s'y trouvaient, et là-dessus l'on se saisit de tous les Juifs et on les jeta en prison. Les Juifs envoyèrent quérir des médecins pour leur faire visiter les malades et soigneusement vérifier les choses, et ils s'en remettaient à leur manière de voir. Les médecins vinrent, firent des recherches minutieuses, donnèrent à boire de l'eau à des chiens, puis se prononcèrent en ces termes: Il n'y a pas de poison, mais c'est le doigt de Dieu, à cause de vos péchés. Les investigations avaient duré neuf mois, pendant lesquels les Juifs restèrent en prison et eurent du dégoût de la vie. Au bout de ces neuf mois, cinq mille personnes furent condamnées à mort. On leur dit: Une seule chose peut racheter le péché de Jacob, c'est que vous abjuriez votre Dieu. Mais les Juifs ne voulurent pas écouter ces paroles et se laissèrent brûler, en s'écriant: Ecoute, Israël, l'Eternel, notre Dieu, l'Eternel est un!

Voilà ce que j'ai trouvé dans l'ouvrage portugais de Samuel Usque. Sébastien Münster rapporte dans sa *Cosmographie* les faits suivants:

A Vitry l'on se saisit de quarante Juifs et on les mit en prison. Voyant leur perte résolue, ils choisirent deux d'entre eux qui se dévouèrent à immoler leurs frères, pour que les chrétiens ne pussent les outrager, et qui remplirent cette mission. Et lorsqu'il ne resta plus que ces deux hommes, le plus âgé dit au plus jeune: Tire ton glaive et tue-moi. Celui-ci se leva et lui donna la mort. Demeuré seul, il prit tout l'or que les martyrs avaient sur eux et, déchirant leurs vêtements, s'en fit une corde pour descendre de la tour; mais pendant qu'il descendait, la corde se rompit, il tomba sur le sol et se cassa une jambe. On le prit et on le tua.

En 1322, Charles régnant dans le pays de France, les Juifs revinrent dans ce royaume et y habitèrent paisiblement. Mais il mourut en laissant sa femme, et comme elle était enceinte, tous les princes tournèrent leurs regards vers elle et se disputèrent entre eux, parce qu'ils désiraient gouverner jusqu'à ce que l'enfant qu'elle portait dans son sein fût devenu grand. Pendant ce temps les populations du pays se levèrent contre les Juifs, en massacrèrent beaucoup et mirent la main au butin; les survivants furent chassés du territoire et les Juifs ne sont plus revenus s'établir en France depuis lors jusqu'à nos jours.

Le roi de France qui régnait sur la Navarre mourut en 5088, c'est-à-dire en 1328. Le vingt-troisième jour du mois d'Adar, tous les gens du pays se soulevèrent, assaillirent les Juifs à l'improviste et en massacrèrent près de six mille à Estella et dans les autres villes de la province, sans qu'un seul leur échappât dans ce joûr de la colère divine. Ils frappèrent aussi Rabbi Menahem, le fils du saint Rabbi Ahron ben Sérah, en ce temps d'épouvante: tombé sans connaissance et resté gisant parmi les morts depuis le soir jusqu'à minuit, il fut sauvé par un ami de son père, qui eut pitié de lui, le retira secrètement d'entre les cadavres, le guérit et lui fit du bien. Il se rendit ensuite en Espagne, mais son père, sa mère et ses quatre frères cadets avaient sanctifié l'Eternel et le Saint d'Israël avait été glorifié en eux. Ces faits sont rapportés par Rabbi Menahem lui-même dans son livre, Le Viatique. Il était issu d'exilés de France, bannis

6 mars.

en 5066. A l'avènement du nouveau roi de Navarre, les Juifs demeurés en vie lui portèrent leurs doléances, mais il n'écouta pas leur voix.

EN l'année 5108, c'est-à-dire en 1348, une peste épouvantable sévit de l'Orient à l'Occident, et pas une ville n'en fut préservée, ainsi qu'il est relaté dans le livre de La Vallée des Ombres, composé en ce temps-là par Rabbi Haïm Galipapa. Un grand cri s'éleva d'une extrémité de la terre à l'autre, une clameur de détresse comme il n'y en avait eu jamais: la ville qui comptait mille habitants n'en conserva plus que cent, et celle qui en avait cent n'en eut plus que dix. Et comme pour un qui tombait malade *Amos 5, 3.* ou qui mourait parmi les Juifs, il en tombait malade ou en périssait cent parmi les gens du pays, ceux-ci furent dévorés de jalousie contre les Juifs et ne purent plus leur parler en paix. L'Aragon était alors sans roi, et si l'Eternel ne nous avait assistés, pas un des Juifs d'Aragon et de Catalogne ne serait resté en vie, car on les avait méchamment accusés en disant: Les Juifs sont cause de tout cela; ce sont eux qui ont propagé un poison mortel dans le monde, c'est d'eux qu'est sorti le mal, d'eux seuls qu'est venue sur nous cette calamité terrible. Ces paroles ayant répandu l'effroi, les Juifs furent saisis de terreur, se mortifièrent par le jeûne, élevèrent leurs voix au ciel: ce fut une époque d'angoisse, de colère et de châtiment pour la maison de Jacob que cette année-là. Un jour de sabbat, le soir, on se leva contre le peuple du Seigneur à Barcelone, on en tua vingt personnes et l'on mit la main au butin, sans que nul dît aux

Isaïe 42, 22. agresseurs: Arrière! Pendant que les Juifs luttaient encore, le Seigneur fit gronder la foudre, des torrents de pluie tombèrent et l'éclair brilla; ceux qui s'étaient levés contre eux en furent effrayés et l'Eternel confondit leur langage. De leur côté les chefs de la ville et les grands s'apprêtèrent à sauver les survivants, ce qu'ils n'avaient pu faire avant que le tonnerre et la pluie eussent commencé, car les gens soulevés contre eux étaient trop nombreux et disaient: Allons, exterminons-les d'entre les nations et que le souvenir du nom d'Israël soit effacé. Puisse l'Eternel être propice aux bons, mais ceux qui s'enfoncent dans les voies tortueuses, que l'Eternel les conduise avec les artisans
Psaum. 125, 5. d'iniquité! Amen, amen!



Quelque temps après, les chrétiens se levèrent contre les Juifs dans la ville de Cervera, en tuèrent près de dix-huit et mirent la main au butin; ceux qui restaient s'enfuirent, se mortifièrent par le jeûne et beaucoup firent pénitence sous le cilice et la cendre. Trois jours plus tard, le dix du mois d'Ab, jour de mortification pour les Juifs, les habitants de Tarrega se soulevèrent à leur tour, attaquèrent les Juifs, en massacrèrent plus de trois cents, qu'ils traînèrent dans une citerne vide, et mirent la main au butin. Les survivants se réfugièrent chez leurs amis qui les cachèrent jusqu'après la tempête. Ils restèrent nus et dépouillés de tous leurs biens
Genèse 2, 25. et ils n'eurent point de honte en ce jour d'épouvante.



Les Israélites de Solsona et de Tarragone virent également fondre sur eux le destructeur à cause de la foule de nos péchés; les arbres haut-élancés furent
Habac. 3, 6. abattus, les collines élevées furent abaissées. Environ

trois cents personnes de ces deux villes furent passées au fil de l'épée. Vois, Seigneur, et considère, et soutiens leur cause !



En Provence aussi, les Juifs burent la coupe du vertige en ce temps de malheur.



Lorsque ces funestes nouvelles parvinrent dans la ville de Monzon, les Juifs, tremblants de voir la populace se déchaîner sur eux, fixèrent des jeûnes, se ceignirent de cilices et implorèrent Dieu; ils se barricadèrent dans leurs rues, leurs cours et leurs châteaux, veillèrent nuit et jour et laissèrent chômer leurs affaires; ils ne sortirent du quartier juif qu'au trépas des hommes qui en voulaient à leur vie et demeurèrent longtemps sur leurs gardes. Ils se rassemblèrent de même à Lérida, à Huesca et dans toutes les localités où les Juifs avaient des murailles, des portes et des verroux pour s'abriter, y défendirent leur vie et y établirent des gardes jusqu'à ce que s'abaissât sur eux le regard de Celui qui trône dans les cieux et que l'Eternel les sauvât.



En Allemagne aussi l'on accusa les Juifs d'avoir empoisonné les puits, on les tortura par les verges et les épines et on les brûla. Puisse l'Eternel venger le sang de ses serviteurs ! Amen, amen !

Ici s'arrête le récit de Rabbi Haïm Galipapa. Le Portugais Samuel Usque raconte ce qui suit :

Les Juifs étant devenus très-puissants en Allemagne dans la province de Thuringe en l'année 5105, les habitants du pays conçurent une violente jalousie contre eux et cherchèrent à les tuer. Beaucoup de gens tombaient alors malades ; ils dirent : Les Juifs ont jeté du

poison dans les puits, et, se levant contre eux à l'improviste, ils en égorgèrent un grand nombre, en frappèrent de verges foule d'autres et les brûlèrent. Vois, Seigneur, et considère, et soutiens leur cause!



Sébastien Münster rapporte en outre le fait suivant :

Nombre de Juifs se rassemblèrent dans leurs maisons, en verrouillèrent les portes et y mirent le feu, lorsqu'ils virent que c'en était fait d'eux, et la flamme consuma leurs maisons et les maisons voisines. A Mayence, la grosse cloche de l'église se fondit dans la violence de l'embrasement. Voyez s'il y eut jamais chose pareille! Dans les villes impériales on démolit les maisons des Juifs et l'on en employa les pierres, avec les dalles funéraires de leurs tombeaux, à la construction de murailles et de tours. Beaucoup d'Israélites furent aussi poussés à l'apostasie en ce temps-là.

Ici finit la relation de Sébastien Münster concernant les Juifs.



An 1348 En l'année 5108, on chassa les Juifs du royaume de Hongrie, et dans d'autres pays encore on les expulsa de leurs résidences cette année-là. Au bout d'un an la plupart des Juifs d'Allemagne burent la coupe du tremblement ; ils furent comme un chevreuil aux abois et comme un objet auquel on n'a point de plaisir. Ceux-là seuls qui demeuraient à Vienne et dans les villes du duc d'Autriche n'entendirent pas la voix de l'oppresseur, grâce à la miséricorde de l'Eternel, qui inspira aux princes de ne pas permettre qu'on leur fît du mal. Un grand nombre de Juifs se réfugièrent dans ces villes, y restèrent jusqu'à ce que la tourmente fût passée, et le Seigneur les sauva.



Les Juifs s'obstinèrent à rentrer en Angleterre. En 5118, on les chassa de nouveau de cette contrée maudite et ils n'y retournèrent plus. An 1358.

A la mort de Don Alphonse, roi de Castille, son fils Don Pedro lui ayant succédé sur le trône, le frère de celui-ci, Don Enrique, lui fit la guerre sans qu'il y eût ville qui pût lui résister, car il se jouait de toute forteresse. Don Enrique assiégea aussi Tolède au mois de Sif de l'année 5128 et la bloqua étroitement. Au bout d'un an, le roi Don Pedro, qui avait réuni une armée, sortit de Séville pour aller au secours de Tolède, mais Don Enrique, marchant à sa rencontre, lui livra bataille à Montiel et le défit, et Don Pedro succomba. Le pouvoir demeura dès lors aux mains de Don Enrique, qui s'assit sur le trône royal. Pendant ces jours funestes, les Castillans se levèrent contre les Juifs dans tous les lieux où ceux-ci vivaient disséminés, en massacrèrent un grand nombre et mirent la main au butin. Ce fut pour Jacob une époque d'affliction comme il ne s'en était pas encore vu; les Juifs implorèrent l'Eternel, mais il s'était enveloppé de nuées et nulle prière ne monta jusqu'à lui. Les Juifs de Tolède burent aussi la coupe du tremblement et ils dévorèrent jusqu'à la chair de leurs enfants dans l'excès de leur détresse. Vois, Seigneur, et considère quel a été mon avilissement! Il mourut environ huit mille âmes par la privation de toute chose pendant ces jours de malheur, sans que personne vînt à leur aide. Un petit nombre de Juifs seulement subsistèrent; encore n'eurent-ils aucun repos, même les fureurs de la guerre une fois passées, car Don Enrique, le pervers, appesantit son joug sur eux, et le peuple de l'Eternel fut alors humilié aux portes

Juges. 5, 11. des villes. Rabbi Menahem ben Ahron ben Sérah se trouva dans toutes ces calamités, et lui aussi demeura nu et sans couverture, ainsi qu'il l'a écrit dans son livre Le Viatique.



En Autriche, un nouveau prince encore enfant s'étant élevé, son peuple fut gouverné par ses conseillers et par ses princes. En l'année 5131, c'est-à-dire en 1371, les conseillers de ce jeune duc firent arrêter les Juifs dans toutes les villes de ses états, les jetèrent en prison et les y retinrent longtemps en les abreuvant d'amertume; cependant ils n'allèrent pas jusqu'à les martyriser et ne les mirent pas à la torture.



En 5143, qui est l'an 1383, il y eut un arrêt d'expulsion en France; je n'en connais pas les détails.



LE vingt-deuxième jour du mois de Nissan 5149, c'est-à-dire le dimanche 18 avril 1389, les habitants de Prague en Bohême cernèrent la vigne du Seigneur Cébaoth, la famille d'Israël, ils accoururent de tous côtés, la cognée à la main, comme les bûcherons, portèrent la main sur elle et firent un grand massacre; les montagnes tremblèrent et les cadavres des Juifs gisaient comme des immondices au milieu des rues. Ils insultèrent la loi du Seigneur et blasphémèrent les commandements du Saint d'Israël, et tout cela n'apaisant point leur fureur, ils tinrent la main étendue, brûlèrent un grand nombre de Juifs, arrachèrent de leurs sépulcres ceux qui dormaient

lans la poussière, mirent en morceaux leurs pierres umulaires et il n'y eut personne qui leur échappât en :e jour de la colère divine. Beaucoup, parmi ces Juifs lésespérés, voyant que c'en était fait d'eux, s'immoèrent à leur foi dans ces heures d'épouvante. Le roi Wenceslas était alors absent de Prague, car il s'était endu à Egra, et c'est ce qui fut cause de cette catastrophe. Les Juifs s'entre-donnèrent la mort, l'un à on frère ou à son ami, l'autre à sa femme bien-aimée, ı ses fils et à ses filles, de crainte que les chrétiens 1e les outrageassent, et leurs cris montèrent vers le :iel. Vois, Seigneur, et considère et soutiens leur :ause! Abigedor Kara composa une élégie sur eux dans la prière d'indulgences qu'il écrivit à cette époque.


LA mort du pape Urbain, l'on élut Benoît l'Espagnol, qui s'appelait Pierre de Luna, en l'année 5154, c'est l'an 1394, mais comme il y eut conflit entre les chrétiens, l'on élut à Rome Innocent, qui monta sur le siége pontifical. Il y eut alors en Espagne de nombreuses persécutions, parce que le moine dominicain Frère Vincent, de la ville de Valence, s'était levé en ennemi contre les Juifs et avait excité contre eux les gens du pays, qui se soulevèrent comme pour les dévorer vifs, en égorgèrent et en brûlèrent un grand nombre et en contraignirent beaucoup d'autres à devenir infidèles au Seigneur, le Dieu d'Israël. Israël devint extrêmement malheureux dans ce temps d'épouvante. Ils brûlèrent aussi les rouleaux de la loi de notre Seigneur et les foulèrent aux pieds comme la boue des rues. La mère fut écrasée sur les

enfants dans ces jours de la colère divine. C'est à cette époque de désolation que mes grands-parents les Cohanim, fuyant devant la rage de l'oppresseur, quittèrent la ville de Cuenca et gagnèrent la forteresse de Huete, où ils eurent du repos. De ceux qui restaient, les uns furent égorgés, les autres donnèrent la mort à leurs fils et à leurs filles pour leur épargner l'apostasie; d'autres enfin durent abjurer le Seigneur, le Dieu d'Israël. Le nombre des morts dans ce massacre fut de cent cinquante mille et celui des convertis de quinze mille. Beaucoup, à cette époque, s'enfuirent aussi au pays des Maures et beaucoup en Portugal, où ils eurent du repos.



Ce moine scélérat se proposait d'aller également dans ce royaume et d'y agacer les dents des Juifs, mais lorsqu'il en demanda la permission au roi Edouard, qui régnait alors en Portugal, celui-ci lui répondit: Viens avec allégresse, mais le front ceint d'une couronne de fer rouge comme signe de ta mission. Le moine s'en retourna ainsi avec honte. Cependant le roi d'Aragon écouta sa voix; les abjurations se multiplièrent dès lors en Catalogne, en Aragon et à Séville, et à partir de ce jour le nombre des apostats par contrainte fut grand par tout le pays d'Espagne. Plus tard, quand la tempête fut passée, beaucoup revinrent au Seigneur, mais on établit sur eux des inquisiteurs et cette mesure subsiste encore aujourd'hui. Les Juifs séjournèrent alors dans les forteresses de Huete et de Soria et dans les autres places où ils s'étaient réfugiés, jusqu'au moment où ils quittèrent cette contrée maudite du Seigneur.

Jérém. 21, 30.



Sur les Juifs de Savoie aussi ce persécuteur implacable tendit le cordeau de la dévastation. Moi Joseph Ha-Cohen j'ai vu un livre dont l'aspect était délabré, parce qu'il était de ceux que les Juifs, dans ces jours de malheur, tinrent cachés au fond des puits jusqu'après la tourmente. Ce moine-là, Frère Vincent, passa pour saint aux yeux des chrétiens, Calixte le canonisa et l'on célébra une fête à sa gloire, le 5 avril, en mémoire de son nom. Récompense-le selon ses œuvres, ô mon Dieu, et sois-nous en aide pour l'amour de ton nom! *Isaïe 34, 11.*

Parole de Joseph Ha-Cohen: Bien que j'aie dit dans la Chronique que ces événements ont eu lieu sous le règne du pape Eugène, ils sont plus exactement relatés ici et c'est ainsi, du reste, que les rapportent et les écrivains hébreux et ceux d'autres langues. J'ai trouvé en outre le fait suivant, raconté en hébreu, mais écrit en caractères allemands:

En ces jours de malheur, d'épaisses ténèbres ayant couvert l'Espagne, les savants déclarèrent que c'était le doigt de Dieu, parce qu'on avait résolu d'exterminer les Juifs. Alors, par l'effet de la miséricorde divine, la fureur des chrétiens contre le reste des Juifs se calma, et ceux-ci, revenant dans le pays, crûrent et se multiplièrent fort.

Les Juifs avaient sollicité la permission de rentrer en France; ils en furent de nouveau chassés en 5155, c'est-à-dire en 1395.

A cette époque, on porta de fausses accusations contre les Juifs établis en Allemagne dans le pays

riverain du lac appelé Bodensée, à Zurich, à Schaffhouse et aux environs, pour les troubler et les exterminer, et les dépouiller de tout leur avoir. On les jeta dans les cachots, on les condamna comme de coutume, bien qu'ils n'eussent pas commis de mal, on fit mourir plus de cent hommes avec leurs femmes et leurs enfants dans ces jours de désolation, et le Saint d'Israël fut glorifié en eux. Les chrétiens accusèrent aussi avec fausseté un Juif d'Allemagne, le torturèrent selon leur habitude, le chargèrent de chaînes et le condamnèrent à mort. Lorsqu'on le mena au supplice, il dit: Dans peu de jours, il coulera dans cette ville beaucoup de sang et l'on ne pourra l'empêcher, on aura du sang jusqu'aux genoux. Ses auditeurs furent saisis d'un trouble extrême et gardèrent le souvenir de cette parole. Quelque temps après, les Suisses se soulevèrent contre les ducs d'Autriche leurs seigneurs et leur livrèrent bataille; beaucoup d'hommes tombèrent et deux ducs d'Autriche périrent dans la lutte. Les Suisses se mirent ensuite en marche, subjuguèrent beaucoup de villes, et le sang coula comme de l'eau dans la contrée riveraine du lac appelé Bodensée et dans la ville de Zurich, ainsi que l'avait annoncé l'homme qu'on avait mis à mort, quoique innocent; ils secouèrent le joug des ducs d'Autriche et élurent entre eux des juges et des prévôts parmi les plus âgés de leur assemblée, comme ils le font encore aujourd'hui.



En l'année 5166, c'est-à-dire en 1406, une nuit de sabbat, un incendie éclata à la synagogue de la rue des Juifs à Vienne et consuma toutes les maisons juives qui l'entouraient. Toute la ville fut aussitôt en émoi

contre les Israélites : on livra leurs habitations au pillage, on y porta et reporta les mains comme le vendangeur à ses paniers, et nul n'échappa aux violences en ce jour de la colère céleste. Un Juif, qui s'était animé de courage, avait osé tenter de sauver ses vêtements : frappé d'un coup mortel, il expira. Cependant on ne fit pas de mal aux autres Juifs, si ce n'est qu'en un clin d'œil leurs demeures furent saccagées et qu'il ne leur resta rien à grappiller, et alors ils rendirent grâces à Dieu de sa miséricorde et de ses prodiges envers les hommes, parce qu'il avait sauvé leurs vies dans cette nuit de désolation. Jérém. 9, 6.

Trois ans après, le roi Sigismond de Hongrie, battu par Curijdji Djélebbi le Turc, dut prendre la fuite et son armée fut taillée en pièces dans le cercle de Nicopolis le dix-septième jour du cinquième mois.



En l'année 5170, c'est-à-dire en 1410, on chassa de France le reste des Juifs qui avaient osé retourner s'y établir, et ils se dispersèrent de côté et d'autre. Partie s'en allèrent en Savoie et en Piémont, partie en Allemagne dans la province Lothringia, c'est-à-dire de Lorraine, et dans les autres pays allemands, et ils y sont demeurés jusqu'à ce jour.



En l'année 5179, c'est l'an 1419, les sectateurs d'une religion nouvelle se levèrent dans le pays de Bohême, c'est-à-dire de Pehm, passèrent au fil de l'épée les plus nobles habitants de Prague, détruisirent les couvents de moines et y mirent le feu, brisèrent en morceaux les images, et la ville de Prague fut dans la consternation. Cette année-là, le roi Wenceslas mourut et Sigismond lui succéda. Tous les habitants de la

Bohême se soulevèrent contre celui-ci, eux, leurs chefs et leurs princes, et un grand nombre d'hommes périrent dans ce temps-là. Au bout d'un an, les rois chrétiens s'apprêtèrent à combattre les partisans de cette foi nouvelle, appelés Hussites, pour les exterminer de la surface de la terre, afin que leur nom disparût. Sigismond et le reste des princes marchèrent donc contre les Hussites, mais bien qu'ils eussent une armée de cent mille hommes, ils furent battus par les adhérents de cette doctrine et beaucoup d'entre eux massacrés. Le roi s'enfuit à pied, n'ayant pu sauver que sa vie ; les autres, également fugitifs, mendièrent leur pain aux portes des nobles, pour se sustenter, dans tous les lieux où ils se dispersèrent. On se battit aussi sur vaisseaux dans ce temps-là et les Hussites conquirent toute la Bohême, qui devint leur tributaire. Comme beaucoup de ceux qui étaient partis pour la guerre avaient fait vœu d'en user avec les Juifs selon leur bon plaisir, s'ils revenaient sains et saufs dans leurs foyers, les Juifs avaient pris grand'peur et leur angoisse était profonde. Parmi eux se trouvait le pieux Rabbi Jacob Mœln Levi, dont la mémoire soit bénie. Ils décrétèrent des jeûnes, jeûnèrent trois jours, nuit et jour, au mois de Bul, récitèrent les prières du jour de Kippour, et Dieu les sauva.



En l'année 5181, c'est-à-dire en 1421, le fait suivant eut lieu. On saisit les Juifs dans les villes d'Autriche le 10 du mois de Sivan et on les jeta en prison. Huit cents d'entre eux, enfants et femmes, furent chassés et durent s'en aller, errants et fugitifs, nus et nu-pieds, avec leurs petits enfants, et beaucoup moururent alors. Un millier furent retenus dans les cachots. On mit les

femmes séparément chez les habitants du pays et séparément aussi les petits enfants, on leur fit manger toute sorte d'aliments impurs, on les tourmenta extraordinairement et on en poussa un grand nombre à l'abjuration. Au bout de cette année, le 9 du mois de Nissan, on en tua quatre cents, qui sanctifièrent par leur mort le Saint d'Israël. Et maintenant, je t'en supplie, mon Dieu, Seigneur des esprits de toute chair, exerce leur vengeance, reçois leurs âmes pures dans tes trésors et puissent leurs mérites nous être en aide! Amen, amen! *12 mars 1421.*

En l'année 5190, c'est-à-dire en 1430, on accusa faussement les Juifs des villes allemandes de Ravensbourg, d'Ueberlingen et de Lindau, on les jeta en prison et on les tortura, puis l'on écrivit dans leurs réponses des choses qu'ils n'avaient jamais avouées ni songé à faire, on les condamna et on les brûla, et leurs âmes pures montèrent au ciel. Vois, Seigneur, et considère; soutiens leur cause, et viens-nous en aide, pour l'amour de ton nom! On leur prit ensuite quantité de richesses, car c'est dans ce but qu'on avait commis ce crime affreux et qu'on s'était rué sur les Juifs.

A cette époque le Dauphin fit la guerre aux Suisses avec des forces considérables. Tous les villages qu'il traversa furent livrés au pillage et les Juifs eurent le même sort. Son armée, avec ses officiers, comptait environ trente mille hommes. Mais tous les habitants du pays, s'étant rassemblés jusqu'au dernier, se jetèrent brusquement sur les envahisseurs, qui tournèrent le dos et s'enfuirent dans les montagnes. Ceux-là cependant s'étant mis à leur poursuite comme pour les

dévorer vifs, le Dauphin partagea ses troupes en trois corps et de cette manière fit que les Suisses embusqués portèrent leur attention sur le second, dans la pensée que le Dauphin s'y trouvait. Ils laissèrent ainsi passer le premier, où ce prince était réellement, mais ils massacrèrent les deux autres et firent un butin considérable.

Le 30 du mois de Chébat 5190, les habitants d'Aigues
24 janv. 1430. en Provence se levèrent à l'improviste contre les Juifs, en tuèrent neuf, mirent la main au butin, et nul ne put se soustraire à leur violence. Soixante-quatorze personnes échangèrent leur gloire contre un objet sans valeur, frappées qu'elles étaient de terreur devant la populace, et devinrent ainsi infidèles au Seigneur, le Dieu d'Israël. Puisse-t-il rester solitaire, ce jour fatal où la communauté a été soudain ravagée et où ses demeures ont été pillées en un clin d'œil! Vois, Seigneur, et considère, et sois-nous en aide pour l'amour de ton nom! Le présage de ce malheur se trouve dans ce verset des Psaumes: כי באו מים עד נפש: Car les eaux sont venues jusqu'à
Psaum. 49, 2. l'âme, le mot כי exprimant par sa valeur numérique le nombre des jours du mois, באו celui des victimes, מים qui répond au nom de la ville, le millésime selon notre chronologie abrégée, le mot עד le chiffre des apostats et le mot נפש le millésime selon la chronologie chrétienne abrégée.

En l'année 5200, c'est l'an 1440, mourut le duc de Beyern, c'est-à-dire de Bavière en Allemagne. C'était un homme simple et droit, craignant Dieu et fuyant
Jérém. 22, 18. le mal; on le pleura en s'écriant: Hélas! Seigneur, et on lui rendit de grands honneurs. Les Juifs s'étaient considérablement accrus dans les villes de ses états, de

même que les cerfs et les autres animaux des champs, et il n'avait pas permis de leur faire du mal. Mais son fils qui lui succéda, ne marcha pas dans les sentiers de son père et se mit à exterminer les Juifs, les cerfs et les bêtes des champs dans son pays. Un jour il fit jeter les Juifs en prison, bien qu'ils n'eussent pas fait de mal, s'empara de tout leur avoir et les chassa ensuite de ses possessions. Il s'acharna également contre les cerfs et les animaux champêtres, qui allèrent de jour en jour en diminuant. Au bout de quelque temps il tomba malade, la lèpre envahit son front, il devint un objet d'horreur pour toutes les créatures et mourut.



A la mort de Philippe Visconti, duc de Milan, les Vénitiens déclarèrent la guerre à cette ville. François Sforza, gendre du duc de Milan, devint le chef des Milanais en 5207, c'est-à-dire en 1447. Cet homme s'éleva à une grande fortune, bâtit des forteresses et pratiqua la justice et la vertu. Les Juifs se multiplièrent alors dans son pays. Après un règne de vingt-cinq ans, il mourut, laissant cinq fils, dont l'un, Galéas, lui succéda.



EN l'année 5216, soit en 1456, un petit garçon de Salamanque en Espagne étant sorti de la maison paternelle un jour de fête chrétienne, paré de joyaux d'or et de somptueux vêtements, deux scélérats se jetèrent sur lui, l'entraînèrent hors de la ville et le dépouillèrent de son collier. Comme l'enfant s'en retournait en pleurs, ils coururent derechef après lui, le tuèrent et le recouvrirent de terre, sans que personne l'eût vu. On se mit à la recherche du pauvre

petit et l'on publia que quiconque le trouverait, serait récompensé. Des chiens de bergers le découvrirent et tirèrent hors de terre un de ses bras, que les bergers prirent et apportèrent à la ville. Des habitants et le père sortirent alors pour voir le corps, le père le reconnut et versa des torrents de pleurs. Cependant les juges ayant demandé: Quel est l'homme qui a osé commettre ce forfait? on répondit de nouveau: Ce ne peut être qu'un Musulman captif ou bien un Juif. Et beaucoup prétendirent que c'étaient les Juifs qui avaient tué l'enfant pour l'offrir en sacrifice à leur Dieu. Tous alors, rugissant comme des ours, revinrent dans la ville en criant: Les Juifs lui ont arraché le cœur, l'ont mangé entre eux, après l'avoir rôti au feu. Les parents de l'enfant mort se rassemblèrent, apprêtèrent leurs armes pour massacrer les Israélites et les dévorer vifs, et si le Seigneur, dans sa miséricorde, n'avait inspiré au roi d'approfondir l'affaire, peu s'en serait fallu que leurs pieds n'eussent alors trébuché. De nouvelles investigations firent découvrir la vérité par le témoignage de l'orfèvre auquel les meurtriers avaient vendu les joyaux de l'enfant, et la colère des chrétiens s'apaisa.



Cette année-là, sous le règne du roi Don Juan, alors encore enfant, et de sa mère Catherine, les grands de Castille conçurent de l'envie contre les Juifs de Ségovie, parce qu'on les avait élevés à la cour du roi, et tramèrent contre eux des desseins pernicieux. Ils allèrent chercher un moine, lui suggérèrent de dire que les Juifs avaient jeté une hostie dans un vase rempli d'eau bouillante, qui s'était incontinent changée en sang, et ces paroles ayant trouvé créance,

nombre de Juifs furent jetés en prison. C'est en ces conjonctures qu'on fit mourir, selon l'habitude des chrétiens, Don Méir, médecin du roi Don Enrique, et deux des membres les plus considérables de la communauté; on les traîna et on les mit en pièces, les synagogues furent converties en églises, et si l'on n'avait plus tard découvert la vérité, tous les membres de la communauté eussent alors été mis à mort.



Il arriva encore dans ce temps-là qu'une querelle éclata entre un des chefs de la ville et l'évêque et que le premier, rempli de haine, conçut le projet de tuer son ennemi. Cet homme persuada donc à son serviteur d'empoisonner l'évêque et le serviteur y consentit. Le poison, cependant, ayant été découvert, on mit le domestique à la torture, selon l'habitude chrétienne, pour savoir qui lui avait ordonné ce crime, mais celui-ci n'avait pas encore voulu faire le moindre aveu, lorsque son maître lui fit dire de déclarer que c'étaient les Juifs qui l'avaient chargé de donner la mort à l'évêque. On crut à ses paroles et on lui laissa la vie, mais les Juifs on les massacra, et les survivants durent prendre la fuite. Tu as vu, Seigneur, l'iniquité qui m'est faite, juge ma cause! *Lament.* 3, 59.



Un grand nombre de Juifs demeuraient paisiblement en Savoie depuis leur sortie de France et y étaient devenus très-puissants. Plus tard, en 5221, c'est-à-dire en 1461, on les en chassa et ils allèrent s'établir en Lombardie et en Romagne, où ils habitent encore de nos jours.

A lune se voila de ténèbres dans la nuit du
23 mars 1475. 15 Nissan 5235. A cette époque, pendant la fête des Azymes, le scélérat Enzo, de Trente en Italie, tua un enfant de deux ans, du nom de Simon, et le jeta secrètement dans un étang, non loin de la maison du Juif Samuel, sans que personne l'eût aperçu. Aussitôt, comme d'habitude, on accusa les Juifs : sur l'ordre de l'évêque, on pénétra dans leurs maisons, mais l'enfant ne se retrouva pas et chacun rentra chez soi. Le cadavre fut découvert plus tard. L'évêque, après l'avoir fait examiner sur les lieux mêmes, ordonna d'arrêter tous les Juifs, qui furent alors abreuvés de tourments et torturés au point qu'ils firent l'aveu d'une chose dont ils n'avaient jamais eu la pensée. Un seul d'entre eux, vieillard chargé d'ans, appelé Moïse, refusa d'avouer cette fausseté insigne et mourut sous les verges. Récompense-le, Seigneur, selon sa piété!

Deux chrétiens instruits et versés dans les lois étaient venus de Padoue pour se rendre compte des choses : la colère des habitants s'alluma contre eux et on voulut les mettre à mort. L'évêque condamna les Juifs, les abreuva d'amertume, les fit tenailler, puis brûler, et leurs âmes pures montèrent au ciel. Il s'empara ensuite de tous leurs biens, comme il l'avait médité, et
Nahum 2, 13. remplit de proie ses cavernes. L'enfant fut réputé saint et l'on prétendit qu'il opérait des miracles. L'évêque en fit publier l'annonce dans toutes les provinces, la foule se précipita pour voir, et elle ne se montra pas les mains vides. Toutes les gens du pays se mirent alors à haïr les Juifs dans les lieux qu'ils habitaient et cessèrent de pouvoir leur parler en paix.

Cependant l'évêque ayant demandé au pape de

canoniser l'enfant, puisqu'il était saint, le pape envoya un de ses cardinaux, revêtu du titre de légat, pour examiner l'affaire de près, et celui-ci ne tarda pas à démêler que ce n'était qu'imposture et chimère. Il voulut aussi voir le cadavre, le cadavre était embaumé. Alors, se mettant à railler, il déclara, en présence du peuple, que c'était pure tromperie. Mais la populace devint furieuse contre lui et il dut prendre la fuite et se réfugier dans une ville voisine de Trente. Là, s'étant fait apporter tous les procès-verbaux d'aveu des infortunés Juifs et ceux des mesures prises à leur sujet, il fit arrêter un des domestiques du scélérat qui avait tué l'enfant, et celui-ci déclara que le crime avait été commis par ordre de l'évêque, qui s'était proposé par là de perdre les Juifs. Le cardinal emmena ensuite ce domestique à Rome et rendit compte de sa mission au pape, qui refusa de canoniser l'enfant, comme l'évêque ne cessait de le lui demander. L'enfant ne fut appelé que bienheureux Siméon; pour saint, il ne l'a pas encore été jusqu'à ce jour. Et maintenant, de grâce, ô Seigneur Cébaoth, juge juste, ôte le voile de l'aveuglement du visage de ces hommes au cœur incirconcis, qui croient à de tels mensonges et proclament vérité l'imposture; car c'est pour cette grande calomnie qu'on nous égorge journellement et qu'on nous traite comme le bétail destiné à l'abattoir! Sauve-nous, pour l'amour de ton nom!



En ce temps-là mourut le prince de Brandenbourg. C'était un homme simple et droit, et on le pleura en disant: Hélas! le seigneur, le prince! Après sa mort, on chassa les Juifs de la Franconie et de la principauté

épiscopale de Bamberg, de Würzbourg et de tous les lieux placés sous son empire.

ISABELLE, reine de Castille en Espagne, s'éleva en l'année 5235, c'est-à-dire en 1475, et devint l'épouse de Ferdinand, roi d'Aragon. Ils établirent des inquisiteurs sur les Juifs qu'on avait fait apostasier au temps de Frère Vincent, d'exécrable mémoire, et nombre de ces malheureux furent alors brûlés. A cette époque le Seigneur accomplit la parole de Jonathan ben Ouziel, traduite d'Ezéchiel en ces termes: Ils ont abandonné la loi qui leur avait été donnée au milieu des flammes, c'est pourquoi ils seront livrés au pouvoir de peuples forts comme le fer et brûlés dans la violence des flammes.



En l'année 5237 c'est-à-dire 1477, Galéas, duc de Milan, fut poignardé au milieu d'une église et son fils aîné lui succéda. Ce prince épousa la fille d'Alphonse, roi de Naples. Il avait pour tuteur son oncle Ludovic, surnommé le More, qui ne cessa d'être son mauvais génie. Aux Juifs également ce More cruel et impétueux fit un mal extrême; il les fit jeter en prison et leur extorqua des sommes considérables, bien qu'ils ne fussent coupables d'aucune faute. Il domina par le secours de son or et il épousa la fille d'Hercule, marquis de Ferrare, qui lui donna deux fils, Maximilien et François, et qu'il aima profondément.



En l'année 5241, c'est-à-dire en 1481, Ferdinand et Isabelle, roi et reine d'Espagne, chassèrent les Juifs de la grande ville de Séville et de toute l'Andalousie,

et ceux-ci durent partir pour d'autres pays, où ils sont encore aujourd'hui.



En 5249, c'est-à-dire en 1489, Ludovic le More, protecteur de Milan, chargea de nouveau les Juifs d'accusations mensongères, les fit jeter en prison et, après leur avoir extorqué de fortes sommes, les chassa de son pays.



En ce temps-là, on accusa un Juif d'un des bourgs du pays de Tortone comme on l'avait fait à Trente, on appela pareillement l'enfant du nom de bienheureux (Zannin), les chrétiens l'adorèrent et il leur a servi de traquenard jusqu'à ce jour.



Au bout de quelque temps, après la mort de Jean Galéas, un fils de son frère se leva et le ciel démasqua l'iniquité de Ludovic le More. Par décret des puissances célestes, Louis, roi de France, lui prit tout son pays et l'emmena en France: il y mourut, l'an 1508, en cette terre qui n'était pas la sienne, et y fut inhumé.



CETTE époque vivait Rabbi Isaac de Léon, grand et prince en Espagne parmi ses compatriotes. Il mourut avant l'expulsion des Juifs de ce pays. Environ une année avant leur départ, il apparut trois fois dans un songe de la nuit à sa femme et lui dit: Fais ôter la pierre de mon tombeau et labourer la surface du sol, afin qu'on ne reconnaisse plus le lieu de mon repos. Elle fit part de ce songe aux rabbins, et ceux-ci, après avoir prescrit un jeûne, lui permirent d'agir comme son époux le lui avait

commandé. Là étaient inhumés Rabbénou Acher, Rabbénou Iona et d'autres maîtres illustres; sur leur tombe on fit passer la charrue et nul jusqu'à ce jour n'a plus connu l'emplacement de leur sépulture.



Lorsque Grenade fut restée pendant sept siècles sous la domination des Maures, Ferdinand et Isabelle, rois d'Espagne, s'en emparèrent après un long siége et conquirent tout le territoire du royaume de ce nom. La grande ville de Grenade leur fut également livrée au mois de janvier 1492 et les Juifs établis dans la province devinrent la proie et le butin des vainqueurs.



Les nouveaux-chrétiens s'étaient multipliés en Espagne depuis le temps de Frère Vincent; ils s'étaient alliés aux principales familles du pays et avaient acquis une grande influence. De leur côté les Juifs étaient aussi devenus très-nombreux jusqu'au règne de Ferdinand et d'Isabelle. Ces deux princes établirent des inquisiteurs sur les nouveaux-chrétiens pour voir s'ils marchaient ou non dans leurs anciennes voies, firent d'eux un
Deutér. 28, 37. objet d'étonnement, de fable et de satire et en brûlèrent un grand nombre en ce temps-là. Puis la main du Seigneur était contre eux pour leur perte: ils se déchiraient avec violence les uns les autres, le jeune garçon s'attaquait au vieillard, l'homme vil à l'homme respectable, et lorsqu'une femme demandait à une voisine ou à une personne de la même maison des ustensiles d'argent ou d'or et que celle-ci ne les lui donnait pas, elle allait la dénoncer. Les convertis furent alors abreuvés d'amertume. Ces deux souverains, voyant que foule de ces gens s'étaient rattachés à la

maison d'Israël, expulsèrent les Juifs de leur pays, afin que les nouveaux-chrétiens cessassent de marcher dans leurs sentiers, comme beaucoup l'avaient fait jusqu'alors.

Toutes les cohortes du Seigneur, les exilés de Jérusalem en Espagne, quittèrent cette contrée maudite le cinquième mois de l'année 5252, c'est-à-dire en 1492, et de là se dispersèrent aux quatre coins de la terre. Du port de Carthagène sortirent, le 16 du mois d'Ab, *3 août.* seize grands navires chargés de bétail humain, et il en fut de même dans les autres provinces. Les Juifs s'en allèrent où le vent les poussa, en Afrique, en Asie, en Grèce et en Turquie, pays qu'ils habitent encore de nos jours. D'accablantes souffrances et des douleurs aiguës les assaillirent, les marins génois les maltraitèrent cruellement. Ces créatures infortunées mouraient de désespoir pendant leur route: les musulmans en éventrèrent pour extraire de leurs entrailles l'or qu'elles avaient avalé pour le cacher, et en jetèrent d'autres dans les flots; il y en eut qui furent consumées par la peste et par la faim; d'autres furent débarquées nues par le capitaine du vaisseau dans des îles désertes; d'autres encore, en cette année de malheur, vendues comme esclaves dans Gênes la superbe et dans les villes soumises à son obéissance. Parmi ceux qui s'étaient embarqués pour l'Italie se trouvait un chantre de synagogue, appelé Joseph Cibhon, lequel avait un fils et plusieurs filles, dont l'une inspira de l'amour au capitaine du vaisseau. La mère en fut instruite, et préférant la mort, elle jeta ses filles dans les flots et s'y précipita ensuite elle-même. Les matelots, à cette nouvelle, furent saisis d'horreur, descendirent à la mer pour les ramener à bord et parvinrent à en ressaisir

une. Le nom d'une des sœurs était Paloma, qui veut dire colombe; leur père la pleura en ces termes:
Jonas 1, 15. Et ils prirent la colombe et la jetèrent dans les flots. Il en resta beaucoup en Espagne, qui n'avaient pas eu la force de partir ou dont Dieu n'avait pas touché le cœur, et multitude, à cette époque, apostasièrent. Vois, ô mon Dieu, et considère envers qui tu as agi de la sorte! L'homme doit-il manger son propre fruit? Car il y avait, parmi ceux qui furent mis à terre dans les îles voisines de la Provence, un Juif avec son vieux père mourant de faim, lequel mendiait un morceau de pain sans que personne, sur cette terre étrangère, voulût le lui donner. Alors cet homme alla vendre son plus jeune fils pour du pain, afin de ranimer le vieillard, mais lorsqu'il revint auprès de son père, il ne trouva plus qu'un cadavre. Il déchira ses vêtements et retourna chez le boulanger pour reprendre son fils, et le boulanger ne voulut pas le lui rendre; il poussa des cris déchirants et versa des pleurs amers, et nul ne lui vint en aide. O mon Dieu, tous ces maux nous ont frappés au mois d'Ab de l'année du cinquième millénaire à laquelle répond la valeur numérique du mot רבים dans le verset: כי רבים בני שוממה, car nom-
Isaïe 54, 1. breux, רבים, sont les fils de la femme abandonnée; cependant nous ne t'avons pas oublié ni n'avons trahi ton alliance. Mais à présent, ô mon Dieu, ne reste pas éloigné, hâte-toi de nous secourir, car c'est pour toi qu'on nous égorge tous les jours et qu'on nous considère comme les brebis destinées à la boucherie. Accours à notre aide, Dieu de notre salut, soutiens notre cause et sauve-nous pour l'amour de ton nom!



Le roi de Navarre cependant n'avait pas chassé

Les Juifs de son pays et un grand nombre de ceux de l'Aragon étaient venus s'y établir. Au bout d'un an, lorsque ceux dont Dieu avait touché le cœur voulurent sortir du fourneau de fer, parce qu'ils craignaient pour leur vie, le roi d'Aragon leur accorda le passage sur son territoire, ils arrivèrent par mer jusqu'en Provence et demeurèrent quelque temps à Avignon. Parmi ces émigrants se trouvait mon oncle Don Bonafous, sa mère Preciosa, sa femme Oracetta, ma mère Dolça, encore jeune et auprès de sa mère, ses fils, Don Abraham Oficial avec sa femme Myrrha, et encore beaucoup d'autres, dont je n'indique pas le nom. Il rencontrèrent là mon père Rabbi Yehochoua, de la famille des Cohanim émigrés de la forteresse de Huete, et lui donnèrent ma mère Dolça pour femme le 15 du mois d'Ab de l'année 5255. Toutefois ils An 1495
ne séjournèrent pas longtemps à Avignon et en partirent pour la Turquie, où ils sont restés jusqu'à ce jour. Peu après, le roi de Navarre à son tour chassa les Juifs demeurés dans cette province, mais ceux-ci ne purent s'en aller, parce qu'on leur avait fermé le chemin, et devinrent infidèles au Seigneur, le Dieu d'Israël.



Les Juifs de Provence furent également bannis à cette époque, mais ne voulant pas sortir du milieu du bouleversement, ils se convertirent et sont restés là jusqu'à nos jours. Il ne demeura de Juifs en Provence que ceux qui habitaient Avignon et les villes soumises au pape. Cependant l'Eternel eut un zèle ardent pour son peuple et rémunéra les deux souverains d'Espagne, Ferdinand et Isabelle, selon leurs œuvres. Leur fille mourut en Portugal, leur fils aîné Ferdi-

nand succomba à la peste, et il ne leur resta point de rejeton mâle pour hériter du pouvoir. La reine, Isabelle la maudite, fut abreuvée d'amertume: la moitié de son corps fut rongée par une plaie maligne et incurable, appelée cancer, et elle en mourut. Dieu est juste!

PAROLES de Joseph ha-Cohen: Les expulsions de France, avec le terrible et fatal bannissement que je viens de raconter, m'ont excité à composer ce livre, afin que les descendants d'Israël sachent tout ce que les chrétiens nous ont fait dans leurs pays, leurs villages et leurs villes, car voyez, les jours viennent!



Environ six cents pères de famille émigrèrent, l'année de l'exil, de Castille en Portugal avec la permission du roi Don Joan, qui, moyennant une taxe de deux pièces d'or par tête, conclut un accord avec eux et promit de fournir à leur gré des vaisseaux à tous ceux qui ne voudraient pas rester dans le pays, pour les transporter où il leur plairait d'aller. Mais la peste éclata cette année-là dans le Portugal, commença également en Italie et faisait de nombreuses victimes. Au bout de quelque temps, beaucoup de ces Juifs résolurent de gagner le pays des Maures et la Turquie et prièrent le roi de leur donner des navires. Celui-ci les amusa longtemps de paroles, puis, sur leurs pressantes instances, leur fournit des vaisseaux sur lesquels ils s'embarquèrent sans défiance. Mais pendant la traversée, les marins se levèrent contre eux, les dépouillèrent de leurs vêtements, les garrottèrent,

et après avoir déshonoré leurs femmes sous leurs yeux sans que nul vînt à leur secours, les menèrent en Afrique et les mirent à terre dans une région nue, inculte, aride et inhabitée. Leurs enfants demandèrent du pain et personne ne leur en donna, les mères levèrent leurs regards au ciel en ces jours de désespoir. Quelques-uns creusèrent leur fosse et crièrent aux montagnes: Recouvrez-nous; ils défaillaient comme blessés à mort et la vie leur devint à charge, tant la faim les torturait. Pendant qu'ils levaient les yeux au ciel, des Arabes parurent, qui s'arrêtèrent à leur vue et attendirent qu'ils vinssent à eux; mais lorsqu'ils se furent approchés, les Arabes les réprimandèrent, leur parlèrent avec dureté pour être venus dans leur pays sans avoir fait alliance avec eux, en firent leurs esclaves et les emmenèrent. Mais ces infortunés, expirant de faim, considérèrent encore leur sort comme un bonheur et en rendirent grâces à Dieu. Les habitants juifs du pays les rachetèrent et, pénétrés de compassion, les vêtirent, leur donnèrent à manger et à boire. Dieu s'en souvienne en leur faveur!



Quand la nouvelle de ces faits se répandit en Portugal, les Juifs restés dans ce pays conçurent une grande frayeur et n'osèrent plus émigrer. Or deux ans après le départ des Israélites de Castille, le roi de Portugal se mit à rechercher s'il n'était pas venu d'autres Juifs dans son pays que les six cents pères de famille avec lesquels il avait fait un pacte, et comme il se trouva que dans leur hâte, il en était arrivé un nombre supérieur, il fit saisir ceux qui formaient l'excédant, les déclara ses esclaves et ne voulut pour aucune rançon leur rendre la liberté. Leur vie fut alors abreuvée

d'amertume. En ce temps-là ses serviteurs, qui naviguaient sur la mer, avaient découvert l'île appelée Saint-Thomas et où se trouvent les grands poissons, particuliers à ces eaux, qu'on nomme lagartos, des serpents, des crapauds et des vipères. C'est là que le roi envoyait les malfaiteurs et ceux qui avaient mérité la mort et qu'il expédia aussi les enfants de ces Juifs affaiblis, sans que personne leur vînt en aide. Les mères élevèrent la voix dans les sanglots, lorsque ces chiens leurs arrachèrent leurs enfants, qu'elles pressaient sur leur sein, et leurs maris s'arrachèrent la barbe de désespoir dans ces moments affreux. Beaucoup de femmes se précipitèrent aux genoux du roi et s'écrièrent: Oh! de grâce, laisse-nous partir avec eux! Mais, comme un aspic sourd, il ne voulut point les entendre et ne daigna pas même les regarder. Une femme, serrant son enfant sur son cœur, se jeta de désespoir dans les flots et tous deux y trouvèrent la mort. Regardez et voyez, s'il y eut jamais chose pareille! Une fois à Saint-Thomas, les uns devinrent la pâture des lagartos, les autres moururent dans le besoin de toute chose, et un très-petit nombre seulement furent sauvés. Leurs parents les pleurèrent longtemps.



Don Alphonse, le fils aîné du roi Joan, épousa la fille de Ferdinand, roi d'Espagne, qu'il aimait profondément. Mais en montant un cheval fougueux le jour de la joie de son cœur, il fut frappé par la main de Dieu: jeté par terre, il mourut le lendemain et son père le pleura. Quelque temps après, le roi Joan mourut à son tour, car on l'avait empoisonné, et comme il ne laissait pas d'héritier de son pouvoir, il eut pour successeur Manoel, qui le haïssait et qui

avait tramé sa mort. Cinq ans après l'émigration des Israélites de Castille, Manoel fit publier à Lisbonne et dans toutes les villes de son royaume que quiconque se qualifiait du nom d'Israélite devait ou quitter le pays ou changer de religion, et que tout Juif qui s'y trouverait ultérieurement serait mis à mort. La ville de Lisbonne fut tout éperdue à cet ordre; mais les Juifs, nonobstant l'immensité de leur affliction, résolurent de partir pour demeurer fidèles au Seigneur, le Dieu de leurs pères. Quand le roi l'apprit, il leur manda de venir à Lisbonne: Je vous y donnerai, dit-il, des navires pour vous en aller. Mais à leur arrivée, on les jeta en prison et on leur dit: Convertissez-vous et devenez comme nous, sinon nous vous y forcerons. Eux cependant n'écoutèrent pas la voix du roi. Celui-ci, voyant qu'il ne pouvait rien, fit sortir tous les jeunes hommes israélites de moins de vingt-cinq ans du milieu de leurs parents, qui poussèrent de profonds gémissements et jetèrent de grands cris de douleur; on leur fit, de la part du roi, de brillantes promesses pour qu'ils abjurassent le Saint d'Israël, mais ils n'écoutèrent rien; on les pressa d'instances, ils n'y prêtèrent point l'oreille. Alors on les traîna par les bras, par la barbe et par les cheveux jusqu'à l'église, où on les aspergea d'eau en leur donnant d'autres noms, puis on les livra aux habitants du pays pour que ceux-ci les convertissent. On s'adressa ensuite aux hommes âgés et on leur dit: Vos jeunes gens et vos fils ont déjà embrassé notre religion, faites comme eux, et vous vivrez. Mais ceux-ci n'ayant pas voulu écouter ces suggestions, le roi défendit qu'on leur donnât à manger et à boire, et comme après trois jours de jeûne, ils ne voulaient pas davantage se laisser con-

vaincre, le roi les fit, eux aussi, traîner à l'église, où on les frappa et roua de coups, sans épargner le visage des vieillards, en les baptisant de vive force. Beaucoup résistèrent, préférant se laisser tuer; un homme enveloppa ses fils dans leurs manteaux de prière et les exhorta à sanctifier le Saint d'Israël: ils moururent l'un après l'autre et lui-même mourut après eux. Un autre donna la mort à son épouse bien-aimée et, se jetant sur son épée, expira à son tour. Ceux qui voulurent les inhumer, les chrétiens les frappèrent à coups de lance et les tuèrent. Beaucoup, pour ne pas changer de religion, se précipitèrent dans les fossés, d'autres par les lucarnes et par les fenêtres; les chrétiens jetèrent leurs cadavres dans la mer à la vue des autres Israélites, pour amollir leurs cœurs et vaincre leur opiniâtreté. Plus tard ils accablèrent les Juifs d'outrages et de vexations, portèrent journellement contre eux de faux témoignages, afin de les exterminer et de pouvoir s'emparer de leurs biens, et ces infortunés furent de la sorte abreuvés d'amertume. Les moines ne cessèrent pas de conspirer contre eux et de les rendre odieux au peuple en disant: Si la peste, la guerre et la famine s'abattent sur votre pays, c'est en punition de leur avidité, car ils judaïsent encore au fond du cœur.



En l'année 5266, c'est-à-dire en 1506, deux moines dominicains sortirent à Lisbonne, le crucifix à la main, et ayant rassemblé les gens du peuple pour aller avec eux venger leur messie, se ruèrent à l'improviste sur les convertis comme des ours et des loups du soir, en égorgèrent environ quatre mille et mirent la main au butin; ils violèrent les jeunes filles et les femmes et précipitèrent par les fenêtres les femmes enceintes

sur les lances de ceux d'en bas : la mère fut écrasée sur les enfants dans ce jour de la colère divine. Une femme que l'un des frères moines avait voulu violer le tua avec le propre instrument qu'il tenait en main. Cependant, par la miséricorde de l'Eternel pour les survivants, les juges accoururent pour réprimer l'émeute, le roi revint aussi en toute hâte de la ville d'Abrantès, et le carnage cessa ; le moine fut pris et brûlé et plusieurs des malfaiteurs payèrent de leur vie leurs forfaits. Nombre de convertis quittèrent alors le Portugal et allèrent s'établir en Orient pour servir l'Eternel, notre Dieu, comme auparavant, et ils y habitent encore de nos jours ; mais beaucoup aussi restèrent dans le pays, attachés à l'un et l'autre culte et, tout en craignant le Seigneur, demeurèrent auprès des idoles chrétiennes et allèrent journellement à l'église. A partir de cette époque, il n'y eut plus homme en aucun des royaumes d'Espagne qui se qualifiât encore du nom d'Israélite.



Après la mort de ce féroce et violent Manoel, auquel succéda Joan, les convertis se multiplièrent et se propagèrent considérablement en Portugal, oublièrent Dieu leur Créateur et s'agenouillèrent devant l'idole de fonte. Mais au bout de quelque temps, sur l'ordre du roi, l'on établit sur eux des inquisiteurs qui les accusèrent de ne pas observer les édits royaux, les accablèrent de tourments et, dans l'emportement de leur haine, en emprisonnèrent et en brûlèrent un grand nombre en l'année 5291, c'est-à-dire en 1531. Beaucoup d'autres furent pris dans les piéges de leurs persécuteurs au moment de s'échapper ou bien ramenés des vaisseaux sur lesquels ils s'étaient cachés

pour fuir, et furent également livrés au bûcher; un grand nombre enfin, dans leur hâte à se sauver en mer, tombèrent au fond de l'eau comme du plomb et et personne ne vint à leur secours. Multitude s'enfuirent
Deutér. 28, 25. par sept chemins, dans toutes les directions, chaque jour, comme devant la poursuite de l'épée et endurèrent des maux nombreux et terribles pendant leurs pérégrinations après leur sortie du fourneau de fer, le Portugal, que Dieu maudisse! Car les uns furent capturés en Espagne et les autres en Flandre; en Angleterre et en France on les haïssait extrêmement, et c'est ainsi qu'ils périrent alors avec leurs fortunes. Ceux qui étaient allés en Allemagne succombèrent dans les monts, laissant leurs femmes veuves et leurs enfants orphelins dans un pays où l'on ne comprenait pas leur langue; les femmes délicates et tendres qui approchaient du terme de leur grossesse mirent au monde le fruit de leurs entrailles au milieu des montagnes et expirèrent de froid dans la plus affreuse détresse. Ceux qui passèrent en Italie rencontrèrent pareillement devant eux un ennemi, l'Espagnol Juan de la Foya, qui, se tenant sur les confins de Milan comme une vipère et leur barrant la route, s'emparait de leurs personnes et de leurs biens et les faisait battre de verges, pour leur arracher le secret de leurs cachettes et l'indication des personnes qui viendraient à leur suite. Il fit fouetter même les femmes et les accabla de tourments, pour se faire livrer l'argent et l'or qu'elles portaient sur elles; il fut sans pitié devant la vieillesse et remplit de proie son repaire. Nombre de ces infortunés furent réduits à la misère cette année-là et ceux qui naguère se rassasiaient, durent se vendre pour avoir du pain; d'autres servirent de pâture aux poissons de la mer

ou moururent de froid ; d'autres encore périrent dans les villes habitées où ils étaient parvenus. La plupart retournèrent à l'Eternel, le Dieu de nos pères, et servirent le Dieu d'Israël, et lorsque Hercule, duc de Ferrare, leur eut permis le séjour de son pays, beaucoup parmi eux se firent circoncire. Mais beaucoup aussi continuèrent à pratiquer le culte étranger dans leur dispersion, car ils n'étaient sortis du fourneau de fer qu'à cause des inquisiteurs acharnés contre leur vie, que du moins ils sauvèrent. Un grand nombre, en ce temps-là, quittèrent l'Europe, pour demeurer fidèles à l'Eternel notre Dieu.

L'EMPEREUR Frédéric vécut quatre-vingt-cinq ans et régna près de cinquante ans ; il mourut en 5253, c'est-à-dire en 1493, après avoir ordonné à son fils Maximilien de se montrer bienveillant envers les Juifs. Maximilien succéda à son père et suivit les mêmes sentiers ; toutefois la couronne impériale ne fut pas placée sur son front.



En ce temps-là le roi de Naples termina ses jours et son fils Alphonse lui succéda sur le trône. Tous deux furent pleins de bonté envers les Israélites ; aussi les exilés d'Espagne vinrent-ils s'établir en grand nombre dans toutes les villes de leur royaume. Mais au bout d'un an, deux années après l'expulsion d'Espagne, Charles, roi de France, ayant envahi l'Italie avec une puissante armée et poursuivi sa marche victorieuse jusqu'à Naples, Ferdinand, fils d'Alphonse, s'enfuit dans la forteresse napolitaine de Castelnuovo et s'y enferma. Toute la ville tomba alors dans le désordre,

les Juifs qui s'y trouvaient nombreux, furent livrés au pillage et Israël devint extrêmement malheureux.

Les autres particularités de cette guerre sont relatées dans ma Chronique des rois de France et des sultans ottomans.



A la même époque, en l'année 5257, c'est-à-dire en 1496, moi Joseph, fils de Yehochoua, de la famille des Cohanim chassés d'Espagne, je vins au monde le 20 du mois de décembre, qui est le dixième mois, dans le pays de Provence, à Avignon, ville située sur le Rhône. Lorsque j'eus l'âge de cinq ans, mon père m'emmena et nous allâmes demeurer sur le territoire de la superbe Gênes, où nous habitons encore aujourd'hui.



En ces jours-là se leva en Istrie, près de Venise, un Juif allemand, nommé Lemlein, qui se mit à prophétiser, mais qui avait perdu la raison et divaguait. Les Juifs affluèrent à ses côtés, en disant : Oui, c'est un prophète, le Seigneur l'a envoyé pour être le prince de son peuple d'Israël et il rassemblera les dispersés de Juda des quatre coins de la terre. Même des rabbins embrassèrent son parti, prescrivirent des jeûnes, se ceignirent de cilices et chacun renonça alors à sa mauvaise conduite ; notre délivrance, disait-on, est proche
Isaïe 60, 22. et le Seigneur la hâtera, quand le moment sera venu.



En l'année 5269, c'est-à-dire en 1509, les serviteurs du roi d'Espagne marchèrent contre Bougie en Afrique, s'en emparèrent et en firent prisonniers tous les habitants. Les Juifs du pays, avec les exilés d'Espagne qui s'étaient ajoutés à eux, allèrent également en captivité

devant l'ennemi. L'année suivante, les Espagnols marchèrent de même contre Tripoli en Berbérie, s'en rendirent maîtres et la livrèrent au pillage, et Tripoli perdit alors tout son éclat. Tous les Juifs de la ville, qui formaient une importante communauté, furent emmenés par l'ennemi, qui les transporta à Naples, où beaucoup moururent de misère et de chagrin dans cette année de désolation.

A CETTE époque, pendant que nous étions à Novi, sur le territoire de Gênes, le fils du portier de la ville s'en alla aux champs, dans la semaine de deuil des chrétiens, pour cueillir des herbes et tomba dans un fossé plein d'eau, sans que personne s'en aperçût. Son père étant devenu très-inquiet et manifestant une grande anxiété, de méchantes gens lui dirent: Les Juifs l'ont tué, selon leur habitude, et c'est chez Michel, leur officiant, que le sacrifice a eu lieu. Ces paroles répandirent la terreur, notre cœur se fondit et devint comme de l'eau; mais quand le portier alla en faire part à Monseigneur Piedro Fregoso, le gouverneur de la ville, celui-ci le réprimanda en ces termes: Cesse de me tenir de ces propos, je connais les usages des Juifs et leurs lois, et ils sont bien éloignés de faire une semblable chose. Les Juifs se rendirent également chez lui pour se jeter à ses pieds: il leur parla avec bonté et leur dit: Allez en paix, ne craignez rien, pas un chien ne remuera la langue contre vous. Ils le quittèrent rassurés. Trois jours après, l'enfant fut trouvé, ayant encore à la main son couteau et dans sa poche les herbes qu'il avait ramassées; alors ceux qui avaient proféré le

mensonge furent couverts de confusion, tandis que chez les Juifs régna l'allégresse; ils célébrèrent dans la joie la fête des Azymes et rendirent grâces à l'Eternel.

N l'année 5276, c'est-à-dire en 1516, Octavien Frégose (périsse le nom des méchants!) chassa les Juifs de la superbe Gênes, et alors mon père, le vénérable rabbin Rabbi Yehochoua ha-Cohen, quitta cette ville avec le reste des Juifs qui l'habitaient. Deux années après cet événement, j'épousai Paloma, fille du respectable Maître Abraham ha-Cohen (bénie soit la mémoire du juste!) et nous nous établîmes à Novi, sur le territoire génois.

Parvenu à l'âge de soixante-huit ans, mon père s'éteignit et fut réuni à ses ancêtres, le quatrième
26 nov. 1519. jour du mois de Tébet 5280. Je l'inhumai à Novi, non loin de la ville, et il eut une sépulture honorable. Dans la même année, ma femme conçut et me donna un fils, que j'appelai Yehochoua; l'enfant grandit, plut aux yeux de tous ceux qui le virent et je me consolai de la perte de mon père.



En ce temps-là Monseigneur de Lautrec, en résidence à Milan, versa le sang patricien comme de l'eau et se rendit par là très-odieux. A l'égard des Juifs il ne se montra pas moins méchant: il leur ordonna de porter des chapeaux jaunes, de forme élevée, comme les Moscovites, pour insulter au peuple du Dieu vivant. Mais l'Eternel ne le voulait pas: très-peu de jours après, il le chassa du sol milanais. Plus tard Lautrec marcha sur Naples avec une puissante armée,

mais ne fut pas heureux : il tomba malade et mourut. Foule de ses soldats périrent aussi de maladie ; les autres battirent en retraite et regagnèrent leur pays. Octavien Frégose fut également chassé de Gênes en 1522 : fait prisonnier par ses ennemis, il mourut dans un cachot. Dieu est juste ! L'orgueilleuse ville de Gênes fut alors livrée au pillage, ainsi qu'il est raconté dans ma Chronique des rois de France et des sultans ottomans.



En l'année 5283, c'est-à-dire en 1523, Akomat, le grand-vizir du sultan turc Soliman, se révolta contre son maître en Egypte et déclara qu'il exterminerait tous les Juifs, s'ils ne lui livraient leur argent et leur or. Ce fut alors un temps d'angoisse pour les Israélites établis en Egypte. Ceux-ci jeûnèrent, se ceignirent de cilices et implorèrent Dieu, et Dieu entendit leurs supplications. Un jour Akomat dit aux chefs de la communauté : Quand je sortirai de ce bain, vous verrez que c'en sera fait de vous et que le nom d'Israël sera effacé. Mais il était encore dans l'eau que les Turcs, ayant conspiré contre lui, le tuèrent et le foulèrent aux pieds comme un être vil. Le Seigneur avait fait retomber sur sa tête le mal qu'il avait médité de faire aux Israélites. C'est pourquoi je te rends grâces au milieu des peuples, mon Dieu, et que je chante la gloire de ton nom. A cette époque Soliman le Turc envoya beaucoup de Juifs s'établir à Rhodes, et ils y ont demeuré en sûreté jusqu'à ce jour.



Après une année d'exil les Juifs revinrent habiter Gênes, avec la permission des Adorni, les ennemis d'Octavien, qui furent des hommes pleins de bonté.

Ils y amenèrent mon beau-frère Maître Joseph ben David, quoique ce ne fût pas conforme aux lois de l'orgueilleuse ville, et il y resta jusqu'au jour de sa mort.



6 mai 1527. Le premier jour de la fête des Semaines de l'année 5287, les troupes de l'empereur Charles-Quint marchèrent sur Rome, s'en emparèrent et la livrèrent au pillage. Rome perdit alors tout son éclat. Les Israélites furent également dépouillés dans ces moments d'épouvante et plusieurs d'entre eux furent tués.



Le vingt-quatrième jour du mois de février de l'année 5290, c'est l'an 1530, le pape Clément posa la couronne impériale sur le front de Charles-Quint d'Autriche à Bologne et le peuple du pays se livra en cette occasion à de grandes réjouissances. Mais sans la miséricorde divine, qui est inépuisable, peu s'en serait fallu que les Juifs n'eussent été pillés ce jour-là, car les gens de l'empereur ouvrirent la bouche
Lament. 2, 16. contre eux, les calomnièrent et les menacèrent. L'Eternel heureusement les sauva.



André Doria, l'amiral de l'empereur Charles, entra en campagne contre les villes turques en 1532 et, le septième mois, mit le siége devant Coron, que les
20 sept. 1532. Turcs lui rendirent le jour de Hosanna-rabba 5293, après avoir traité avec lui. Les Juifs furent livrés au brigandage et à la spoliation et emmenés prisonniers par l'ennemi, sans qu'il leur vînt une aide en ce jour de la colère divine. Patras fut également prise et les Juifs, qui y étaient nombreux, vidèrent aussi la coupe de vertige en ces heures d'épouvante. Partie d'entre

eux furent rachetés à Zante, partie vendus comme esclaves en divers lieux, partie enfin rachetés en Italie encore la même année. Parmi les captifs emmenés sur les navires se trouvait une vaillante femme, du nom d'Esther, l'épouse de Rabbi Joseph ha-Cohen. Le capitaine du vaisseau lui dit : Permets-moi, je te prie, de m'approcher de toi. Elle le suivit, s'enveloppa dans ses vêtements et se jeta dans les flots, où elle trouva la mort, avant qu'on sût où elle était allée, et la stupeur fut grande à cause d'elle.

EN ce temps-là un Juif, appelé David, arriva de pays reculés, de l'Inde, à la cour de Portugal et dit au roi : Je suis Hébreu et je crains l'Eternel, le Maître des cieux ; mon frère le roi des Juifs m'a envoyé vers toi, seigneur et roi, pour te demander du secours: aide-nous et nous irons faire la guerre à Soliman le Turc pour lui arracher la Terre Sainte. Le roi répondit : Sois le bienvenu, je vais t'adresser à l'archevêque, et ce qu'il dira, je le ferai. David, après l'avoir quitté, séjourna pendant quelques jours à Lisbonne. Ceux qu'on avait baptisés de force crurent à ses paroles et dirent : C'est notre sauveur, le Seigneur l'a envoyé. Et se rassemblant en foule à ses côtés, ils lui témoignèrent une grande vénération. Cet homme s'en fut de là en Espagne et comme les convertis affluaient partout sur son passage, il leur devint une pierre d'achoppement. Il alla ensuite en France, se rendit à Avignon et, à son départ de cette ville, gagna l'Italie. Il fit des bannières d'un travail artistique où il inscrivit les noms sacrés, et beaucoup eurent foi en lui. Cet homme vint aussi à Bologne,

à Ferrare et à Mantoue, annonça que sur l'ordre des rois chrétiens, il allait emmener les Juifs de leurs états pour les conduire dans son pays et dans sa résidence; il parla de ce dessein au pape lui-même et les Juifs en eurent une grande frayeur: Mais que ferons-nous, lui dirent-ils, de nos femmes que voilà, si nous partons en guerre, et des enfants qu'elles ont mis au monde? — Il y en a tant et plus dans notre pays, leur répondit-il, ne craignez rien, car il n'est pas d'obstacle pour l'Éternel. Il imagina aussi une lettre et dit: Mon frère le roi me l'a écrite et l'a scellée de son anneau royal. Mais il vint un jour où son secret fut découvert et alors on cessa de croire à ses paroles, car il avait prescrit des choses iniques.



Il surgit un rejeton du Portugal, nommé Salomon Molkho, du tronc des Israélites qui vivaient épars dans ce pays depuis les jours de la persécution. Jeune encore, il était parmi les secrétaires du roi; cependant, lorsqu'il vit ce David, Dieu toucha son cœur, il revint à l'Eternel, le Dieu de nos pères et se fit circoncire. Il ne savait alors encore rien de la loi du Seigneur ni de l'Ecriture sainte, mais après sa circoncision le Seigneur lui donna la sagesse de Salomon: il devint ainsi en très-peu de temps le plus savant des hommes et beaucoup l'admirèrent. Il alla ensuite en Italie, eut le courage de discourir sur la loi de notre Dieu devant les rois et ne se détourna point devant eux. Il alla en Turquie, revint à Rome et s'entretint avec le pape Clément, qui lui accorda sa faveur contre le gré de tous ses théologiens et lui délivra la permission, écrite et scellée de son nom, de s'établir où il lui plairait et de porter le nom de Juif. Il s'instruisit dans la Cabbale;

de sa bouche sortaient des paroles gracieuses, car l'esprit du Seigneur s'exprimait par elle et la parole divine était constamment sur sa langue. Il avait puisé aux sources profondes de la Cabbale des paroles merveilleuses, qu'il nota sur des tablettes et envoya à ses amis de Salonique, qui les firent imprimer. Il prêcha publiquement à Bologne et dans d'autres villes, une foule de personnes se pressèrent autour de lui pour ouïr son savoir et l'éprouver par des énigmes, mais I. *Rois* 10, 1.
Salomon résolut toutes leurs questions et comme il n'était chose qu'il ignorât ou ne pût leur expliquer, elles reconnurent sa science et dirent: Ce qu'on nous a raconté de toi est vrai et ta sagesse surpasse de beaucoup le récit que nous en avions entendu. Un II. *Chron.* 9, 16.
grand nombre de gens, à la vérité, s'enveloppèrent de jalousie à son égard, mais sans pouvoir lui imputer de mal en Italie, car il était en faveur auprès des princes. Il se lia avec David Réoubéni et ils ne firent alors plus qu'un. Il informa aussi les savants des visions qu'il avait eues, comme je l'ai rapporté dans ma Chronique des rois de France et des sultans ottomans, où l'on trouvera également d'amples détails sur ses origines, ses malheurs et ses aventures, ainsi que ses appréciations sur David, ainsi conçues: « Ayant appris que « l'illustre David était arrivé en Italie et que les méchantes gens de notre peuple avaient épanché sur « lui aussi la coupe de la calomnie, je m'étais proposé, quand je le verrais, de le prier de m'enseigner « sa sagesse, mais le contraire eut lieu, car ce fut lui « qui m'adressa des questions. Je ne crois donc de « l'affaire qu'une seule chose, c'est qu'il est un grand « savant, et que s'il se dit peu versé dans la science « et dans la loi, c'est simplement pour abuser le vul-

« gaire, et encore pour voir comment je me comporterai
« avec lui, mais tel étant son dessein, je me tiens
« constamment à son égard comme un serviteur
« en présence de son maître. »

Voilà les paroles de David dans sa lettre, ainsi que je l'ai rapporté dans la Chronique. Plus tard Salomon voulut avoir une controverse avec l'empereur sur les choses de la foi, se mit en route pour Ratisbonne, pendant que l'empereur était dans cette ville, et y eut en effet un entretien avec lui, mais l'empereur demeura ferme, ne l'écouta point et, impatienté, le fit jeter, avec son ami le seigneur David et ses gens, dans une prison où ils restèrent plusieurs jours. L'empereur étant alors reparti pour l'Italie, on les transporta à sa suite, chargés de fers, sur un chariot jusqu'à Mantoue, où on les enferma derechef dans un cachot, puis, sur une conférence que l'empereur eut avec les docteurs et où ceux-ci trouvèrent que Salomon avait mérité la mort, il donna l'ordre de le tirer de prison et de le brûler. Un matin donc, on baillonna Salomon et on le mena sur le lieu du supplice. Toute la ville était dans l'effervescence à cause de lui, et déjà le bûcher était en flammes, lorsqu'un des officiers de l'empereur commanda de lui ôter le baillon des dents, ayant à lui parler de la part du souverain. On obéit. L'empereur, dit-il alors, m'envoie vers toi, seigneur Salomon, pour te faire savoir que si tu reviens de ta voie, il te fera grâce, que tu conserveras la vie et demeureras auprès de lui, mais que si tu refuses, ton sort est irrévocablement prononcé. Salomon ne se leva ni ne bougea et répondit comme un saint et comme un ange de Dieu: C'est pour le temps seul que j'ai vécu dans cette religion-là que mon cœur est triste et abattu ; à présent

faites de moi ce qu'il vous plaira et puisse mon âme retourner dans la demeure de son père comme à mon premier âge, car j'étais plus heureux que maintenant. Alors, transportés de fureur, les bourreaux le jetèrent sur le bûcher, sous lequel pétillait la flamme, et l'offrirent au Seigneur en un holocauste qui s'exhala entièrement en fumée. Et le Seigneur en trouva le parfum agréable et reçut l'âme pure de Salomon dans le jardin de son Eden, où elle fut sa pupille et sa délectation en tout temps. Ses serviteurs furent relâchés *Prov.* 8, 30.
et purent librement s'en aller; il ne resta en prison que le seigneur David Réoubéni, son ami, auprès duquel on plaça des gardiens. Lorsque l'empereur s'en retourna en Espagne, il emmena David, le retint en prison et David mourut dans sa détention. On brûla ensuite un grand nombre des convertis d'Espagne à cause de ce David et de ses rêves. Beaucoup de gens en Italie crurent à cette époque que Rabbi Salomon Molkho s'était soustrait par le secours de sa science aux mains de ceux qui en voulaient à sa vie et que le feu n'avait pas eu de pouvoir sur lui. Il y eut même un homme qui jura devant la communauté réunie que Salomon avait été chez lui huit jours après son supplice et s'en était ensuite allé, et qu'il ne l'avait pas revu depuis. Dieu l'Eternel sait ce qu'il en est, mais moi, qui me donnera de pouvoir écrire avec vérité et intégrité dans ce livre si ces paroles étaient ou non sincères ?



Alphonse, duc de Ferrare, mourut le huitième mois de l'année 5295, c'est-à-dire en 1534, et son fils Hercule lui succéda. Celui-ci permit aux Juifs convertis de force qui s'étaient enfuis du fourneau de fer le Portugal, de

s'établir dans son pays et de revenir à l'Eternel notre Dieu. Beaucoup d'entre eux se firent alors circoncire.



L'empereur Charles marcha contre Tunis en Barbarie, s'en empara le 21 juillet de l'année 5295, et Tunis perdit alors toute sa splendeur. Les Juifs y étaient en grand nombre: les uns s'enfuirent dans le désert où, consumés par la faim et la soif, réduits à la plus extrême détresse, ils se virent dépouiller par les Arabes de tout ce qu'ils avaient pu emporter et beaucoup d'entre eux périrent alors; les autres furent massacrés par les chrétiens à leur irruption dans la ville; d'autres encore furent emmenés en captivité par le vainqueur, sans que personne vînt à leur aide en ce jour de la colère divine. Rabbi Abraham de Tunis a tracé la description de tous les maux qu'ils endurèrent et s'exprime à ce sujet ainsi qu'il suit: « Ici la terre en a « englouti des nôtres; là c'est l'épée qui en a tué; « ailleurs il en est mort de faim et de soif, mais « que faire? C'est le décret de Dieu; s'il me met à « mort, je n'en espèrerai pas moins en lui. » Jusqu'ici les paroles de Rabbi Abraham. On les vendit, hommes et femmes, comme esclaves dans les contrées les plus diverses; mais à Naples et à Gênes les communautés d'Italie en rachetèrent un grand nombre. Dieu s'en souvienne en leur faveur!



Ibrahim-Pacha le Grec fut un ennemi des Juifs pendant toute sa vie. Comblé de faveurs par Soliman le Turc, il s'enorgueillit dans son cœur et conspira contre son maître; mais la chose s'étant découverte, le sultan le fit mettre à mort le quinzième jour du mois d'Adar le second de l'année 5296. Pour les Juifs il y

eut alors fête et réjouissance, et ils rendirent grâces à l'Eternel.



L'empereur fit abandon de Montferrat au duc de Mantoue, dont la femme Marguerite avait droit d'héritage sur cette principauté, et se disposa à s'y rendre de sa personne; mais avant qu'il y parvînt, Guillaume Viandro sortit et, dans la nuit du vingt-deuxième jour du neuvième mois de l'année 1536, introduisit sans bruit les Français dans Casal. Ceux-ci poussèrent de grands cris, dont toute la ville fut dans l'émoi; on livra alors les Juifs au pillage et en un clin-d'œil leurs demeures furent saccagées. Le lendemain les troupes impériales arrivèrent en force dans la ville, la pillèrent à leur tour, et les Juifs, dans ces heures de désolation, furent dépouillés pour la seconde fois.

MOI Joseph ha-Cohen, je descendis m'établir à Gênes la superbe en l'année 5298, qui est l'an 1538. Pendant son séjour à Ratisbonne (qui est Regensburg en Allemagne), l'empereur fit chasser les Juifs du royaume de Naples, en l'année 5300, c'est-à-dire en 1540. Ceux-ci errèrent de côté et d'autre comme un troupeau sans pâtre; les uns allèrent en Turquie, les autres périrent en mer, d'autres furent faits prisonniers par le capitaine de vaisseau de Raguse, qui les transporta à Marseille, où ils furent dans la plus grande détresse. Mais François, roi de France, eut pitié d'eux, les tira des mains de leur oppresseur et, par l'effet de la miséricorde divine, les envoya sur ses propres vaisseaux dans le Levant; puisse-t-il aussi être béni! Les convertis qui se trouvaient à Marseille

leur vinrent également en aide ; Dieu s'en souvienne en leur faveur !



Le duc de Mantoue mourut au mois de juin 5300 et l'on élut à sa place son fils aîné François. Mais comme celui-ci était encore enfant, son peuple obéit jusqu'à sa majorité aux ordonnances de son oncle le cardinal, qui aimait les Juifs et entretenait un commerce amical avec eux.

UISSE ce même mois être emporté dans les ténèbres, car c'est le 9 de ce mois, le 3 du mois de Tammouz, qui est le quatrième mois, que mon premier-né Yehochoua (bénie soit sa mé-
II. *Sam.* 3, 34. moire !) se noya dans le fleuve Reno, près de Pieve, en voulant se baigner. Ses mains n'étaient point liées, ni ses pieds chargés de chaînes, mais comme du plomb il coula au fond des ondes impétueuses et nul sauveur ne vint à son secours. C'est pourquoi je dis :
II. *Sam.* 1, 21. Qu'il n'y ait ni rosée sur Pieve, ni pluie sur le territoire de Ferrare ; que les champs ne s'y couvrent point de leurs oblations, car là est tombé le plus beau des adolescents. Puissé-je être mort à ta place, ô mon fils, mon fils ! Malheur à moi, ma mère, de ce que tu m'as enfanté, maudit soit le jour où j'ai été mis au monde pour endurer la douleur et l'affliction et finir mes jours dans le deuil ! Pourquoi ne suis-je pas mort dès le sein de ma mère ! Ma mère serait devenue mon tombeau et la grossesse de son ventre eût éternelle-
Jérém. 20, 17. ment duré. Malheur à moi, car j'ai péché ! Ma blessure
Lament. 2, 13. est grande comme la mer, qui me guérira ? Car quatorze jours après cette funeste nouvelle, le frère de mon

nfant mourut aussi, nourrisson encore à la mamelle e sa mère. Béni soit le Juge juste ! Enfin que je me ourne à droite ou à gauche, je craindrai l'Eternel non Dieu et j'observerai ses commandements, et lors nême qu'il me ferait mourir, j'espèrerai en lui jusqu'à 'instant où je passerai. Il est ma consolation dans ma nisère, car s'il fait des blessures, il les panse ; il liera eurs âmes dans le faisceau des vivants. Psaum. 119, 50. Job 5, 18. I. Sam. 25, 29.

EN l'année 5302, c'est-à-dire en 1542, beaucoup de villes d'Allemagne furent dévorées par l'incendie, et la fumée en monta vers le ciel sans qu'on eût pu découvrir l'incendiaire. Alors on accusa les Juifs et les paysans : Ce sont eux, dit-on, qui ont commis ces crimes. Et mis à la torture, ils avouèrent ce dont ils n'avaient jamais eu la pensée et on les brûla. Vois, ô mon Dieu, et considère, et soutiens leur cause !

A la même époque, les Juifs furent chassés de la province de Prague, s'en allèrent sur des chariots au mois d'Adar et se rendirent en Pologne, où ils s'établirent. Mais beaucoup d'entre eux périrent en route et d'autres furent assassinés. Cependant le Seigneur effaça leur opprobre : après leur départ, la ville de Linz brûla également ; c'était une grande ville, d'une beauté parfaite ; il n'en resta pas vingt maisons et elle fut longtemps un monceau de ruines.

En l'année 5303, c'est-à-dire en 1543, Manzor conspira contre son maître le roi de Tlemessen en Barbarie et appela les Espagnols qui étaient à Oran ;

ceux-ci pénétrèrent dans la ville avec des forces considérables et la livrèrent au pillage, les Juifs qui y étaient en grand nombre, furent faits prisonniers par l'ennemi et vendus comme esclaves au mois d'Adar. Une partie d'entre eux furent rachetés à Oran et à Fez, mais d'autres se virent emmener captifs en Espagne, où on les força d'abjurer l'Eternel, le Dieu d'Israël.

22 févr. 1543.

UE ce mois-là soit solitaire! Le 18 du mois d'Adar 5303, trois scélérats de Pieve, ville située sur le territoire ferrarais, pénétrèrent dans la maison de mon beau-frère Rabbi Moïse ha-Cohen, alors absent, en fermèrent les portes et assassinèrent sa femme Hanna, sa fille Judith et ses fils Samuel et Chemtob, sans que personne leur portât secours. Son serviteur aussi, le Français Samuel, ils le tuèrent avec les autres victimes, et après avoir mis la main au butin comme des vendangeurs emplissant leurs paniers, ils s'en allèrent. Moïse, avec toute sa famille paternelle, pleura la destruction que l'Eternel avait apprêtée, poussa des cris et des plaintes amères. Lorsqu'on emporta les corps dans leurs vêtements pour les inhumer à Bologne, la communauté entière fut saisie d'une violente émotion, éleva la voix et pleura. Quelques jours après, l'un de ces brigands fut arrêté, battu de verges à Ferrare, puis supplicié. Périssent ainsi tous tes ennemis, Seigneur !

Au mois de Sivan de l'année 5305, c'est-à-dire en 1545, la peste éclata dans la communauté du Seigneur

à Salonique; la population, saisie de terreur devant l'Eternel, se dispersa fugitive et vagabonde dans toutes les directions et nombre de gens moururent alors. Dans la nuit de lundi, le 4 Ab, qui est le cinquième mois, le feu prit à la maison du marchand d'épices Abraham Catalan, dévora en un clin d'œil près de huit mille maisons et deux cents personnes, et le cri des survivants s'éleva vers le ciel dans ces moments d'épouvante. Malheur aux yeux qui ont vu dix-huit synagogues, avec les rouleaux de notre loi, et nos coreligionnaires devenir la proie des flammes sans pouvoir les sauver! On vit alors, couchés sur le sol des rues, les jeunes gens et les vieillards, les adolescents et les jeunes filles, nus et n'ayant point honte en ce jour de la colère divine. Puis vint encore la peste, qui fit de tels ravages au sein du peuple, que les ensevelissants furent épuisés de fatigue et que les pleurants firent défaut. Israël devint alors extrêmement malheureux. Les Turcs jetèrent ensuite le marchand d'épices dans une prison, où il tomba malade et mourut.



A cette époque, j'ouïs une chose dont le récit fit frémir mes entrailles et trembler mes lèvres d'effroi. *Habac.* 3, 16.
Il y avait en Grèce un pauvre homme qui allait et venait journellement dans les maisons des Juifs pour les servir et gagner sa vie. Des Grecs vils et misérables méditèrent un mauvais dessein contre les Juifs: ils envoyèrent astucieusement cet homme très-loin, sans que personne en sût rien, et accusèrent les Juifs devant le gouverneur turc, le juge de la ville, de l'avoir tué selon leur coutume. Celui-ci fit alors emprisonner les Juifs qui, dans la torture, avouèrent

ce qu'ils n'avaient jamais eu la pensée de faire et furent pendus au gibet. Rabbi Joseph Abiob le médecin fut aussi brûlé dans ces jours néfastes. Quelques jours après, un Juif rencontra cet homme dans une ville grecque et lui dit : N'es-tu pas un tel ? Et celui-ci répondit : Je le suis. Le Juif lui demanda qui l'avait conduit là ; l'autre lui raconta tout ce qui s'était passé. L'Israélite, lui parlant alors avec douceur, lui persuada par des paroles flatteuses de le suivre à la ville, l'amena en présence du juge et poussa devant celui-ci des cris de douleur en déposant sa
Jérém. 30, 6. plainte. Le juge en fut atterré, mit les mains sur ses reins et fit jeter ces Grecs criminels tous ensemble en prison. Et l'affaire étant venue à la connaissance du sultan Soliman, la colère de ce prince s'enflamma et il fit mettre à mort ces méchants, qui portèrent ainsi la peine de leur forfait. Le médecin Rabbi Moïse Hamon s'avança ensuite devant le sultan et, versant des larmes, l'implora en disant : Si ta hautesse le trouve bon, qu'il soit inscrit dans les lois de ton empire qu'une affaire semblable ne soit désormais jugée que devant la Porte souveraine et que là seulement, par conséquent, l'on ait à comparaître. Cette prière fut accueillie favorablement. Dans la ville de Tokat on accusa également les Juifs d'une chose pareille, mais leur innocence se fit jour par l'effet de la miséricorde divine envers eux et ils rendirent grâces à l'Eternel.



ASOLO, petite ville parmi les villes de Trévise, il demeurait quatre Juifs allemands que les gens du lieu haïssaient violemment, parce qu'ils ne les flattaient point. Dans le cours du

mois de Tébet 5308, c'est-à-dire en 1547, cinquante misérables s'ameutèrent, firent irruption dans les maisons juives à l'heure du repas, égorgèrent douze Israélites et mirent la main au butin, pendant que le reste des Juifs prenaient la fuite et sauvaient du moins leur vie. Là se trouvait une femme avec sa fille âgée de sept ans: lorsque les agresseurs voulurent pénétrer dans sa maison, elle leur jeta de la cendre du fourneau dans les yeux, de sorte qu'ils furent aveuglés et ne purent rien lui faire; ils blessèrent seulement l'enfant à la joue, mais elle guérit et le Seigneur la sauva. Pénétré d'horreur à la nouvelle de ce fait, le gouverneur de la ville dépêcha ses prévôts, mais les meurtriers avaient déjà fui dans la campagne, la main levée. Quatre d'entre eux cependant furent saisis Exode 14, 8. vivants et envoyés à Trévise, où on les déchira comme on déchire un chevreau, et ils moururent ainsi suppliciés. Sept autres s'étaient réfugiés à Trente; le cardinal de cette ville les expédia sur les galères de l'empereur à Gènes, où ils expièrent leur forfait.

Henri, roi de France, permit aux marchands juifs de Mantoue de se rendre dans les villes de son royaume et de faire du commerce dans le pays. Il les affranchit également de leurs taxes, et lorsqu'ils allèrent lui présenter leurs hommages de remerciement, il se montra bienveillant envers eux cette année-là.



UR les montagnes je veux éclater en pleurs et en gémissements, car moi Joseph ha-Cohen j'espérais le bonheur, et c'est le malheur qui est venu, ma harpe a résonné pour le deuil. J'espérais

le repos et je ne l'ai point, car il m'a été ravi le plus
beau des jeunes garçons, le plaisir de tous les yeux.
C'est pourquoi je gémis et me lamente, car mon égide
s'est retirée de moi quand m'a été repris le fruit de
mon corps, le fils de mes vœux. Dieu est juste! Mais
pourquoi faut-il que des genoux m'aient reçu à ma
naissance, afin que deux fois en neuf ans, j'éprouvasse
l'âcreté de la douleur et de l'affliction! Que le jour où
ma mère m'a mis au monde ne soit pas béni! Je crie
à la violence contre ma destinée funeste, qui m'a
emporté vers des jours et des années auxquels je n'ai
point de plaisir, car à quoi mon cœur pourra-t-il
encore se complaire après un tel accablement? Les
flèches de l'adversité se sont rangées en bataille devant
Isaïe 22, 7. la porte, elle m'ont frappé, blessé et ulcéré; les fils
Cant. 5. 7. du carquois sont entrés dans mes reins et m'ont
Lament. 3, 13. terrassé, sans me laisser le temps de respirer, et mes
Job 16, 12. 7, 19. jours se sont consumés en butte à leur fureur. Mon
cœur triste et agité est tumultueux comme la mer et
Lament. 14, 27. mes yeux ne cessent pas de fondre en larmes. Le soir
viennent les pleurs et le matin les lamentations, un
Michée 1, 8. gémissement comme celui des autruches. Pourquoi ma
tête n'est-elle pas de l'eau et mes yeux ne sont-ils pas
une source de pleurs, car la nouvelle n'est pas bonne?
Genèse 49, 9. C'était un jeune lion que Juda ha-Cohen mon fils, je
disais de lui que nous vivrions à son ombre, mais à
cause de nos péchés, il s'affaissa sur les genoux, se
coucha et il n'était plus, car Dieu l'avait rappelé à lui,
dans la nuit du dimanche au lundi vingt-neuvième
jour du mois de Chebat de l'année 5309. Il entra dans
le repos, mais nous il nous laissa dans les soupirs.
Béni soit cependant le Juge juste! Puisse cette nuit
rester solitaire, car c'est cette nuit-là que ma maison

a été dévastée soudain, qu'en un clin d'œil ma demeure a été détruite. Mes yeux se sont consumés dans les larmes, mon chant d'allégresse s'est changé en gémis- *Lament.* 2, 11.
sements et ma lyre n'a plus que des accents de douleur, car mon soleil s'est obscurci, la couronne est tombée *Job* 3, 31.
de ma tête et les astres de mon ciel ont reculé. Qui en croira mon récit ? Ma douleur est immense, je suis accablé par l'événement et je n'ai point de consolateur. *Eccl.* 2, 17.
Plus élancé qu'un cèdre, un père pour la sagesse, planté par la main de Dieu, il a été abattu par la cognée du bûcheron, lorsqu'il n'avait que dix-sept ans. *Isaïe* 14, 8.
Infortunés les yeux qui ont vu un tel malheur ! Pourtant je supporte la tristesse et l'agitation de mon cœur par la pensée que le Seigneur nous a préparé une source de vie éternelle, par laquelle nous pouvons nous consoler, puisqu'il reste à notre âme le salut éternel dans la maison du Roi qui a nom l'Eternel Cébaoth. Mon espérance est dans le Seigneur des esprits de toute chair, il liera l'âme pure de mon fils dans le faisceau des vivants et lui fera un repos glorieux ; mais moi, l'affligé et le troublé, et ma femme Paloma au cœur désolé, puisse-t-il avoir pitié de nous et nous consoler, rendre notre fin plus heureuse que notre commencement pour l'amour de son grand nom, car c'est en lui que notre âme se confie, c'est pourquoi notre espoir est en lui !



Lorsque François, duc de Mantoue, épousa la fille de Ferdinand, roi des Romains, et qu'elle fit son entrée dans cette ville, au son des timbales et au milieu des danses, en l'année 5310, c'est-à-dire en 1550, sa mère Marguerite prit aux Juifs leur cimetière et en fit don aux moines pour l'agrandissement de leur domaine.

Les Juifs se plaignirent, mais nul ne vint à leur aide et l'on retira de leurs sépultures ceux qui dormaient en terre. Très-peu de jours après, son fils aîné François mourut et son frère Guillaume le Bossu lui succéda, lequel n'avait en vue que le gain illicite et opprima durement son peuple.

PENDANT que moi Joseph ha-Cohen j'étais à Gênes, il y était venu un Juif appelé Haïm, qui s'était établi auprès nous et dont les artisans n'avaient pas tardé à devenir très-jaloux. Un jour quatre Israélites s'étant rendus dans sa maison, il leur avait apprêté un festin et comme ils avaient amené des jeunes filles chrétiennes avec lesquelles ils dansèrent comme des hommes ivres, ils nous avaient mis en mauvaise odeur auprès des habitants de la ville. Un an après, le fils de ma sœur, Serahia ha-Levi, qui était médecin, ayant également voulu se fixer auprès de nous, les médecins chrétiens, pénétrés d'envie contre lui, se concertèrent avec les nobles et un moine dominicain, Boniface de Casal (périsse son nom!), prédicateur de cette époque, lequel prêchant le second jour de la fête des Azymes de l'année 5310, c'est-à-dire en 1550, dit du mal contre les Juifs, selon l'habitude de ces gens, devant les nobles ligués avec les médecins. Ceux-là se rendirent alors au palais, où ils parlèrent aux autres nobles, et comme justement deux médecins faisaient partie du conseil cette année-là, il advint qu'au moment des délibérations, le doge ne put triompher de leur dessein et qu'ils rendirent contre nous un édit de bannissement le second jour du mois d'avril. Le décret fut proclamé à Gênes à son de

trompe, comme on l'avait fait du vivant de mon père Rabbi Yehochoua ha-Cohen. Nous quittâmes donc Gênes le 3 juin et je m'établis à Voltaggio, où j'exerçai les fonctions de médecin jusqu'en l'année 5328.



Un an après, plusieurs grandes villes de Bohême devinrent la proie de l'incendie. Comme d'habitude, on accusa les Juifs de ce crime, mais l'examen de l'affaire démontra leur innocence et le Seigneur les sauva.



L'an 5312, les vaisseaux des moines de Rhodes, de l'ordre de Malte, croisant pour faire du butin, rencontrèrent un navire qui venait Salonique et sur lequel se trouvaient soixante-dix Juifs. Ils le capturèrent, retournèrent dans leur île, et ces pauvres gens durent envoyer de tous côtés pour réunir l'argent de la rançon exigée par ces moines misérables; c'est seulement après l'avoir payée qu'ils purent continuer leur voyage.



En l'année 5313, c'est-à-dire en 1553, des hommes pervers s'introduisirent nuitamment dans la synagogue portugaise de Pesaro, enlevèrent du tabernacle un rouleau de la loi et le profanèrent, en prirent un autre qu'ils jetèrent dans le jardin du Château et suspendirent aux chênes les phylactères. Cinq jours plus tard, ils pénétrèrent, encore pendant la nuit, dans la synagogue de la communauté de la ville, sortirent de même treize rouleaux de la loi et de leurs bandes enveloppèrent un pourceau qu'ils placèrent dans le tabernacle. O Seigneur, n'efface pas leur péché et au jour de ta colère agis contre eux. *Jérém.* 18, 23.

LE pape Jules, avant de devenir le père de toute la chrétienté, avait vu un jeune homme pauvre et malheureux, se l'était attaché et, une fois élu par les cardinaux, le favorisa particulièment en le faisant cardinal, ce qui les irrita fort. Un jour ce jeune homme vit une jeune fille juive, d'une grande beauté, se la fit amener et la pria de se prêter à ses désirs, mais elle s'y refusa avec énergie. Sur les cris du père et de la mère, on leur rendit leur enfant, ils la cachèrent et longtemps personne ne connut sa retraite. Au bout de quelque temps le jeune homme s'enquit de nouveau de la jeune fille, et comme on ne la retrouva point, il fit appeler les chefs de la communauté et les somma de la lui ramener. Ceux-ci ayant répondu qu'ils ne savaient pas où elle était, il entra dans une violente colère contre eux et les fit jeter en prison. Le reste des Juifs cependant avaient pris la fuite, car ils le redoutaient. S'apercevant qu'il n'obtenait rien, il donna l'ordre d'arrêter les femmes et les enfants, de sorte que les mères s'enfuirent à leur tour avec leurs petits, et il y eut alors dans Rome un grand cri de détresse. Voyant donc qu'il leur arrivait malheur, le père de la jeune fille et les chefs de la communauté lui livrèrent la jeune fille, qui fut placée dans un couvent de nonnes où, après de longues instances, elle abandonna le Seigneur. On mit également la main sur une partie des Israélites, sous prétexte qu'ils étaient fils de chrétiens, leurs mères ayant failli, et personne ne vint à leur secours.



A cette époque des hommes misérables sortirent de notre communauté, commirent en secret des choses contraires à la loi de l'Eternel notre Dieu, s'opiniâ-

trèrent, devinrent infidèles au Seigneur et rejetèrent l'alliance qu'il a contractée avec nos pères. Ils suivaient la conduite des peuples qu'il nous est défendu d'imiter, irritèrent Dieu par leur vie frivole, accumulèrent péchés sur péchés. Ils décrièrent aussi le Talmud devant le pape Jules, en disant: Il y a un Talmud répandu chez les Juifs, duquel les lois diffèrent de celles de tout autre *Esther* 3, 8.
peuple; il prêche la désobéissance à votre messie et il n'est point de l'intérêt du pape de le souffrir. L'impétueux Jules fut alors transporté de colère et sa fureur s'alluma contre le Talmud, qu'il commanda d'enlever et de brûler. Aussitôt cet ordre sorti de sa bouche, ses magistrats s'élancèrent, coururent dans les maisons juives et firent transporter les livres qu'ils y trouvèrent sur la grand'place de la ville, où il les brûlèrent un jour de sabbat, à l'époque fixée pour notre fête de l'année 5314, c'est-à-dire le 9 septembre 1553. Les Israélites versèrent des larmes sur l'incendie allumé par les ennemis du Seigneur. Voici les noms de ces hommes calomniateurs, qui ont fait notre affliction: Hananel de Foligno, Joseph Moro et Salomon Romano. O Seigneur, n'efface pas leur péché et au jour de ta colère, agis contre eux!

De rapides messagers se dirigèrent ensuite vers la nation disloquée et déchirée dans toute la Romagne, *Isaïe* 18, 2.
et d'innombrables livres furent brûlés à Bologne et à Ravennne le jour de sabbat; les Israélites poussèrent des soupirs et des cris, mais ils n'avaient pas la puissance de s'y opposer. A Ferrare et à Mantoue, on brûla de même les livres hébreux sur l'ordre du pape, qui avait écrit de les détruire, et personne ne vint au secours des Juifs en ce jour de la colère divine. Sur Venise également le pape tendit le cordeau et ne dé-

Lament. 2, 8. tourna point sa main de la ruine. Là encore un persécuteur et un ennemi, le médecin Eléazar ben Raphaël, qui avait, lui aussi, abandonné la loi du Seigneur, avait grincé des dents contre le Talmud, et l'on y brûla également d'innombrables livres au mois de Bul, qui est le huitième mois. Même sur les rouleaux de la loi renfermés dans le tabernacle on voulut mettre la main, mais le chefs de la communauté se levèrent et, par leurs instances, réussirent à les sauver. Dans tous les autres lieux où parvint l'ordre du pape, il y eut un grand deuil chez les Juifs, et des jeûnes, des pleurs et des gémissements; les Israélites implorèrent Dieu, s'humilièrent en disant: Dieu est juste, et pour leur contrition, la colère du Seigneur se détourna de leurs têtes et ne les anéantit pas entièrement. Dans les duchés de Milan et de Montferrat, il ne fut fait aucune perquisition, parce que l'ordre du pape avait déplu au gouverneur Don Fernand de Gonzague; le Seigneur fit que les chefs de la communauté trouvèrent grâce à ses yeux et la voix du pape ne fut point écoutée. (Parole du Correcteur: C'est que le mérite de l'académie qui existait alors dans la pieuse communauté de Crémone, les protégeait; le Seigneur leur avait suscité dans celle-ci un défenseur, le Gaon Rabbi Joseph Ottling, qui répandit l'instruction en Israël; la colère de Dieu ne les atteignit point, parce qu'ils avaient plaisir à la loi de Dieu et ne cessaient de s'en occuper jour et nuit. Le Seigneur les sauva jusqu'à l'année 5319, où les académies chômèrent, et alors sur eux aussi passa, de la part des gouvernants, la coupe du vertige, et il n'y eut plus de tranquillité pour ceux qui s'adonnaient aux controverses talmudiques.) Son frère, le cardinal de Mantoue, conféra

aussi deux fois avec les Juifs avant de rien résoudre, de grand ou de petit, afin qu'ils sussent ce qu'ils avaient à faire. Dieu s'en souvienne en leur faveur! *Nombr.* 22, 47.

Les chefs des communautés firent une démarche auprès du pape, qui accueillit leurs prières quant aux ouvrages des Maîtres de la décision et permit de les conserver dans ses états, mais qui ne voulut rien entendre au sujet des livres talmudiques. Et maintenant, ô mon Dieu, considère et vois, car nous n'avons pas la force de résister à ceux qui se dressent contre nous et ne sachant ce que nous devons faire, nous levons nos regards vers toi!



En ces jours-là, pendant que les Allemands au service de l'empereur étaient à Asti, un jeune homme chrétien, de l'âge de dix-huit ans (d'autres disent de douze ans), fut trouvé assassiné dans une maison en ruines, située dans un des faubourgs de la ville, hors du mur d'enceinte, sans qu'on pût découvrir l'auteur de ce crime abominable. Alors se présenta un Allemand, homme sans foi, qui avait été en relations avec le jeune homme et qui dit: Ce sont les Juifs qui ont commis ce forfait, comme ils en ont d'ailleurs l'habitude. A sa voix toute la ville entra en effervescence, et quand la rumeur parvint aux oreilles du tribunal, il fit jeter en prison tous les Juifs le 9 Tichri 5314 et les tint captifs très-longtemps. Pendant *17 sept.* 1553. qu'ils étaient ainsi détenus, les Juifs s'imposèrent des jeûnes, firent des vœux, cherchèrent l'Eternel de tout leur cœur et de toute leur âme, et comme ils le désiraient sincèrement, il se laissa trouver par eux, leur donna la paix, fit apparaître leur innocence à la lumière et ils furent remis en liberté. C'est pourquoi je

te glorifie parmi les peuples, Seigneur, et je chante la gloire de ton nom! Mais cet Allemand scélérat, les juges ne voulurent pas mettre la main sur lui, ils refusèrent de l'interroger pour connaître le secret de l'événement et ils le relâchèrent. Et maintenant, Seigneur, considère, nous sommes comme l'agneau inoffensif et tous les jours on médite le mal contre nous en disant : Exterminons-les de la terre des vivants; viens à notre aide, pour l'amour de ton nom!



Eclatez, ô montagnes, en cris d'allégresse, car le pape Jules del Monte, qui projetait de nous rendre apostats et qui fit brûler les livres de notre gloire, est mort le 21 mars de l'année 5315, c'est-à-dire de l'an 1555. Eternel, Dieu des esprits de toute chair, puissent son ver ne pas mourir et son feu ne pas s'éteindre, et lui-même être un objet d'horreur pour toutes les
Isaïe 66, 24. créatures!



Don Fernand de Gonzague, le lieutenant de l'empereur, étant mort à son tour, celui-ci envoya le cardinal Christophe Madruzzi à Milan pour y exercer son autorité. L'empereur et le roi de France se faisaient alors une guerre acharnée sur les confins de la Toscane et dans le Piémont. Les Français s'introduisirent au milieu de la nuit, à la faveur des ténèbres, dans la ville de Casal-Montferrat, s'en emparèrent, et les Juifs, dans cette occurrence, furent livrés au pillage. A l'annonce des Français, la Lombardie fut saisie de terreur, car ceux-ci se signalaient par leurs exploits. Comme tout le pays était sans argent, les sénateurs de Milan envoyèrent vers les Juifs pour s'entendre avec eux au sujet des sommes à fournir pour l'armée,

et les Juifs leur ayant avancé dix mille ducats d'or, obtinrent de pouvoir rester douze ans de plus dans le pays, permission qui leur fut délivrée au nom de l'empereur et scellée du sceau impérial, car le cardinal et les sénateurs milanais s'étaient entremis pour eux. Le 8 avril, les cardinaux élurent Marcel II, mais les jours du nouveau pape ne se prolongèrent pas longtemps, car sa fin était proche à son insu.



N ce temps-là un Espagnol tomba malade à Rome, régla ses affaires et confia son fils avec tout son avoir à la garde de son ami, puis il mourut et on l'enterra là. Mais cet homme avait pour amante une coutisane espagnole: ils tramèrent un complot contre l'enfant, se jetèrent sur lui et, après l'avoir étranglé, l'attachèrent à un poteau, en l'y fixant au moyen de clous pour l'empêcher de vaciller, et ensuite le portèrent à la dérobée, pendant la nuit, sur la colline du Campo-Santo, où on le trouva. Toute la ville entra alors en rumeur, des misérables prêchèrent l'émeute contre les Juifs et tinrent leurs propos méchants jusque devant le pape. Marcel en fut tout saisi, et sans l'inépuisable miséricorde de Dieu, peu s'en serait fallu que les Israélites n'eussent succombé sous l'accusation. A l'annonce de ces faits, leur cœur trembla, ils publièrent un jeûne, firent des vœux et implorèrent le Dieu de leurs pères, qui se laissa trouver par eux et mit les paroles dans la bouche du cardinal Alexandre Farnèse; celui-ci calma le peuple en adressant en sa présence des observations pleines de jugement à Marcel, dont l'irritation s'apaisa. Se tournant ensuite vers les chefs de la communauté, il leur dit:

Ne craignez rièn, soyez tranquilles et voyez le secours
de l'Eternel que je vous procurerai aujourd'hui. Il fit
alors publier avec adresse la proclamation suivante:
Joël 4, 11. Par ordre du pape et de ses cardinaux, hâtez-vous et
venez voir le jeune garçon, car il a été canonisé. A cet
appel tout le peuple accourut, depuis le plus petit
jusqu'au plus grand, pour regarder l'enfant, et les juges
et les prévôts restèrent auprès du corps toute la
journée pour observer qui le reconnaîtrait. Il s'y rendit
aussi un médecin, qui le reconnut et dit: C'est le fils
de l'Espagnol, vous lui trouverez à la tête une cica-
trice, car je lui ai donné mes soins, à lui et à son père.
Ces hommes se levèrent alors et il les conduisit à la
maison de l'enfant, les juges montèrent les premiers
et ayant trouvé l'homme et la femme qui y demeuraient
en toute sécurité, ils les firent arrêter et jeter en prison.
Lorsque Hananel Foligno, le persécuteur de sa race,
apprit ces faits, il en conçut du dépit et prêcha plus
violemment encore l'émeute contre les Juifs. Alors les
chefs de la communauté dirent: Faites-le donc venir,
nous discuterons avec lui devant vous et nous verrons
ce qu'il en sera de ses rêveries. Les juges le mandèrent
en effet, mais il ne put leur tenir tête, sa méchanceté
Job 20, 27. fut mise à découvert et il n'y eut qu'un cri contre lui.
Après qu'on les eut fouettés de verges, la femme et
l'homme confessèrent leur crime, sans rien céler de ce
qu'ils avaient fait. On leur demanda: Pourquoi l'avez-
vous crucifié? La femme répondit: Parce que nous
pensions bien qu'on dirait alors: Ce sont les Juifs qui
ont fait cela, et qu'on n'aurait pas de soupçons contre
nous. Sur ces entrefaites, le pape Marcel, qui était déjà
vieux, tomba malade et mourut, le 21 avril. L'Espagnol
et la femme étaient encore en prison: Alexandre

Farnèse les fit transporter et enfermer au château: quelques jours après, ils furent mis à la torture, tenaillés aux yeux de la multitude, et les calomnies contre les Juifs prirent fin. C'est pourquoi je te rends grâce parmi les nations, Seigneur, et je chante la gloire de ton nom!



Le 22 mai, les cardinaux élurent le cardinal théatin Caraffa, napolitain, et l'appelèrent Paul IV jusqu'au jour de sa mort. Mais ce Paul était, pour nos nombreux péchés, un homme frénétique et emporté, qui forgea contre les Juifs toutes sortes d'arrêts, leur rendit la vie amère par son oppression et appesantit sur eux le joug le plus dur. Il fit aussi beaucoup de mal aux catholiques et son avidité fut cause d'une violente guerre parmi eux en Italie et en France et qui coûta la vie à près de cent mille des leurs, sans compter les villes qui furent incendiées pendant cette guerre, comme cela est relaté dans les livres d'histoire. Pour les Juifs il fut comme un piége, leur imposa de porter des marques dans leurs demeures et sur la voie publique, sans en excepter même les femmes et les enfants. Il envoya des rénégats de notre peuple en qualité d'inquisiteurs chez les Juifs pour s'assurer qu'ils n'avaient pas d'ouvrages talmudiques entre les mains, et Israël devint alors extrêmement malheureux. Il ne leur permit plus de prier qu'à deux endroits dans Rome et qu'à un seul dans Bologne. Puisse Dieu le rémunérer selon sa méchanceté! Nombre d'Israélites s'enfuirent alors de Rome, mais pendant qu'ils étaient en route, des scélérats les assaillirent et les maltraitèrent. Vois, Seigneur, et considère, et soutiens leur cause!

Sur un autre de ses décrets, ils durent vendre leurs maisons pour le prix qu'ils en trouvèrent et aller demeurer seuls à l'extrémité de la ville, et aujourd'hui encore il n'habite chétien ni incirconcis parmi eux. Sur les Juifs convertis de force qui vivaient à Ancône, il
Isaie 34, 11. tendit de même le cordeau de la dévastation pour achever plus promptement leur perte.

Un jour l'esprit du mal s'empara de lui et il dit au fils de son frère, au milieu de la nuit: Va et brûle toutes les maisons juives, ne néglige rien de ce que je
Esther 6, 10. te prescris. Cet ordre contrista fort le jeune homme, mais pressé d'y obéir, il partit. Chemin faisant, il rencontra le cardinal Farnèse, auquel il dit: Mon oncle a fermement résolu d'exterminer les Juifs, voici qu'il m'envoie mettre le feu à leurs maisons. — Garde-toi, lui répondit le cardinal, de commettre un tel forfait; attends jusqu'au matin et nous verrons ce qu'il en sera de ces hallucinations. Le jeune homme, sur ces mots, le quitta pour rentrer chez lui, mais les serviteurs de Paul vinrent en toute hâte le quérir pour la seconde fois, et de retour auprès de lui, il demanda: Qu'ordonne mon seigneur à son serviteur? — As-tu fait, dit le pape, ce que je t'avais commandé? — Non, mon seigneur, répondit-il. — Eh bien! reprit l'impétueux Paul, ne fais rien quant à présent, mais cours expédier des lettres à Ancône par les courriers, afin qu'on y emprisonne les faux-chrétiens; nous saurons plus tard ce que nous ferons d'eux. Lors donc que l'ordre de Paul arriva dans cette ville, on y jeta les convertis en prison, on leur prit tout leur avoir et on leur fit subir une longue détention. Mais toi, Eternel, Seigneur Cébaoth, soutiens ta cause et souviens-toi toujours de l'injure de ce méchant; qu'on apprenne que Dieu

règne sur Jacob et je célébrerai ta bonté chaque matin, si tu récompenses cet homme selon ses actions.

Toutes les pensées de ce théatin pervers Paul au regard des Juifs ne tendaient qu'à leur causer du mal, jamais à leur faire du bien, et telle fut son invariable habitude. Les chefs de la communauté allaient-ils le trouver, il leur parlait avec dureté, leur marquait la même estime que pour la boue des rues et demeurait sourd à leurs prières. Il tendit également le cordeau sur les nouveaux-chrétiens revenus de Turquie à Ancône, les fit jeter en prison et confisqua toute leur fortune. Mais à Constantinople, parmi le reste des Israélites baptisés de force, se trouvait une femme très-considérée, du nom de Béatrice. Elle alla chez le sultan Soliman et, sur ses supplications, ce prince envoya dire à ce pervers Paul de rendre la liberté à ses sujets. Le théatin obéit, mais il épancha sa fureur sur les convertis établis à Ancône et en fit brûler vingt-quatre, avec une vieille femme, au mois de Sivan, dans la ville d'Ancône : au moment d'expirer, ces martyrs prononcèrent à haute voix l'Ecoute Israël, et du milieu des flammes leurs âmes pures montèrent au ciel. Il contraignit les autres à l'abjuration et les dépouilla de tous leurs biens. Pareil crime n'avait encore jamais été commis en Italie. Pleurez sur eux, filles d'Israël, ne vous vêtez plus de soie ni plus ne vous parez de pourpre, car la gloire a disparu d'Israël. Mes entrailles, *I. Samuel 4, 21.*
mes entrailles palpitent pour ces victimes, et pour ceux qu'on a rendus apostats mon âme refuse d'être consolée. Vois, ô mon Dieu, et considère, et soutiens leur cause !

Ce pervers envoya trente-huit autres de ces Israélites, chargés de chaînes, aux galères à Malte ; toutefois ils

s'échappèrent pendant le trajet et le Seigneur les sauva: ils revinrent à lui et servirent comme auparavant l'Eternel qui les avait assistés.

Par ordre de ce théatin oppresseur, on publia dans Rome que tout Juif qui ne contribuerait pas au bien général devait quitter la ville, sous peine de mort, s'il y était encore rencontré passé un jour déterminé. Les Israélites se sentirent alors les mains sans force et, saisis de frayeur, allèrent le consulter lui-même sur le sens de cette mesure: Apprenez-le par vous-mêmes, leur répondit-il, et quand le délai sera expiré, je sais ce que j'aurai à faire de vous. Voyant qu'il ne cherchait qu'une occasion de les anéantir, beaucoup se résignèrent à abjurer. Israël fut alors comme un chevreuil aux abois, et un grand nombre de gens de petite foi furent ainsi, à cette époque, détournés du Seigneur, le Dieu d'Israël. Puisse l'Eternel payer le méchant selon sa méchanceté!

En ce temps-là on fortifiait les murailles de Rome: on contraignit les Israélites, par les plus cruels traitements, à travailler autour des remparts et on les accabla de coups. Ceux qu'on avait forcés à vendre leurs maisons, on les accusait chaque jour en disant: Vous ne les avez pas vendues pour toujours et les notaires ont écrit l'acte en termes ambigus. On les jeta en prison dans les villes de ce théatin oppresseur et méchant, on les condamna selon le bon plaisir et
Isaïe 9, 11. l'on dévora Israël à pleine bouche.



En l'année 5316, c'est-à-dire en 1556, la peste ravagea Venise et y fit environ vingt-huit mille victimes. Mais dans les demeures des Israélites la sérénité ne cessa point de régner et il n'en manqua pas un, car l'Eternel

avait passé par-dessus eux et n'avait pas permis au fléau de pénétrer dans leurs maisons. C'est pourquoi je te rends grâces parmi les peuples, Seigneur, et je chante la gloire de ton nom ! *Exode 12, 23.*

Sur l'injonction du théatin, de maudite mémoire, Guido Ubaldo, duc d'Urbin, chassa les convertis de Pesaro, au mois de mars de l'année 5318, c'est-à-dire en 1558. Il partit donc de Pesaro, le 13 Nissan, un navire portant environ soixante-dix personnes, qui se dirigèrent vers l'Orient. Parvenues à Raguse, une quinzaine débarquèrent et les autres poursuivirent leur voyage. Mais pendant la traversée, des scélérats de l'équipage les assaillirent et les firent prisonniers, car le capitaine les avait trahis et était du nombre de leurs agresseurs. On les vendit ensuite, hommes et femmes, comme esclaves, dans le pays de la Pouille et personne ne vint à leur secours. Un peu plus tard, le 27 avril, un autre vaisseau chargé de monde mit à la voile, mais la nouvelle s'en répandit à Ancône et on le poursuivait, lorsque sur les supplications des Juifs, qui en avaient été avertis, le capitaine les conduisit en Istrie, possession vénitienne, et l'Eternel les sauva.

Toutes les pensées du misérable Philippe, qui s'appelait Joseph Moro lorsqu'il était encore Juif, avaient pour constant objet de faire du mal à ses coreligionnaires. Il parcourut cette année-là toutes les villes de la Romagne où demeuraient des Juifs et, sur l'ordre du théatin, de maudite mémoire, pénétra dans leurs synagogues, tenant insolemment en main le crucifix, le posait sur le lutrin et se mettait ensuite à prêcher devant eux sur ce signe. En l'année 5319, An 1559.

pour comble de méchanceté, il entra dans la synagogue de Recanate le jour de l'Expiation et y plaça la croix dans le tabernacle même. Transportés de colère, tous les hommes de la communauté se ruèrent sur lui et le jetèrent dehors ; alors ce misérable ameuta par ses cris la population, qui cerna la maison, et sans l'inépuisable miséricorde de l'Eternel, peu s'en serait fallu que leurs pieds n'eussent chancelé dans ce moment critique. Sur l'ordre du gouverneur de la ville, deux membres de la communauté furent pris, garrottés et fouettés de verges en place publique, comme des voleurs de nuit, sans que personne vînt à leur secours. De grâce, ô mon Dieu, considère à quel point notre honneur est tombé parmi les nations, elles ont horreur de nous comme d'une femme impure; jusques à quand laisseras-tu ta gloire dans la captivité et ta parure dans la main du tyran ? Réveille ta force et ta colère contre tes persécuteurs et puissent tous tes ennemis être exterminés ! Amen, amen !



Les moines furent, cette année-là, comme des aiguillons dans les flancs des Juifs de Crémone, qu'ils décrièrent auprès de la population. Pendant la semaine de deuil des chrétiens, deux dominicains prêchèrent au gouverneur de Milan la destruction des livres talmudiques et celui-ci s'étant hâté d'en donner l'ordre, avant que les chefs de la communauté eussent pu s'entremettre, un nombre considérable d'exemplaires du Talmud et des Décisionnaires furent brûlés à Crémone. Tout cela provenait des disputes de deux Juifs allemands qui se querellaient et dont l'un s'appelait Joseph Ottling et l'autre Yehochoua ben Heth ; puisse Dieu les récompenser selon leur mérite !

Quelques jours après, ce Yehochoua ben Heth fut assassiné, sans qu'on pût découvrir le meurtrier, et on l'enterra à Crémone, dans un coin solitaire, près des remparts.



Cet Ottling s'étant irrité contre moi à raison de ce que j'avais écrit, je lui adressai la lettre suivante :

Au conseiller et au maître expert, l'orgueil et la gloire de notre époque, la miséricorde de Dieu soit en partage !

Lorsqu'on m'apprit que mon seigneur était courroucé contre moi pour ce que j'ai écrit dans mon livre, j'en fus quelque temps tout étonné, cependant mes reins m'avertirent et me réveillèrent comme un *Psaum.* 16, 7.
homme qu'on tire du sommeil, en me disant: Pourquoi dors-tu si fort ? Pourquoi te comportes-tu comme un homme impassible ? Ouvre la bouche, afin que tes paroles éclairent, et réponds-lui de la manière suivante : Jette les regards en arrière et interroge les temps antérieurs. N'a-t-il pas été noté dans le Livre que Caïn a tué Abel, que Lot a cohabité avec ses filles, que Jacob a trompé son frère, que Rachel a dérobé les idoles domestiques, que Ruben a profané la couche de son père, que ses frères ont vendu Joseph, que Moïse a tué l'Egyptien et brûlé le veau qu'avait fabriqué son frère Ahron ; qu'Abimélekh a tué ses frères, les fils de Iéroubaal, soixante-dix personnes ; que Saül a fait tuer les prêtres de l'Eternel ; que David a convoité une femme, l'a fait enlever par ses messagers et a ensuite écrit de placer Uri au premier rang de la bataille, afin qu'il fût frappé et mourût ; que Salomon a aimé des femmes étrangères qui, dans sa

vieillesse, tournèrent son cœur vers les dieux étrangers? Vois et considère bien, les écrivains ont-ils fait acception de personnes pour ne pas relater dans leurs livres tout ce qu'avaient fait ces hommes et ces rois, ou bien la colère de ceux-ci s'est-elle allumée contre eux pour avoir dévoilé leurs fautes? S'il en est ainsi, mon cher ami, après tous ces exemples auxquels pourraient s'en ajouter d'autres que j'omets, pourquoi te fâche-t-il et pourquoi ton courroux s'est-il enflammé contre moi, parce que j'ai écrit que tes querelles sont la cause de tous ces maux? Ajoute à cela que ce que j'ai écrit, je le tenais de bouches véridiques, qui me l'ont raconté deux et trois fois, et que je ne l'ai point imaginé dans mon cœur. Malgré cela, je ne l'ai pas fait pour me railler de toi, mon maître, le ciel m'en préserve, mais seulement dans l'excès de ma tristesse et de mon chagrin, en voyant les livres de la loi de notre Dieu
Isaïe 24, 22. devenir la proie du feu sans que personne dît: Arrière! Je m'étonne, ornement de notre siècle, que tu n'aies pas pris à cœur ce verset: Ne t'irrite à cause des
Psaum. 37, 1. Prov. 24, 19. malfaiteurs, puisque de méchants comme ce Yehochoua il ne peut venir que du mal, puisque de la racine du
Isaïe 14, 29. serpent sort la vipère, alors surtout que tu sais ce qu'il a fait en Allemagne et qu'il n'a droit au nom de Juif que par métaphore, de même que l'image d'un homme sur la muraille s'appelle un homme. C'est pourquoi j'ai dû écrire, comme je l'avais entendu raconter, que tes disputes ont été la cause de nos tribulations, mais aucunement, Dieu m'en garde, pour te déprécier, car qui oserait élever la parole contre un homme de ta sorte sans en être puni? Quoi qu'il en soit, comme ce n'est pas avec intention que je t'ai

offensé, pardonne-moi dans ta bonté grande ma faute et mon péché, et considère qu'en parlant des rois et des conseillers du pays, j'ai de même rapporté tout ce qui leur est arrivé, selon le cours des choses terrestres, que ce fût bien ou mal; console-toi par tous les souverains que j'ai cités ici, car nous ne leur sommes pas inférieurs, et par la pensée que le souvenir de ton nom sera perpétué dans ce livre, ce qui pourtant est aussi quelquechose. Et si néanmoins ton intelligence ne se contentait pas de toutes ces raisons, eh bien! toi, mon seigneur, si tu sais ou que tu aies ouï dire que mes disputes et mes controverses aient été la cause d'un mal ou d'un bien quelconque, tu pourrais de même, ornement de notre époque, le retracer dans un livre avec un stylet de fer, avec la pointe d'un diamant, car je ne me soucie guère de telles futilités et il ne faut pas être si pointilleux avec qui ne l'est pas lui-même. Mais tu es sage comme un ange de Dieu, je n'en dirai donc pas davantage et me borne à m'incliner devant ta haute révérence, en t'adressant à haute voix des paroles de paix. J'en supplie encore une fois ta révérence, puisque la charité absout toutes les offenses, pardonne-moi ma faute et mon péché, à cause de ta bonté, et porte-toi bien.

Attaché à tes désirs, je suis ton serviteur dévoué,

JOSEPH HA-COHEN.



Les Juifs des autres villes du Milanais, craignant de voir la calamité frapper également leurs communautés, allèrent solliciter le duc Sessa, gouverneur de la province, et les sénateurs qui étaient avec lui à Milan, et il leur promit d'adresser au pape un rapport favorable

aux Juifs, pour le dissuader de son pernicieux dessein et pour leur obtenir la permission de réimprimer les livres talmudiques. De grâce, ô Eternel, dissipe le conseil de ceux qui s'élèvent contre nous, pour l'amour de ton grand nom, et sauve-nous par ta miséricorde!



Ce théatin méchant porta aussi la main, en ce temps-là, sur les livres chrétiens et l'on en brûla un grand nombre, au mois de mai, dans toutes les villes d'Italie où atteignait son pouvoir. Ses ordres devinrent ainsi odieux aux chrétiens. Il fit disparaître de la contrée même les ouvrages de science qu'avaient composés et imprimés les luthériens allemands, et jusqu'à une traduction italienne qu'ils avaient faite du Deutéronome, des Prophètes et des Hagiographes.



Sur les Juifs d'Alexandrie également l'inquisiteur commis par le pape tendit le cordeau de la dévastation au mois d'août de cette année-là et leur arracha leurs livres de vive force. Les Juifs implorèrent les sénateurs de Milan et ceux-ci écrivirent au moine pour le dissuader de son mauvais dessein, mais il ne les écouta pas et exigea des Juifs une forte somme d'argent pour le rachat des ouvrages saisis. Les Juifs retournèrent à Milan et portèrent leurs plaintes au duc Sessa; il les accueillit avec bonté, écrivit au moine pour la seconde fois, et celui-ci dut alors, à sa grande colère, restituer les livres au gouverneur de la ville, le 29 Elloul au soir, et fut ainsi couvert de confusion.

N l'année 5319, c'est-à-dire en 1559, l'empereur Ferdinand chassa les Juifs du royaume de Bohême. Il en laissa toutefois un reste à Prague, où il en demeura environ deux cents familles; les autres durent quitter la ville.



Dans la nuit du 17 Tammouz, un incendie éclata dans la rue des Juifs, consuma en peu d'instants près de soixante maisons et les flammes dardèrent leurs langues vers le ciel. Toute la ville fut saisie de frayeur, la population entière se précipita sur les Israélites comme des ours et des loups du soir et fit main basse sur leur avoir, pendant que ceux-ci fuyaient éperdus, car ils craignaient pour leur vie même. Des femmes furent jetées dans le brasier pendant ce temps fatal et leur cri monta vers le ciel. En apprenant ce qui se passait, l'archiduc Ferdinand, fils de Ferdinand l'empereur, accourut, se jeta devant les pillards, qui durent prendre la fuite, et le fléau fut maîtrisé. Plus tard on rendit aux Juifs la permission de demeurer encore à Prague pendant quelque temps. *22 juin.*



Les habitants de Worms chassèrent également les Juifs de leur ville cette année-là; ceux-ci allèrent s'établir où ils trouvèrent un asile et ils y sont restés jusqu'à ce jour.



Il vint aussi à Prague, la même année, un Allemand, homme pervers, autrefois appelé comme Israélite Yehouda de Modène (son nom soit effacé!) et qui prêcha l'émeute contre les Juifs: il leur fit enlever à Prague tous leurs livres saints et rechercha jusqu'à

leurs livres de prières, si bien qu'il n'en resta pas de quoi grappiller. On chargea tous ces livres sur des chariots et on les transporta à la cour de Vienne, car on n'avait pas encore arrêté ce que l'on en ferait. Saisis d'une grande frayeur, les Juifs sentirent leur cœur défaillir comme celui d'une femme dans l'enfantement, et ils crièrent vers l'Eternel. L'Eternel leur fit trouver grâce aux yeux de l'empereur et on leur rendit leurs livres; ils en remercièrent Dieu et se réjouirent.

L'Eternel, voyant que la malice du théatin était grande sur la terre et que tous les desseins, toutes les pensées de son cœur n'étaient en tout temps que
Genèse 6, 5. méchanceté, le frappa le dix-huitième jour du mois d'août et il mourut. L'Eternel est juste! Toute la population du pays en eut de la joie, car la disparition du méchant fait régner l'allégresse; on traîna sa statue à Rome à travers les rues de la ville, on la jeta à l'eau et on l'outragea, il devint un objet de moquerie et d'injure parmi les nations. Il fut ordonné aussi, au nom du peuple, de briser ses écussons, afin qu'ils disparussent de dessous le ciel, et on arracha les pierres qui les portaient. Ses partisans furent alors comme un chevreuil aux abois et comme un objet auquel on n'a point de plaisir: on les frappa et on les tua, et ils fuirent comme devant la poursuite de l'épée, car la pierre des murailles criait, pour ainsi dire, après eux. Jamais pareille chose ne s'était vue à Rome. Les habitants de Rome et les patriciens s'assemblèrent ensuite, convinrent ensemble de ne plus se laisser gouverner par les moines, comme ils l'avaient fait jusqu'alors, et pourvurent la ville d'une garnison. Plus tard, dans la nuit du 25 décembre 1560, les car-

dinaux élurent un cardinal milanais, s'agenouillèrent devant lui et l'appelèrent Pie IV ; celui-ci monta sur le trône pontifical comme tous ses prédécesseurs et les peuples lui obéirent. Les anciens de la communauté juive allèrent également lui présenter leurs hommages et en même temps se plaignirent de tous les maux que leur avait infligés le théatin, de maudite mémoire ; il les consola, leur parla avec douceur et ils le quittèrent satisfaits. On m'a écrit de Rome ce que je viens de rapporter.



Dans la même année, au mois de mars, deux moines cherchèrent à faire du mal aux Juifs de Pavie, les décrièrent auprès des gens de la ville et conçurent le projet de les chasser du pays. Les Juifs eurent alors du dégoût de la vie, car les pierres des murailles semblaient crier après eux, on les chargea de coups dans les rues de la ville et les habitants ne purent plus leur adresser la parole paisiblement. Les chefs des communautés intervinrent, se plaignirent aux sénateurs de Milan, et il fut publié dans Pavie que quiconque oserait désormais ne fût-ce que grincer des dents contre les Juifs en porterait la peine, et le pays redevint calme. La méchanceté de cœur de deux Juifs allemands, qui occupaient le premier rang dans Pavie, avait provoqué tout le mal. Je tiens ce qui précède d'un habitant de cette ville et non de mon imagination.



Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, voulut aussi, cette année-là, chasser les Juifs de tout le Piémont. Ceux-ci, effrayés, se jetèrent à ses pieds et à ceux de son épouse Marguerite, sœur du roi Henri, à laquelle

ils apportèrent un présent. Cette princesse les accueillit avec bienveillance, leur parla avec douceur, et on leur prolongea le délai de quatre mois.

Mais Negron de Negri le Génois, homme pervers, était comme un aiguillon dans leur flanc et excita contre eux la colère du duc, qui leur dit : Sortez de mon pays, purgez la contrée dans les dix jours. Saisis d'angoisse, les Juifs implorèrent le Seigneur et l'Eternel suscita pour leur défense un médecin, qui était assesseur au tribunal ducal. Cet homme plaida leur cause devant le duc, qui fit un pacte avec eux, et ils ont demeuré là depuis lors jusqu'à ce jour.



Le cardinal Charles Caraffa et son frère le duc de Palliano, neveux du théatin, firent constamment ce qui déplaît au Seigneur et leur mauvaise odeur monta vers le ciel. En l'année 1561, l'Eternel troubla leur entendement et ils se conjurèrent contre le seigneur Marc-Antoine Colonna pour le tuer ; le comte Alife, l'époux de leur sœur, et Léonard de Cardine s'étaient joints à eux. Sur l'ordre du pape, ils furent emprisonnés et condamnés à mort. Le 5 mars, au milieu de la nuit, les prévôts se rendirent donc auprès du cardinal, l'éveillèrent de son sommeil et lui notifièrent la sentence. Il les pria de lui laisser revêtir ses habits sacerdotaux, mais ils ne voulurent pas l'écouter et lui jetèrent une corde autour du cou pour l'étrangler. La corde se rompit sous leur effort ; alors cet emporté cardinal se débattit avec fureur et poussa de grands cris. Mais ils lui jetèrent pour la seconde fois la corde autour du cou et il mourut comme un homme de rien. Dieu est juste ! Les trois autres furent décapités ; on jeta leurs corps dans la rue, on les exposa sur le

pont à la vue du soleil et ils portèrent la peine de leurs crimes. Voilà ce qui advint à la famille Caraffa à cause de son orgueil, car lorsqu'elle avait été puissante, elle s'était élevée contre le peuple de l'Eternel Cébaoth, le Dieu d'Israël. Les Israélites furent alors dans l'allégresse et ils rendirent grâces à l'Eternel.

AROLE de Joseph ben Yehochoua ha-Cohen, d'heureuse mémoire : Je bénis l'Eternel, qui m'a inspiré de composer ce petit recueil de la foule des tourments et des angoisses qui nous ont assaillis depuis la destruction du temple jusqu'à ce jour, autant du moins que j'ai pu les colliger de çà et de là. Je l'ai terminé le lundi
6 Kislev 5324. Puisse le Seigneur m'assister ainsi tou- *22 nov. 1563.*
jours dans sa miséricorde et me juger digne d'écrire la venue de notre Messie, afin qu'en nous se confirme
le verset : Réjouissez-vous avec elle dans sa joie, vous *Isaïe 66, 10.*
tous qui pleuriez sur elle. Amen, amen!



Dans le septième mois de l'année 5323, c'est-à-dire en 1562, la fille de l'empereur Ferdinand, femme de Guillaume le Bossu, duc de Mantoue, accoucha d'un fils ; les habitants du pays célébrèrent cet événement par de grandes réjouissances et résolurent de piller les maisons des Juifs. Ceux-ci, pleins de frayeur et le cœur oppressé comme une femme dans l'enfantement, allèrent se jeter aux pieds du duc, qui leur envoya

de ses gardes avec quatre canons dans leur quartier. Le jour de la Fête de la Loi, vers le soir, une foule nombreuse de gens du pays s'assembla et se jeta sur eux, comme des ours et des hyènes, en poussant des cris qui s'entendirent au loin; mais les Juifs, avec les soldats du duc, remplirent leurs mains d'armes défensives et beaucoup des assaillants jonchèrent le sol de leurs corps, car une grêle sortait des toîts, des maisons et des cours. Des Israélites il ne périt pas un seul homme. Ils se battirent depuis le soir jusqu'à la fin de la moyenne veillée; quatre boutiques seulement avaient été pillées; puis les agresseurs s'en allèrent et rentrèrent chacun dans son logis. Ils avaient aussi forcé les prisons, mis en liberté les prisonniers et détruit, sans en rien laisser debout, jusqu'à la cour où les secrétaires et les juges ducaux tenaient leurs assises. Lorsqu'il fit jour, le duc se rendit sur la grande place de la ville et un grand nombre d'individus furent mis sous les verroux. Les Juifs rendirent grâces au Seigneur, qui les avait sauvés des mains de leurs ennemis, et gorgèrent le duc de leur argent et de leur or.

PARMI ceux qui étaient venus du fourneau de fer le Portugal à Ferrare se trouvait Don Joseph Nassi, lequel, après avoir séjourné dans cette ville pendant quelque temps, se rendit en Turquie, où il trouva grâce aux yeux du sultan Soliman et sut lui inspirer beaucoup d'affection. Ce souverain lui donna les ruines de Tibériade avec sept villes ouvertes situées aux alentours et l'en institua prince et seigneur. Don Joseph y envoya son serviteur

Rabbi Joseph ben Ardut pour relever ces ruines; celui-ci alla et gagna, lui aussi, la faveur du fils du sultan, qui lui alloua soixante aspres d'émoluments quotidiens. Le sultan le fit, en outre, escorter de huit officiers de sa maison, lui remit un firman revêtu du sceau grand-seigneurial et le recommanda aux pachas de Damas et de Safet en ces termes: Tout ce que cet homme vous demandera, faites-le. Un édit publié au nom de sa hautesse enjoignit alors à tous les maçons et portefaix de ces villes d'aller aider à la reconstruction de Tibériade, sous peine de châtiment pour qui désobéirait. Il y avait là des pierres à profusion, car Tibériade avait été une grande ville devant l'Eternel avant sa destruction et il s'y trouvait treize synagogues au temps de Rabbi Ami et de Rabbi Assi. Les habitants de ces sept villes reçurent l'ordre de préparer assez d'argile pour exécuter les travaux et même davantage; pour du sable, il y en avait également en abondance, car le lac de Tibériade était proche. Cependant les Arabes conçurent de la jalousie; un chérif chargé d'années se leva et leur persuada de ne pas laisser reconstruire cette ville qui, plus tard, leur deviendrait fatale. Il avait découvert, disait-il, dans un vieux livre que lorsqu'on rebâtirait la ville appelée Tibériade, leur religion périrait et qu'ils seraient des pécheurs. Les Arabes l'écoutèrent, ne voulurent plus aller reconstruire les murailles et les travaux furent de la sorte interrompus. Joseph ben Ardut, consterné, alla trouver le pacha de Damas et le pria de lui venir en aide contre les habitants des villes ouvertes, qui se refusaient à exécuter les ordres du sultan. Le pacha, saisi d'effroi, dépêcha aussitôt des hommes, fit saisir et mettre à mort deux des instigateurs, afin que les

autres le vissent, eussent peur et cessassent de se montrer rebelles. Alors ils retournèrent aux travaux et en creusant pour construire les murs de la ville, ils mirent à jour une grande pierre et, sous celle-ci, une échelle conduisant à un souterrain et à une grande église remplie de statues de marbre et d'autels, comme il s'en voit dans les églises chrétiennes. Quatre serviteurs de Don Joseph, que le fils du sultan lui avait donnés et qui étaient du nombre de ses prisonniers des guerres avec Djelebbi, la détruisirent et l'emplirent de terre. On y trouva aussi trois cloches, que les chrétiens du temps de Guidon, le dernier roi chrétien, du pays avaient enterrées là, lorsque la destruction monta vers eux; on en fit des canons.

La ville de Tibériade qu'on rebâtit, mesurait quinze cents coudées de circuit et la construction en fut ter-
An 1565 minée au mois de Kislev de l'année 5325, à la grande joie de Don Joseph, qui en rendit grâces à Dieu. Sur l'ordre de Don Joseph, on y planta alors un très-grand nombre de mûriers pour servir de nourriture aux vers à soie; il fit aussi venir de la laine d'Espagne, dont il fabriqua des vêtements pareils à ceux qu'on faisait à Venise, car Don Joseph était très-considéré et sa réputation était grande par toute la terre.

❦

An 1566 Au mois d'octobre de l'année 5326, Philibert, duc de Savoie, agaça de nouveau les dents aux Juifs, car il ne tendait qu'au gain illicite, en édictant précipitamment un ordre ainsi conçu : Ou vous paierez quatre mille florins d'or ou vous quitterez mes états dans le délai de quinze jours. Les Juifs se hâtèrent de sortir du pays tous ensemble. Cependant peu après ils satisfirent sa voracité en lui donnant deux mille florins

d'or, il fit avec eux un nouveau traité, par lequel ils s'obligeaient à lui payer annuellement quinze cents pièces d'or, et chacun s'en retourna dans sa demeure.



A cette époque, le roi Philippe écrivit à son lieutenant à Milan de renvoyer les Juifs de tout le territoire milanais; ceux-ci l'apprirent et entrèrent dans une grande frayeur. Tout cela était dû à la méchanceté d'un Israélite allemand, homme pervers, de ceux qui s'asseyaient au premier rang à Pavie, et appelé Joseph ben Jacob Morelo. Il avait cherché à faire bannir le reste des Juifs établis dans cette ville, et de là vint cette calamité. C'est d'après le témoignage de Haïm Cohen, fils de Rabbi Samuel d'Alexandrie, que j'ai écrit ce qui précède, et non d'après mon imagination. Cependant les chefs des communautés firent des démarches auprès du gouverneur et du sénat de Milan, et les Juifs ne furent point chassés.

LE pape Pie V fut un homme frénétique et irascible. Issu d'une très-basse famille de Bosco, il suivait les voies du théatin et fit beaucoup de mal aux Juifs. Il était déjà de nos persécuteurs au temps de ce dernier et lui aussi avait excité cet insensé à tourmenter les Israélites. Cet Impie envoya des décrets dans tous les états de l'Italie pour renouveler les édits portés contre les Juifs sous le règne du théatin, toutefois ses ordres déplurent aux ducs de Florence, de Ferrare et de Mantoue, qui n'en tinrent pas compte. Mais les Juifs établis dans les villes de l'Eglise eurent beaucoup à endurer: nombre d'entre eux furent jetés en prison, bien qu'ils fussent innocents

de tout crime et, abreuvés d'amertume, pressurés, ils perdirent courage et apostasièrent. Israël devint alors extrêmement malheureux. De grâce, Eternel Cébaoth, Juge juste, fais que je voie ta vengeance, car c'est à toi que j'ai confié ma cause!



A Crémone et à Lodi on prit aux Israélites tous les livres hébreux le dixième jour du mois d'Ab et ils en gémirent; mais sur leurs doléances, le sénat de Milan les leur fit rendre.



Au mois de septembre de l'année 5327, Philippe, roi d'Espagne, enjoignit aux Juifs du Milanais de porter des chapeaux jaunes et leur défendit de prêter à intérêt. Leurs femmes devaient également porter une marque. A cet ordre, les Juifs furent saisis de frayeur
Jérém. 30, 6. et mirent leurs mains sur les hanches.



Le 15 juin, les maîtres de Gênes la superbe écrivirent aux gouverneurs de leurs villes d'en chasser les Juifs dans le délai de trois mois. Un ordre semblable me fut notifié, en vertu de cette mesure, par le gouverneur de la ville de Voltaggio, où moi Joseph ha-Cohen je demeurais. Cependant tous les habitants s'étant réunis et ayant envoyé des délégués à Gênes pour intercéder en ma faveur, on eut égard à leurs représentations et on leur répondit: Eh bien! que Joseph ha-Cohen reste donc parmi vous tant qu'il lui plaira. Mais je ne voulus pas demeurer davantage au milieu
An 1567. d'eux et j'allai, le 27 octobre de l'année 5328, m'établir à Costelleto, sur le territoire de Montferrat, où tout le monde m'accueillit avec joie.



Le pape Pie V continuait à faire un mal extrême aux Juifs de la Romagne et de Bologne. On en mit un grand nombre en prison et à la torture, et lorsqu'ils implorèrent le Seigneur, il s'enveloppa dans les nuées, pour que leur prière ne vînt pas jusqu'à lui. On les accabla de charges et on leur extorqua de fortes sommes d'argent; enfin le peu de livres hébreux qu'ils avaient pu sauver au temps du théatin, Pie V le fit brûler en ces jours de la colère divine. O Seigneur Cébaoth, Juge juste, fais que je voie ta vengeance, car c'est à toi que j'ai confié ma cause! Multitude de Juifs émigrèrent d'Italie cette année-là pour aller en Orient. Les moines de Malte les rencontrèrent et les assaillirent, et nombre de fugitifs coulèrent au fond de la mer comme du plomb devant la fureur de l'attaque, beaucoup d'autres furent retenus dans les prisons maltaises en ces temps de désolation. Mais à présent, ô mon Dieu, ne t'éloigne pas; toi, notre force, accours à notre aide et récompense les ennemis de ton peuple et de ton héritage selon les œuvres de leurs mains.



Un an après, au mois de mai, qui est le troisième mois, cet Impie et méchant homme, d'exécrable mémoire, dont toutes les pensées ne tendaient qu'au mal, chassa tous les Juifs des états de l'Eglise. Les chefs des communautés se jetèrent à ses pieds en le conjurant de renoncer à cette fatale résolution, mais ils ne purent le fléchir, car, pareil à un aspic sourd, il refusa de les entendre et ils le quittèrent irrités. Il n'en laissa un faible noyau qu'à Rome et à Ancône, et ceux-ci sont restés là jusqu'à nos jours. Quant aux Juifs des autres villes, ils durent s'en aller demeurer où ils

purent; ils se mirent donc en route dans toutes les directions et émigrèrent.



Les habitants des villes de Provence furent de même obligés d'abandonner leurs résidences et prirent leur chemin dans des directions diverses. Beaucoup s'embarquèrent pour le levant et suivirent leur route; le reste alla s'établir dans les villes de Savoie, qui étaient les plus rapprochées et, par l'effet de la miséricorde de l'Eternel, on fit un accord avec eux. Et maintenant, de grâce, ô Seigneur Cébaoth, Juge juste, fais que je voie ta vengeance sur cet oppresseur et ce tyran qui nous a fait périr et nous a persécutés, car c'est à toi que j'ai confié ma cause; viens à notre secours, pour l'amour de ton nom!



Il y eut un grand tremblement de terre à Ferrare
An 1570. le 16 et le 17 novembre de l'année 5331, un grand nombre de maisons s'écroulèrent, environ douze églises et couvents de moines et de nonnes furent renversés par le fléau dans ces jours d'épouvante. Près de deux cents personnes moururent sous les ruines, mais des Juifs, par la miséricorde de l'Eternel, il n'en périt aucun; pas une de leurs synagogues ne fut non plus jetée bas par les secousses. C'est pourquoi je te glorifie parmi les peuples, Seigneur, et je chante les louanges de ton nom!

U mois de mars, c'est-à-dire au mois des Epis, le duc d'Urbin, chassa les Juifs déjà expulsés des états de l'Eglise par l'ordre de cet oppresseur Impie le cinquième. Ils s'embarquèrent donc pour

la Turquie, mais lorsqu'ils furent arrivés à proximité de Raguse, l'amiral de la flotte vénitienne tomba sur eux comme une ourse à qui l'on a ravi ses petits, mit à terre les vieillards et les enfants, qu'il laissa en liberté, mais fit passer les jeunes hommes sur ses galères, où il les assujettit comme des esclaves aux plus durs traitements, sans que personne leur vînt en aide. Les chefs des communautés envoyèrent des délégués aux seigneurs de Venise pour se plaindre de l'iniquité commise envers eux au mépris de la loi, mais le doge leur répondit: C'est bien assez pour vous qu'on ait remis en liberté les vieillards avec les femmes et les enfants; pour les jeunes gens, il faut qu'ils servent jusqu'après la guerre; alors nous les laisserons s'en retourner chez eux. De grâce, ô Seigneur Cébaoth, Juge juste, fais que je voie le châtiment de ces persécuteurs et de ces tyrans, qui nous font périr et sont de nos destructeurs, car je t'ai confié ma cause; viens-nous en aide, pour l'amour de ton nom!

TOUTES les pensées de ce pervers et méchant impie ne tendaient qu'à nuire aux enfants d'Israël. Il écrivit aux moines, savoir: Si les Juifs ne veulent pas rendre sans intérêts leurs gages à ceux qui vont guerroyer contre les Turcs, ne leur parlez plus. Aux marchands qui avaient prêté à ces gens il défendit de plus réclamer rien, comme de rien toucher des biens de leurs débiteurs, jusqu'à ce que ceux-ci fussent de retour ou eussent succombé pendant la guerre. Mais son ordre fut odieux aux yeux des peuples. La main de l'Eternel le frappa le 1er mai de l'année 1572 et il mourut. De grâce, ô Eternel,

Seigneur des esprits de toute chair, puisse son ver ne pas périr ni son feu s'éteindre, et qu'il devienne un objet d'horreur pour toutes les créatures!

Les cardinaux élurent ensuite un cardinal bolonais, le nommèrent Grégoire et il devint leur chef. En l'année 5333, le pape Grégoire réunit des troupes pour envoyer les soldats vénitiens combattre la flotte de Sélim le Turc. Celles-ci vinrent à Rome et y demeurèrent quelques jours. Le second jour de la fête des
12 mars 1573. Azymes, au jour du deuil chrétien, un grand nombre de soldats pénétrèrent dans la rue des Juifs, leur parlèrent avec dureté, sifflèrent et grincèrent des dents; ils se proposaient de nous engloutir et ils faisaient retentir leurs cris aux portes de la rue des Juifs comme en un jour de fête. Toute la ville était en effervescence. Lorsque les soldats s'approchèrent pour enfoncer les portes du ghetto, les Juifs entrèrent dans une grande frayeur et leur cœur devint comme celui d'une femme qui enfante. Mais ils prirent chacun son arme de combat, se précipitèrent vers la porte, se battirent contre la soldatesque et lui tinrent tête, et le Seigneur les sauva. Informé de ce qui se passait, le cardinal Sibilo courut en avertir le pape, et lorsqu'ils en eurent conféré avec les chefs de la ville, ceux-ci se rendirent ensemble sur les lieux, firent retirer tous les soldats, et la ville rentra dans le calme. Par l'effet de la miséricorde divine, les Juifs n'avaient pas perdu un seul homme, et ils en rendirent grâces à l'Eternel. Sur l'ordre du pape, il fut ensuite proclamé publiquement que nul ne remuât la langue contre aucun Israélite, sous peine de mort pour le contrevenant. Il éloigna aussi les soldats de la ville. C'est pourquoi je te glorifie parmi les nations, Seigneur, et je chante la gloire de ton nom!

N ces jours-là les Vénitiens délibérèrent ensemble, firent ensuite signifier aux Juifs de se lever et de s'en aller d'au milieu d'eux encore pendant le cinquième mois, et nombre d'Israélites quittèrent alors Venise. Cependant les Vénitiens pensaient: Combien de temps encore les guerres avec le Turc nous seront-elles une cause de ruine? Ils envoyèrent donc un des sénateurs de la ville au sultan pour lui demander la paix, et Rabbi Salomon Natan le médecin, qui vivait à la cour de Sélim, servit d'interprète entre eux. Sélim se montra favorable et conclut avec eux un traité de paix; Chypre lui demeura et lui appartient encore aujourd'hui. Salomon dit alors: Il est temps de travailler pour Dieu; et il pria cet homme de lui montrer la même complaisance qu'il avait eue pour lui, en écrivant à ses maîtres de rapporter la mesure funeste qu'ils avaient prise contre les Juifs. Cet homme écrivit à Venise, on y tint une seconde réunion, à laquelle furent appelés les chefs de la communauté, et l'on conclut avec eux un traité de paix, de sorte que les Juifs habitent encore aujourd'hui parmi les Vénitiens. Et en cette occasion ils dirent: Je te rends grâces, Eternel, car si tu as été irrité contre nous, ta colère s'est apaisée et tu nous a consolés. *Isaïe 12, 1.*

Quelques jours après, Rabbi Salomon le médecin vint à Venise au nom de Sélim son maître, y débattit avec les sénateurs les termes du traité que son maître avait conclu avec eux, comme il en avait le mandat, et ils lui firent connaître leurs intentions en lui rendant de grands honneurs. De leur côté, les Juifs le traitèrent avec non moins de magnificence, lui offrirent leurs hommages et leurs félicitations et le prirent pour leur protecteur. Après s'être encore entretenu amicalement

avec les sénateurs, il leur dit adieu, s'inclina, les quitta en paix et retourna auprès de son maître.

PAROLE de Joseph ben Yehochoua ha-Cohen: [redacted] :
Je te glorifie, Seigneur, qui m'as inspiré de [redacted]e
composer ce petit recueil, où sont contenues [redacted] s
la plupart des souffrances et des calamités qui nous[redacted]s
ont assaillis depuis la destruction du Temple jusqu'à[redacted]à
nos jours, autant du moins que ma main les a pu[redacted] u
29 juin 1575. rassembler de çà et de là. Cet ouvrage a été termin[redacted]é
le 21 Tammouz 5335. Puisse le Seigneur, dans s[redacted]a
miséricorde, m'assister toujours ainsi et me juger dign[redacted]e
d'écrire la venue de notre Sauveur, afin qu'en nou[redacted]s
s'accomplisse le verset: Réjouissez-vous avec elle d[redacted]e
sa joie, vous tous qui êtes en deuil pour elle, et que le [redacted]s
Isaïe 66, 10. jours de notre deuil soient finis! Amen, amen!



CONTINUATION

DE

LA VALLÉE DES PLEURS

PAR

LE « CORRECTEUR » ANONYME

1602

AROLES du Correcteur : Dans le premier chapitre du traité Sabbat, il est dit : Les rabbins enseignaient : *Qui a écrit le Livre du Jeûne? Hanania et ses collègues, qui trouvaient du charme à la peinture des malheurs d'Israël.* « Pour nous aussi, fit observer Rabbi Siméon ben Gamaliel, la relation de tant d'épreuves a de l'attrait, mais que faire? Nous l'entreprendrions que nous n'y suffirions pas. » Voilà pourquoi j'ai résolu de consigner dans ce livre tout ce qui est arrivé aux Juifs depuis que cet autre Josèphe a terminé sa chronique jusqu'à ce jour, afin d'accomplir le précepte :
Exode 10, 12. Afin que tu racontes aux oreilles de ton fils et de ton petit-fils.



QUAND l'empereur Charles-Quint fut devenu vieux, il désira le repos et voulut remettre le gouvernement à son fils Philippe, afin que celui-ci régnât sur toutes les villes de son empire et aussi qu'il fût empereur à sa place. Mais ses vassaux, les princes allemands, n'ayant pas consenti à son projet, il s'en affligea dans son cœur, établit Philippe roi d'Espagne, de toutes les villes d'Italie et de Flandre, de tous les pays de l'ancien et du nouveau monde, et fit jurer à ses vassaux de lui être soumis et de le servir avec droiture et fidélité. Lorsqu'ils l'eurent fait et lui eurent rendu hommage, l'empereur Charles se retira dans un couvent de moines pour servir son Dieu, et il y resta jusqu'au jour de sa mort. La couronne impériale échut à son frère Ferdinand, roi des Romains, que les princes allemands proclamèrent empereur en l'année 5318. An 1558.

L'empereur Ferdinand voulut chasser tous les Juifs établis en Bohême, à Prague et dans le reste des villes de son empire. Il l'avait juré. Les Juifs allèrent l'implorer et les habitants de Prague eux-mêmes le prièrent à genoux de ne pas leur infliger un si grand mal, attendu que les Juifs demeuraient dans le pays déjà antérieurement à la destruction du Temple ; mais il leur répondit avec dureté, sans vouloir leur prêter l'oreille, car il avait depuis longtemps, dit-il, fait le serment d'expulser les Juifs. Ceux-ci envoyèrent alors vers le pape Pie, afin qu'il trouvât issue à délier l'empereur de son vœu et de son serment, chose que le pape

fit en effet; malgré cela, la colère de Ferdinand ne se calma point et il n'en tint pas moins sa main levée.

Mais ses fils furent des souverains gracieux, qui vinrent en aide aux Juifs et leur dirent : Ne craignez rien, restez dans le pays et faites-y du commerce; soyez-lui des hommes utiles et vous pourrez demeurer en toute confiance dans vos provinces. Quand l'empereur Ferdinand fut devenu vieux et qu'il fut couché sur le lit de douleur, son fils Maximilien régna sur sa maison, gouverna le peuple dès cette époque, et l'on se régla en toutes choses d'après ses décisions. Ferdinand l'ayant questionné au sujet des Juifs, il répondit: Les Juifs ont déjà reçu un ordre impérial et quitté le pays, il n'en reste plus un seul dans la contrée. Sur cette parole, Ferdinand rendit grâces à Dieu, mourut, et fut réuni à ses ancêtres.

Son fils Maximilien lui succéda et les princes allemands l'élurent empereur. Ce fut une fête pour les Juifs, tranquillisés au sujet de leur religion, car lui et l'impératrice sa femme étaient des souverains gracieux, qui étendirent autour des Juifs le fil de la grâce, et ceux-ci les servirent avec joie, n'ayant plus à craindre ni ennemi ni mauvaise rencontre.


cette époque, le pape et ses cardinaux convinrent de provoquer une assemblée générale, c'est-à-dire un concile, à cause de leurs affaires religieuses, dans la ville de Trente, qu'on avait choisie parce qu'elle est située entre les pays d'Allemagne et l'Italie. Le cardinal de Mantoue, Hercule de Gonzague, présida cette réunion comme légat du pape et l'on s'y rendit de tous les points de la terre. On y parla aussi

des Ecritures Saintes et l'on voulut bien nous les accorder, à la condition de n'y rien imprimer de contraire à la foi chrétienne. Le Talmud de Babylone nous fut également laissé par ce concile, mais le nom dut en être changé et on le réimprima en conséquence, à Bâle, sous le titre de Chitta Sidrè (les Six Divisions).



En l'année 5327, le pape Pie IV mourut et les cardinaux élurent le cardinal d'Alexandrie, qu'ils nommèrent Pie V. Dans sa jeunesse, il avait été gardeur de pourceaux, s'était ensuite fait moine et comme il était le tourment des Juifs, il fut élevé au premier rang, pour la confirmation de cette parole de l'Ecriture: Leurs adversaires sont devenus chefs. Dès le début de son règne, il écrivit des accusations contre les Juifs, décréta qu'ils porteraient des chapeaux jaunes sur la tête et leurs femmes, un cordon de laine jaune sur l'épaule; il disposa en outre qu'ils auraient à se défaire de tous leurs biens immeubles, champs, vignes et maisons, rendit contre eux coup sur coup toutes sortes d'arrêts et persécuta cruellement les Israélites. Cet oppresseur écrivit aussi à tous les princes italiens, de même qu'aux sénateurs et aux juges de Milan. En ce temps-là vivait à Milan le cardinal Borromée, que le peuple réputait saint et qui s'attacha aussi aux Juifs du Milanais comme un ennemi, en s'employant à faire exécuter avec la plus grande hâte les ordonnances et les bulles du pape contre eux. Un édit fut donc rendu à Milan, d'après lequel tous les hommes, les femmes et les enfants adultes auraient à porter les marques susdites; seuls les enfants au-dessous de quatorze ans devaient être exempts de cette obligation.

[Marginal notes: An 1565 ; *Lament.* I, 5.]

On publiait encore la première bulle que déjà il en

vint une seconde, qui leur interdit de prêter à intérêt. Les Juifs furent alors saisis de frayeur l'un pour l'autre, coururent chez les sénateurs et chez le chef qui gouvernait à ce moment, et, tout bouleversés, demandèrent: Pourquoi traitez-vous de la sorte vos serviteurs? N'avons-nous donc pas en mains les décrets de l'empereur et les permis d'établissement qu'il nous a délivrés et qui ne doivent pas être abrogés? Mais rien ne fit, car la décision était prise et ils n'avaient plus d'intercesseurs, plus de défenseurs considérés pour plaider leur cause, parce que l'académie de la communauté sainte de Crémone avait déjà cessé d'exister et que la voix de Jacob ne se faisait plus entendre comme autrefois dans les écoles. Voilà pourquoi cette calamité nous atteignit. Notre ennemi avait également écrit aux ducs de Ferrare et de Mantoue, à la vérité sans succès, car ceux-ci étaient des souverains gracieux, qui n'accédèrent point à ses intentions.

Contre les Israélites de Bologne il conçut de même des desseins d'iniquité: il portait son regard sur leur argent, car ils étaient riches. Il établit sur eux des inquisiteurs généraux pour rechercher s'ils ne leur découvriraient pas quelque faute dont la constatation permît de confisquer leurs biens au profit de l'état, et beaucoup furent de la sorte arrêtés, mis à la torture et frappés d'amendes. On leur signifia aussi de ne pas s'aviser de franchir les portes de Bologne, sous peine de voir leurs personnes et leurs fortunes dévolues à l'état. Les notables et les libéraux, voyant qu'ils se trouvaient dans une situation critique et que le tyran ne cherchait qu'une occasion de les tuer et de les exterminer, se consultèrent entre eux, se réunirent, donnèrent de l'argent au portier de la ville et se sau-

vèrent nuitamment avec leurs femmes, leurs fils et leurs petits-enfants. Echappés comme des oiseaux du piége de l'oiseleur, ils gagnèrent le territoire de Ferrare et s'y établirent. D'autres se fixèrent à Mantoue et ils y demeurent encore aujourd'hui. Quand le pape vit qu'ils s'étaient enfuis et que son dessein était déjoué, il convoqua une assemblée de cardinaux, qu'il engagea à chasser tous les Juifs de toute la Romagne. Ils lui objectèrent qu'il n'était pas expédient d'agir ainsi, attendu que le pays pourrait encourir la réputation du royaume mutilé, mais il leur répliqua : C'est moi *Aboda Zârâ 10 b.*
le maître et nulle volonté ne prévaut contre la mienne! Il fit ensuite proclamer dans toutes les villes du royaume que dans le délai de trois mois, quiconque porterait le nom d'Israélite eût à quitter la province ; ceux de Rome seuls seraient dispensés d'aller en exil. Ancône aussi fut atteinte par cette mesure, mais les habitants et les notables de la ville étant allés lui remontrer qu'il avait intérêt et avantage à y laisser les Juifs qui, adonnés au commerce, lui payaient beaucoup de taxes, par suite de leurs relations d'affaires avec les autres pays et avec la Turquie, et jouissaient d'une grande réputation par tout leur négoce, il se rendit à leurs prières.

Les phalanges du Seigneur sortirent de toute la Romagne et se dispersèrent à Ferrare, Mantoue, Pesaro, Urbin, et dans toutes les villes de la Toscane et du Milanais. Elles abandonnèrent leurs maisons ; leurs champs et leurs vignes passèrent à des étrangers, et leurs demeures elles les cédèrent à vil prix, telles qu'elles étaient, pour moins de la moitié de leur valeur. Israël déchut alors considérablement.

LES moines de Malte étaient très-méchants envers les Juifs et très-coupables envers les Turcs. Ils parcouraient en tous sens les mers italiennes pour faire du butin et pour piller et, dans chacune de leurs expéditions, dépouillaient tous ceux qui naviguaient sur mer, et vendaient les personnes comme esclaves, lorsqu'elles ne pouvaient leur payer de rançon. Ils assaillaient aussi toutes les villes ouvertes de l'Orient pour y faire du butin, et de quelque côté qu'ils se tournassent, ils commettaient l'iniquité. Cependant les plaintes des Turcs étant montées jusque devant la Porte du sultan, celui-ci équipa une armée de fantassins et de cavaliers pour assiéger la ville de Malte et l'em-
An 1565. barqua sur des galères en l'année 5325, sous la conduite de Dragut, lequel investit Malte et en prit d'assaut la citadelle, dont les Turcs passèrent au fil de l'épée toute la garnison, chevaliers et soldats, sans en épargner un seul. Puis il s'approcha de la place elle-même, en se battant contre elle sans relâche et en élevant des retranchements, mais les habitants s'étaient, de leur côté, fortifiés dans la ville et en réparaient les brêches quotidiennement. La lutte durait encore, lorsque Dragut, le chef de l'armée, fut blessé et mourut, et les Turcs, voyant que leur héros n'était plus, perdirent courage et mollirent. La main du Seigneur s'était, du reste, également appesantie sur eux : ils étaient en proie à des maladies d'entrailles et leur chef, ayant reçu des présents de l'ennemi, s'était éloigné de la ville. Les Turcs retournèrent donc dans leur pays, l'Orient, et les moines de Malte fortifièrent de nouveau la place, en réparèrent les brêches, y élevèrent des tours et la rendirent plus forte qu'elle n'était auparavant. Ils sont encore aujourd'hui pour les Juifs un piége et un

filet, car ils rôdent journellement sur mer et s'avancent jusque dans les eaux de l'île de Chypre, qui appartenait alors aux Vénitiens, avec lesquels ils vivaient en paix. La ville de Famagouste, qui était aussi vénitienne, leur servait d'asile. Aussitôt qu'ils aperçoivent un navire faisant voile vers l'Egypte ou Alexandrie, ils lui courent sus, le pillent et remplissent de proie leurs retraites ; telle a été de tout temps leur conduite.

Cependant Sélim, le sultan des Turcs, envoya des ambassadeurs aux grands de Venise et leur fit demander d'une manière pacifique et amicale pourquoi ils donnaient ainsi la main à ces malfaiteurs pour piller tous les marchands qui se rendaient par mer dans son pays. Ceux-là, sans lui prêter l'oreille, lui répondirent grossièrement et renvoyèrent les ambassadeurs à leur maître avec outrages et mépris. Sélim, transporté de fureur, s'écria : C'est bien ! j'aurai satisfaction de mes ennemis et je me vengerai de mes adversaires ! Louis Mocenigo était alors doge de Venise.

Sélim venait de reconstruire Antioche et il y avait fait creuser un port, en prévision du jour où sa flotte en aurait besoin. Sur ces entrefaites, le septième jour de l'année 5330, le feu prit dans l'arsenal de Venise et An 1570.
gagna la poudre, une explosion formidable ébranla toute la ville, à la grande terreur des habitants, et le fracas s'en entendit très-loin, sans qu'on sût toutefois qui avait allumé l'incendie. Là-dessus Sélim équipa de l'infanterie et de la cavalerie, avec tous les chariots d'Egypte et des combattants sur tous les chariots, et *Exode* 14, 7.
les envoya à l'île de Chypre, où ils assiégèrent Nicosie, qu'ils prirent en un clin d'œil, quoiqu'elle fût très-puissamment fortifiée. Cette ville devenue leur proie, ils s'emparèrent également des autres villes entourées de

murs que renferme l'île, et les Turcs s'y établirent. Puis tous les généraux se remirent en marche et investirent Famagouste, située au bord de la mer et seule restée au pouvoir des Vénitiens. C'était une place très-forte. Les Turcs l'attaquèrent à la fois par mer et par terre, mais les habitants, qui faisaient bonne garde sur leurs remparts, les repoussèrent jour par jour et ne les laissèrent pas approcher de la ville. Voyant leur défaite certaine, les seigneurs de Venise firent main basse sur tous les marchands orientaux qui se trouvaient alors à Venise, les firent prisonniers, juifs et turcs, les pillèrent et les dépouillèrent de tout leur avoir. Ceux-ci portèrent plainte auprès des conseillers et des sénateurs placés à la tête de l'état, mais ils n'obtinrent pas un mot de réponse et l'on ne fit aucune attention à leurs prières.

Les Nobili résolurent de chasser du pays tous les habitants juifs de Venise, parce qu'ils les croyaient d'intelligence avec les Turcs ; ils arrêtèrent comme une chose irrévocable de les expulser de la contrée à l'expiration du permis d'établissement qu'ils leur avaient accordé. Ils corroborèrent encore cette résolution, qu'ils avaient prise pour eux et pour leurs descendants, en convenant que nul d'entre eux ne se hasarderait à demander de concession de séjour en faveur des Juifs et que quiconque aurait la témérité de le faire, ni lui ni ses descendants ne pourraient plus jamais entrer au sénat. Ce fut alors une époque d'angoisse pour Jacob. Les Israélites décrétèrent des jours de jeûne, firent des vœux, se tournèrent vers Dieu, jeûnants, pleurants, se frappant la poitrine, grands et petits ; dans toutes les provinces d'Italie on publia un jeûne à cette époque.

Cependant Famagouste était étroitement investie et
l'on n'en pouvait sortir non plus qu'y pénétrer. Ce que
voyant, les Vénitiens se liguèrent avec le pape, le roi
d'Espagne et le duc de Florence, réunirent une armée,
qu'ils embarquèrent sur des vaisseaux, et l'envoyèrent
en face de l'île de Corfou, où la rejoignirent les flottes
espagnole, pontificale et florentine. Les navires de
Malte y vinrent aussi et servirent d'auxiliaires aux fils
de Lot. Sélah! Don Juan d'Autriche, le fils de l'em- *Psaum.* 83, 9.
pereur Charles, était alors à leur tête. Tous ceux-ci
se réunirent dans les eaux de Corfou aux vaisseaux
vénitiens, ne formèrent plus qu'une seule flotte et firent
voile vers l'Orient, en suivant la route de Chypre. Les
vaisseaux turcs demeuraient à leur poste, épiant le
moment de leur arrivée, et attendaient que ceux-là se
fussent approchés pour leur livrer bataille, mais les
chefs chrétiens ne se hasardèrent point alors à l'attaque
et se tinrent tranquillement en position, jusqu'à ce
qu'ils vissent ce qui se passait dans la ville. Il régnait
dans Famagouste une famine extrême, et Bragadino,
le commandant de cette place vénitienne, voyant que
les amiraux vénitiens ne songeaient pas à venir le dé-
livrer et que, d'un autre côté, toute la population
demandait à grands cris du pain, sans que personne
lui en apportât, rendit la ville aux Turcs qui l'assié-
geaient et ceux-ci y mirent une garnison. Toute l'île
de Chypre appartint ainsi au sultan Sélim et elle lui
est demeurée jusqu'à ce jour.

Mais orgueilleux de leur triomphe, les Turcs rassemblèrent toutes leurs forces et les embarquèrent pour aller combattre les chrétiens. Ils mirent à la voile par un impétueux vent d'est, voguèrent toute la nuit du 7 octobre et lorqu'ils eurent pris position en face les uns

des autres, la bataille commença. Les Turcs se battirent comme un peuple qui brave la mort et disaient: Ha! le voici donc enfin, ce jour que nous avons espéré! Mais ils parlaient encore ainsi, que le Seigneur fit souffler un très-fort vent d'est contre l'arrogance des vaisseaux turcs, et les chrétiens, qui déjà faiblissaient, reprirent courage, s'approchèrent jusqu'au vaisseau-amiral de la flotte ottomane et jusqu'aux grandes galères, les criblèrent de coups de canon et les anéantirent entièrement. Au spectacle de ce désastre, l'amiral Caracosa prit le large avec quarante galères, mais le reste des Turcs fut capturé vivant et il n'en demeura qu'un très-petit nombre. Les Nobili de Venise furent alors dans une grande joie: ils firent illuminer dans toutes les villes de leur pays, adoptèrent ce jour-là comme jour de festin et de distribution de dons et firent porter la nouvelle de leur victoire dans toutes les villes de la chrétienté.

Là-dessus Don Juan d'Autriche dit aux généraux: Marchons contre une des villes fortes situées au bord de la mer et emparons-nous en. Ils répondirent: Où
Ruth I, 16. tu voudras aller nous irons, ton peuple est notre peuple, tels tes vaisseaux, tels nos vaisseaux, fais et réussis, et que notre Dieu soit avec toi! Et ils tournèrent leurs proues pour se diriger sur une forteresse appelée Sainte-Maure. Arrivés là, les généraux firent débarquer leurs troupes avec les canons pour battre en brêche les murailles, car c'était une ville forte. Or, pendant qu'ils faisaient de grands préparatifs pour tirer dans l'obscurité et abattre les remparts, ils levèrent les yeux et virent des troupes qui descendaient de la cime des montagnes. Ils se demandèrent les uns aux autres: N'aperçois-tu pas les gens qui descendent du haut de la montagne?

La sentinelle leur répondit: C'est l'ombre de la montagne que vous prenez pour du monde. Ils n'avaient pas fini de parler qu'ils ouïrent le bruit des sabots de chevaux qui s'approchaient d'une course impétueuse. Les chrétiens alors regagnèrent précipitamment leurs vaisseaux, en abandonnant leurs canons et leurs tentes, et ne songeant qu'à sauver leur vie.

Après ces événements, tous les chefs de l'armée dirent: Jetons les dés et partageons-nous les dépouilles de l'ennemi. Cela fut fait. Mais la discorde surgit parmi ces princes et l'inimitié entre eux fut si grande qu'ils se séparèrent avec des paroles de dispute et que chacun s'en retourna dans son pays, bien que l'hiver fût venu et que la mer fût de plus en plus houleuse. Les galères et les vaisseaux reprirent de même le chemin de leurs demeures. Don Juan d'Autriche s'en alla aussi et revint avec une troupe de ses amis à Milan, d'où il partit pour la Flandre, car le roi Philippe l'y envoya sur l'avis de ses conseillers pour faire la guerre sainte aux luthériens, devenus très-puissants.



E dix-septième jour du neuvième mois de l'année 5331, au milieu de la nuit, dans Ferrare, cette grande ville d'une beauté parfaite, on ressentit un tremblement de terre formidable, comme il n'y en avait jamais eu à Ferrare, depuis qu'elle existe. Les chêneaux des toitures s'entrechoquèrent, et qui entendit le fracas, son cœur trembla, car on ne savait pas ce que Dieu, du haut de sa demeure, avait résolu à l'égard des Ferrarais. Levés de grand matin, les habitants se précipitèrent hors des maisons pour regarder, car au faîte des toits, les

14 nov. 1570.

tourelles et les cheminées, comme tout ce qui s'élevait en l'air, s'étaient écroulées, et alors saisis de frayeur l'un devant l'autre, ils dirent: Qui a jamais ouï chose pareille? Dans l'après-midi une nouvelle secousse, de force moyenne, se produisit, et une semblable vers le soir. Mais au sabbat suivant, dans la première heure de la nuit et à la fin de la première veillée, on ressentit encore une secousse d'une puissance terrible, qui renversa des bâtiments et crevassa des murs et des maisons, et telle que tandis qu'à la première tourmente le craquement avait été plus fort que la commotion, la commotion fut cette fois plus forte que le craquement; les brêches et les ruines furent nombreuses et la ville fut en proie à un tremblement inexprimable. Les principaux de Ferrare, dans l'excès de leur épouvante, s'enfuirent en toute hâte de leurs demeures lambrissées dans les rues et dans les jardins et abandonnèrent leurs splendides habitations avec toute leur fortune, par crainte pour leur vie et de peur que leurs maisons ne devinssent leurs tombeaux, comme cela était arrivé à un grand nombre d'habitants. Beaucoup, sous l'impulsion de cette terreur, s'éloignèrent errants jusqu'à une distance de quinze à vingt milles; ceux qui ne voulurent pas s'éloigner s'enfuirent de leurs maisons dans les jardins et de leurs cours dans les champs à l'entour de Ferrare, et ils y campèrent jusqu'à ce qu'ils vissent quel serait le sort de la ville.

Et qu'il soit fait ici mention à leur honneur des Israélites riches et libéraux, possesseurs de cours ou de jardins clos: leurs portes furent grandes ouvertes pour le soulagement de quiconque s'en approcha, si bien qu'il n'y en eut pas un d'entre eux chez qui plus de cent personnes pour le moins n'eussent trouvé

accueil, et ils ne refusèrent pas de pourvoir aux besoins des pauvres et des nécessiteux, afin que le bois ni le feu ne leur manquassent. Ceux qu'ils virent nus ils les vêtirent, les entretinrent de pain et d'autres vivres selon le nombre de leurs enfants, en leur montrant un visage affable, et ne les laissèrent chômer de rien. Les chrétiens aussi rivalisèrent de zèle pour donner aux pauvres. Racontez ceci parmi les peuples : que par le secours de l'Eternel, jamais, dans aucune des dix synagogues de Ferrare, bien qu'elles eussent reçu des fentes et des crevasses, la lumière perpétuelle ne s'éteignit un seul instant, et que grâce encore à cette protection de tous les enfants d'Israël, pas un ne mourut ni ne fut blessé ; de grands prodiges, au contraire, leur advinrent et le Seigneur les sauva.

Toutes les communautés des environs fixèrent un jeûne et convoquèrent des réunions extraordinaires à cause de leurs frères tombés dans la misère et dans une affliction grande ; elles invoquèrent l'Eternel, qui exauça leurs supplications et se souvint de son alliance. Tous les détails de cet événement sont relatés dans l'écrit La Voix du Seigneur, composé par Rabbi Azaria dei Rossi, dont bénie soit la mémoire. En ces jours également le pape trouva qu'il y avait lieu d'écrire au duc, dont l'éclat ne puisse que grandir, que tout cela était arrivé pour les péchés des Juifs ; mais celui-ci lui répondit : Chimère ! vois de quel côté les dommages sont plus grands, dans les cloîtres des moines ou dans les synagogues et les écoles des Juifs. Béni soit Celui qui a inspiré de telles paroles au cœur du duc, et béni soit le Gardien d'Israël !

An 1572. N l'année 5332, le feu prit à l'église Saint-Marc à Venise, et onze jours après les ravages causés par ce fléau, il éclata un deuxième incendie qui dévora les boutiques sur le Senso, c'est la place du marché à Venise, et toute la ville en fut très-effrayée.



A la mort du pape, les cardinaux élurent le cardinal de Bologne, homme instruit et bon, et le nommèrent Grégoire. Sous son règne, les Juifs restés dans les états de l'Eglise vécurent en paix et contentement. Les Nobili de Venise, voyant qu'ils n'avaient pas la force de faire la guerre aux Turcs, que le protecteur trébuchait et que le protégé tombait, (*Isaïe* 31, 3.) délibérèrent entre eux pour trouver les moyens de conclure la paix. L'illustre Rabbi Salomon ben Natan, d'Udine, servit d'interprète aux deux peuples, car il s'appelait Salomon et la paix était avec lui, et il rétablit l'accord entre les deux empires, qui dès lors se réconcilièrent.



Après cet événement, le doge Louis Mocenigo se leva comme adversaire des Juifs pour les renvoyer à bref délai du pays. Beaucoup d'entre eux s'étaient déjà mis en route pour aller s'établir dans les villes italiennes où leurs pieds pourraient trouver du repos, et se dirigeaient l'un d'un côté, l'autre de l'autre, suivant que l'esprit les poussait ; d'autres avaient déjà vendu tout leur avoir et, embarqués avec leurs femmes et leurs enfants, attendaient que le lever du vent permît de mettre à la voile et de gagner une des villes situées sur le littoral. Juste à ce moment il se rencontra que le prince Soranzo, qui était baile à Constantinople au nom du gouvernement vénitien, s'en revenait à Venise, e

qu'en débarquant il ouït les cris des petits enfants des Israélites et les vagissements des nourrissons. Il demanda aux assistants quel était ce bêlement d'agneaux qui frappait son oreille. Ils lui répondirent : Seigneur, ce sont les Israélites, qu'un arrêt d'expulsion bannit du pays. En entendant ces mots, Soranzo entra en colère, et avant de descendre dans sa maison, il se rendit chez le doge, fit sur-le-champ convoquer le Conseil des Dix, qui préside à l'état, et lui dit : Quelle action pernicieuse avez-vous commise là, d'avoir chassé les Juifs ! Ne savez-vous pas que plus tard il peut vous en coûter ? Qui a rendu le Turc si fort et où aurait-il trouvé de si habiles artisans pour la fabrication des canons, des arcs, des boulets, des épées, des boucliers et des targes, qui lui permettent de se mesurer avec les autres peuples, si ce n'est parmi les Juifs que les rois d'Espagne avaient chassés ? Et voilà que vous aussi délibérez de proscrire les Juifs établis dans notre pays, pour qu'à leur tour ils se joignent à nos ennemis et quittent notre territoire ! Ignorez-vous donc que les Juifs sont en grand crédit auprès de tous les princes turcs placés à la tête de l'empire ? Par ma vie, elle n'est pas bonne, la résolution que vous avez prise, et tenez pour assuré que leurs chefs ne seront pas plutôt partis que des armées de Turcs marcheront sur vous, et à qui recourrez-vous alors pour du secours ? Au pape ou aux rois d'Espagne ? Vous avez pu reconnaître que leur appui est comme celui d'un roseau brisé, et vous savez aussi par expérience combien trompeuse est leur aide ! Ces paroles furent un trait de lumière pour les Dix, qui, persuadés qu'il avait dit la vérité, se réunirent une seconde fois, allèrent aux voix, annulèrent leur décision antérieure

et firent un traité de paix avec les Juifs. Ceux-ci retournèrent donc chez eux et demeurent encore aujourd'hui parmi les Vénitiens.

UGUSTE, roi de Pologne, étant mort sans laisser d'enfants, les nobles élurent Henri, fils d'Henri, roi de France, et le proclamèrent leur roi. Celui-ci ne voulait pas de bien aux Juifs et pensait dans son cœur : Viennent les jours où j'aurai consolidé mon pouvoir, et je prononcerai leur sentence!
Prov. 19, 21. Mais le dessein de l'Eternel seul subsiste. En 5334, c'est-à-dire en 1574, le 29 mai, Charles, fils d'Henri, roi de France, mourut, et comme il ne laissait pas d'enfant, le royaume échut à son frère, qui régnait alors en Pologne. Lors donc qu'Henri sut que son frère était mort et qu'il avait maintenant droit à la souveraineté de ce grand royaume, il porta le deuil de son frère pendant quelques jours, mais ce laps de temps passé, résolut de s'enfuir par une nuit sombre, jusqu'à ce qu'il eût franchi la frontière de Pologne. Il ne découvrit toutefois son secret à personne au monde. Un jour, ayant fait de grands préparatifs pour le voyage qu'il méditait, il s'enfuit au milieu de la nuit avec ses serviteurs, à cheval, par la route de la poste, et la chose demeura ignorée jusqu'au lendemain matin. Lorsque les Polonais se levèrent, ils n'avaient plus de roi, Henri s'était échappé vers Vienne. Les nobles de Pologne, à cette nouvelle, furent très-irrités, car il avait fait une chose indigne en se sauvant à la dérobée et en les trompant. Mais chez les Juifs il y eut de la joie et de l'allégresse de son départ, car ils connaissaient son cœur, et ils rendirent grâces au Roi des rois, dont le nom soit

béni! Les nobles polonais se partagèrent alors en deux partis, dont l'un voulait pour roi Maximilien, archiduc d'Autriche, et l'autre Etienne Bathory, de Transylvanie. Maximilien avait déjà fait avancer des soldats et de la cavalerie et s'était approché avec son camp jusqu'aux abords de la capitale Cracovie, qui était la résidence royale, lorsque le secrétaire d'état marcha à sa rencontre avec de grandes forces et le repoussa de la ville. Alors ils proclamèrent Etienne roi de Pologne, et lorsque celui-ci eut pris possession du trône royal et que tous les nobles du royaume furent venus lui prêter hommage, les Juifs se prosternèrent également devant lui et crièrent: Vive notre seigneur le roi! Celui-ci fit alors un pacte avec eux. Mais à Danzig, ville importante au bord de la mer, qui faisait également partie du royaume de Pologne, on l'avait dédaigné et on ne l'avait pas accepté pour roi, car on disait: Comment celui-ci peut-il nous aider? Etienne rassembla donc une armée, assiégea la ville et en soumit les habitants malgré eux, ne l'ayant pu par la douceur. Après avoir réuni encore une autre armée très-nombreuse, il fit la guerre au grand-duc de Moscovie le Grec, persécuteur des Juifs, le défit, s'empara de sa capitale et dépassa en puissance tous les rois ses prédécesseurs.

LE dix-septième jour du quatrième mois, qui est celui du quatrième jeûne, fut pour les Juifs de Venise un jour d'allégresse et de joie, *6 juillet 1574.* car ce jour-là Rabbi Salomon ben Natan vint au nom de Sélim, le sultan des Turcs, auprès des Nobili de Venise, et en cette occasion le doge Louis Mocenigo, avec tous les sénateurs, les premiers dignitaires de

l'état, le reçut avec de grands honneurs et le traita avec distinction aux yeux de tout le peuple, tous les habitants se réjouirent et ils se regardaient l'un l'autre avec étonnement, car rien de semblable ne s'était encore jamais entendu.

L'illustre Salomon pria le doge et les nobles d'user de douceur envers ses frères les Israélites, les proches comme les éloignés; ils lui firent des présents et consentirent à tout ce qu'il demanda. Salomon les quitta ensuite en paix et quand il se remit en route pour Constantinople, ils prirent congé de lui avec de grandes démonstrations de respect. Chose pareille ne s'était encore jamais ouïe, depuis que Juda a été chassé de son pays jusqu'à nos jours.



An 1575. En l'année 5335, le mal naissant des méchants, la peste se propagea de Trente à Vérone et à Mantoue, et de là, à Venise et à Padoue. Milan et Pavie furent également atteintes par la contagion et il mourut un grand nombre de personnes, car le fléau sévissait de plus en plus fort. Ce fut une époque de détresse pour Jacob, car les Israélites aussi la main du Seigneur les frappa. En ces jours-là les voyageurs chômèrent, les routes n'eurent plus de passants et l'on prit à ce sujet des dispositions et des mesures. Enfin, au bout de deux ans, le 10 janvier 5337, les habitants de la grande ville de Milan redevinrent sains et la peste s'arrêta.

An 1577. N l'année 5337, l'Eternel s'assit sur son trône pour juger les peuples, et toutes les légions du ciel se tenaient debout à sa droite et à sa gauche. Il dit: Qui de vous veut engager le roi Sé-

bastien et tous ses princes et serviteurs, l'armée de Portugal, à envahir un pays qui ne leur appartient pas, afin d'exercer sur eux la vengeance de l'Eternel, à cause de tout le mal qu'ils ont fait à son peuple et à ses serviteurs, qu'ils avaient commencé par accueillir avec amitié et amour et qu'à la fin ils ont traités avec perfidie, en devenant leurs ennemis ? Des hommes illustres ont été brûlés par eux, ils n'ont pas épargné la face des vieillards, des femmes habituées à la quiétude ont été par eux chassées de leurs maisons bien ordonnées, elles ont mis au monde des fils et des filles, et cette progéniture n'a point été à elles, car l'ennemi l'arrachait du sein des mères et l'emmenait en captivité. A présent les jours du châtiment sont venus, pour exercer la vengeance de l'Eternel sur ce royaume coupable! Alors un esprit se leva et dit: Moi je l'y engagerai. On lui demanda: Comment? Il répondit: Je vais aller et je serai un esprit trompeur dans la bouche de tous ses conseillers, afin qu'il aille faire la guerre au chérif qui règne sur Fez et sur Maroc: Il y a là, lui diront-ils, nombre de Juifs opulents, reposant
en paix sur leur lie, et il pourrait remplir ses demeures *Jérém.* 48, 11.
de proie et d'un abondant butin; les Juifs eux-mêmes il les emmènerait comme esclaves ou les forcerait à ne faire qu'un peuple avec lui. Le Seigneur dit alors: Persuade-le, tu réussiras, vas et fais ainsi.

Pendant le neuvième mois, une comète se vit durant sept semaines en Italie et tous les astrologues opinèrent qu'elle annonçait du sang, le massacre d'un roi et la destruction d'une grande capitale.

Là-dessus le roi Sébastien fit faire dans tout son royaume la proclamation suivante: Que tout homme ceignant le glaive, tout guerrier que son cœur porte à

s'en aller combattre avec moi dans le royaume du chérif contre un peuple paisible, insoucieux, inoffensif et *Juges* 18, 7. éloigné du royaume de ses frères les Turcs, se lève et me suive, car nous poursuivrons l'adversaire et nous l'atteindrons, nous nous partagerons un butin et des richesses considérables, ces gens-là sont notre pain, l'ombre protectrice de leurs boucliers s'est retirée d'eux; l'Eternel est avec nous, ne les craignez pas!

Le roi Philippe lui fit dire de ne pas s'aventurer à faire la guerre, pour ne pas être battu par ses ennemis, mais il ne l'écouta pas, car le Seigneur voulait le faire mourir avec ses princes, ses officiers et toute son armée, à cause des iniquités qu'ils avaient commises.

Le roi Sébastien s'embarqua donc sur mer, emmenant son peuple, toute la cavalerie de Portugal et des chefs pour le tout. Arrivés à l'endroit propice, la cavalerie de Sébastien, ses chevaliers et son armée, foule nombreuse et prête au combat, descendirent des vaisseaux, tous ceints de l'épée et ayant aux mains des *Ezéch.* 9, 2. armes meurtrières. Le chérif marcha à leur rencontre avec toutes ses forces, les deux armées campèrent vis-à-vis l'une de l'autre comme deux troupeaux de chèvres, la bataille s'engagea, et les Maures passèrent au fil de l'épée tout le camp portugais; leurs archers atteignirent le roi Sébastien lui-même et quoiqu'il tremblât devant eux en disant: Je veux fuir devant le *Exode* 14, 25. Dieu d'Israël, car l'Eternel combat pour Israël contre l'Egypte, cela ne lui servit de rien et il fut tué, lui et son frère. L'Eternel avait ouvert son arsenal et en avait tiré les armes de sa colère, car c'était un combat pour le Seigneur que le combat contre ce royaume chargé de péchés. Comme ils avaient fait, il leur fut fait à eux-mêmes: leurs corps demeurèrent gisants

comme du fumier sur les champs et nul ne leur donna la sépulture; les oiseaux de proie passèrent l'été sur eux et toutes les bêtes fauves, l'hiver. Tel fut le *Isaie* 18, 6.
sort de nos contempteurs et le lot de nos spoliateurs. Béni soit Celui qui a vengé son peuple d'Israël de tous ses ennemis! Quand la nouvelle parvint à Lisbonne, il y eut une grande clameur dans la ville et dans tout le Portugal, car il n'y avait point de maison dans le pays où il n'y eût un mort, et toute la splendeur *Exode* 12, 30.
du Portugal avait disparu. Dieu est juste!

En apprenant que le roi Sébastien était tombé avec ses princes, ses conseillers et son armée, et que ce qu'il lui avait prédit s'était réalisé, le roi Philippe d'Espagne se leva et dit: A présent c'est moi qui règnerai là, car c'est à moi que revient le royaume. Il assembla donc de la cavalerie, emmena des chevaliers italiens et allemands, ainsi que son peuple, l'armée espagnole, et marchant en personne à la bataille, II. *Sam.* 17, 11.
s'avança vers Lisbonne, la capitale. Cependant les Portugais se consultèrent et dirent: Qui aurait la hardiesse de lutter contre ce roi puissant, et qui oserait lui résister? Ils envoyèrent donc un message à Philippe, savoir: A qui qu'appartienne le pays, fais un traité avec nous et nous te servirons; seulement n'établis pas sur nous de princes espagnols. Car de tout temps les Espagnols et les Portugais s'étaient haïs entre eux. Philippe le leur promit, ensuite il vint à Lisbonne et tout le peuple alla à sa rencontre, en criant: Vive à jamais le roi Philippe! Après toutefois qu'ils l'eurent reconnu pour roi, il mit une garnison dans Lisbonne et dans toutes les autres villes, retourna dans ses états et dans sa résidence, et sa domination fut solidement assise.

An 1580. E 30 août de l'année 5340, Philibert-Emmanuel, duc de Savoie, mourut, et quelle affliction ne fut-ce pas là! Car son fils Charles-Emmanuel lui succédait et c'était encore un enfant; le cardinal Borromée de Milan vint auprès de lui et se mit à sa droite pour l'engager à chasser les Juifs. Mais ceux-ci étant allés se jeter à ses pieds, il fit un traité avec eux, portant qu'ils pouvaient demeurer dans son pays, mais que l'intérêt leur serait retranché. Les Juifs répondirent: Ce que tu as dit, notre seigneur, est bien; n'est-ce pas la parole de l'Eternel: Qu'ils vivent par mes statuts? Et ils demeurèrent dès lors en paix.

Zach. 3, 11.

Lévit. 18, 5.

An 1582. En l'année 5342, le pape et les cardinaux convinrent d'abréger cette année-là de dix jours et ils établirent cette mesure comme une loi pour tous les pays chrétiens. Ceux-ci adoptèrent tout ce que leur avait écrit le pape Grégoire, à l'exception des Allemands, qui cependant finirent par faire de même, pour ne pas se voir tourner en dérision. A la même époque on trouva dans les fondements d'un des temples d'Aquilée un écrit scellé et déposé dans un coffret doublement scellé.

29 août. La même année, le 11 Elloul, un homme de la maison de Lévi cheminait dans une rue de Crémone, lorsqu'un forcené se jeta sur lui et le frappa à la cuisse si grièvement qu'il en tomba malade et mourut. Cependant ses frères les Lévites avaient poursuivi l'assassin, qui s'était enfui dans une des villes ouvertes et s'était cramponné au coin de l'autel dans l'église, pensant que celle-ci lui servirait d'asile. Après avoir sollicité la permission de l'évêque, ils se saisirent de lui et

allèrent au tribunal, devant les sénateurs de Milan, pour le faire condamner à mort. Ceux-ci jugèrent qu'en effet il avait mérité le supplice et, sur leur sentence, il fut pendu au gibet et traîné à la queue d'un cheval. Mais les habitants de Crémone en furent extrêmement irrités: A cause d'un Juif, disaient-ils, on avait injustement condamné un chrétien, on l'avait arraché de l'autel, au mépris de la loi; et ils délibérèrent de demander au roi Philippe l'expulsion de tous les Juifs du district. Les habitants de Pavie furent d'accord avec eux pour réclamer le bannissement de tous les Israélites de la contrée.



A cette époque le roi Philippe d'Espagne accorda sa plus jeune fille Catilina en mariage à Charles-Emmanuel, duc de Savoie, et celui-ci fit réunir une suite nombreuse de princes et de chevaliers pour s'acheminer vers l'Espagne. A cette occasion il imposa un tribut au pays, et les Juifs durent aussi lui verser une somme d'argent. Il se rendit ensuite en Espagne, où le roi et ses princes le reçurent avec de grands honneurs; le roi lui donna sa fille pour épouse et le duc l'aima, l'emmena au Piémont et se consola de la mort de sa mère.



En l'année 5345, le pape Grégoire mourut et les An 1585.
cardinaux élurent le cardinal Montalto, qui s'appela Sixte-Quint. Celui-ci était un homme instruit, intelligent et réglant ses paroles selon la justice; bienveillant *Psaum.* 112, 5.
envers les Juifs, il conclut avec eux un accord et leur permit d'habiter de nouveau dans toutes les parties de la Romagne. Les Juifs purent également retourner s'établir à Bologne. Il leur donna aussi de bonnes lois,

pour qu'ils pussent subsister dans les pays de leur exil, et prescrivit que lorsque des Juifs se trouveraient sur des navires chrétiens traversant les mers, les chrétiens n'attentassent point à leur fortune, ni ne les fissent prisonniers, comme c'était l'habitude des moines de Malte en ce temps-là. Il décréta à la même époque encore d'autres dispositions salutaires en faveur des Juifs. Lors donc que les communautés italiennes virent qu'une ère de grâce avait commencé pour elles, elles se rassemblèrent à Padoue pour solliciter le pape au sujet des livres hébreux et du Talmud; cependant là non plus elles ne firent rien, car les Israélites de Venise avaient refusé de délibérer avec elles, et la réunion se sépara. On alla de la sorte en arrière et non en avant.

An 1587. En l'année 5347, le duc Guillaume de Mantoue mourut et son fils, Vincent Gonzague, lui succéda. Celui-ci se montra gracieux aux Juifs, leur rendit courage par des paroles affables et l'illustre Joseph de Fano eut accès auprès de lui. Il conclut avec les Juifs un traité qui fut revêtu du sceau ducal. Il en fit un pareillement avec les Israélites de Montferrat et leur donna de bonnes lois pour leur permettre de subsister.

An 1589. En l'année 5349, le duc Charles-Emmanuel réunit une armée et conquit Carmagnola, ville forte du marquisat de Saluces, appartenant au roi de France sur territoire italien. De là il marcha sur Rivoli et s'en empara de haute lutte, de sorte qu'il ne resta pas un endroit aux rois de France dans toute l'Italie. Ce fut une époque de calamités pour les Juifs établis dans cette contrée.

EN ce temps-là, le roi Henri, roi de France, fit tuer le duc de Guise et son frère, parce qu'on trouva qu'ils étaient devenus rebelles et voulaient livrer le marquisat au duc nommé plus haut. Mais le roi Henri n'était pas dans son cœur dévoué à son Dieu et il fut même hostile aux moines établis dans ses états, car il s'était, à cette époque, tourné vers les hérétiques; alors le moine Clément Bourguignon conspira contre lui et le tua dans son propre palais. Le moine voulut ensuite prendre la fuite pour sauver sa vie, mais quelques-uns des gardes royaux le percèrent de coups pour avoir porté la main sur leur prince, car qui peut porter la main sur un monarque et demeurer impuni? Comme le roi ne laissait pas d'héritiers de la couronne, il dit, avant d'expirer, qu'on reconnût pour roi Henri, roi de Navarre.

Cependant les habitants de la France étaient partagés de sentiments et une grande partie du peuple ne le voulait pas pour souverain. Les Parisiens ne le reconnurent pas non plus et le roi Philippe leur prêta secours, en disant: Choisissez pour roi qui vous voudrez, un des princes de Guise ou le duc de Lorraine, ou mon gendre le duc de Savoie, ou n'importe qui, pourvu qu'il soit fidèle à son Dieu; seul ce roi-là, dont vous connaissez la personne et les paroles, ne l'acceptez en aucun cas pour votre roi, puisque son cœur n'est point en paix avec son Dieu.

Mais le roi de Navarre était un homme de guerre depuis son jeune âge et comme, en outre, il était le beau-frère du roi et qu'il avait un droit sur le royaume, il dit: Mort de ma vie, si je ne deviens de force votre maître! Ayant donc rassemblé une armée, il assiégea

Paris longtemps, et cette ville tomba dans une telle détresse qu'on y mangea tout ce qu'autrement l'on trouve abominable et immonde, et qu'une tête d'âne se paya jusqu'à quatre-vingts livres. Le roi Philippe d'Espagne écrivit à Alexandre Farnèse, duc de Parme, son lieutenant en Flandre, de voler au secours des Parisiens, et celui-ci alla avec de grandes forces devant cette ville et la sauva du pouvoir de l'ennemi. Une guerre acharnée sévissait alors en France, peuple contre peuple, ville contre ville, le royaume contre le royaume, car beaucoup s'étaient levés et avaient dit: C'est moi qui régnerai! Le duc de Savoie, de son côté, sur l'ordre de son beau-père, fit aussi la guerre aux Français sur la frontière de Marseille.



27 août 1590. Le pape Sixte acheva sa vie cette année-là, et les cardinaux élurent Urbain IX. Mais celui-ci étant mort douze jours après, ils choisirent le cardinal de Crémone, qu'ils nommèrent Grégoire XIV. Cette époque fut un temps de misère pour les Juifs de la communauté sainte de Crémone, car on voulait les piller et les spolier; ils furent obligés de veiller la nuit et, durant le jour, de tenir les portes de leurs boutiques fermées à clef, jusqu'à ce que l'ouragan fût passé et que le Seigneur les eût sauvés.

Les habitants de Crémone et de Pavie avaient envoyé des messagers au roi Philippe et l'avaient prié de chasser les Juifs établis sur le territoire de Milan. Le roi écrivit au lieutenant qu'il avait alors dans cette ville de parcourir toutes les villes du Milanais, d'y recenser les Israélites et de lui faire connaître leur nombre, chose qui fut exécutée. Mais la famine ravageait tout le pays milanais, masse de gens mouraient

de faim, et si les Juifs n'avaient pas fait crédit aux pauvres gens, il en serait mort deux fois autant qu'il en périt à cette époque. Le nouveau pape étant mort à son tour, les cardinaux élurent Innocent IX, qui ne vécut pas plus de deux mois et mourut ensuite aussi.



En l'année 5352, c'est-à-dire en 1592, les cardinaux élurent un cardinal florentin le 30 janvier. Le nouveau souverain ne reconnut pas les décisions et les ordonnances de Sixte-Quint, et chassa derechef les Israélites de la Romagne et de Bologne; ceux-ci s'en allèrent donc de côté et d'autre.



Le roi Philippe écrivit aussi à son lieutenant à Milan de chasser tous les Juifs établis dans la contrée. Quand les chefs de la communauté l'apprirent, ils s'affligèrent profondément, ordonnèrent des jeûnes et implorèrent l'Eternel. Dans le reste des villes de leurs environs, on publia également des jeûnes et l'on convoqua une assemblée extraordinaire. Aux instantes prières des chefs de la communauté au gouverneur et aux sénateurs de Milan, ceux-ci répondirent que tel était le commandement du roi, auquel nul ne pouvait dicter des ordres. Ils sollicitèrent alors le gouverneur de leur laisser au moins du temps, afin qu'ils pussent envoyer à la cour et demander au roi lui-même s'il était véritablement dans ses desseins de les expulser; ensuite ils se soumettraient à la volonté royale, seulement il devrait leur rendre toutes les sommes d'argent qu'ils lui avaient prêtées à différentes époques. Le gouverneur acquiesça à cette demande. Il y avait alors à Alexandrie un Juif appelé Samuel ha-Cohen. Celui-ci s'offrit d'aller en Espagne au nom des Israélites et de solliciter le roi

pour son peuple et sa race, et le gouverneur lui fit donner un passe-port et un sauf-conduit pour se présenter à la cour du roi. Cet homme se mit en route pour Gênes, s'embarqua et, arrivé en Espagne, entra en pourparlers avec les sénateurs du pays relativement aux Israélites affligés, et parvint jusqu'au palais du roi et de ses princes, les hauts dignitaires du royaume. Il lui parla au nom des Juifs, lui demanda pour quelle raison il voulait en agir de la sorte avec ses serviteurs, qui lui avaient prêté assistance, à lui et à son père, aux heures d'embarras et qui étaient encore prêts actuellement à lui faire, aussi bien qu'aux pauvres et aux nécessiteux, les mêmes avances et davantage, s'il le fallait, promesse pour l'exécution de laquelle ils
Isaïe 43, 9. fourniraient volontiers des garanties. Mais que si véritablement il avait décrété de les chasser, alors il lui demandait au nom des Juifs de leur payer d'abord ce qu'ils avaient à lui réclamer, car ainsi l'exigeait la justice, et d'ailleurs il était connu de tout le monde que Sa Majesté réglait ses décisions selon le droit et n'était point ingrate. Ce discours plut au roi, qui l'accueillit avec faveur et écrivit au gouverneur de ne rien faire au sujet des Juifs avant d'avoir reçu de lui une nouvelle lettre pour cet objet.

Justement ces communautés s'étaient assemblées pour obtenir du gouverneur un nouveau délai, lorsque leur parvint cette nouvelle, dont les Juifs eurent une grande joie. Lors donc que les habitants de Crémone et de Pavie apprirent que le Seigneur avait dissipé leur dessein, ils se réunirent encore une fois, se conjurèrent et rassemblèrent de l'argent et des envoyés chargés de s'adresser à la cour du roi, jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu l'accomplissement de tous leurs désirs.

A cette époque aussi vivait à Milan un ennemi des Juifs, de la race d'Amalec, appelé Barthélemy Carranza. Il demanda aux Juifs une somme considérable, vu qu'il était en son pouvoir de les calomnier auprès du roi. Les Juifs ne firent pas attention à ses paroles, pensant que beaucoup d'autres scélérats viendraient et diraient : donnez, donnez. Et lui, voyant qu'il n'obtenait rien d'eux, s'en alla trouver les sénateurs et les juges et leur déclara être en mesure de prouver que les Juifs avaient fait des choses illicites et qu'il en adviendrait une somme considérable au trésor royal. Bien que ceux-ci lui accordassent alors tout ce qu'il avait demandé, il ne les en accusa pas moins de prêter à intérêt au mépris de la volonté du roi. Il s'acharna aussi contre les livres hébreux, alla à Pavie et de là à Lodi, et requit le commandant de faire faire des perquisitions dans les maisons juives, ce qui eut lieu. On leur prit tous les livres qu'ils avaient chez eux, sans leur en laisser un seul, et jusqu'aux livres de prières, on leur enleva tout, à cette époque, dans la communauté sainte de Lodi. Tous ces ouvrages furent apportés la veille d'un sabbat dans la maison du gouverneur de la ville, où se trouvaient deux frères, de la famille de Lévi, qui avaient abjuré leur religion.

Le lendemain, jour de sabbat, ils se levèrent de grand matin et se rendirent dès l'aube dans la demeure du commandant, où s'étaient réunis les conseillers de ville et les bourgeois, et l'on fit des recherches dans ces livres pour s'assurer si les assertions de l'accusateur étaient fondées. Ils se livraient encore à ces investigations, lorsque l'inquisiteur, à qui compétait le droit d'enquête, apparut, accompagné de son secrétaire ayant l'écritoire à la ceinture. Il s'avança parmi

les assistants et dit au juge: Que faites-vous? Pourquoi usurpez-vous sur des attributions qui ne sont pas les vôtres? Le délateur prit la parole et répondit: Ne te courrouce pas, monseigneur, car il n'y a d'autre but ici que de démontrer le sacrilége et le péché des Juifs. Mais l'inquisiteur lui répliqua: Je t'enjoins, sous peine d'anathème, de ne plus ouvrir la bouche pour dire quoi que ce soit dans cette affaire. Et se tournant: Toi, juge et gouverneur de la ville, je te somme, également sous peine d'excommunication, d'avoir à m'envoyer ces livres à mon tribunal, selon le droit de l'inquisition, car c'est à moi qu'il appartient de prononcer là-dessus. Ce disant, il ordonna au secrétaire de dresser acte de ce qu'il les avait admonéstés devant témoins, ce qui fut fait, puis tourna le dos et s'éloigna, enflammé de colère. Le délateur, voyant alors qu'il n'avait rien obtenu, se rendit à Crémone pour parler aux conseillers de ville, auxquels il dit: Vous savez bien que toutes ces actions ont lieu pour votre avantage et profit, afin que ces exécrables Juifs encourent un arrêt de condamnation et soient chassés du pays par le souverain comme criminels d'état. Mais ils lui répondirent: Qui t'a demandé de franchir notre seuil? Nous n'avons que faire de ta complaisance; retire-toi et t'en retourne d'où tu viens; on dit au frelon: Je ne veux ni de ton aiguillon ni de ton miel! Lorsqu'Amalec entendit ces paroles, son visage se décomposa.

Cependant le commandant de Lodi, inquiet des paroles de l'inquisiteur, alla le trouver après le déjeûner et le pria de lui accorder un délai, pour qu'il pût en référer aux Nobili à Milan, et il agirait ensuite comme ceux-ci le lui auraient ordonné. L'inquisiteur

y consentit et lui donna un répit de vingt-quatre heures, pendant lequel celui-là écrivit aux sénateurs de la ville et leur rendit compte de tout ce qui s'était passé. Mais le messager revint sans rapporter de réponse. Le commandant se rendit alors pour la seconde fois, accompagné de son ami, chez l'inquisiteur et sollicita un autre sursis, qu'après de longues instances il obtint également. Il écrivit donc une seconde fois aux sénateurs et au gouverneur, mais comme ils étaient occupés d'affaires d'état, le messager s'en revint de nouveau les mains vides. Pour la troisième fois le commandant se transporta chez l'inquisiteur avec un grand nombre d'amis, tomba à ses pieds, répandit des larmes et le supplia de lui faire encore la grâce d'un délai, jusqu'à ce qu'il vît comment tournerait l'affaire. L'inquisiteur se laissa fléchir par ses sollicitations et par celles des sénateurs de la ville et lui octroya terme pour la troisième fois. Pendant la nuit, l'officier se mit en route à son tour avec deux de ses pages et arriva au matin à Milan. Mais ce jour-là se tenait un conseil secret à la cour du gouverneur. Parvenu à l'entrée du palais royal, il dit au portier de la ville qu'il avait à communiquer un secret au gouverneur et au conseil. On alla en informer le gouverneur à l'intérieur du palais, lequel donna l'ordre de l'introduire. Il entra donc, les instruisit de ce qui était arrivé, et dit : Je suis dans la détresse, car l'inquisiteur en veut à ma vie en me frappant d'anathème ; conseillez-moi sur ce que je dois faire. Ils lui ordonnèrent de se retirer, et il sortit. On délibéra alors de remettre les livres à l'inquisiteur, puisqu'il lui appartenait d'en connaître, et de faire défense au délateur de jamais rien articuler contre les Juifs. Lorsqu'à l'issue de cette

séance, et cette résolution prise, ils se séparèrent, le grand-chancelier rencontra un des provéditeurs, l'appela et le chargea d'envoyer chez le délateur lui signifier au nom du conseil qu'il ne s'avisât plus jamais de dire ou faire la moindre chose, petite ou grande, contre les Juifs. Le provéditeur obéit, remit l'ordre au traître pendant qu'il était encore à Crémone, et la face de ce
Esther 7, 8. Haman se couvrit de honte : il rentra chez lui, triste
Esther 6, 12. et la tête basse. Loué soit Celui qui renverse les desseins
Job 5, 12. de l'astuce !

En voyant qu'il y avait du relâche pour les Juifs et que le gouverneur n'avait pas exécuté leur projet, les habitants de Crémone et de Pavie envoyèrent à la cour du roi et demandèrent l'expulsion des Juifs du pays, promettant de verser autant d'argent qu'il lui en faudrait pour rembourser les Juifs. Il arriva en outre que le confesseur sur lequel le roi s'en reposait de sa conscience se joignit à eux pour le décider à les chasser au plus tôt de la contrée, et le roi consentit à le faire. De son côté le délateur les calomnia en prétendant que les Juifs n'avaient rien à recevoir, puisque depuis des jours et des années, ils n'avaient pas payé les impôts établis. C'est ainsi qu'il écrivit au sénat de Milan pour l'engager à soumettre cette affaire à une enquête de la justice, afin de vérifier l'exactitude de ses dires. Il s'écoula de la sorte un long espace de temps, au bout duquel les Juifs furent renvoyés de la plainte. Mais de là la cause fut portée en Espagne devant le tribunal royal. Le juge de Lodi cependant dut remettre les livres à l'inquisiteur, celui-ci les transmit aux deux frères apostats, lesquels y trouvèrent des choses contraires à leur religion ; une sentence fut donc rendue
17 mars 1597. le 27 Adar 5357, qui ordonna de les brûler. On frappa

les Juifs d'une amende, et ils durent verser comme rançon de leurs personnes autant que l'inquisiteur leur imposa de payer.

❧

A cette époque une violente guerre désolait la Hongrie et la province de Flandre, et personne, dans tout le Milanais, ne pouvait entrer ni sortir paisiblement, à cause des troupes de gens d'armes. Quelle ne fut pas alors la frayeur des Juifs en apprenant qu'un décret du roi avait décidé leur expulsion du pays! Ils établirent des jeûnes et implorèrent le Seigneur. Dans les contrées environnantes, ils ne furent pas moins terrifiés, car ils redoutaient que d'autres rois ne suivissent son exemple et n'agîssent de la même façon ; aussi fut-ce une époque d'angoisse pour Jacob. Les provéditeurs de Milan s'efforcèrent cependant de détourner le malheur, et quoiqu'il fût, à plusieurs reprises, arrivé des décrets du roi à ce sujet, le connétable, d'origine aragonaise, alors lieutenant du roi, en homme intègre et droit, se montra gracieux aux Juifs, ne se préoccupa point de ces décrets, précisément parce qu'il était un prince pieux, et sut aussi produire des raisons pour étayer sa conduite. L'affaire traîna de la sorte en longueur pour les Juifs et ils restèrent dans le pays jusqu'en l'année 5357. An 1597.

Les gens de Crémone et de Pavie, voyant que le gouverneur ne tenait pas compte des décrets, tout munis qu'étaient ceux-ci du sceau royal qui les rendait irrévocables, en informèrent leur envoyé à la cour d'Espagne, pour qu'il sollicitât le roi en faveur de son peuple et de son pays. Philippe, à cette nouvelle, fut très-irrité et il écrivit de sa main au gouverneur d'avoir à chasser tous les Juifs de la province: deux pères de

famille seulement devaient y rester, jusqu'à ce que la sentence en suspens devant le tribunal des sénateurs d'Espagne fût rendue et que les Juifs eussent été acquittés ou condamnés.

C'est en 5357 que la lettre parvint au gouverneur. Il fit appeler les hommes les plus considérés de la communauté et leur dit: Vous n'ignorez pas que je vous ai soutenus de toutes mes forces, pour que vous pussiez demeurer dans le pays et y faire des affaires; mais à présent je ne saurais plus alléguer rien au roi; voici le funeste écrit, tracé de sa propre main et revêtu du sceau royal, et qui partant est irrévocable. En ceci toutefois je me laisserai fléchir encore par vous, que je vous prolongerai de deux mois le délai qui vous est assigné; envoyez dans l'intervalle les pauvres et les nécessiteux hors du pays; voici cinq mille florins d'or pour leur procurer le nécessaire pour leur voyage et leur permettre de partir. Et comme cette année est une année de guerre, où tout le pays est plein de soldats et que les mercenaires sont comme les loups du soir, rendant les chemins peu sûrs, je vais rendre un nouveau décret, pour que tous les villages soient tenus de vous faire escorter d'un lieu à l'autre jusqu'à ce qu'ils vous aient amenés à la limite du pays. Ainsi fut-il fait. Immédiatement après la fête des Azymes, les Juifs firent leurs préparatifs de départ pour Mantoue, Modène, Reggio, Vérone, Padoue et les localités environnantes et, versant des pleurs, les pauvres proscrits s'en allèrent. Parmi les membres de la communauté de Crémone, un grand nombre avaient rassemblé les meubles de leurs maisons et leurs marchandises sur les bateaux qui stationnaient sur le Pô, mais pendant la nuit des brigands vinrent et les enlevèrent. Quand il

fit jour, l'agitation régna dans toute la ville, ces gens pleurèrent amèrement et leurs plaintes de se voir ainsi dépouillés montèrent vers Dieu. Sur ces entrefaites parut un homme du dehors, qui leur dit: Donnez-moi deux cents pièces d'or et l'on vous rendra tout ce qui vous a été dérobé. Ils y consentirent et on leur rapporta tout, jusqu'au dernier denier. Loué soit Celui qui délivre et qui sauve!

Le troisième mois venu, le petit nombre des Juifs qui étaient restés célébrèrent la fête des Semaines et, après la fête, se mirent en route à leur tour avec leurs femmes, leurs enfants, leurs domestiques, et allèrent où l'esprit les poussa. Ils cheminèrent toutefois en paix et en repos, sans ennemi ni mauvaise rencontre, bien que la contrée fût remplie de mercenaires, car le gouverneur inspirait de la crainte.

Ce fut le troisième mois que les Israélites partirent, le dix-septième jour que les cohortes du Seigneur quittèrent Lodi en bateau. Moi aussi, avec mes filles et mes fils, je me rendis par Milan sur le territoire piémontais. Lorsque je traversai Milan, toute la ville fut en rumeur et cria: Voici les Hébreux qui passent et qui s'en vont du pays! Le gouverneur apprit que tout s'était effectué sans trouble et en fut heureux.

Le 19 du même mois, des bandes de gens de guerre allaient de village en village et, rencontrant les gens de ma famille, les reconnurent et s'écrièrent: Ce sont des Juifs! Ces hommes furent alors saisis d'effroi, mais il y en avait un parmi les soldats qui leur dit: Ne craignez rien, n'ayez pas peur; si vous voulez nous donner ne fût-ce qu'un léger pourboire, nous vous escorterons jusqu'aux approches de la Navarre. Et ils le firent comme ils avaient dit et nous servirent de

guides. Loué soit Celui dont la grâce et la fidélité ne trompent pas! Pour moi, il me conduisit sur ce chemin jusqu'à la communauté de Verceil, qui est à l'extrémité de la frontière du Piémont. Là je me reposai quelques jours avec ma famille et je songeais même à y rester, pensant le pouvoir en paix, mais je n'y réussis point, car à cette époque et à ce moment le duc, dont le Seigneur puisse rehausser l'éclat, tout en accordant aux Juifs habitant son pays l'autorisation d'y demeurer, avait défendu qu'aucun des expulsés se hasardât à s'y établir sans en avoir obtenu sa permission expresse. Lors donc qu'on apprit que nous étions venus nous installer dans la contrée, il parut un décret ducal, portant que tous les étrangers arrivés seulement depuis peu devaient s'en aller et s'établir où ils le pourraient, hors de ses états. Je fus ainsi contraint de gagner le territoire de Montferrat, mais ni là non plus je ne trouvai de repos, et un malheur me frappa, car ma femme mourut le 19 Adar
An 1598. 5358. Je la pleurai en m'écriant: Elle est morte, ma Rachel! Puisse son âme être enveloppée dans le faisceau de la vie éternelle! Il ne restait donc plus un Juif dans tout le Milanais, sauf deux pères de famille à Crémone, deux à Lodi et deux à Alexandrie. Tous les malades toutefois et ceux dont les femmes étaient enceintes reçurent du gouverneur la permission de demeurer, ceux-ci pendant un mois après l'accouchement, et ceux-là jusqu'à ce qu'ils pussent se lever et sortir sur leur bâton. Souviens-t-en, ô mon Dieu, en sa faveur, car il était certainement du nombre des hommes pieux parmi les non juifs qui ont part à la vie future, et le Seigneur l'avait envoyé pour notre conservation!



Les Israélites s'étant assemblés, convinrent d'envoyer un des leurs en Espagne, avec mission de séjourner à la cour du roi jusqu'à ce que leur procès eût été jugé. Leur acquittement ayant été prononcé, le roi écrivit au gouverneur qu'on devait leur payer le capital avec les intérêts jusqu'à la dernière obole. Réunis dans la communauté de Viadana, les Juifs choisirent alors pour juges et répartiteurs de l'argent entre les habitants du pays le Gaon Rabbi Menahem Azaria de Fano, Rabbi Hanania de Gazzolo et Rabbi Yéhiel Melli, dont la décision devait vider tous les litiges et régler toutes les distributions d'argent. Une semblable répartition s'effectua aussi à Reggio, en l'année 5361.



N l'année 5358, Alphonse, duc de Ferrare, mourut. Lui aussi appartenait aux justes parmi les non juifs et tous les Israélites le pleurèrent en s'écriant : Hélas! notre seigneur, hélas! sa majesté n'est plus! Comme il ne laissait pas de descendance, le duché échut à son plus proche parent, Don César d'Este. Ferrare seule demeura au pape. César fit, à la vérité, valoir ses prétentions sur cette ville, rassembla de l'infanterie et de la cavalevie pour se renforcer et mit une garnison dans toutes les villes du duché, mais le pape et les cardinaux lancèrent l'anathème contre lui, le firent publier à Ferrare et dans toute la région environnante et réunirent de leur côté une armée très-nombreuse pour combattre à forces égales contre lui. Don César, s'apercevant que pas un des autres princes ne le soutenait, que beaucoup de ses vassaux et de ses officiers, placés

An 1597.

sous ses ordres, l'avaient abandonné pour devenir ses adversaires, que les habitants du pays étaient aussi du côté de ses ennemis, disant : Qui est donc celui-ci, pour oser entrer en lutte avec son Dieu? — cette époque-là fut pour les Juifs un temps de détresse, maints d'entre eux furent alors tués pour nos péchés, car il n'y avait ni justice ni juges, et le premier venu faisait ce qu'il lui plaisait, — Don César, voyant donc qu'il n'était pas le plus fort, entra en pourparlers avec les cardinaux et le pape, leur livra la ville de Ferrare et tout le territoire environnant, et pour sa cause et ses prétentions déclara s'en remettre à l'arbitrage de la chambre impériale, qui devait trancher le litige. En conséquence Don César et tous les siens évacuèrent Ferrare et le pays avoisinant.

Le 29 janvier 5358, c'est-à-dire en 1598, le cardinal Aldobrandini, neveu du pape, s'approcha, au nom de celui-ci et des cardinaux, de la ville de Ferrare avec toute son armée; tous les sénateurs de la ville allèrent à sa rencontre, le reçurent comme régent vicaire du pape, et dès qu'il entra dans la ville, la population du pays cria : Vive notre seigneur le pape ! A bas Don César et les Juifs !

Les Juifs furent saisis d'effroi en entendant ce cri et prirent ces choses à cœur : ils implorèrent Dieu, établirent des jeûnes, et Dieu entendit leurs plaintes, car il ne voulait pas les détruire entièrement; il se souvint de son alliance avec eux et, dans sa miséricorde infinie, se laissa fléchir. Après avoir mis une garnison dans la ville, le cardinal leur fit jurer d'être de fidèles serviteurs du pape et institua sur eux des juges et des prévôts, en prince qui voulait fonder son empire sur
Prov. 29, 4. la justice. Puis il se fit apporter tous les registres des

revenus et des impôts de la ville, on les lut devant lui et il y trouva cette mention, que la plus grande partie du commerce de la ville était aux mains de Juifs riches. Surpris du fait, il les fit venir séparément, s'entretint avec eux et, reconnaissant des hommes distingués et pleins de mérite, leur demanda : Quelles sont vos occupations ? Là-dessus ils épanchèrent leur cœur devant lui et le prièrent de leur accorder des permis de séjour, car ils le serviraient en sujets loyaux et fidèles, ou tout au moins un délai pour aller s'établir ailleurs. Il leur parla avec affabilité et leur promit au nom du pape de leur donner les moyens de se conserver dans le pays, sur quoi ils le quittèrent en paix, joyeux et le cœur épanoui.



A cette époque le roi Philippe accorda sa fille Isabelle en mariage à son neveu l'archiduc Albert, frère de l'empereur, et lui donna en dot la Flandre et toutes ses possessions en Bourgogne. Et à son fils Philippe III il fit épouser Marguerite, fille de l'archiduc Charles d'Autriche, et après l'avoir établi roi, il mourut et fut réuni à ses pères, juste un an après avoir chassé les Juifs du Milanais.



Le pape, se proposant de venir à Ferrare pour examiner le pays, en organiser l'administration et y rendre des lois et des ordonnances d'après lesquelles on eût à se gouverner, arriva à Ferrare le 8 mai, avec un cortége de vingt-sept cardinaux, quarante évêques et d'un grand nombre de princes et de personnes de marque. Tous les sénateurs de la ville, ainsi que les habitants, allèrent à sa rencontre en criant : Vive notre seigneur le pape ! Qu'il vienne et qu'il entre dans la ville avec

honneur, mais que les Juifs en sortent! Le pape fit son entrée, prit place sur le trône qu'on lui avait préparé, et, après s'être assis, dit aux cardinaux: Que faire de précieux et de grand pour le peuple de ce pays, sinon de lui accorder sa demande et de remplir ses souhaits en chassant les Juifs? Mais la miséricorde de Dieu est infinie, et toujours il envoie la guérison avant de faire la blessure: car le neveu du pape, le cardinal Aldobrandini, se leva parmi l'assistance et dit: J'ai déjà conclu un pacte avec eux au nom du pape et des cardinaux, qui m'avaient envoyé en avant, et je leur ai délivré des permis de séjour pour cinq ans. Ce sont d'ailleurs des hommes loyaux, ennemis du gain illégitime, et il n'est pas de l'intérêt du pape de les chasser du pays. Ils lui répondirent alors: S'il en est ainsi, il est juste de tenir parole, puisque l'envoyé d'un homme est comme l'homme lui-même. Béni soit Celui qui déjoue le dessein de l'astuce! Et voilà comment les Juifs sont demeurés là jusqu'à ce jour. Le treizième jour du neuvième mois de l'année 5359, c'est-à-dire de l'année 1599, la reine Marguerite arriva en Italie, passa par Vérone et de là vint à Ferrare, où furent envoyés les ambassadeurs du roi Philippe pour y accomplir les épousailles, en présence du pape et des cardinaux, dans la grande église de cette ville. De son côté, l'archiduc Albert, frère de l'empereur Rodolphe, se fiança avec Isabelle, fille du roi Philippe, par l'ambassadeur de cette princesse, alors à Ferrare. Ils se mirent ensuite en route pour Mantoue et de là pour Crémone et Milan, gagnèrent Gênes, où ils s'embarquèrent, et partirent pour l'Espagne, le pays d'Edom.



Le pape avait de nouveau quitté Ferrare pour re-

tourner à Bologne et de là à Rome, où il résidait. Le vingt-quatrième jour du dixième mois, il tomba une pluie violente dans le pays, à tel point que les eaux du Tibre grossirent et inondèrent le territoire de Rome pendant trois jours et trois nuits, chose qui ne s'était jamais vue, et qu'il s'écroula nombre de murs et de constructions. Mais pour les Israélites, il y eut de la lumière dans leurs demeures et ils ne souffrirent pas le moindre dommage, car l'eau n'atteignit que la porte de la synagogue sans en franchir le seuil. Le pape envoya regarder s'il en était réellement ainsi, car on le lui avait rapporté, et il se trouva que tout ce qu'on lui avait dit était exact. *Deutér.* 5, 25.



En ce temps-là les Juifs de la communauté sainte de Vérone vivaient disséminés, l'un ici, l'autre là. L'évêque et les habitants de la ville, voulant leur assigner un lieu déterminé, à l'instar des Juifs de Venise, écrivirent pour cet objet à Venise et le sénat de cette ville accueillit toutes leurs demandes. Ils désignèrent donc aux Juifs une rue dans le voisinage de la grande place de la ville, leur donnèrent des maisons pour y demeurer, ainsi qu'une très-belle synagogue ; ceux-ci purent s'y loger beaucoup plus spacieusement qu'auparavant, crûrent, se multiplièrent et devinrent très-nombreux par le secours de l'Eternel.



LA peste sévissait alors dans la Savoie et le Piémont et faisait beaucoup de victimes. A Turin et à Asti il mourait foule de monde, et les maisons des Juifs aussi la main du Seigneur s'était

appesantie sur elles à cause de nos péchés. Il fut alors rapporté au duc qu'il y avait dans son pays des gens qui portaient la contagion dans tous les lieux où l'esprit le leur suggérait, et lui, ayant fait examiner et vérifier la chose, les fit prendre vifs et mettre à mort dans les plus affreux supplices, afin que le peuple vît, entendît et eût peur. A Trieste également, sur les confins de l'Istrie, qui est au bord de la mer, le fléau sévit et beaucoup en moururent. On accusa les Juifs en ces termes: .C'est vous qui avez amené la peste ici, car vous achetez des marchandises, les vendez et en remplissez toute la ville. Il fut procédé à une enquête, et comme elle démontra la fausseté de l'imputation, les murmures contre eux cessèrent, d'autant plus que les Juifs n'étaient nullement épargnés par l'épidémie et qu'il en mourait aussi. Qu'il soit rappelé ici, à la gloire des Israélites de Goritz, qu'ils distribuèrent libéralement de l'argent aux pauvres de la ville et ne les laissèrent manquer de rien, tant que dura le fléau. Souviens-t'en, mon Dieu, en leur faveur! Enfin, au bout de deux ans, la contagion cessa à Trieste, ainsi que dans le reste des provinces de l'Italie.



An 1600. En l'année 5360, un froid rigoureux sévit dans le pays de Gênes et fit périr tous les arbres les plus beaux à la vue, ainsi que tous les fruits du bel arbre; il n'y eut point d'esroghim dans toute l'Italie, de sorte qu'un esrog coûta dix florins d'or, chose inouïe jusqu'à ce jour-là. Malgré cela les généreux en firent volontiers la dépense, pour satisfaire au précepte. Souviens-t'en, mon Dieu, en leur faveur!



UNE violente guerre désolait à cette époque la Hongrie; les troupes de l'empereur étaient déjà parvenues jusqu'à Bude et avaient conquis tout le territoire autour de la ville, et les Turcs qui défendaient la place s'étaient réfugiés dans la citadelle. A cette vue les Juifs qui vivaient là se levèrent pour défendre leur vie, et dirent: Luttons avec courage pour nos enfants, pour nos femmes et pour nos fortunes, et que la volonté de Dieu s'accomplisse! Et ils se battirent avec une grande énergie et d'une main vaillante contre les troupes impériales, et les défirent si complètement qu'elles durent se retirer avec honte. Aussitôt des hommes vinrent, qui calomnièrent les Juifs auprès du souverain, en disant: Notre maître Daniel 3, 8.
l'empereur, les Juifs ont été du côté de nos ennemis et sont cause de ce que nous n'avons pu conquérir Bude; que pour cette raison un seul et même arrêt chasse tous les Juifs établis dans notre pays! Mais l'empereur répondit à ces paroles comme un sage et comme un ange du Seigneur: Tout au contraire, on doit les estimer de s'être battus avec dévouement pour leur prince, et je ne doute pas que les Juifs qui vivent parmi nous, eux aussi, lorsqu'on les en requerrait, ne combattissent pour nous avec fidélité; ceux de Bude n'ont en cela commis aucun tort. Béni soit Celui qui a inspiré de telles paroles à l'empereur!

Un an après, lorsque les généraux furent rentrés en campagne, les troupes impériales envahirent le territoire turc en Hongrie, guerroyèrent contre les Turcs et firent un grand butin. Les Juifs opulents de Bude, s'apercevant que tous les efforts de l'armée impériale visaient à la prise de cette ville, eurent grand'peur et

délibérèrent de s'enfuir. Ils se rendirent en conséquence à Stuhlweissenburg, qui était une résidence royale. Un jour un des Hongrois dit au général de l'empereur: Viens avec moi, je te livrerai Stuhlweissenburg. Celui-ci le suivit avec toute son armée et, par des chemins détournés, ils parvinrent tranquillement jusqu'à la ville et s'en emparèrent. Les Turcs, à cette nouvelle, marchèrent contre eux et leur livrèrent bataille, mais furent passés au fil de l'épée. Des Juifs également il périt un grand nombre, et les vingt-deux personnes demeurées là furent prises et dépouillées; on leur imposa une rançon et on les emmena prisonnières à Vienne. Les infortunés envoyèrent cette année-là dans toutes les contrées d'Allemagne, d'Italie et de Turquie et, après avoir payé leur rançon, furent rendus à la liberté. Béni soit Celui qui brise les fers de l'esclave!



Prague vivait alors un Juif du nom de Mordekhaï Meisel, homme riche et libéral, ayant accès chez les souverains, car il comptait au nombre des conseillers de l'empereur. Il avait une femme, mais point d'enfants. Lorsqu'il fut vieux et chargé d'ans, le renom de sa munificence s'était propagé au loin; Mordekhaï était considéré à la cour de l'empereur et aimé de la foule de ses coreligionnaires, car il distribuait chaque année des aumônes aux indigents et son nom s'était répandu par toute la contrée. Sentant approcher la mort, il appela sa femme Frommet et lui dit: Va et ouvre le coffre des pièces d'or, prends-y une somme importante et donne-la au Gaon le très-vénérable Rabbi Lœwe, pour qu'il la

partage entre les savants et les pauvres de la ville, car il est écrit: La bienfaisance préserve de la mort. Elle *Prov.* 10,2. lui promit de faire ce qu'il avait demandé, mais la vilaine lui mentit en disant: J'ai déjà fait tout ce que tu m'as demandé. — Femme perverse et rebelle, lui répartit-il, je connais ta désobéissance et ton opiniâtreté; pendant que nous avons vécu ensemble, tu as été en révolte contre moi; à plus forte raison l'es-tu maintenant que je suis près de mourir. A ces mots, l'homme expira, mourut et fut réuni à ses ancêtres; tous les princes de l'empire lui rendirent les derniers honneurs, et l'empereur lui-même, dont Dieu puisse augmenter la gloire, envoya des officiers pour le représenter aux funérailles. Mais lorsque le temps du deuil fut passé, l'empereur fit mettre sous séquestre toute la fortune, tous les biens que Meisel avait gagnés et amassés, et l'on emporta de sa maison plus de six cent mille marcs d'argent. Sur son ordre, les rabbins frappèrent d'anathème tout Israélite ayant entre les mains des dépôts, des ustensiles d'argent et d'or ou des contrats appartenant à Mordekhaï et qui ne viendrait pas les livrer à l'intendant pour les verser dans le trésor impérial. Ses docteurs lui avaient dit, en effet, qu'il avait droit à la succession et qu'elle lui appartenait, puisque Mordekhaï n'avait pas laissé d'enfants.


Constantinople aussi vivait une femme estimée, qui avait accès au palais du sultan turc, et tous les princes qui étaient à la cour fléchissaient le genou et se prosternaient devant elle. Quiconque briguait une dignité du sultan s'adressait à elle, et, par son intercession, il y parvenait. Un jour,

un prince considérable, tenant à la main un sac d'argent contenant une forte somme, vint à elle et lui dit: Tu peux emporter cet argent, à condition de me faire accorder par le sultan le gouvernement de tel ou tel lieu. Elle prit l'argent de sa main et lui dit: Il sera fait comme tu le demandes, prince; tu peux t'en reposer sur moi. Un autre prince l'entendit et pensa: Allons chez elle avec le double de ce que lui a donné celui-là, pour qu'elle me procure à moi la place. Il alla donc la trouver et elle se laissa gagner par lui, s'engageant à faire obtenir au second les fonctions briguées, parce qu'il lui avait fait un plus riche présent que le premier. Celui-ci, à cette nouvelle, fut transporté de fureur, rassembla une troupe d'estafiers avec lesquels il pénétra en plein midi dans le quartier juif à Constantinople et dans la maison de la femme: ils massacrèrent tous les membres de sa famille et l'égorgèrent elle-même sur leurs cadavres. Il ne survécut d'elle qu'un petit garçon, qui changea alors de religion et devint mahométan. Le sultan s'étant ensuite enquis de l'événement, confisqua toute la fortune, plus de neuf cent sicles d'argent, que cette femme avait amassée; on porta le tout dans le trésor royal, et le bruit de ces faits se répandit dans toute la contrée.

An 1602. ANS la même année, c'est-à-dire en 5362, il se leva en Italie un moine appelé Barthélémy de Sienne, qui entreprit d'exhorter les chrétiens et de les reprendre de leurs péchés, et comme il ne ménageait ni les princes ni leurs conseillers, il passa pour saint à leurs regards. Un jour il vint par hasard à Modène, prêcha devant le duc et mit les Juifs en si

mauvaise odeur à ses yeux, que celui-ci leur ordonna de porter des marques, afin que qui les vît les reconnût.

Le moine repartit de Modène le cinquième mois, le mois d'Ab, fertile en afflictions, et se rendit à Mantoue, où un peuple nombreux se porta à sa rencontre. Il prêcha devant la foule, fit entendre sa voix dans les rues et dit du mal des Juifs devant les gens du pays, de sorte que ceux-ci les haïrent encore davantage par suite de ses prédications et de ses propos. Un jour, pendant le saint jour de sabbat, comme il faisait très-chaud, les jeunes garçons se levèrent pour jouer dans le vestibule de la synagogue, lorsqu'un homme du peuple passa et, à leur vue, dit au moine : Sais-tu bien que ces Juifs affaiblis se rient de toi et de tes sermons? Aussitôt celui-ci les fit saisir et jeter en prison dans le lieu où se détiennent les prisonniers d'état. La nuit suivante, il les fit amener en sa présence et leur adressa de dures récriminations; on les tortura et on leur rendit la vie amère par de cruels tourments, pour leur arracher l'aveu d'une chose dont ils n'avaient jamais eu la pensée. Le troisième jour il en fit mettre plusieurs à mort dans leurs cachots en les faisant étrangler avec la plus atroce barbarie et, le matin suivant, les fit traîner à la queue des chevaux jusqu'à la grande place de la ville et pendre par les pieds aux branches des arbres, à la vue du peuple, afin d'insulter au peuple du Dieu d'Israël. Le reste des Juifs se tinrent enfermés dans leurs maisons jusqu'à ce que la tempête fût passée, car ils craignaient pour leur vie, et si le duc n'avait pas envoyé ses princes et ses officiers à cheval et en armes sur la place du marché, pour tuer quiconque oserait porter la main sur les Juifs, il n'en serait pas échappé un seul, tant cet ennemi des

Juifs les avait rendus odieux à la population. Loué soit Celui qui délivre et qui sauve! Tout cela cependant n'avait point assouvi la rage du moine, et, sur son ordre, les femmes, les fils, les petits enfants et la domesticité de ceux qu'il avait fait mettre à mort, furent expulsés avec défense de jamais revenir se fixer dans toute la province de Mantoue. On leur donna des voitures et des gens pour les accompagner jusqu'à Vérone, et de là on les envoya à Venise, où ils ils obtinrent la permission de s'établir et où l'on pourvut à la nourriture et à l'habillement de toutes ces pauvres créatures languissantes. Le quatrième jour, au milieu de la nuit, le duc chargea les Juifs d'enterrer les martyrs, assassinés quoiqu'ils n'eussent pas commis d'iniquité, et ils le firent. Cet ennemi des Juifs ayant ensuite désiré poursuivre son chemin jusqu'à Ferrare, le duc lui fit donner un vaisseau, mais commanda au capitaine et à tout l'équipage de ne pas le laisser débarquer avant de l'avoir mené par delà la frontière de son territoire et de sa souveraineté, ce qu'ils exécutèrent.

En ce temps-là un Juif pauvre voulut faire un voyage, mais, à un carrefour, des scélérats l'assaillirent, lui crevèrent les yeux et le tuèrent. Un autre Juif, qui cheminait de même paisiblement, ces démons l'attaquèrent et l'assassinèrent, de sorte qu'il n'y eut plus alors de sécurité pour les voyageurs. Vois, Seigneur, et considère, car ils forment sans cesse de mauvais desseins contre nous et nous sommes à leurs yeux comme les agneaux destinés à la boucherie.

Pendant que ce monstre instigateur se rendait à Ferrare, les Juifs le prévinrent, allèrent se jeter aux pieds du cardinal de cette ville et lui dirent : Seigneur, c'est de telle et telle façon qu'en a agi cet oppresseur

des Juifs ; il a versé le sang des saints, bien qu'ils n'eussent pas commis d'injustice ; maintenant, seigneur, sauve-nous et nous pardonne nos fautes, pour l'amour de ton nom. Le cardinal leur répondit : Ne craignez rien, je ne permettrai pas qu'on vous fasse le moindre mal. Lors donc que ce Haman se présenta chez le cardinal, celui-ci lui adressa des réprimandes en lui disant : Garde-toi de parler des Juifs ni en bien ni en mal et abstiens-toi même de prononcer leur nom devant le peuple. Et le moine obéit. De leur côté, les Juifs de Venise allèrent trouver les Nobili, les sénateurs de la ville, leur exposèrent tout ce que ce moine avait fait à Mantoue et leur montrèrent les femmes et les enfants des martyrs mis à mort le jour de la tourmente. Alors, frappés de stupeur, les Nobili écrivirent dans tous les lieux où habitaient des Juifs pour défendre qu'on laissât prêcher le moine. Et quand ce Haman voulut venir à Venise, on ne lui permit pas d'entrer dans la ville et il dut rester à Murano, qui est à proximité. Un jour cependant ils le firent appeler pour voir ses prodiges, mais, par la suite, ils le jetèrent en prison et l'envoyèrent à Rome chargé de fers. Personne ne sut depuis ce qu'il était devenu ; seulement il arriva de Rome une sentence prononcée contre lui et prescrivant, sous peine d'anathème, de brûler tous ses portraits qui se trouvaient à Mantoue. Alors le calme renaquit dans la contrée et les Juifs vécurent comme auparavant.



Les Israélites de Padoue vivaient la plupart disséminés aux quatre coins de la ville lorsque, sur un ordre de l'évêque, on convint de leur donner un lieu d'habitation pour tous ensemble dans un seul quartier, comme cela s'était fait à Vérone, et on leur assigna

ainsi la rue où était la synagogue avec le quartier environnant; on abattit les maisons qui s'y trouvaient et chacun des Juifs s'en construisit une, cette année-là, dans la mesure de ses moyens, pressé par les intendants des travaux, qui leur disaient: Hâtez-vous de finir et de vous retirer dans les demeures que vous vous bâtissez. Puis on les chassa des maisons où ils vivaient épars et ils allèrent s'établir dans la rue qui leur avait été assignée et où ils habitent encore aujourd'hui. Puisse-t-il te plaire, notre Père qui es aux cieux, de rassembler nos dispersés du milieu des peuples et de nous conduire à Sion dans l'allégresse et à Jérusalem dans la joie éternelle, afin que nous, Juda et Israël, te servions ensemble comme aux jours des temps anciens et des siècles passés, et puissent les offrandes de Juda et de Jérusalem être agréables au Seigneur! Amen. Telle soit sa volonté!

Exode 5, 3.

An 1602.



N l'année 5362, le sultan turc Amourat termina sa vie et les princes établirent comme souverain son fils, le sultan Mohammed, âgé seulement de dix-sept ans. Celui-ci monta sur le trône grand-seigneurial et sa domination reposait sur de solides fondements. Un jour il tomba malade de la maladie cancéreuse que les chrétiens appellent vérole, et déjà il touchait aux portes de la mort, lorsque ses officiers lui dirent: Qu'on cherche pour notre sire une femme entendue dans la médecine, et qu'elle assiste le sultan pour le guérir de sa très-grave maladie; elle pourra en même temps lui présenter ses aliments et le servir. Ce conseil plut au sultan, qui le suivit. Il vivait alors à Constantinople une femme estimée, des femmes

de fils de princes, la veuve de l'illustre prince Rabbi Salomon ben Natan, d'Udine (sa mémoire soit bénie!), lequel avait autrefois été envoyé à Venise au nom du sultan Sélim. Elle possédait de vastes connaissances et elle était très-versée dans la préparation des remèdes qui servent à guérir la maladie susmentionnée. Conduite au palais du sultan, elle lui apprêta les mets qu'il aimait, les médicaments destinés à le guérir, et il guérit. Il témoigna alors beaucoup d'affection à cette femme pour tout le bien qu'elle lui avait fait, lui donna des présents selon la fortune d'un sultan, et tous les princes lui en offrirent aussi.

En l'année 5365, son fils, le libéral Rabbi Natan ben Salomon, voulut à son tour se rendre à Venise et, An 1605.
lorsqu'il eut trouvé un navire et payé le prix de son passage, le sultan, dont Dieu puisse rehausser l'éclat, lui donna une lettre pour le conseil de Venise, alors présidé par le doge Grimani. Arrivé à Venise, il remit la lettre au conseil, qui lui rendit de grands honneurs, alla à la synagogue des levantins et y fit des vœux et des offrandes pour les pauvres de la terre d'Israël, qui puisse être bientôt restaurée, ainsi que pour les pauvres de la ville. Souviens-t'en, mon Dieu, en sa faveur!

❧

Cette année-là fut une année de grande sécheresse pour toutes les provinces d'Italie: depuis le huitième jour de la fête des Tabernacles la pluie avait cessé et jusqu'au mois de Nissan il ne plut que très-peu; durant tout l'hiver il ne neigea pas non plus. Ce fut un prodige aux yeux du peuple; racontez-le à vos enfants.

Au mois d'Adar, le pape acheva sa vie et mourut; les cardinaux élurent le cardinal Alexandre de Médicis,

de la famille du grand-duc de Toscane, l'élevèrent sur le trône pontifical le 13 Nissan, c'est-à-dire le 1er avril, et tout le peuple s'en réjouit extrêmement. Les Juifs en eurent également une grande joie, car ils pensaient: Celui-ci nous consolera des durs labeurs de nos mains. On le nomma Léon XI, mais il ne vécut pas long-
Genèse 5, 29. temps et mourut dès le 27 avril. Tous les peuples le pleurèrent sincèrement, attendu que c'était un homme de bien. A cette époque il naquit un fils au roi Philippe d'Espagne, ce qui causa une grande joie dans toutes les villes de son royaume. On en fit publier la bonne nouvelle dans toutes les provinces, et pour chacune, dans la langue qui s'y parlait. Tous les peuples et les princes se réjouirent fort. Plaise à notre Père dans les cieux d'inspirer au cœur du roi et de tout son peuple, comme au cœur de tous les princes du royaume, d'user de bonté avec nous et avec tout Israël! Amen.



NOTES

NOTES

PAGE 3. *Rabbi Ismaël ben Elicha le grand-prêtre*

C'est par erreur que quelques écrivains ont confondu ce Rabbi Ismaël avec celui que Titus aurait condamné à mort en même temps que le patriarche Simon. (Græetz.)

PAGE 7. *A la mort d'Antonin le Pieux régna Antonin.*

Après Antonin le Pieux, les Romains voulurent que tous les empereurs prissent, en montant sur le trône, ce nom d'Antonin, qui paraissait surtout devoir obliger leur conscience. Six l'adoptèrent en effet. *Antonin* est ainsi devenu synonyme d'*Auguste*. (Jules Zeller, *les Empereurs romains.*)

PAGE 8. *Sontila... rappela les Juifs.*

Suintila (621-631) fut excommunié. Chintila, moins clément, fut aussi mieux vu du quatrième concile de Tolède:

Les évêques, dans le troisième canon, louent beaucoup les soins du roi Chintila pour procurer la conversion des Juifs ; ils ordonnent ensuite, conjointement avec ce prince... que les rois, à leur avènement à la couronne, feraient serment de ne jamais permettre que les Juifs abandonnassent la religion chrétienne après l'avoir embrassée. (Vaissette, *Hist. génér. du Languedoc*, I, p. 339.)

PAGE 9. *Enfin il le tua...*

Cosroës fut tué par son fils Siroës, et non par Héraclius. (Gibbon, *Hist. de la décadence de l'empire romain*, t. XI, p. 453.)

— *Héraclius... vit l'empire tomber aux mains des circoncis...*

Gibbon, *loc. cit.*, t. XIII, chap. 1 : Les Juifs s'établirent en Arabie sept siècles avant la mort de Mahomet,... formèrent des synagogues dans les villes et des châteaux dans le désert, et les gentils qu'ils convertirent à la religion de Moïse furent confondus avec les enfants d'Israël, auxquels ils ressemblaient par le signe extérieur de la circoncision.

Chroniques de Saint-Denis, liv. V (Historiens de France, t. III, p. 290): Icilz Empereour Eracles... pour ce que il estoit grans clers et de parfonde letreure, devint-il au derrainier astrenomiens; bien connut par les signes des estoilles que ses Empires devoit

estre essilliez par un pueple circoncis; et pour ce que il cuida que ce deussent estre li Juif, pria-il par ses mesages Dagoubert le Roi de France que il feist bauptizier touz les Juifs de toutes les provinces de son roiaume, et que tuit cil qui ce refusseroient, fussent dampné par essill. Einssi le fist le Roi Dagouberz... Mes li Empereour Eracles fu deceuz, car ce ne fu pas demonstré pour les Juifs, mes pour les Sarrazins qui furent jadiz apelé Agaraim, et estoient dit einssi pour ce que il descendirent d'Agar la chambriere Abraham, et ont la circoncision d'Abraham leur père...

— *Des hommes de haute stature furent abattus...*

Littéralement : les arbres haut-élancés sont coupés (Is. 10, 33), c'est-à-dire de puissants empires furent détruits.

PAGE 13. ... *du Maroc, de l'Afrique...*

On désignait autrefois sous le nom d'Afrique la partie médiane de l'Afrique septentrionale et principalement la région où se trouvait Carthage. Les Romains étendirent ensuite cette appellation au continent tout entier.

— *Rabbi Alfassi* ou Alfessi (= de Fez).

... Une persécution suscitée dans l'empire du Maroc fit fuir, à l'âge de soixante-quinze ans, un des plus savants Juifs de ce pays, Isaac ben Jacob Alphesi. Reçu à l'académie de Cordoue, il y enseigna la doctrine du Thalmud, et en la réduisant en abrégé, il en facilita l'étude aux Juifs d'Espagne. Son abrégé fut commenté ensuite par le fameux Raschi et par d'autres rabbins. Ce livre, appelé le *Petit Thalmud,* servit de base aux décisions des docteurs dans les matières douteuses. (Depping, *Les Juifs dans le moyen-âge,* p. 68.)

PAGE 14. *Les rois chrétiens s'offrirent d'aller...*

Lisez : se vouèrent à aller...

— *Elle disait : Vengeons notre Sauveur...*

Chron. Richardi Pictaviensis (dans le Recueil des Historiens de France, t. XII, p. 411) : Antequam tamen illuc pergerent, Judæos per omnem ferè Galliam, præter eos qui baptisari voluerunt, multa strage peremerunt. Dicebant enim injustum fore ut inimicos Christi in terra sua vivere permitterent, qui contra rebelles Christi persequendos arma sumpserunt.

Extrait d'un abrégé de l'histoire de France. (*Ibid.*) : Et premierement li Crestien coururent sus les Juis, par toz les lieus ou ils les trovoient et savoient, et les constrainsdrent à croire en Dieu. Tuit cil qui voudrent croire, furent beauptisiez; et cil qui ne voudrent croire, furent occis et commandez as deables.

Cf. *Chron. Gaufredi Vosiensis*, ad 1095; — *Ex Chronico Tu ronensi ; — Ex historiæ Andegavensis*, fragment; — *Ex Guiberti abbatis de Novigento*, etc.

PAGE 15. ... *Sauvés par l'évêque...*

Cet évêque s'appelait Johannsen. Non seulement il défendit les Juifs, mais encore il fit exécuter quelques-uns des massacreurs.

— *Eliézer ben Natan ha-Lévi fit alors une complainte.*

C'est le *Conteros Geserot tatnu*, édité par M. Jellinek, en 1851.

— ... *se réfugièrent dans la maison de l'évêque* (*à Worms*).

Celui-ci s'appelait Allebrand, et l'évêque de Mayence, dont il est question plus loin, Rothardt.

— ... *et ils récitaient l'Ecoute Israël.*

Cette prière, le Chemâ, est la plus haute confession religieuse de l'Israélite. C'est la proclamation d'un Dieu un. Elle se récite trois fois par jour, dans la prière du matin, dans celle du soir et en se couchant.

PAGE 16. *Mais ceux-ci également... se donnèrent la mort...*

Pertz, *Monumenta Germaniæ*, V, 464, *Bernoldi Chronicon*, ad 1096 : Apud Wormaciam Judei persequentes fugiendo christianos ad episcopum properabant. Qui cum non aliter illis salutem, nisi baptizarentur, promitteret, inducias colloquii rogaverunt. Et eadem hora episcopi cubiculum intrantes, nostris foras exspectantibus quid responsuri essent, diabolo et propria duritia persuadente, seipsos interfecerunt.

PAGE 17. *A cause de treize cents âmes...*

Pertz, *Mon. Germ.*, II, 246. *Annales Wirziburgenses*, 1096: Apud Moguntiam Judæi numero virorum ac mulierum et infantum mille et 14 interfecti sunt et maxima pars civitatis exusta est. Judæi per diversas provincias christiani facti sunt et iterum a christianitate recesserunt.

— ... *Mais les ennemis les poursuivirent ...*

Oefelius, *Rerum boicarum scriptores, Chron. Joannis Staindelii, ad ann. 1096 :* Emico quidam comes de partibus Rheni usurpans sibi ducatum fere 12 millium, Judæos ubicunque reperit vel delere vel Ecclesiæ incorporare satagebat.

PAGE 18. *Cette nouvelle terrible...*

A Cologne les habitants chrétiens se joignirent aux croisés pour le massacre des Juifs; la synagogue et les maisons juives furent démolies et leurs habitants égorgés. 200 Juifs cherchèrent à fuir en bateau sur le Rhin, ils furent ramenés et mis à mort comme le reste de leurs coreligionnaires. (Wilken, *Histoire des Croisades*, I, 27.)

PAGE 20 et 21. *Aldenahr, Sinzig.*

J'ai suivi pour ces noms de localité l'interprétation de M. Græetz (*Geschichte der Juden*, VI). M. Wiener se borne à reproduire en hébreu le nom du premier de ces villages; le second, d'après lui, serait Santen.

PAGE 21. *Rabbi Yehouda et Rabbi Samuel ha-Lévi.*

Lisez: Yehouda ben Samuel ha-Lévi. — Et un peu plus bas, au lieu de: Rabbi Isaac, lisez Rabbi I... de France.

PAGE 22. *Les enfants sont arrivés jusqu'à l'orifice, mais il n'y a point de force pour enfanter.*

Phrase proverbiale qui signifie: le malheur est arrivé au plus haut degré, mais nous n'avons pas de force pour le détourner. (Isaïe, 37, 3; II Rois, 19, 3.)

PAGE 25. *Et de la sorte... ne mangèrent pas toute l'impureté ce jour-là.*

Plus exactement: ne mangèrent rien d'impur, c'est-à-dire ne firent rien de contraire à leur religion.

PAGE 28. *Il a fait cuire une hostie...*

Ce fait paraît être le même que celui que rapportent les Chroniques de Saint-Denis sous la date de 1291; on connaît d'ailleurs foule d'histoires semblables: elles étaient d'autant plus fréquentes que, finissant presque toujours par le massacre des Juifs, elles offraient aux débiteurs un moyen commode de se libérer.

En yce meismes an et en la qualendes de juillet il ot un Juye a Paris en la paroisse de Saint Jehan en Greve, lequel fist tant par devers une femme crestienne quelle luy apporta le corps de Jhucrist en une ostie sacree laquelle elle avoit receue la sepmaine peneuse, et la bailla au Juye. Quant le Juye lot par devers soy, si mi ladicte ostie en plaine chaudiere diauve chaude le jour de vendredi aouré, et quant ladicte ostie fu en liauve boulant, il

la commença a poindre de son coutel ; et lors devint liauve aussi comme vermeille. Et apres ce il osta ladicte ostie de la chaudiere et la commença a battre d'une verge, laquelle chose fut toute prouvee contre le Juye par levesque Simon Matiffart. Si avint que du conseil et de l'assentement des preudes hommes qui a Paris estoient regens en theologie et en decret ledit Juye fut condampné a mourir et fu ars devant tout le peuple. Et estoit appellé le Bon Juye, et sa femme avoit nom Bellatine, laquelle avoit une fille de laage de VII ans ou environ, que ledit evesqûe fist baptizier et la fist demourer avec les Filles Dieu à Paris.

Voir *De Miraculo hostiæ a Judæo Parisiis anno Domini M.CC.XC...* (Histor. de France, t. XXII.)

PAGE 30. *L'Ismaélite Ben Themourah.*

Dans la Chronique des Rois de France, de Joseph Ha-Cohen, ce nom est rendu par celui de Ben Tamourt.

PAGE 32. *Cette année aussi...*

Cette section, relative à la deuxième croisade, a été reproduite par Wilken comme supplément au 3e volume de son Histoire des Croisades.

PAGE 36. *Trois hommes juifs s'étaient réfugiés dans le château...*

Le château de Stalecke.

PAGE 38. *Rabbi Réhakya et sa femme.*

Lisez : et sa femme Judith.

PAGE 39. *A Ham aussi... à Sully... à Carentan.*

Ici encore j'ai suivi l'interprétation de M. Grætz, de préférence à celle de M. Wiener, qui rend le premier et le troisième de ces noms ,ביהם ,קרנען, par : *En Bohême et en Carinthie*, et suppose que le second ,סולי, se rapporte à Saalfeld ou à Zollfeld (*Soliensis campus*), dans la Basse-Carinthie. Toutefois je n'ai pas trouvé de traces positives du séjour d'Israélites dans ces localités. Les seuls indices que j'aie relevés sur ce point sont la coutume dite du *cloqueman* de Ham, et la mention d'un chanoine Samuel (un converti ?) dans une copie de la charte communale de Ham, datée de 1158 et contenue dans le Registre de la Marche d'Encre, aujourd'hui Albert.

Dans la nuit du jeudi au vendredi saint, le cloqueman, c'est-à-dire celui qui recommande les trépassés, suivi de la populace,

qui chantait le *Vexilla regis* ou des psaumes, allait autrefois crier à la porte des églises de Ham : *On recommande à vos prières l'âme de défunt Notre Seigneur J.-C., lequel a passé cette nuit de vie à trépas. Frappez Judas!* Aussitôt celui de la suite qui jouait le personnage du traître était frappé d'importance. Cette superstition a été abolie il y a un siècle, et l'on se contentait de frapper sur des planches, comme on fait à la fin des ténèbres. (Ch. Gomart, *Ham, son château et ses prisonniers*; 1864.)

PAGE 39. *Rabbi Pierre et Rabbi Jacob de Rameru.*

Lisez : Rabbi Pierre, disciple de Rabbi Samuel ben Méir et de Rabbi Jacob de Rameru. (Wiener.)

PAGE 42. ... *en se servant du Tétragramme...*

La superstition désigne ainsi un mystère connu d'un petit nombre d'initiés et permettant d'accomplir toute sorte de prodiges.

PAGE 43. ... *Un prince turc, nommé Zaïn Aldin.*

D'après Benjamin de Tudela, Aben Verga et S. Cassel il faut lire Seifeddin.

PAGE 43. *Car ils ne sont pas encore venus les jours de la délivrance.*

Proprement : les jours du compte, c'est-à-dire de la récompense et de la punition.

PAGE 44. *Une grande calamité... à Blois...*

Ex Roberti De Monte appendice ad Sigebertum (Anno 1171). Theobaldus comes Carnotensis plures Judæorum, qui Blesis habitabant, igni tradidit : siquidem cum infantem quemdam in solennitate Paschali crucifixissent ad opprobrium Christianorum, postea in sacco positum in fluvium Ligeris projecerunt. Quo invento, eos convictos de scelere, ut supra diximus, igni tradidit, exceptis illis qui fidem Christianam receperunt...

PAGE 47. *Il est de notre devoir...*

C'est l'*Olénou lechabbéah* qui se récite à l'issue des offices et, avec une solennité particulière, dans l'office de *Moussaf* de Roch hachana et de Yom Kippour. Cette prière est l'une des plus anciennes de la liturgie juive. Elle résume en quelque sorte la philosophie du Judaïsme dans l'affirmation de l'unité future de tous les humains sous un seul Dieu, sous une seule loi.

PAGE 51. *Sous le règne de l'empereur Frédéric, trois enfants chrétiens...*

Ce fait n'a pas eu lieu sous Frédéric Barberousse, mais sous Frédéric III d'Autriche. Eck, dans son pamphlet contre les Juifs, *Aus Juden buechleins Verlegung* (1541) le place sous le règne d'Albert d'Autriche, en 1420. Voir Wolf, *Geschichte der Juden in Wien*, p. 18.

PAGE 52. *Le roi Philippe ouït ces faits...*

Cf. *Ex Chronico regum Francorum* et *Ex Radulfi de Diceto imaginibus* (*Ibid., t. XII et XIII*) — *Les Gestes de Philippe-Auguste*, extraits des Chroniques de Saint-Denis:

Apres ce que li Rois fu coronez, il vint à Paris. Lors comanda à faire une besoigne que il avoit conceue lonc tens devant en son cuer; car il avoit oï dire maintes foiz aux enfanz qui estoient norri ovec lui ou palais, que li Juis qui à Paris manoient, prenoient chascun an un crestien, le jor dou grant venredi qui est en la semaine peneuse, et le menoient en leur crotes sous terre, et en despit de Nostre Seigneur, qui en cil jor fu crucifiez, le tormentoient et crucifioient, et en derrenier l'estrangloient en en despit de la foi crestiene; et ceste chose avoient-il fait maintes foiz au tens de son pere, et avoient esté convaincu dou fait et ars, et en tel maniere fu Saint-Richarz martyriez, dont li cors gist à Saint Innocent de Champiau, pour cui Nostre Sires a puis fait maintes miracles en l'eglise où li cors de lui repose. Diligenment fist li Rois enquerre si ce estoit voirs ou non, avant que il en feist plus. Il trova que ce estoit veritez, si come renomée le raportoit. Lors comanda que li Juis fussent pris par tot le roiaume de France. Pris furent à un jor d'un samedi en leur synagogues, en la VIe kal. de mars [1]; despoillié furent d'or et d'argent et de robes, ausi come leur pere ancien despoillierent les Egyptiens quant il trespasserent la Rouge mer au tens Moyse le prophete, et en ce fu segnefié la persecution que il orent puis, quant il furent tuit bani dou roiaume de France.

— ... *Et avec ce qu'il avait pris, il éleva... les Champeaux...*

Le lieu dit des Champeaux (*campelli*) occupait l'espace compris entre la rue Saint-Denis et l'emplacement actuel du Palais-Royal: Philippe-Auguste y transporta la foire ou le marché qu'il avait achetée en 1183 aux administrateurs de la léproserie de Saint-Lazare et qui se trouvait sur la route de Paris à Saint-Denis. C'est sur cet emplacement que s'élevèrent les Halles Saint-Eustache, etc. [2]

1. En 1181, et non en 1186, comme l'indique par erreur Joseph Ha-Cohen.

2. Je dois cette note à l'obligeance d'un de mes amis, M. Pigeonneau, maître de conférences à la Sorbonne; je saisis cette occasion pour lui en témoigner ma reconnaissance.

— *Ils émigrèrent par sept chemins...*

Les Gestes de Philippe-Auguste, extraits des Chroniques de St.-Denis : ... Quant li Juis virent que li Prince et li prelat furent escondit, par cui proieres, quant il voloient doner et prometre, il soloient les autres Rois assez legierement incliner à leur volenté, il furent merveilleusement esbahi et esperdu et commencierent à crier *Scema Israël*, qui vaut autant en ebreu come *Diex escoute*... Après ce que il orent ensi leur choses vendues, il vuiderent le roiaume dedenz le terme qui fu mis...

— *C'est au sujet de cet exil...*

Joseph ha-Cohen se trompe; l'élégie de la Pierre d'épreuve se rapporte à l'expulsion de 1306. De même la citation qu'il en fait un peu plus loin (p. 57) s'applique à la persécution des Pastoureaux (W.)

L'*Eben Bohan* est de R. Calonymos bar Calonymos, d'Arles (1287). M. D.-A. Meisel en a publié une traduction en vers allemands (Budapest, 1878.)

— *Dans la ville d'York...*

Ex Radulfii de Diceto imaginibus historiarum : Multi per Angliam tendere Jerosolymam properantes, prius in Judæos insurgere decreverunt quam invaderent Sarracenos. Igitur, VIII idus februarii, Judæi, quotquot inventi sunt in domibus propriis, apud Norwicum trucidati sunt; aliqui refugium habuerunt in castellum. Nonis martii, tempore scilicet nundinarum, apud Stanford occisi sunt multi. XVII. kal. aprilis, apud Eboracum, sicut dicitur, fere quingenti neci traditi sunt, mutuis sese vulneribus appetentes; malebant enim a propria gente percuti, quam manibus incircumcisorum peri. XV. kal. aprilis, scilicet in Ramis palmarum, sicut dicitur, quinquaginta-septem jugulati sunt apud Sanctum-Eadmundum. Ubicunque reperti sunt Judæi, manibus peregrinorum percussi sunt, nisi qui municipalium eruebantur auxilio. Necem Judæorum tam funestam, tam exitialem, viris prudentibus placuisse credendum non est, cum Davidicum illud auribus nostris frequenter occurrat, *Ne occidas eos.*

PAGE 54. *Dans la ville de Bray...*

Les Gestes... : En la XVe kal. du mois d'avril (1192) sejornoit li Rois à Saint Germain-en-Laie; là lui furent noveles aportées de la honteuse mort d'un crestien que li Juis avoient martyrié ou chastel de Braie... Quant li Rois entendi tel novele... tantost monta et se mist au chemin devant tote sa gent, si que nus ne savoit quel part il devoit aler, pour ce que il voloit les desloiaus Juis seurprendre avant que il oïssent de lui nule novele, si que nus ne se peut destorner; à Braie vint au plus tost que il pot, ses gardes mist aus portes et aus issues de la vile que nus n'en

peust eschaper. Lors fist cerchier lor ostiex et prendre quanque on en pot trover; par nombre furent LXXX et plus, que il fist trestoz ardoir en venjance de la honte que il avoient faite à Nostre Seigneur.

V. aussi Rigord, p. 36, et Guill. Armor., p. 71.

PAGE 62. *Dans le même temps... qu'un cierge mettrait à brûler...*

Le texte hébreu porte : מעת צאת דבר המלך ודתו עד השרף מצנפת אחת, c'est à dire : dans le même temps qu'un *bonnet* mettrait à se consumer. Traduction Wiener : « ...innerhalb der Zeit welche... bis zu dem Aufbrennen einer Mütze (?) verfliessen würde. » Ce passage m'avait d'abord fait croire à l'existence d'une coutume napolitaine analogue à celle de notre extinction des feux dans certaines adjudications, mais M. le prof. Debenedetti, à Naples, qui a bien voulu, à ma prière, faire quelques recherches à ce sujet, m'a informé n'avoir rien trouvé qui justifiât cette supposition. M. le prof. Grætz, de Breslau, a eu l'obligeance de me communiquer le passage même de la *Consolaçam* d'où Joseph Ha-Cohen a tiré ce récit. Voici cette phrase : « ...da publicaçam da quelle tee que se ardese huma *tocha*, se fisezem todolos Judeos cristaos... » Ce mot de *tocha* me fut un trait de lumière : l'Italien Joseph Ha-Cohen l'avait évidemment lu à l'italienne, c'est à dire *tocca*, toque, au lieu de *tocha*, torche ou cierge, et de là son énigmatique מצנפת.

PAGE 66. *Dans la ville de Schweinfurt...*

Sur cette interprétation, voir Wiener, note 176.

PAGE 67. *En l'année 1287, les Juifs de Berne...*

Ce fait est rapporté aussi dans les *Annales* des Franciscains de Thann, de Malachie Tschamser, mais sous la date du 27 mars 1288. (I, p. 223.)

PAGE 68. Entre les supplices de Berne et le massacre de Nœrdlingen se place chronologiquement un fait qui paraît avoir échappé à Joseph Ha-Cohen, l'auto-da-fé de Troyes, en 1288. Cet événement inspira plusieurs *selihot* et surtout une complainte française qui peut être considérée, dit M. Renan, comme un des morceaux les plus curieux de notre ancienne littérature.

« Le vendredi saint, 26 mars 1288, avant-dernier jour des fêtes de Pâque, des chrétiens de Troyes, voulant venger « la mort de leur Seigneur », envahirent la maison d'un riche Juif, Isaac Châtelain, auteur de commentaires talmudiques et de poésies élégiaques. Ils lui dressèrent des embûches, sans doute en l'accusant de quelque crime supposé, l'arrêtèrent avec sa famille, mirent sa maison au pillage et s'emparèrent également de huit autres notables juifs, qu'ils livrèrent aux frères Dominicains. L'inquisition instruisit le procès et condamna les treize prisonniers au supplice du feu. Ceux-ci offrirent de se racheter à prix d'or; on leur accorda la vie sauve, s'ils voulaient abjurer. Ils refusèrent, et, le samedi 24 avril, un mois après l'attaque de la maison d'Isaac Châtelain, ils montèrent sur le bûcher.

Isaac Châtelain, sa femme, qui était enceinte, ses deux fils, sa bru, « qui tant était belle », furent amenés les premiers au lieu du supplice. Les mains liées derrière le dos, ils allèrent à la mort avec intrépidité, entonnant *schema*, c'est à dire la profession de la foi juive en l'unité divine, s'encourageant mutuellement, et outrageant le bourreau et la foule. Vint ensuite Samson, gendre du précédent, qui mourut en adressant des paroles d'encouragement aux autres victimes. Puis ce fut le tour de Salomon ou Salmin, fils de Phébus, receveur; de Baruch Tob Elem ou Biendit Bon Fils, d'Avirey (Aube, arrondissement de Bar-sur-Seine, canton des Riceys), lequel « s'enhardit de blâmer le bourreau »; de Siméon, le chantre et scribe, de Châtillon, « qui si bien savait orer », et qui mourut en pleurant sur ses enfants; du « beau » Colon. Isaac le prêtre, requis par les frères Prêcheurs de se tourner à leur croyance, déclara que, prêtre de Dieu, il voulait lui faire offrande de son corps. Hayyim le chirurgien, le maître de Brienon (Yonne, arrondissement de Joigni), « qui rendait la vue aux aveugles », refusa la vie que lui offrait le bailli au prix d'une apostasie. Enfin périt à petit feu Hayyim, de Chaource (Aube, arrondissement de Bar-sur-Seine). Tels sont les treize *saints* qui, le samedi 24 avril, quinze jours avant la Pentecôte juive, périrent au milieu des flammes, en confessant « le vrai Dieu ».

Voir dans Renan, *Les Rabbins français du commencement du XIVe siècle*, le texte de cette complainte, découverte par M. Neubauer dans un manuscrit hébreu du Vatican, où elle est écrite en caractères hébreux, et transcrite en français par M. Arsène Darmesteter.

— *Les habitants leur portèrent envie...*

Malachie Tschamser, I, 232: In Nördlingen und in *gantz Franckenland* hat man alle Juden... sambt Weib und Kind zu todgeschlagen und ihnen Alles weggenommen, auch sogar das, was ihnen die Edelleuth versetzt hatten, daher sich diesze mit den Juden beym Kayszer beklagt, welcher die arme (!) Burger an Geld sehr hart gestrafft.

— *Un an après, les habitants (de Rouffach) se levèrent contre les Juifs...*

Cette persécution, moins connue que les suivantes, paraît avoir été générale dans toute l'Allemagne. C'est probablement un épisode de celle que rapporte Closener sous la date de 1298 :

Do man zalte 1298 jor, do hub sich ein durhehtunge der Jüden, die werte von sante Jocobes tag untz sant Matheus tag. Daz det ein edelman von Franken der waz genant Rintfleische. Der hette ein michel volke gesamet und dote wol hundert dusent Jüden die zu Würtzeburg und zu Nürenberg worent und in anderen steten, und waz daz darumbe daz sü neiswas misseton hettent alse gröslich an unsers herren lichame, daz got die plage über sü verhing. man hatte sü och durch alles dutsche lant gedurchehtet, wande daz us kunig Obreht stillete, do er an der widerferte waz von Oche her zu varende.

Toute la contrée était, du reste, alors livrée à la plus effroyable dévastation. (Malachias Tschamser, *Annales der Baarfüseren zu Thann :* Im gantzen Land war nichts als Rauben, Stehlen, Plünderen, Mörden, Todtschlagen, Metzgen, Brennen und Sengen, Schleiffen und Zerstören, Gott seys im Himmel geklagt!)

Gérard et Liblin, *Annales et Chronique des Dominicains de Colmar* : 1298 Veniens in Franckoniam carnifex Rindtfleisch, id est caro bovis, nomine, qui Judeos cepit et interfecit et eorum res diripuit violenter, nec erat... impedire.

— *Et vingt-neuf ans plus tard...*

Entre le massacre de 1299 et celui de 1328 dont il est question ici, la Chronique de Materne Berler, originaire de Rouffach, en cite un qui a eu lieu en 1309 et que relate également la Chronique de Thann.

Berler : Anno domini M.CCC.IX jor, an sanct Hilariustag, synd zu Ruffach verbrant worden die Juden vff einer matten die darnach wart genant die Juden matt.

Tschamser : [Anno 1306] Zu Ruffach schafften und stifften verruchten Juden abermahl grosze Unruhe, dann als sie umb und umb hatten zusammen geschworen, dasz sie nit ruhen wollten bis sie die Christen, Goyen nennens die Schelmen, gar ausgetilgt hätten : und deszwegen zu Sennheim, Thann, Roderen, Burnhaupten, Isenheim und anderstwo gar vil ihrer Missethaten halben gefangen und verbrennt worden, haben die Ruffacher vil von ihren Juden, die ihr Synagog in der Statt hatten auch gefangen und auszerhalb der Statt gegen Gundolsheim verbrennt. »

— *Et encore neuf années plus tard...*

C'est le soulèvement des Armleder :

Kurze Colmarer Chronik, publiée par Julien Sée (Alsatia, 1873-1874) : Dasz Herczog ott vor kolmar lag. Herczog ott lag vor kolmar des selben jors. Do man zalte m ccc xxxviij jor, do wurdent die juden erslagen in den niedern franeken von eim

der nante sich künig harenleder wann mit aren leder was er vnn sin geselschafft gewaffent vmbe das man jn sölte geben jr pfand one wuocher vnd one ir hoübt guet. — Item des selben jors machtent sich uff in elses me dan zwey tusent geburen vnd weltent vnder jnen zwen künige do hiesz der eyne künig emych vnd der ander künig zimberlin vnd belogent die stat ze kolmar vnd fordertent ouch die juden. Do was in den ziten ein gasz mit wütten und ander erber lüten gesessen vor theinhen tor do nun die zigelschüren vnd die garten sint. Do logent die selben buoben vnd in einre naht do waffentent sich alle die von kolmar vnd zugent zum kerster tor usz vnd ouch die juden vnd erslugent vnn uertribent die zwene künige mit aller ir gesellescbaft vnd wart ir dornach nümme gedacht.

Cf. Closener, p. 82.

Materne Berler: Nach dem die Juden an sanct Paulus bekerung tag anno M.CCC.XXXVIII jar erschlagen vnd vertrieben worendt worden zu Ruffach, nam byschoff Bertold der selbigen erschlagnen Juden all yr hab vnd besitzung mitt verwilgung keysers Ludwig pfaltzgraffen bey Rheyn, als eim houpt vnd oberherr aller Juden: Vnd ward der *gross schen Juden hoff* gelegen in der Juden gassen yetz mal genant Hassengasz geben von dissem bischoff herr Rudolffen kylchherren zu Gundeltzheim, welcher den zu kouffen gab Andres Berler...

PAGE 69. *L'an... 1306...*

Si nous en croyons la *Chronique rimée* attribuée à Geffroy de Paris (Hist. de Fr., t. XXII), l'opinion populaire était alors loin d'approuver l'expulsion des Juifs :

...L'entencion en fu bonne,
Mès pire en est mainte personne
Qui devenu est usurier;
. . . .
Car Juïfs furent débonères
Trop plus, en fesant telz affères,
Que ne sont ore crestien.
Pleige demandent et lien;
Gages demandent, et tant estorchent[1]
Que les gens plument et escorchent.
De ceste prise est-il sailli
Or et argent; dont maint bailli
Plus ont que le roy recéu;
Leurs rentes en ont bien créu.
. . . .
Mès se li Juifs demouré
Fussent ou réaume de France,
Crestien mainte grant aidance
Éussent en quoi il n'ont pas;
Dont il en sont du tout au pas[2].

1. Extorquent.
2. C'est-à-dire: ils ne marchent plus qu'au pas, leurs affaires vont mal.

Maint biau marchié en sont lessié,
Et maint de richèce abessié;
Car por po trouvoit-on argent.
Or ne treuve l'en nule gent
Qui veille l'un l'autre prester:
Si couvient chascun endéter,
Et au cuer avoir grant espens[2]
Quel part il prendront leurs despens.
Car parens croissent chascun an,
Mès trop po d'amis treuve l'an:
De parole sont mains amis,
Mès que du leur n'i ait riens mis.

La suite de ce passage n'est pas moins intéressante :

Ainsi les Juïs s'en alèrent;
Et en cel an prophétissèrent
Qu'ançois que passé fust grant temps,
Que il vendroit sus crestiens
Plus grant meschief que il n'avoient.
Par quel esperit ce disoient?
Je ne sai; mès il distrent voir,
Si com après porrez savoir.
Juïs qui du royaume partirent
A nous ainsi se complaignirent:
« Seingnors, aler vous nous en fètes;
« Encor en graterez vos testes;
« Car, puisque dire le couvient,
« Le temps iert tost et le jor vient
« Que les crestiens et lor chief
« Aront ensemble tel meschief
« C'onques mès tel ne fu oy.
« Si n'en soiez jà esjoy
« De ce que nous vuidon la terre
« Car vous n'i povez riens conquerre.
« A tort souvent honte l'on pent[1];
« Mès nus ne set qu'a l'ueil li pent;
« En petit d'eure Diex labeure :
« Tel rit au main qui au soir pleure.
« Se nous avons pris des prumiers,
« Or vous gardez des derreniers :
« L'arc est tendu, si destendra
« Sus vous, et le jor tost vendra. »
Ainsi prophétissèrent-il,
Le grant meschief et le péril
Qui s'ensivi assez de près,
Si com vous orrez ci après.

Chronique anonyme (Histor. de Fr., t. XXI) :

En celui an, le jour de la Magdalène, furent tous les juifz du royaulme de France banniz et emprisonnez. Et le lendemain le

1. Pensée.
2. On paie honte.

gros tournois d'argent, qui valloit deux-solz siz deniers parisis, ne vallut que dix deniers parisis; et le parisis, qui valloit trois deniers, ne vallut que ung denier.

On sait que c'est « de commune clamour du pueble » que Louis Hutin rappela les Juifs en 1315. (T. Ier des Ordonnances des rois de France.)

— *C'est pourquoi un grand nombre d'entre elles embrassent aujourd'hui de nouvelles croyances.*

Aujourd'hui, c'est-à-dire au temps où écrivait Joseph ha-Cohen, au temps des calvinistes.

— *Neuf ans plus tard, Philippe alla à la chasse...*

D'après Dante (*Paradiso,* c. XIX), il serait mort d'un coup de boutoir :

Li si vedrà il duol, che sopra Senna
Induce, falseggiando la moneta,
Quel che morrà di colpo di cotenna.

Suivant plusieurs auteurs, il aurait en effet péri à la chasse au cerf, mais autrement que ne le rapporte Joseph Ha-Cohen : « Il veit venir le cerf vers luy, si sacqua son espée, et ferit son cheval des esperons, et cuida férir le cerf, et son cheval le porta encore contre un arbre, de si grand'roideur, que le bon roy cheut à terre, et fut moult durement blecé au cueur, et fut porté à Corbeil. Là, luy agreva sa maladie moult fort... » (Chronique traduite par Sauvage, p. 110, Lyon, 1572.)

L'historien français contemporain, le Continuateur de Guillaume de Nangis, ne parle point de cet accident. Il dit que Philippe s'éteignit sans fièvre, sans mal visible, au grand étonnement des médecins.

PAGE 70. *Les survivants ils les expulsèrent...*

Extrait des *Chroniques de Pierre Cochon* (Histor. de Fr., t. XXIII) : M CCC et XVIII. Les Juys qui tenoient à Rouen beaucoup d'eritagez ès paroisses de Saint Erblant, Nostre Dame la Rotonde et à Saint Lo, et avoient une rue appellée la rue aux Juys, et encore est appellée, et estoit leur moustier en une place de present appellée le Clos as Juys, furent boutez hors de la dicte ville, et leurs heritages confissiez au roy.

— *Les Pastoureaux.*

La première insurrection des Pastoureaux, pendant l'absence de

saint Louis, avait également été funeste aux Juifs. La *Chronique de Primat*, traduite par Jean du Vignay, en rapporte l'épisode suivant :

...Et un mestre qui estoit de Hongrie[1], si se torna à Bourges la cité avec grant multitude des siens et se commencierent cruelment à forsener contre les Juis, et despeçoient leurs livres, et ravissoient la peccune, et les henas d'argent d'iceuls. Et donc quant le commun de la ville vit ceste chose, et que il destruioient en tel menière les Juis, qui estoient en la garde du roy, il firent clorre les portes de la cité pour vengier l'injure du roy faite aus Juis ; mais ceulz froisoirent les sereures des portes et les verrous à congniées, et issirent aus champs ; et les bourjois les suirent à cheval. Desquelz bourjois l'un assailli le mestre, ... le feri de la hante et le navra el costé ; ... et donc quant le mestre fu trebuchié à terre, il le despecierent membre à membre ; et occistrent ses compaignons des glaives.

— *Une populace nombreuse...*

Muratori, *Script. rer. ital.*, t. III, p. 682 : Videntes pastorelli turbam suam crescere cotidie et augeri,... Judæos in civitatibus, castris et villis et nolentes baptizari, absque omni judicio trucidabant, bona eorum diripientes et suis usibus applicantes. Factaque est strages Judæorum grandis ab eis in regno Franciæ et specialiter in provincia burdegalensi et in partibus Vasconiæ et in provincia Tholosana et in diœcesibus Caturcensi et Albiensi ;... castrumque Verduni Regis in diœcesi Tholosana, in quo Judæi confugerant, ut eos inde extraherent, obsederunt et in ipsa civitate Tholosana suam vesaniam, conjuncto et favente vulgo, exercentes, Judæos una die subito trucidarunt ; regalis curiæ et consulum potentia non obstante.

Continuatio Chronici Girardi de Fracheto: Omnes Judæos, quotquot invenire poterant, occidebant. Unde quamdam turrim regis fortem et altam, ad quam Judæi confugerant, obsidentes, Judæi, lapidibus et lignis deficientibus, quibus projectis se viriliter defensabant, proprios pueros projicere sunt compulsi loco lapidum et lignorum. Sed nichilominus obsidio non cessavit. Nam Pastorelli ad portam turris incendium applicantes, Judæos inclusos fumo et incendio graviter afflixerunt. Videntes autem Judæi quod evadere non valerent, nolentes ab incircumcisis occidi, rogaverunt unum de suis, qui eorum fortior videbatur, ut eos gladio jugularet : qui eis assentiens, quasi quingentos protinus interfecit. Descendens vero de turri cum paucis Judæorum, pueris reservatis, impetrato cum Pastorellis colloquio, quæ fecerat enarravit, petens cum pueris baptizari. Cui Pastorelli : « Tu in gentem tuam tantum flagitium perpetrasti, et ita vis subterfugere pœnam mortis ! » Quem statim membratim discerpentes occiderunt, facientes Judæorum pueros baptizari. Inde

1. On sait que ces pastoureaux reconnaissaient pour chef un homme inconnu, qu'ils appelaient le grand-maître de Hongrie.

versus Carcassonam procedentes, a custode patriæ fuit ex parte regis Franciæ proclamatum, ut Pastorellis se opponerent, et Judæos, tanquam regis homines, defensarent; quod tamen multi, gaudentes de interitu Judæorum, facere recusabant.

Voir aussi *Excerpta e Memoriali historiarum Johannis a Sancto Victore*, p. 671, *et E Floribus Chronicorum, etc. auct. Bern. Guidonis*, p. 731.

PAGE 74. *On accusa les Juifs et les lépreux.*

Continuatio Chronici Girardi de Fracheto: ... Rex Granatæ dolens se per Christianos sæpius superatum, ... nec potens se ad libitum vindicare, quod vi armorum non potuit, excogitata nequitia perficere machinavit; unde et cum Judæis colloquium dicitur habuisse. Qui de maleficio pollicentes, dixerunt per se ipsos non posse perfici, sed melius per leprosos, qui cum Christianis continue conversabant. Unde Judæi quosdam majores leprosorum ad consilium evocantes, ita per eos sunt delusi ut primo fidem Christi negantes, ad jaciendum in puteis et fontibus potiones et venena, in quibus potionibus et venenis corpus Christi (quod terribile et horribile est dicere) terebatur, sicut plurimi leprosi postea sunt confessi, se pariter promiserunt. Majores igitur prædicti leprosi, convocatis ex omni parte christianitatis leprosis, [quatuor concilia quasi generalia collegerunt, exceptis duabus de Anglia] non fuit de aliqua leprosària notabili quin aliquis interesset. Qui, ad instantiam majorum leprosorum promiserunt per totum christianitatis circuitum, maxime in regno Franciæ, diffundere potiones puteis et fontibus universis... Judæi plurimi, ad instantiam quorum hæc maleficia procurata fuerunt, sine quàcumque differentia sunt combusti, maxime in Aquitania. Unde et in ballivia Turonensi, in quodam castro regis quod dicitur Chinon, una die octies viginti Judæorum sexus promiscui comburuntur : alii quidem ditiores reservati : rex ab ipsis centum quinquaginta millia librarum dicitur habuisse.

Fragment d'une Chronique anonyme. (Histor. de Fr., t. XXI) : L'an mil CCC.XXI en Aquitaine et en une grant partie de France, tous les méseaux furent ars. Car renommée estoit par le monde, ne sçay dont elle vint premièrement, qu'ilz vouloient empoisonner toutes les fontaines et les puis dont les crestiens buvoient, et avoient fait conspiracion, car ou les aultres seroient meseaux comme eulx ou ilz mourroient par leurs poisons. Et estoit commune renommée qu'ilz avoient divisé entre eulx les royaumes et les provinces, et devoit l'un estre roy de France, l'autre d'Angleterre, et l'autre conte de Bloys, etc., et les autres auroient seigneurie comme il leur appartiendroit. Si fut longtemps que nul n'osa boire d'eaue fors d'eau courant. On disoit que les Juifs furent consentans aux méseaux de ce maléfice : pour laquèle chose il en y ot plusieurs ars avec les méseaux, et faisoit le commun peuple ceste justice sans appeller ne prevost ni bailly; et quant ilz les avoient encloz en leurs

maisons, et leurs bestes et leurs garnisons avec, ilz boutoient le feu dedens.

Voir aussi *Cont. G. de Nangis*, ad 1321.

PAGE 75. *On le prit et on le tua...*

Chron. de Saint-Denis : En cest an meismes avint il I. cas a Vitri qui estoit tel, que comme XL. Juifs fussent emprisonnés pour la cause devant dicte des mesiaux et ils sentissent que briefment les conviendroit mourir, si commencierent a traitier entre eulz en telle manière que lun deulz tueroit touz les autres afin que il ne fussent mis a mort par la main des incirconcis. Et lors fut ordené et acordé de la volenté de tous que un qui estoit ancien et de bonne vie en leur loy les metroit tous à mort, lequel ne si vot accorder sil navoit avec li I. jeune homme. Et adonc ces II. les tuerent touz et ne demora que eulx II. Et lors commença une question entre eulz II, lequel metroit l'autre a mort; toutefois lancien fist tant par devers le jeune que il le mist a mort. Et ainsi demora le jeune tout seul et prist lor et l'argent de ceulz qui estoient mors, et commença a penser comment il pourroit eschaper de celle tour ou il estoit. Si prit des draps et en fist des cordes et se mist a paine pour descendre; mais sa corde si fu trop courte, et se pesoit moult pour lavoir quil avoit entour de lui ; si chei ès fossés et se rompi la jambe ; lequel quant il fu là trouvé si fut mené a la justice et confessa tout ce que devant est dit. Et lors fu il condampnés a a mourir avec ceulz que il avoit tuez.

Abbé Boitel, *Histoire de l'ancien et du nouveau Vitry-le-François;* Châlons, 1841 : Une tradition populaire rapporte qu'une femme juive qu'on avait arrêtée et qu'on se disposait à brûler vive avec les quarante juifs, se mit à faire contre Vitry les plus terribles imprécations. Elle annonça que les flammes qui allaient la consumer se rallumeraient, vengeraient sa mort et dévoreraient à plusieurs reprises cette ville impitoyable, qui ne serait plus qu'un monceau de cendres. La prédiction, si elle est vraie, ne s'est que trop bien réalisée... (On sait que Vitry en Perthois a été trois fois incendiée)

... On éleva une croix en mémoire ou plutôt en expiation de la mort de ces quarante juifs, à l'endroit même où ils furent brûlés. Cette croix, qui avait été détruite en 1793, fut restaurée en 1816 sur l'ancien dessin qu'on trouva dans les archives de Saint-Jacques. La foudre a renversé la statue de Clovis qui en surmontait le sommet, et abattu un bras. Le drapeau tricolore qu'on y arbora après la révolution de 1830, entraina par son poids la chute de tout le haut de la croix. Il ne reste plus que le tronc où sont sculptées les statues de quelques rois de France et d'un comte de Champagne. Cette croix fixe les regards de tous les étrangers, qui s'étonnent qu'on ne restaure pas ce beau monument.

Chose curieuse, on croit fermement, dans le pays de Vitry, que la foudre frappera celui qui voudra relever cette croix.

Malgré cette légende, un sieur Christmann, sculpteur à Vitry, se rendit, il y a un certain nombre d'années, à Vitry-le-Brûlé et prit les mesures nécessaires pour rétablir le monument, mais en revenant il fut frappé par la foudre[1].

PAGE 77. *Les Juifs sont cause...*

Guy de Chauliac, *La Grande Chirurgie, (1363), restituée par M. Laurens Ioubert;* Tournon 1598, p. 178 : Ladite mortalité commença à nous au mois de ianuier et dura l'espace de sept mois.

Elle fust de deux sortes : la première dura deux mois, auec fieure continue et crachement de sang. Et on mouroit dans trois iours.

La seconde fust, tout le reste du temps, aussi auec fieure continue, et apostemes, et carboucles ez parties externes, principalement aux aisselles, et haines, et on en mouroit dans cinq iours.

... Plusieurs doubterent de la cause de ceste grande mortalité.

En quelques parts on creud que les Iuifs auoyent empoisonné le monde ; et ainsi on les tuoyt.

En quelques autres, que c'estoyent les pauvres mutilés : et on les chassoit.

Ez autres, que c'estoyent les nobles : et ainsi ils craignoyent d'aller par le monde.

PAGE 78. *Le 10 du mois d'Ab, jour de mortification.*

C'est le jeûne du 9 Ab, qui tomba en 1349 sur un sabbat et fut pour cette raison remis au lendemain (W.)

PAGE 79. *En Allemagne aussi l'on accusa les Juifs,... on les tortura,... on les brûla...*

On les persécuta, dit Tschamser, au delà de toute mesure et, comme ils l'avaient bien mérité, (!) cruellement et impitoyablement ; ils furent brûlés, étranglés, noyés, pendus, précipités par les fenêtres, décapités, poignardés, mis à mort par mille supplices et tortures. Leurs maisons, étables, magasins, synagogues et cimetières, avec les tombes, furent dévastés, brûlés et démolis ; coupables et innocents, femmes et filles, enfants et vieillards, tout ce qui ne voulut pas se faire baptiser, fut tué sans forme de procès par la populace chrétienne en délire. (I, 364.)

Telle était la haine qui se montra dans ces persécutions, que là où il n'y avait pas de Juifs, comme dans le pays de l'ordre teutonique, où le séjour leur était interdit depuis 1340 (Chron. de

1. Cette particularité m'a été signalée par M. Emile Dreyfus, sous-inspecteur des forêts à Châlons-sur-Marne, à qui je suis heureux d'en adresser ici mes remerciements.

Simon de Grünau, ed. Perlbach, I, p. 600), on rechercha et l'on brûla les Juifs baptisés.

Ce serait toutefois une erreur de n'attribuer qu'à l'affolement de la peste les épouvantables massacres de 1348 et de 1349; la démence née de la contagion a généralisé les tueries, mais elle ne les a pas causées. Rien n'était plus commun dans les pays de l'Allemagne que l'égorgement des Israélites et si, dans la plupart des villes, la fureur meurtrière a éclaté avec une violence plus grande que d'habitude pendant l'épidémie, dans beaucoup d'autres elle l'a précédée. La *Courte Chronique de Colmar* semble indiquer assez nettement cette antériorité : Do man zalt m ccc xlviij jor, do wurdent die Juden zu Colmar vnd in anderen stetten uerbrant vnd wass ouch gross sterbent durch alle welt.

Closener, p. 104 : *Aber ein Juden martel* — Do man zalte 1349 jor, da wurdent die Juden zu Strosburg verbrant in irme kirchof uf eime hultzinen geruste an sante Veltins tage, der vil des jores uf einen samesdag. sü wordent ouch des selben jores verbrant in allen steten uf deme Rine, es worent frie stette oder des riches oder anderre herren. In etlichen steten brante man sü mit urteil, in etlichen stieszent sü die huser an mit füre do sü inne worent, und brantent sich selben. Do kam man zu Strosburg des uberein, daz in hundert joren kein Jude do solte gesessen sin.

Dans le récit qu'il fait de l'auto-da-fé de Strasbourg, Closener déclare sans détour que la cause véritable de la mort des Juifs, c'est leur fortune : waz man den Juden schuldig waz, daz wart alles wette, unde wurdent alle pfant und briefe die sie hettent uber schulde wider geben. daz bar guot daz sü hettent, daz nam der rot und teiletes under die antwerg noch marczal. *daz was ouch die vergift die die Juden dote.*

A Krems, l'importante communauté juive fut assaillie par la populace de cette ville, à laquelle s'était jointe celle de la petite ville de Stein. Les Juifs mirent le feu à leurs maisons (29 septembre 1349) et furent consumés par les flammes; un petit nombre seulement se sauvèrent. A Vienne, la communauté entière, sur le conseil du rabbin R. Jona, se donna la mort dans la synagogue. (Cf. *Chron. Zwetlense*, dans Pez, *Scriptores*, I, 541.) Le duc Albert, qui habitait alors dans la localité voisine de Purkersdorf, punit sévèrement les instigateurs de l'agression; cependant il ne put contenir la violence du fanatisme. (G. Wolf, *Geschichte der Juden in Wien.*)

Voir encore, entr'autres, dans *Basel im vierzehnten Jahrhundert* (1856), l'épouvantable martyre de trois Juifs de Schaffhouse, Lembli, Mathys et Hirsch : On leur ouvrit les mollets et l'on y versa de la poix bouillante. Les plaies guérirent, on les rouvrit, on leur brûla la plante des pieds au point qu'on voyait les os

nus; l'un des martyrs protestait de son innocence, qu'il ne savait pas ce qu'il avait fait. On finit en les brûlant.

PAGE 80. *A Mayence, la grosse cloche de l'église...*

Tschamser, *loc. cit.*, I, 362-3 : ... Zu Mentz hat man die Juden dergestallten gebraten, dasz in S. Quirins Kirch-Thurn die Glocken und das Bley von Fenster zerschmoltzen...

— *Avec les dalles de leurs tombeaux.*

Chronique d'Albert de Strasbourg, p. 149 : Civitates domorum Judæorum interemptorum cum lapidibus super sepulchris constitutis et cœmeteriorum suorum et thesauro reperto ædes novas in suis civitatibus construxerunt, ac cum lapidibus muros refecerunt, et thesauros repertos in usus reipublicæ confecerunt.

PAGE 81. *Dom Pedro succomba...*

Les Juifs lui gardèrent néanmoins la plus honorable fidélité.

Aboab, *Nomologia :* Y en la misma Espana lo mostraron generosamente los Judios de la ciudad de Burgos en tiempo de don Henrique, el qual, aviendo muerto a su hermano el Rey don Pedro llamado el Cruel, se hizo facilmente senor de todos sus Reynos, y le seguian todos los Grandes y pueblos de Espana. Mas emperó los Judios de Burgos se fortificaron en la parte de la ciudad que habitavan: y mandandoles a requerir el Rey don Henrique q'. se le entregassen, respodieron que nunca el Senor permitiesse que ellos reconociessen a otro Rey que á su Senor don Pedro, o á su legitimo heredero : y que por tal causa querian si fuesse necessario perder las vidas. Estimo en mucho el prudente Rey don Henrique la constancia de los Hebreos y dixo, que tales vasallos como aquellos devian los Reyes amar mucho y premiarlos, pues tenian mas respecto á la fidelidad devida á su Rey aunque vencido y muerto, que no á la presente fortuna del vencedor : y despues se le entregaron con partidos muy honrosos.

Les Juifs de Tolède furent moins heureux : le roi Henri II leur imposa une amende de vingt mille doublons d'or et ordonna que tous leurs biens fussent vendus et qu'ils fussent eux-mêmes faits esclaves jusqu'à ce qu'on eût obtenu la somme demandée (Ab. Cahen, *Ephémérides israélites.* — Archives de la cathédrale de Tolède, placard X, 2, 1° et 2°.)

PAGE 82. *En Autriche... firent arrêter les Juifs...*

Pez, *Fragmentum historicum de IV Albertis Austriæ ducibus :* Post cujus (Rudolphi) excessum fratres ejus, Albertus et Leupoldus, aliquantis annis communiter et indivisè terras Ducatus

eorum gubernabant. Anno autem Domini 1370 secretius consiliantes uno eodem die per omnes civitates suas Judæos ceperunt et bonis omnibus spoliaverunt. Et cum voluissent eos comburere, a Doctoribus sacræ theologiæ acceperunt non oportere eos occidere, sed dura semper servitute reprimere et ita dimiserunt eos. Tentaverunt autem interim fere per mensem dierum duritiam et pertinaciam eorum, si saltem aliquis de tanta multitudine, timore supplicii correptus, resipisceret et ad baptismum coactus convolaret. Sed nullus prorsus præter duos de adultis conversi fuerunt; vir forte quadragenarius et puella speciosa, quam dux dotavit, tradens eam in conjugium uni de Magistris coquinæ; reliquus vero per apostasiam a fide rediit ad vomitum et publice pœnitens quod timore mortis conversus fuisset, coram omnibus fuit ignibus conflagratus.

PAGE 82. *En 5143, qui est l'an 1383...*

Joseph Ha-Cohen, passe sous silence la persécution qui eut lieu à Paris en 1380. *Chronique du Religieux de Saint-Denis*, traduction Bellaguet, 1836, I, p. 53 :

Les misérables dont j'ai parlé... entrent en furieux dans le quartier où étaient alors quarante maisons de Juifs établies avec la permission du roi;... les uns, forçant les portes des maisons, se mettent à fouiller partout, à piller et à voler tout ce qui leur paraît à leur convenance. D'autres s'emparent des colliers, des bagues, des ceintures et autres ornements de femmes, faciles à emporter. Ceux-ci recherchent avec avidité les manteaux de soie et les vêtements précieux ; ceux-là jettent par les fenêtres la vaisselle d'argent, pour l'emporter ensuite chez eux ; d'autres préféraient soustraire les obligations souscrites par des nobles et des bourgeois... Plusieurs nobles... les encourageaient dans ces désordres. On en vit même qui, donnant une plus libre carrière à leur cruauté, tuèrent tous les Juifs qu'ils rencontrèrent ; et ils en auraient fait un horrible carnage, si ces malheureux, fuyant avec effroi vers le Châtelet royal, n'avaient réclamé avec instance le privilége du Palais, et demandé à y être gardés avec les autres prisonniers. Pendant que les massacres ont lieu par tout le quartier et qu'on entend retentir les cris et les lamentations des enfants et des femmes épouvantées, les unes gagnèrent, d'une course précipitée, l'asile où s'étaient réfugiés leurs maris ; les autres, chargées d'argent, se confièrent à la bonne foi des chrétiens qui les poursuivaient. Mais ces hommes barbares et dignes de la vengeance divine leur enlevèrent tout ce qu'elles avaient ; et, ce qui leur fut plus douloureux, ils saisirent de force leurs enfants et les firent baptiser.

PAGE 83. *L'on élut Benoît l'Espagnol, qui s'appelait Alvaro de Luna.*

Joseph ha-Cohen confond Pierre de Luna avec le favori de Juan II, fils de Catherine de Lancastre.

— *L'on élut à Rome Innocent...*

C'est Boniface IX qui fut alors élu.

PAGE 84. *Ce moine... en demanda la permission au roi Joan.*

Lisez : au roi Edouard.

— *Viens avec allégresse, mais le front ceint d'une couronne de fer rouge.*

Allusion à un mode de supplice appliqué par les paysans d'Auvergne et de Poitou, soulevés quelques années auparavant contre les nobles et les prêtres. *Chronique du Religieux de Saint-Denis,* I, p. 307 :

Les Tuchins d'Auvergne et de Poitou se donnèrent pour chef un écervelé nommé Pierre de la Bruyère. Cet homme brutal... leur prescrivit... de tuer sur-le-champ tous ceux qui n'auraient point des mains rudes et calleuses... Tous jurèrent d'exécuter cet ordre cruel. Ils égorgèrent nombre de gens dont on n'a point conservé le nom. Je puis cependant citer... un illustre écuyer nommé Jean Patrick, Ecossais d'origine, envoyé au roi d'Aragon ; ils s'emparèrent de sa personne, et dans leur rage forcenée le firent périr d'une mort affreuse en le couronnant d'un trépied de fer rouge.

PAGE 85. *Ils sont plus exactement relatés...*

C'est une erreur. La *Chronique des Rois de France* est plus vraie en plaçant sous le pontificat d'Eugène (IV) et de Félix (V) les calamités suscitées aux Juifs par Vincent Ferrier. (W.)

— *... de nouveau chassés en 5155...*

Chronique du Religieux de Saint-Denis, II, 119 :

... Comme ils (les Juifs) osaient louer à prix d'argent des femmes pour allaiter leurs enfants et qu'ils prenaient à gages des chrétiens pour le service de leur maison, il résultait souvent beaucoup de scandale de ce commerce avec les fils de Bélial;... la plupart de ceux qui vivaient continuellement avec eux perdaient toute l'ardeur de leur foi... C'était une honte pour le royaume de France... Le roi... se rendant aux prières de la reine, résolut, malgré les sommes considérables qu'on arrachait tous les ans aux Juifs, de séparer le bon grain de l'ivraie et d'éloigner les croyants du contact des infidèles. Une ordonnance publiée dans toutes les villes du royaume, enjoignit aux Juifs de quitter la France avant la fête de Noël...

Voir dans le même chapitre la poursuite exercée contre quatre Juifs soupçonnés « d'avoir en haine de Jésus-Christ et de sa

sainte religion, » enlevé secrètement et mis à mort un des leurs qui s'était converti au christianisme.

Ils furent condamnés à être promenés nus sur une charrette pendant quatre dimanches par les rues et les carrefours de Paris, et à être battus de verges jusqu'au sang. Après avoir subi cet affront deux dimanches... ils obtinrent leur grâce... en payant au roi une somme de dix-huit mille francs d'or. Le roi... employa cet argent à la construction d'un pont de pierre, qui devait faire communiquer la rue Saint-Jacques avec l'Hôtel-Dieu situé sur la Seine...

Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 520 : Après tant de persécutions et de maux soufferts, les Juifs à la fin sous Charles VI, furent tout à fait bannis de France, et pour n'y plus revenir, sans qu'on en sache l'année. Car ce ne fut ni en 1386, comme le prétendent Cohen et Gantz, ni en 1393, ainsi que l'assure la Chronique manuscrite, ni en 1395 non plus, quoi qu'en puissent dire Genebrard et Hottingerus, mais bien en 1394, le trois novembre, comme il paroît par deux Déclarations du dix-sept septembre de la même année...

PAGE 86. ... *dans le pays riverain du lac appelé Bodensée...*

Tschamser rapporte qu'en 1333, les Juifs de Constance, « s'étant attaqués » aux chrétiens et en ayant grièvement maltraité et blessé un grand nombre, neuf Juifs demeurèrent morts sur la place, six furent jetés à l'eau et noyés, et douze autres brûlés vifs. (I, 332.)

A Constance aussi, en l'année 1390, d'après le même chroniqueur, un Juif vint se jeter aux pieds du bourguemestre, en priant qu'on voulût bien le brûler : il avait été, disait-il, assez irréfléchi pour abjurer son judaïsme, se faire baptiser et devenir chrétien. Comme il ne cessait de demander et de supplier, on finit par faire droit à sa prière et il fut brûlé vif. (I, 446.)

Voir aussi *Beiträge zur vaterländischen Geschichte*, I, 47 et suiv. (Schaffhausen, 1863.)

PAGE 87. *Trois ans après...*

Cette donnée ne s'accorde pas avec les recherches de Hammer, dans son *Histoire de l'Empire ottoman*, I, 371. Jost estime que l'auteur s'est trompé sur la date, en voulant parler de la défaite de Sigismond à Nicopoli en 1396. (W.) Le texte hébreu porte, au lieu de Nicopoli, שאלומבין

— *Kiri Kilibi.*

Ou, d'après Hammer, Kurischdschi Tschelebi, c'est-à-dire le jeune lutteur ; c'était le surnom de Mahomet I.

PAGE 88. *Le pieux Rabbi Jacob Mœln Lévi.*

Jacob ben Mosé Mœln Ha-Lévi, par abréviation Maharil, (1365-1427) rabbin à Mayence, est l'auteur de dispositions liturgiques et de chants religieux encore en usage dans beaucoup de communautés allemandes et dans leurs colonies de Pologne et de Hongrie.

— *Au mois de Bul.*

Sur ce nom de Bul, voir dans la *Revue des Etudes Juives*, nº 3, l'article *Le mois des Êtânim*, de M. J. Derenbourg.

— *... jeûnèrent trois jours et trois nuits.*

Ce n'est pas tout à fait exact, car le jeûne, d'après le manuscrit de Maharil, donné par Luzzatto dans les *Oostersche Wandelingen*, p. 79 et suiv., eut lieu encore en Tichri, du dimanche au mardi après le sabbat *Berechith*, c'est-à-dire du 6 au 8 octobre. Parmi les localités où les Juifs, à cause des dispositions menaçantes de la population, étaient alors particulièrement dans l'anxiété, on cite Cologne, Ahrweiler, Eger, Nürnberg, Erfurt et Meissen. A Eger R. Natan avait déjà chargé sa femme, à un cri déterminé, d'égorger les enfants. Des attentats s'étaient déjà produits à Neustadt, près Nürnberg : sur la route de Wesel, près de St.-Goar, R. Weiblein de Mayence et R. Ahron Cohen de Buzbach, furent tués. Bela, femme de R. Männchen, d'Oppenheim, et son amie, la femme du bedeau R. Yizhac de Mayence, furent jetées dans le Rhin. A Rüdesheim, R. Josbel mourut pour sa foi et à Neustadt près de Nürnberg un homme se jeta dans les flots avec sa femme et sa famille en s'entendant crier par de méchantes gens : Fuyez, on vous poursuit ! Aux bords du Rhin, les nobles et le clergé imposèrent aux Juifs une taxe particulière d'un florin rhénan par tête, sans en excepter les enfants, ni les pauvres, parce que les Hussites, qui voulaient incendier Nürnberg, ne s'étaient laissé détourner de leur projet que par l'argent. (W.)

PAGE 88. *En l'année 1421...*

Anonymi Viennensis breve Chronicon austriacum (Petz, I, 550) : Item anno 1420 wurden die Juden gefangen in allen Lant ze Oesterreich an den achten Tag zu der Auffart oder des Pfinztags vor Pfingsten, und jr wurden vil getawft : Und dy sich nicht wollten bekheren, die hett man gefangen vncz in die Vasten. Und an Mittichn Judica ward Sand Gregorii Tag, da verprant man sew alle, weib und man.

Cf. Oefele, *loc. cit*, *Staindelii Chron.*, ad 1421 ; — Petz, I, 254b, *Chronicon Monasterii Mellicensis.*

PAGE 89. *On en tua quatre cents...*

Il y eut en outre, le 12 mars 1421, un autodafé de Juifs à la

Gänseweid, à Erdberg, sur l'ordre du duc Albert V (G. Wolf, *Gesch. der Juden in Wien*, p. 17).

— *On accusa les Juifs de Ravensbourg, d'Ueberlingen et de Lindau...*

Tschamser, *loc. cit.* I, p. 8 : Den 5ten May (1429), an heiligen Auffarths Tag, fande man zu Ravensburg in dem Wald, das Haseloch genannt, ein Knaben, den die Juden erbärmlich getödet hatten; desswegen hat man selbige alle in der Statt gefangen und den 3. Jul. auf dem Scheiterhauffen verbrannt.

Une horrible persécution avait eu lieu déjà à Ueberlingen, en 1331. Trois cents Juifs avaient été entassés dans une maison isolée, à laquelle on mit le feu, et avaient péri dans les flammes, sauf quelques-uns qui sautèrent par les fenêtres; ceux-ci on les assomma. Voir la *Chronique des Minorites*, de Jean de Winterthur (*Vitoduranus*) : Attamen quia cives in Ueberlingen in hoc facto non requisierunt imperatorem Ludivicum, ab eo puniti sunt. Nam eos talliavit et murum civitatis in longitudine multorum cubitorum dirumpi precepit.

PAGE 90. *Les habitants d'Aigues en Provence...*

Pitton, *Histoire de la ville d'Aix* (1666), p. 224 : ...Un Juif[1]... vomit des blasphèmes exécrables contre la sainte Vierge. Il fut appréhendé par la Justice, et comme les Officiers estoient beaucoup plus intéressez que sanguinaires, ils le déliurerent à prix d'argent et par une amande de cent livres, tant seulement... Tous les gens de bien furent indignez d'une si légère punition, pour un crime si grand et si énorme,... le petit peuple voulut faire luy même l'exécution, quelques-uns courrent sur les Juifs, commettent mille desordres, passent iusqu'à Pertuis, où leur Sinagogue estoit puissante, à cause du commerce des bleds, qui leur donnoit moyen de faire l'usure : comme on vit que le mal continuoit, nos Consuls, Hugues Reueti, George de Rousset, et Jacques Garde Notaire, firent une levée de soldats, sous la conduite de Blandis, qui passèrent la Durance et apaisèrent tout le tumulte. Les Juifs qui ne pardonnent iamais, firent tant par la faueur d'Abraham, Médecin de leur Secte, qui auoit l'oreille du Roy, que la Ville d'Aix fut priuée de tous ses tribunaux de justice, que la Ville de Marseille receut; mais... le bon Roy plainement informé... rétablit l'année suivante 1438... l'Eminent Conseil et tous ses Officiers...

... (p. 240) Le Juif duquel nous avons parlé, retomba dans les mêmes desordres, impiétés et blasphemes... Ce méchant, le nom duquel on auoit marqué dans les Registres de la Maison Com-

1. Il s'appelait Estruge Léon. Voir l'*Histoire et Chronique de Provence*, de Cæsar de Nostradamus (Lyon 1614), p. 599.

mune, fut condamné... à cause de ses blasphemes contre la Sainte Vierge, à estre écorché tout vif; cette Sentence fit faire une Assemblée des plus notables pour délibérer ce qu'ils auroient à faire dans cette rencontre bien pressante : la résolution porta de se ietter aux pieds du Roy,... luy offrant douze mille florins, à condition qu'il pardonneroit au coulpable; cette proposition émeut si-fort l'esprit du Roy, qu'il le mit de mauuaise humeur, iusques à ce qu'un de ses affidés s'en estant aperceu, prit la liberté de lui demander le sujet de sa tristesse; le bon Roy luy dit tout franchement que les Juifs avoient tenté de le corrompre à force d'argent. A cella, Sire (répart son amy et cher compère de Matharon) il n'y a pas lieu de s'attrister; si vous me laissez négocier cette affaire, nous aurons une plus grande somme de deniers et le perfide receura la recompense deüe à ses demerites; il fut résoleu de remettre cette négociation entre les mains de ce brave Courtisan, et comme les Juifs aborderent une seconde fois, il leur dit : Vous estes bien abusés, vous ne sçaués pas la teneur de l'Arrest, il porte que quatre des principaux de la Sinagogue feront l'exécution : à cette nouvelle..., ils changent de résolution et au lieu de songer à déliurer le criminel, ils ne pensent à autre chose qu'à estre exempts d'en faire l'exécution, ce qui leur fut octroyé moyennant la somme de dix-huit mille florins; et le iour du supplice arrivé, quatre Gentils-hommes masqués pareurent sur le theatre, et en ayant éloigné le bourreau, eux-mesmes vengèrent l'iniure faite à la S. V. Mère de Dieu.

PAGE 91. *Un jour il fit jeter les Juifs en prison... et les chassa...*

Oefele, I, 105 b : *Primus liber calamitatum Bavariæ fratris Angeli abbatis Formbacensis :* Judæos omnes ita e regione ejecit, ut ne unus quidem remaneret. Bona omnia quæ habebant abstulit, vix vestimenta derelinquens.

PAGE 94. *Le scélérat Enzo, de Trente.*

Cette odieuse histoire, qui suscita partout les plus cruelles persécutions aux Juifs, est très-longuement rapportée dans Muratori, *Annales Placentini* (XX, 945) et reproduite avec les plus sots détails par le franciscain Tschamser. Voir aussi *Chronicon Salisburgense* (Petz II, 437) et *Staindelii Chronicon*, (1475) Tous les Juifs de Trente, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, furent jetés en prison et chargés de fer, et ensuite attachés les uns au gibet ou sur la roue, les autres écartelés ou déchirés avec des tenailles rougies au feu; d'autres encore livrés aux chiens ou aux bêtes fauves. Ceux qui se laissèrent baptiser ne furent que décapités. L'évêque qui présida à ces horreurs s'appelait Jean Inderbals.

PAGE 95. *L'enfant ne fut appelé que Beatus Siméon; pour saint, il ne l'a pas encore été jusqu'à ce jour.*

C'est à dire jusqu'en 1540; mais en 1588 il a été canonisé. On célèbre encore de nos jours en grande pompe à Trente, le 24 mars, la fête de saint Siméon. (W.)

PAGE 97. *On accusa un Juif... du pays de Tortone.*

Je n'ai pas trouvé trace de ce fait; peut-être est-il identique à celui que relate l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury (t. XXIV), d'après Bonfinius, et qui se serait passé en 1494 à Tyrnau, en Haute Hongrie.

PAGE 99. *Ces créatures infortunées...*

Bartolomeo Senarega, *De rebus genuensibus* (dans Muratori, t. XXIV, 531) : Nec multo post reliquos Judæos de regnis suis excedere intra præfinitatam diem debere decreverunt. Quod si quis vel paupertate, ut sæpe contigit, vel alio casu, non paruisset, aut in ignem mittebatur aut characterem christianum sumebat. Pauci fidem Christi secuti sunt; reliqua turba, alii in Italiam, alii in Græciam et in eam Asiæ partem quæ Græciæ est vicina, multi in Syriam et Aegyptum profecti. Res hæc primo aspectu laudabilis visa est, quia decus nostræ religionis respiceret; sed aliquantulum in se crudelitatis continere, si eos non belluas, sed homines a Deo creatos consideraverimus. Miserum fuit vidisse eorum calamitates. Multi fame absumti sunt et in primis lactantes et infantes. Matres semivivæ filios morituros fame in ulnis gestantes et ipsæ cum filiis simul moriebantur. Multi algore, multi squallore et siti conficiebantur. Maris agitatio et insueta navigatio incredibilem multitudinem absumsit. Taceo quam crudeliter, quam avare a vectoribus habiti sunt. Mersi plures avaritiâ nautarum, et qui non habebant undè naulum solverent, filios vendebant. Venerunt in urbem nostram [1] plures, diutius tamen non moraturi, nam ex antiquis patriæ consuetudinibus ultra dies tres moram facere non possunt. Concessum tamen est, ut naves quibus vehebantur, reparari possent et ipsi aliquantulum a fluctuatione refici paucorum dierum morâ. Diceres illos larvas : erant enim macilenti, pallidi, oculis intrinsecus positis et nisi quod vix se movebant, mortuos diceres. Dum naves reficiuntur paranturque ad longiorem navigationem necessaria, magna pars hyemis transiit. Interea multi apud molem moriebantur, quæ regio juxta mare tantum recipiendis Judæis fuerat deputata.

Voir aussi Chevet Yehouda, §§ 52 et 56, et le fragment du *Seder Eliahou*, de R. Elia Capsali, donné par Wiener.

1. Gênes.

PAGE 101. *Les Juifs de Provence furent également bannis à cette époque...*

Nostradamus, p. 701: Il y auoit quelque temps que ces moissonneurs estrangers auoient fait un insigne massacre de Iuifs, tant de la ville d'Arles que des autres Synagogues et communautez espanduës par le pays, chose qui mit en crainte les consuls et gouverneurs, non seulement de pareil attentat et remuëment, ains de quelque sac miserable et general de la cité, sous couleur d'en vouloir aux Hebrieux... Pour obuier à tels inconuénients, les habitants remonstrerent au Roy le danger apparent de tels esclandres, qui trainoient après eux les seditions populaires et les pertes des villes à leur queuë.. Sur ces remonstrances, Charles... donna un dernier et vigoureux mandement aux Iuifs, que là où ils ne se feroient lauer du S. et Chrestien Baptesme dans trois mois precisement, ils eussent à vuider la ville d'Arles et son terroir... Les aspres commandements et les menaces de ces patentes eurent tant de vertu que les uns furent contraints de receuoir le S. Chresme, les autres, plus endurcis et obstinez en leur Iudaïsme, de se retirer en Auignon et aux terres du Pape, les autres de vuider le Royaume, et se ietter es lointaines contrees d'Italie, Turquie et autres regions...

PAGE 102. ...*Car voyez, les jours viennent.*

Allusion à la Réforme, dont Joseph Ha-Cohen est contemporain. Les Juifs croyaient alors avec les partisans de Luther à la chute prochaine de l'Eglise catholique.

PAGE 104. ...*Les grands poissons qu'on nomme lagartos.*

Ce sont les alligators.

PAGE 110. *David Lemlein.*

C'était un Jüif autrichien. Il annonçait la venue du Messie. (Letteris.)

PAGE 115. *Une vaillante femme du nom d'Esther:*

Immanuel Aboab, *Nomologia*, p. 305: Era esta senora casada con un honrado Judio, llamado Jahacob Cohen, vezinos de la ciudad de Coron, junto a la provincia de Morea en la Grecia: adonde aviendo llegato repentinamente. Andrea de Oria con grande numero de galeras, tomó la ciudad y fortaleza; y se llevó entre otros muchos Hebreos que captivó a la pobre senora Ester, la qual siendo muy hermosa ne combatida muchos dias del Capitan de la galera en que venia. Y viendo que sus muchas lagrimas y honestos desuios no sacavan al capitan de su mal proposito, y que el estava resuelto á forçarla, le pidió que se aquietasse y que ello de grado cumpliria lo que le mendava. Asegurado con esto el tirano subió la honesta y affligida senora

en lugar comodo á su proposito de la galera y atandosse bien la saya á los pies, se echó y ahogó en la mar, sacrificando la vida por no perder la honra y la castidad de vida á su marido, con grandissimo sentimiento y turbacion de toda aquella armada y dexando á todos digna causa de loar su constancia.

PAGE 125. *Il y avait en Grèce...*

D'après M. Græetz (IX, 338), dans la ville d'Amasia, en Asie-Mineure.

PAGE 131. ... *la rançon exigée par ces moines.*

Elle s'élevait, d'après les *Dibré Hayyammim*, à 10,000 florins.

PAGE 134. *C'est que le mérite...*

Ce passage, jusqu'aux mots : son frère le cardinal de Mantoue, est une annotation du Correcteur.

PAGE 139. ...*Le cardinal théatin Caraffa.*

Jean Pierre Caraffa, évêque de Théata, fondateur de l'ordre des clercs réguliers appelés du nom du diocèse théatins.

PAGE 140. *Sur les Juifs convertis de force qui vivaient à Ancône, il tendit de même le cordeau de la dévastation.*

Il en fit brûler 24, parmi lesquels une vieille femme ; 38 furent condamnés aux galères.

PAGE 141. ...*Mais à Constantinople se trouvait une femme très-considérée.*

M. Græetz, ainsi que M. Wiener, croit que cette Béatrice était la célèbre Dona Gracia dont il est question ci-après.

PAGE 154. *Don Joseph Nassi...*

Don Joseph Nassy, de son nom de converti Joao Miquès, fut un des plus grands hommes d'Etat de son temps. La famille Nassy était une de ces familles israélites que la proscription du judaïsme en Espagne contraignit à se faire passer pour chrétiennes et qui plus tard allèrent s'établir dans les Pays-Bas. Elle habitait Anvers depuis 1520 et y jouissait d'une haute considération. Gracia Nassy surtout se fit connaître et aimer de Marie, reine douairière de Hongrie, alors gouvernante des Pays-Bas. Après la mort de son mari, ses deux neveux

Samuel et Joseph Nassy se mirent à la tête de sa maison et épousèrent l'un la fille aînée, l'autre la cadette de Dona Gracia, qui, après ce dernier mariage, se retira auprès de Samuel, à Ferrare, pour y professer publiquement la religion de ses pères.

Joseph resta à Anvers ; plus tard il se rendit à Lyon où il fonda, sous Henri II, une colonie de banquiers italiens et espagnols, y fit de grandes affaires et rendit des services éminents au gouvernement français. Ses spéculations le mettaient en rapport avec le Levant. Amené en Turquie pour des fournitures faites aux expéditions françaises et produit par la recommandation des ambassadeurs de France, il ne tarda pas à s'y concilier la faveur du sultan Soliman le Grand, qui le nomma directeur du Trésor d'Etat. De ce moment il désavoua publiquement sa conversion apparente au christianisme et il se servit de son influence à la cour pour attirer en Turquie un grand nombre de familles juives de Portugal et d'Espagne. Aussi grand industriel que profond politique, Joseph Nassy proposa à Soliman de créer des établissements d'industrie et de commerce à l'instar de ceux qui existaient dans les Etats chrétiens. Soliman lui accorda de grands priviléges et lui désigna, en 1560, la ville de Tibériade et sept bourgs d'alentour, pour y établir des fabriques.

En 1566, Sélim II, fils de Soliman, nomma Joseph Nassy duc de Naxos et des douze principales Cyclades, en récompense de ses conseils éclairés sur la politique de la Porte à l'égard de Venise. C'est ainsi que s'éteignit la suprématie des Vénitiens sur l'Archipel. L'influence de Joseph devint plus grande que jamais et toutes les affaires importantes furent conduites par ses conseils.

Les *Négociations du Levant* contiennent un certain nombre de pièces relatives à des réclamations qu'il adressa vainement pendant quinze années au gouvernement français, au sujet de cent cinquante mille écus qui lui étaient dus par la France et dont l'ambassadeur de Charles IX conseillait à son souverain de refuser le remboursement [1].

Amurad III, qui succéda à Sélim, lui conserva tous ses titres et toutes ses qualités.

1. Lettre de M. de Petremol : « . . . Car les loix de vostre royaulme ne permettent point que les Juifs, comme est ledict Joseph Nazi, y puissent rien négocier ni trafiquer, mais que tout ce qu'ilz auront soit confisqué. »

Don Joseph Nassy n'avait point d'enfants. Voulant perpétuer son nom par un monument littéraire, il s'entoura de savants et publia en hébreu, sous le titre de *Ben Porat Joseph*, une discussion qu'il avait jadis soutenue avec un théologien chrétien au sujet de la vérité du christianisme. Il avait l'intention d'établir une imprimerie hébraïque dans un de ses châteaux et d'y publier à ses frais les ouvrages des auteurs pauvres, lorsqu'il mourut de la pierre, le 2 août 1579.

Dona Gracia Nassy, sa belle-mère, était venue s'établir à Constantinople en même temps que Don Moïse Nassy, frère du duc de Naxos. Elle fut pour la Synagogue une seconde Providence. Aussi éclairée que charitable, elle avait déjà protégé les lettres à Ferrare de toute sa fortune. C'est à elle que furent dédiées, en 1553, l'œuvre de Samuel Usque et la célèbre Bible espagnole de Ferrare. A Constantinople, elle fonda une académie rabbinique qui porta son nom et qui, richement dotée, existe encore.

A la mort de Nassy, sa veuve, la duchesse Reina Nassy, continua l'œuvre de son mari. Dans les campagnes de Belvédère et de Koregismi, près de Constantinople, elle établit une imprimerie hébraïque où beaucoup d'ouvrages de savants contemporains furent imprimés à ses frais. (D'après E. Carmoly, *Archives israélites de France*, 1854.)

PAGE 163. *Rabbi Salomon ben Nathan le médecin.*

Voir Laurière, *Négociations du Levant*, t. IV, *passim.*

PAGE 169. *Les Six Divisions.*

En Pologne cependant, le Talmud fut réimprimé intact et se conserva tel, sans les suppressions de la censure.

PAGE 171. *...la réputation de royaume mutilé...*

Cette expression est empruntée au traité talmudique *Aboda Zara*, 10 b. C'est Kalia bar Chalom qui, pour défendre les Juifs, y donne cette réponse à l'empereur Domitien.

PAGE 174. *Les Nobili...*

On appelait ainsi les patriciens de Venise qui pouvaient prendre part au gouvernement de la République.

PAGE 178. ...*Dans la première heure de la nuit et à la fin de la première veillée.*

C'est-à-dire à 7 heures et à 10 heures du soir. (W.)

PAGE 180. ...*qui était baile à Constantinople...*

Les ambassadeurs de la République de Venise à Constantinople portaient le titre de *baile*, comme ceux d'Autriche dans la même capitale ont encore aujourd'hui celui d'*internonce*.

Bayle ou *baylon* était aussi le nom de l'officier de police du quartier des Juifs à Carpentras.

PAGE 184. ...*le mal naissant des méchants...*

(Ou *du mal*). Jeu de mots hébraïque sur le nom de la ville de Trente (en hébreu *Chelochim* = 30). Les *Chelochim* sont les trente jours du deuil, chez les Juifs, après la mort d'un membre de la famille. L'auteur veut faire allusion aux maux de toute sorte suscités aux Israélites par le crime d'Enzo, en 1475.

PAGE 185. ...*reposant sur leur lie...*

Jérémie, 48, 11 : Moab était en sécurité depuis sa jeunesse, il *reposait sur sa lie*, n'était pas vidé d'un vase dans un (autre) vase, et n'allait pas dans l'exil; c'est pourquoi son goût lui était resté et son odeur ne s'était pas altérée. (Tradon S. Cahen.)

La lie, comme du vin qui, n'ayant pas été transvasé, est resté sur la lie. (S. C.)

PAGE 191. *Le moine Clément Bourguignon...*

Ou *Bourgognon*. La qualification donnée par le Correcteur à l'assassin d'Henri III montre que les récits qu'on faisait alors de la mort du roi de France associaient très-justement les noms du meurtrier et du prieur Bourgoing, qui lui mit le poignard main.

PAGE 193. *Le nouveau souverain... chassa derechef les Israélites.*

C'était Clément VIII (Hippolyte Aldobrandini).

PAGE 196. *Nous n'avons que faire de ta complaisance.*

Littéralement : Prends ta complaisance et jette-la sur les épines.

PAGE 204. ... *qui devait trancher le litige...*

Littéralement : Et le droit percerait la montagne. *Sanhédrin*, 6b : יקוב הדין את ההר, Que la justice transperce la montagne ! C'est-à-dire : Le juge doit appliquer la loi avec rigidité, sans avoir égard ni aux personnes ni aux choses. (M. Schuhl, *Sentences et proverbes du Talmud*, p. 232.

PAGE 208. ... *les fruits du bel arbre...*

C'est-à-dire les cédrats ou esroghim. *Lévitique*, XXIII, 40 : « Et le premier jour de la fête (des Tabernacles), vous prendrez le fruit d'un bel arbre, un bouquet de myrte et des saules de rivière. »

PAGE 210. ... *Un Juif du nom de... Meisel...*

Il y a ici, dans le texte hébreu, un jeu de mots intraduisible, sur le nom de Meisel (petite souris) : « Meisel était un souriceau couché sur un monceau d'écus. » *Sanhédrin*, 29b : עכברא דשכיב אדינרין, expression proverbiale pour désigner l'avare qui veille en tremblant sur un bien dont il ne jouit pas. (Schuhl, *loc. cit.*, p. 409.)

On sait que Mardochée Meisel était garde-des-sceaux de l'empereur Rodolphe.

PAGE 212. *A Constantinople vivait une femme estimée...*

Elle s'appelait Esther Kiera.



ÉPILOGUE

Paroles prononcées, en 1854, au sein du Parlement anglais, par M. Disraeli, à l'occasion d'une motion relative à l'émancipation politique des Israélites anglais :

J'ai toujours pris la défense des Juifs, parce que, selon moi, la race juive est la famille envers laquelle la famille humaine a le plus d'obligations. Quand j'entends dire que l'admission des Juifs détruirait le caractère chrétien de cette assemblée, je dis que c'est parce que vous êtes une assemblée chrétienne que vous leur devez une place au milieu de vous. Quand je considère tout ce que nous leur devons; que c'est par leur histoire, leur poésie, leurs lois que nous avons été instruits, consolés, organisés; quand je songe à d'autres considérations d'un caractère plus sacré que je n'aborderai pas ici, je déclare que, comme chrétien, je ne puis repousser les réclamations d'une race à laquelle les chrétiens doivent tant..... Il y a encore une autre raison pour laquelle je souhaite que les droits des Juifs soient reconnus en Angleterre : c'est que tous les pays dans lesquels ils ont été persécutés ont eux-mêmes été frappés dans leur puissance et dans leur énergie, et c'est à mes yeux un signe visible de la protection que Dieu accorde à ce peuple. Voyez l'Espagne, le Portugal, l'Italie..... Certainement, j'espère que les parlements dureront éternellement; mais je ne puis pas oublier non plus que les Juifs ont vu passer les rois assyriens, les pharaons d'Egypte, les césars romains et les khalifes arabes, et je ne suis pas pressé de faire pour eux violence à l'opinion publique.



TABLES

33



ERRATA

Page 239, 5e ligne d'en bas : au lieu de *Basel im vierzehnten Jahrhundert* (1856), lisez : *Beiträge zur vaterländischen Geschichte*, Schaffhausen, 1863, I, 50.

Cet épisode se rapporte à la persécution de 1394 et non à celle de 1348.

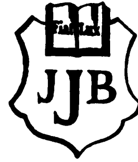


ACHEVÉ D'IMPRIMER

sur les presses de

J. B. JUNG & Cie, IMPRIMEURS A COLMAR

le 30 juillet 1881



pour

JULIEN SÉE

A PARIS

